



Rapport annuel 2011



## L'année en bref

### Chiffres clés (en millions de CHF)

	2011	2010	Variation en %
Total du bilan	37 903	35 585	7
Total des revenus	1 017	996	2
Bénéfice brut	486	480	1
Bénéfice net	301	314	-4
Masse sous gestion	77 097	75 849	2
<b>Ratios</b>			
Charges / Produits <sup>1)</sup>	60%	59%	
ROE	9.3%	9.8%	
<b>Ratios de fonds propres BRI</b>			
Tier 1 capital ratio	16.8%	17.6%	
Total capital ratio	16.8%	17.6%	

<sup>1)</sup> Hors amortissements du goodwill.

### En 2011...

#### ... la BCV a réalisé de bons résultats :

- les volumes d'affaires ont progressé, portés par une économie vaudoise dynamique;
- les revenus ont augmenté de 2% pour franchir la barre du milliard de francs suisses;
- le résultat net s'est établi à CHF 301 millions.

#### ... la BCV a vu sa notation améliorée par S&P et Moody's :

- Standard & Poor's a augmenté d'un cran la note à long terme de la Banque, qui entre ainsi dans le cercle restreint des banques notées AA, sans garantie formelle d'Etat;
- Moody's a relevé la note intrinsèque de la Banque de Baa1 à A3, en échelle équivalente sur le long terme.

#### ... la BCV a continué de mettre en œuvre sa stratégie BCVPlus avec de nombreuses réalisations :

- l'intégration réussie de Piguet Galland & Cie SA dans les délais prévus;
- le bureau de représentation à Zurich de l'activité de gestion institutionnelle est devenu pleinement opérationnel;

- plusieurs améliorations du service à la clientèle ont été apportées, comme par exemple, le lancement de l'application «BCV mobile» pour smartphones et tablettes, ou encore un nouveau compte d'épargne à taux avantageux destiné aux jeunes afin de les familiariser avec la gestion de leur épargne.

#### ... la BCV a poursuivi sa politique de distribution :

- le dividende ordinaire s'est élevé à CHF 22 par action, et CHF 10 supplémentaires prélevés sur la réserve issue d'apports de capital ont été versés pour chaque action, soit un montant total distribué aux actionnaires de plus de CHF 275 millions.

## Chiffres clés – Evolution sur 5 ans

en millions de CHF

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Bilan au 31 décembre</b>					
Total du bilan	35 337	35 239	35 733	35 585	37 903
Avances à la clientèle	22 479	22 834	24 312	25 501	27 965
Dépôts de la clientèle et emprunts	27 490	28 134	29 517	29 323	31 300
Fonds propres	3 225	3 178	3 222	3 271	3 301
<b>Masse sous gestion (Avoirs administrés)</b>	<b>84 349</b>	<b>66 766</b>	<b>76 209</b>	<b>75 849</b>	<b>77 097</b>
<b>Compte de résultat</b>					
Total des revenus	1 088	928	976	996	1 017
Charges d'exploitation	559	505	506	516	531
Bénéfice brut	529	423	470	480	486
Amortissements	85	77	79	78	84
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	10	16	18	5	20
Bénéfice net	477	358	301	314	301
<b>Effectif du Groupe</b>					
en unités de travail à plein temps	2 045	1 914	1 939	1 986	2 042
<b>Ratios</b>					
Fonds propres / Total du bilan	9.1%	9.0%	9.0%	9.2%	8.7%
Taux de couverture de fonds propres FINMA	179%	180%	176%	175%	165%
Ratios de fonds propres BRI - Tier 1 capital ratio	16.3%	16.4%	17.8%	17.6%	16.8%
Ratios de fonds propres BRI - Total capital ratio	16.3%	16.2%	17.8%	17.6%	16.8%
Bénéfice brut / Fonds propres moyens	15.5%	13.1%	14.7%	14.9%	14.9%
Charges / Produits <sup>1)</sup>	59.0%	62.6%	59.8%	59.5%	60.1%
Bénéfice brut par employé (en milliers de CHF)	244.7	217.1	244.4	245.0	237.3
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	14.3%	11.2%	9.5%	9.8%	9.3%
<b>Notations</b>					
<b>Standard &amp; Poor's</b>					
Long terme	A+ / stable	AA- / stable	AA- / stable	AA- / positive	AA / stable
Court terme	A-1	A-1+	A-1+	A-1+	A-1+
<b>Moody's</b>					
Long terme	A1 / stable	A1 / stable	A1 / stable	A1 / stable	A1 / stable
Court terme	Prime-1	Prime-1	Prime-1	Prime-1	Prime-1

<sup>1)</sup> Hors amortissements du goodwill.

## Vibrer, ensemble

Etre une banque de proximité signifie pour la BCV qu'elle accompagne chacun de ses clients. Si le cadre bancaire et économique est le théâtre privilégié de cet engagement, il n'est pas le seul. Acteur majeur de la vie locale, la Banque soutient plus de 800 événements culturels, sportifs et sociaux pour les habitants du canton. C'est aussi dans les stades, les rues des villes et villages, les

salles de concert et les lieux chargés d'histoire que les relations se créent et se consolident. Les images de ce rapport annuel sont dédiées à plusieurs occasions de rencontres en différents lieux du canton. Avec ces photographies, la BCV salue les organisateurs et les participants des manifestations qui permettent aux Vaudois de se retrouver pour des moments d'actions et d'émotions partagées.

# Sommaire

Message des présidents	4
<b>Votre banque</b>	8
Portrait	8
Responsabilité d'entreprise: la BCV et ses missions	11
<b>Revue 2011</b>	20
Environnement économique	20
La BCV dans l'année	32
Les secteurs d'activité	38
<b>Gestion intégrée des risques</b>	48
<b>Gouvernance d'entreprise</b>	60
<b>L'action BCV</b>	94
<b>Données financières</b>	98
Commentaires des comptes du Groupe	100
Comptes du Groupe	105
Comptes de la Maison mère	150
<b>Organigramme</b>	162
<b>Organisation du réseau</b>	164
<b>Responsables régionaux</b>	165
<b>Agences</b>	166

# Message des présidents

## Bons résultats et poursuite de la stratégie

En 2011, la Banque a réalisé de bons résultats et continué à se développer sur ses marchés. Grâce à sa stratégie de banque universelle à ancrage régional, les turbulences qui ont touché les marchés financiers n'ont eu qu'un impact limité sur son activité. En outre, les économies suisse et vaudoise ont relativement bien résisté au ralentissement de la croissance mondiale et aux conséquences de la force du franc.

Au niveau des volumes d'affaires, l'épargne confiée à la Banque a enregistré une hausse de 7% à CHF 11,6 milliards et les crédits hypothécaires ont progressé de 9% à CHF 22,1 milliards. Cela reflète un positionnement favorable, une bonne santé financière et la confiance de la clientèle.

Néanmoins, la Banque ne peut totalement s'extraitre des tensions sur les marchés financiers. Principal effet, l'augmentation des volumes d'affaires ne se reflète pas pleinement dans les résultats: le bas niveau persistant des taux d'intérêt, la baisse des valorisations des actifs sous gestion et la retenue de la clientèle en matière d'opérations de placement ont pesé sur les revenus. Cela a toutefois été compensé par l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA et le total des produits a franchi la barre du milliard de francs, avec une hausse de 2% à CHF 1,017 milliard.

Face à cela, les charges restent maîtrisées. Leur évolution s'explique essentiellement par l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA. Le bénéfice brut s'inscrit en hausse de 1%, à CHF 486 millions. Quant au bénéfice net, il a fléchi



**Olivier Steimer**  
Président du Conseil d'administration

**Pascal Kiener**  
Président de la Direction générale

de 4% à CHF 301 millions. Cette stabilité des résultats, dans un contexte tel que celui de 2011, confirme le bien-fondé de notre stratégie de banque universelle à ancrage régional.

### Notation relevée à AA par S&P

La solidité de la Banque a d'ailleurs été reconnue par les deux agences de notation qui la suivent. Début décembre 2011, Standard & Poor's (S&P) a relevé d'un cran la notation à long terme de la BCV, lui permettant d'accéder au cercle restreint des banques notées AA. Deux mois plus tôt, Moody's avait relevé la note intrinsèque de la Banque, qui est passée en échelle équivalente sur le long terme de Baa1 à A3.

L'année écoulée nous a donné d'autres motifs de satisfaction. La création de Piguet Galland & Cie SA, née de la fusion de la Banque Franck Galland & Cie SA et de la Banque Piguet & Cie SA, a progressé selon le calendrier prévu. Les équipes sont maintenant réunies et ce nouvel acteur dans la gestion de fortune romande rencontre un accueil favorable de la clientèle.

### Poursuite de la mise en œuvre de BCVPlus

La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie BCVPlus a permis l'aboutissement de nouveaux projets. Ainsi, le bureau de représentation outre-Sarine de l'activité de gestion institutionnelle de la BCV est pleinement opérationnel. Dans un autre domaine, celui des relations avec nos clients, le coaching des conseillers et les enquêtes de satisfaction ont été renforcés. Les plus de 5000 particuliers et entreprises interrogés en 2011 se sont montrés très satisfaits des services de la BCV et leurs remarques montrent aussi dans quelle direction nous pouvons encore nous améliorer. Dans la conduite de l'entreprise, la gestion de la performance des collaborateurs a été perfectionnée. Si d'autres exemples pourraient être ajoutés pour illustrer le dynamisme de votre Banque, il nous tient à cœur de relever que la BCV a trouvé le ton juste pour s'adresser aux jeunes habitants du canton: le lancement du nouveau compte Epargne Jeunes a été un succès.

De plus, la Banque a initié ces dernières années de nombreux projets qui lui permettent d'aborder avec optimisme les multiples changements, notamment réglementaires, en cours dans le secteur bancaire.

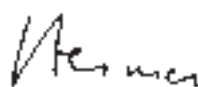
### Politique de distribution confirmée

En 2011, la BCV a poursuivi pour la troisième année consécutive la politique de distribution annoncée en 2008, avec un dividende ordinaire de CHF 22 par action et une distribution supplémentaire de CHF 10 prélevés sur la réserve légale issue d'apports de capital. Au total, CHF 275 millions ont été versés aux actionnaires au titre de l'exercice 2010, dont CHF 185 millions à l'actionnaire majoritaire de la Banque, l'Etat de Vaud. Si l'on ajoute CHF 66 millions d'impôts cantonaux et communaux, un total de CHF 251 millions ont été versés au canton. Malgré les importantes distributions de ces dernières années, la BCV a maintenu un niveau de fonds propres élevé, à plus de CHF 3 milliards, qui lui permet de satisfaire aux nouvelles exigences en la matière.

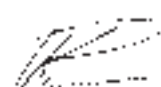
Enfin, durant une année 2011 difficile sur le plan boursier, le rendement total pour l'actionnaire a été de -0,6%. Ce résultat est supérieur à celui du SMI ou de l'indice des valeurs bancaires du SIX Swiss Exchange.

Malgré les incertitudes économiques élevées, le Conseil d'administration est confiant dans la solidité, le bon positionnement stratégique et la capacité bénéficiaire à long terme du Groupe. Conformément à la politique de distribution et de gestion des fonds propres, il propose pour décision lors de l'Assemblée générale du 3 mai 2012 le paiement d'un dividende ordinaire de CHF 22 par action, accompagné d'une distribution supplémentaire de CHF 10 par action, par prélèvement sur le compte de la réserve légale issue d'apports de capital. Si l'Assemblée générale donne son aval, CHF 275 millions seront ainsi distribués aux actionnaires cette année.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous tenons à remercier tous les partenaires de la Banque. Nos actionnaires et nos clients, pour la confiance et la fidélité qu'ils nous témoignent. Et, aussi, les collaboratrices et collaborateurs du Groupe, pour le travail accompli et les succès obtenus en 2011. Grâce à tous, la BCV avance chaque jour sur la voie d'une croissance durable.



Olivier Steimer



Pascal Kiener



## Graines de foot

Le 28 mai 2011, 7500 enfants âgés de 7 à 12 ans ont participé au tournoi organisé depuis 2001 par l'Association cantonale vaudoise de football (ACVF). Sur 22 sites répartis dans tout le canton, plus de 600 équipes se sont rencontrées ce jour-là, unies par la même passion: le football pour le plaisir. La philosophie de ce grand événement populaire ? La joie de jouer et de se confronter.





# Votre banque

## Portrait

### Statut

La BCV est une société anonyme de droit public, fondée par décret du Grand Conseil vaudois du 19 décembre 1845. Son actionnaire majoritaire est l'Etat de Vaud qui détient 66,95% du capital-actions. Elle est inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud. Son statut juridique est défini dans la Loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise (LBCV) du 20 juin 1995, modifiée le 25 juin 2002, le 30 janvier 2007 et le 2 mars 2010. La BCV est soumise à la législation bancaire. Ses engagements ne sont pas garantis par l'Etat de Vaud. Cependant, les clients de la BCV, comme ceux des autres banques suisses, bénéficient du système de Garantie des dépôts des banques et négociants en valeurs mobilières suisses mis en place au plan national. Ce système vise à protéger les dépôts jusqu'à un montant de CHF 100 000 par déposant et par banque. De plus, une garantie d'Etat limitée est accordée pour les dépôts effectués auprès de la Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise (CECV), qui est gérée par la Banque.

### Métiers

Avec des revenus supérieurs à CHF 1,0 milliard en 2011 et un bilan de CHF 37,9 milliards, la BCV se classe parmi les cinq premières banques universelles en Suisse. Seconde banque cantonale du pays et première banque du canton de Vaud, elle dispose d'un réseau de 67 agences et plus de 210 Bancomat répartis sur le territoire vaudois. La BCV est organisée autour de quatre divisions tournées vers la clientèle : la banque des particuliers, le Private Banking, la banque des entreprises et l'Asset Management & Trading. Elle offre une palette complète de produits bancaires à tous les segments de clientèle. Le Groupe BCV comptait 2042 emplois en équivalents plein temps au 31 décembre 2011. A cette date, outre la Maison mère, il comprenait notamment une banque privée spécialisée dans la gestion de fortune, Piguet Galland & Cie SA, ainsi que deux sociétés de direction de fonds de placement, Gërifonds SA et Société pour la gestion de placements collectifs GEP SA. Le périmètre de consolidation complet au 31 décembre 2011 est décrit à la page 121.

### Missions

Selon l'article 4 de la LBCV, la Banque est une banque universelle de proximité qui a pour mission de contribuer « dans les différentes régions du canton au développement de toutes les branches de l'économie privée et au financement des tâches des collectivités et corporations publiques ». Elle « contribue également à satisfaire aux besoins du crédit hypothécaire du canton ». Enfin, elle se doit de « porter une attention particulière au développement de l'économie cantonale, selon les principes du développement durable fondé sur des critères économiques, écologiques et sociaux ». Plus largement, la BCV a pour mission de créer de la valeur pour ses actionnaires et ses clients, d'être un employeur de référence et d'agir de manière responsable et engagée dans la société civile en général.

### Histoire

Depuis sa fondation à fin 1845, la BCV s'est développée sur le territoire cantonal en étendant ses activités, principalement par croissance interne. Dans les années 1990, le paysage bancaire vaudois a subi de profonds changements. Ainsi, la BCV a repris la Banque Vaudoise de Crédit en 1993 et fusionné avec le Crédit Foncier Vaudois en 1995. Puis, de 1996 à 2000, la Banque s'est diversifiée, notamment dans la banque d'affaires, la gestion privée à l'étranger et le trading. Cette évolution s'est traduite par une forte croissance de la taille de son bilan, qui est passé d'environ CHF 15 milliards au début des années 1990 à plus de CHF 38 milliards en 2000.

En 2001 et 2002, suite à des analyses rigoureuses du portefeuille de crédits, d'importantes provisions ont dû être constituées, entraînant des pertes significatives et une baisse substantielle du niveau de fonds propres. Pour renforcer sa capacité financière, le Groupe BCV a été recapitalisé à deux reprises. L'Etat de Vaud a très largement souscrit à ces deux opérations, effectuées en 2002 et au début de l'année 2003.

A la fin de l'année 2002, une stratégie en deux étapes a été définie. Elle prévoyait une première phase d'assainissement et de recentrage de la Banque, suivie d'une phase de développement. A partir de 2003, le Groupe BCV a appliqué avec succès une stratégie de recentrage sur ses quatre activités de base, la banque des particuliers, la gestion de fortune privée et institutionnelle, la banque des entreprises et le trading, ainsi que sur certains domaines spécialisés caractérisés par un potentiel de croissance et de rentabilité attractif.

De 2005 à 2008, la BCV a lancé la deuxième étape de cette stratégie avec le programme CroisSens, par lequel elle visait à poser les bases d'une croissance durable et à dynamiser les activités en tirant parti de sa position unique dans le canton. Elle s'est notamment réorganisée en neuf régions afin d'être plus proche de sa clientèle. Ces efforts ont permis au Groupe d'améliorer son image dans le canton et de renforcer son dynamisme commercial.

En 2007, la Banque a racheté l'ensemble du capital-participation créé en 2003 et pris acte de la décision du 15 avril 2008 du Parlement vaudois d'autoriser le Conseil d'Etat à ramener la participation de l'Etat dans le capital-actions à un niveau de 50,12%. Le 25 novembre 2008, le Conseil d'Etat avait fait part de sa décision de ne pas vendre d'actions avant 2010. Le 16 juillet 2010, il a encore précisé qu'aucune cession ne serait envisagée avant 2013.

Le 8 février 2011, le Groupe a acquis la Banque Franck Galland & Cie SA. Celle-ci a fusionné le 7 avril 2011 avec la Banque Piguet & Cie SA, filiale du Groupe depuis 1991. La réunion de ces deux établissements a donné naissance à Piguet Galland & Cie SA, un nouvel acteur important dans la gestion de fortune domestique en Suisse romande.

## Stratégie

A la fin de l'année 2008, la BCV a revu sa stratégie afin d'orienter ses efforts vers son développement commercial. Elle estime que le modèle d'affaires de banque universelle à ancrage régional est le plus approprié pour assurer une croissance durable et profitable. Avec cette nouvelle stratégie, BCVPlus, la Banque entend renforcer sa position de banque universelle dans le canton et être reconnue comme un acteur de référence en Suisse, notamment dans la gestion privée et institutionnelle.

Avec BCVPlus, la Banque vise principalement :

- Un nouvel élan de la banque des particuliers, notamment dans le domaine hypothécaire, en recherchant une meilleure efficacité et en développant le potentiel de sa large base de clientèle.
- Une croissance dans la gestion privée, principalement dans le canton de Vaud, et dans la gestion institutionnelle à l'échelle de la Suisse.
- Un renforcement des activités dans le domaine des PME.
- Une amélioration de la rentabilité ainsi qu'un développement des activités de trade finance et des grandes entreprises en ligne avec le profil de risque de la Banque.
- Une très faible prise de risque dans les activités de négoce focalisées sur les flux commerciaux de la clientèle.

Convaincue que l'excellence opérationnelle est un facteur déterminant de différenciation et de succès, la BCV a lancé en 2009 une série d'initiatives internes pour simplifier ses processus, développer les compétences des collaborateurs, améliorer la qualité du service à la clientèle et dynamiser l'approche commerciale. De nombreux projets ont déjà abouti, tels que la mise en œuvre d'un nouveau concept de gestion de la performance ou l'augmentation du temps commercial des conseillers. De telles initiatives font partie d'un programme dont la mise en œuvre s'étend sur plusieurs années.

La BCV a pour ambition de réaliser une croissance durable avec une progression moyenne de ses revenus de 4-5% et du bénéfice brut de 5-8% par an. A terme, elle vise une rentabilité des fonds propres (ROE) de 13-14%, un ratio charges/produits (cost/income) de 57-59% et un ratio BRI tier 1 de 13%. Ces objectifs s'inscrivent dans un horizon de plusieurs années.

La Banque a pour intention de distribuer ces prochaines années un dividende ordinaire stable, voire en légère progression selon l'évolution de la marche des affaires, allant de CHF 20 à 25 par action. De surcroît, elle optimisera le niveau de ses fonds propres en distribuant CHF 10 par action et par an. La Banque a communiqué à fin 2008 qu'elle entendait, sauf changements significatifs de l'environnement économique ou réglementaire, assurer ce niveau de distribution durant cinq à six ans.

La BCV veut orienter sa stratégie d'affaires sur la création de valeur pour ses actionnaires, ses clients et ses collaborateurs.

Les valeurs font également partie intégrante du processus d'évaluation de la performance des collaborateurs.

## Valeurs

La BCV affirme sa différence au travers des quatre valeurs qui sont au centre de sa culture d'entreprise: proximité, professionnalisme, performance et responsabilité. Elle est convaincue qu'une culture commune, partagée par tous, construite autour de valeurs fondamentales, est un levier clé de succès à long terme. Les valeurs BCV, vécues au quotidien par l'ensemble des collaborateurs de la Banque, les guident dans leurs interactions avec les clients et leurs collègues.

### Proximité

Présents au quotidien sur le terrain, nos collaborateurs cherchent à connaître et à comprendre les attentes et les besoins de leurs clients.

### Professionnalisme

Chaque collaborateur de la BCV s'engage à offrir à ses clients un service de qualité irréprochable. Il aspire à être la référence dans son domaine d'activité. Pour ce faire, il s'inspire des meilleures pratiques et développe ses compétences de manière continue.

### Performance

A la BCV, nous nous fixons, à tous les niveaux, des objectifs ambitieux. Focalisés sur le résultat, nos collaborateurs recherchent systématiquement des solutions pragmatiques et efficaces aux défis qui se présentent à eux chaque jour.

### Responsabilité

Prendre en charge et assumer individuellement ses actions, manifester de la conscience professionnelle et être loyal envers l'entreprise sont quelques exemples de comportements professionnels avec lesquels chaque collaborateur BCV pourra s'identifier.

Au vu de l'importance qu'elle accorde aux valeurs, la Banque a mis en place un programme de sensibilisation et de formation sur le long terme. A titre d'exemple, tous les collaborateurs ont suivi en 2010 une formation d'une journée sur la mise en pratique concrète et au quotidien des valeurs.

# Votre banque

## Responsabilité d'entreprise: la BCV et ses missions

Afin de respecter la Loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise (LBCV) et d'agir en entreprise moderne et consciente de ses responsabilités, la BCV s'est fixé plusieurs missions:

1. Contribuer au développement de toutes les branches de l'économie vaudoise, au financement des tâches des collectivités et corporations de droit public et satisfaire aux besoins du crédit hypothécaire du canton.
2. Répondre aux besoins des clients en matière de prestations bancaires et financières au moyen de produits et de services de haute qualité.
3. Porter une attention particulière aux principes du développement durable fondé sur des critères économiques, écologiques et sociaux.
4. Créer durablement de la valeur pour les actionnaires.
5. Etre un employeur de référence.
6. Jouer un rôle actif dans la société civile.

### 1. Contribuer au développement de l'économie vaudoise

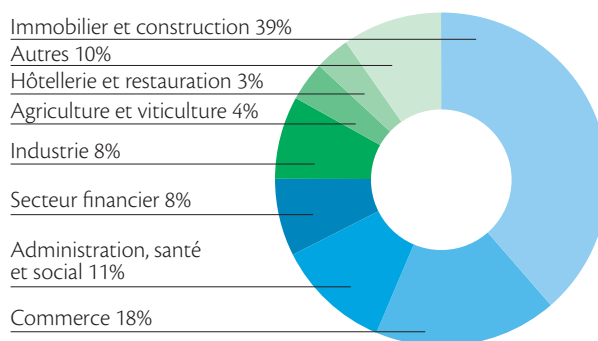
La BCV est fière d'être la première banque du canton de Vaud. Les enquêtes et études auxquelles elle procède régulièrement pour évaluer sa position sur le marché témoignent de son excellent ancrage. Dans le canton, la moitié des particuliers et des entreprises sont clients de la Banque.

Grâce notamment aux efforts entrepris pour améliorer la qualité des services, l'image de la Banque s'est continuellement améliorée ces dernières années. Preuve d'une satisfaction en hausse: de plus en plus de Vaudois recommanderaient la BCV comme banque principale.

Globalement, malgré une concurrence toujours plus intense, elle est perçue comme un établissement solide, fiable et compétent. L'accueil de nouveaux clients et les clients existants qui intensifient leurs relations avec la BCV depuis la crise financière de 2008-2009 en sont la preuve.

Sa position dans le canton, la BCV la doit à de nombreux facteurs: sa présence sur le terrain, sa compréhension des besoins de ses clients, entreprises et particuliers, son savoir-

### Crédits aux entreprises par secteur d'activité



Source: BCV

faire, son professionnalisme et son attitude responsable. La Banque joue son rôle d'établissement de référence dans le canton de Vaud, en accord avec l'article 4 de la LBCV. Selon ce dernier, elle doit « contribuer, dans les différentes régions du canton, au développement de toutes les branches de l'économie privée et au financement des tâches des collectivités et corporations publiques ». La BCV doit aussi « contribuer à satisfaire aux besoins du crédit hypothécaire du canton ».

Dans le cadre de sa stratégie BCVPlus, la BCV a mis en œuvre de nombreuses mesures concrètes pour mieux servir la clientèle des particuliers et des entreprises vaudoises. Il en résulte, entre autres, des améliorations continues des services et prestations.

### Etre proche des clients

La proximité géographique joue un rôle de premier plan dans la stratégie de la BCV. D'ailleurs, la Banque offre la plus grande disponibilité d'accueil dans le canton. Elle y dispose d'un réseau très dense, composé de 9 centres de décision répartis sur l'ensemble du territoire, 67 agences (voir la carte et les adresses des agences aux pages 164-167), plus de 210 Bancomat répartis entre les agences, et 53 sites permettant des opérations en libre-service. Elle est aussi la banque qui compte le plus de collaborateurs dans le canton.

La BCV estime qu'un réseau d'environ 70 agences correspond à la taille idéale pour répondre efficacement aux besoins d'une population et d'une économie vaudoise dynamique et diversifiée. Toutefois, ce réseau évolue d'année en année. De 2006 à 2010, l'ensemble des agences ont été réaménagées ou transformées. En 2011, une nouvelle agence a été ouverte à Ecublens, tandis que l'agence de Mézières a déménagé et que des travaux de transformation ont été entrepris à Aubonne. En outre, de nouveaux Bancomat ont été installés, à Lausanne, Villeneuve Outlet et aux Bains de Lavey. Le réseau continuera d'évoluer à l'avenir en fonction des besoins.

Pour sa part, le bâtiment du siège social, situé sur la place Saint-François à Lausanne, va subir d'importants travaux de réaménagement, à l'image de la transformation des agences du réseau. Ce projet, qui rendra ce bâtiment et l'espace clientèle qu'il abrite plus confortables et conviviaux, a débuté en octobre 2011 et se terminera en 2013.

La proximité signifie aussi une disponibilité accrue, adaptée à l'évolution des modes de vie. Dans un grand nombre d'agences, la clientèle est accueillie sans interruption durant la journée et jusqu'en début de soirée pour des conseils financiers.

En outre, les particuliers et les entreprises peuvent s'adresser à la Banque par téléphone. Ainsi, le Centre de conseil est accessible aux particuliers à tout moment entre 07h30 et 19h30, du lundi au vendredi. En 2011, il a répondu à plus de 280 000 appels. Cependant, d'année en année ce moyen de communication perd de l'importance au profit du courrier électronique. Ainsi, le Centre de conseil a traité plus de 97 000 e-mails. Les entreprises peuvent pour leur part s'adresser aux conseillers du Point Contact Entreprises entre 08h00 et 18h00. Ce service a répondu à 91 000 demandes de PME et indépendants du canton.

A cela s'ajoute la disponibilité 24 heures sur 24 des services bancaires accessibles via BCV-net, le guichet de la BCV sur internet, ou en libre-service via un Bancomat. BCV-net est de plus en plus utilisé par les clients. Plus du tiers de la clientèle s'en sert et quatre ordres de paiements sur cinq sont traités par ce canal. La Banque dispose de plans visant à proposer aux clients des solutions alternatives pour leurs opérations importantes en cas de nécessité. Ils ont prouvé leur efficacité lors de l'interruption que BCV-net a connue en février 2011.

La BCV a en outre lancé une application mobile pour accéder à BCV-net depuis un iPhone, un iPad ou un smartphone utilisant le système d'exploitation Android. En seulement 6 semaines, elle a franchi le cap des 20 000 téléchargements. A la consultation des soldes et transferts de compte à compte devraient venir s'ajouter prochainement les paiements destinés à d'autres clients BCV et le paiement de factures via un mobile.

Par ailleurs, la plateforme d'annonces immobilières gratuites sur internet [www.immobiliervaudois.ch](http://www.immobiliervaudois.ch), également accessible au travers du portail [www.newhome.ch](http://www.newhome.ch) commun à 15 banques cantonales, a poursuivi sa croissance. Le nombre de visites s'est inscrit en hausse de 7% en 2011, à 320 000. Le nombre d'annonces a aussi progressé de quelque 10%, à 2700 en moyenne mensuelle. Quant au site de la BCV, [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch), il a continué d'augmenter son audience et franchi en 2011 la barre des 10 millions de visites.

Par ces multiples canaux, la BCV offre ainsi un service rapide, pratique et compétent, accessible de partout et en tout temps, en fonction des besoins de ses clients.

### 80% des crédits dans le canton de Vaud

Grâce à cette proximité, le portefeuille de crédits de la BCV couvre toutes les régions du canton de Vaud. Ce dernier représente même 80% de l'ensemble des créances. Le financement du négoce international de matières premières, une activité phare de l'arc lémanique, correspond à 8% du portefeuille de crédits.

A fin 2011, 49% des créances concernaient des particuliers et 51% des entreprises de tous les secteurs ou corporations publiques. Le dynamisme de ses collaboratrices et collaborateurs a permis à la Banque de maintenir ses positions malgré une concurrence de plus en plus intense dans le canton et en Suisse.

### Accompagner les clients en difficulté

Conformément à sa mission, la BCV accompagne proactivement et de manière individuelle les particuliers et les entreprises vaudois qui, pour une raison ou une autre, peuvent être confrontés à des difficultés temporaires. Les clients concernés sont pris en charge par des spécialistes qui les aident à trouver des solutions susceptibles de leur permettre de retrouver l'équilibre financier.

Pour qu'un tel accompagnement soit possible, il faut que la situation financière du client concerné puisse redevenir durablement saine et que le principe de non-distorsion de

la concurrence soit respecté. Ce travail obéit à des règles précises répondant à des exigences éthiques élevées.

De plus, la Banque poursuit ses efforts pour garder le volume des crédits compromis à un strict minimum, moins de 2%. La BCV a démontré qu'elle savait gérer des dossiers parfois difficiles en recherchant des solutions constructives et en engageant un travail actif au cas par cas.

## 2. Répondre aux besoins des clients

Du point de vue de ses produits et services, la Banque se préoccupe en permanence de satisfaire les besoins en constante évolution des clients, qu'ils soient particuliers, entreprises, institutionnels et corporations de droit public. Elle leur fournit une palette étoffée de prestations bancaires.

Dans la banque des particuliers, par exemple, cette préoccupation s'est illustrée en 2011 par le lancement d'un nouveau compte épargne pour les jeunes. Caractérisé par une rémunération très attrayante de 2% et inclus dans une offre combinée comprenant toutes les prestations nécessaires à la gestion courante et des fiches-conseil, ce compte a pour objectif d'apprendre aux jeunes à gérer leur budget et à épargner. Le lancement a été un succès.

En matière de gestion de fortune, les prestations de planification financière et l'offre de gestion conseillée ont été améliorées, alors qu'une nouvelle gamme de mandats privés a été lancée.

La banque des entreprises a pour sa part créé, en collaboration avec la CVCI, un guide destiné aux créateurs d'entre-

### Comparaison des prêts hypothécaires, des autres crédits et des emplois du canton par région

	Broye	Lavaux	Nord vaudois	Nyon	Morges	Riviera	Chablais	Gros-de-Vaud	Lausanne
Prêts hypothécaires	4 %	11 %	14 %	17 %	11 %	11 %	8 %	7 %	16 %
Autres crédits	5 %	8 %	16 %	18 %	12 %	8 %	7 %	12 %	14 %
Emplois (secteurs secondaire et tertiaire)	3 %	5 %	11 %	10 %	9 %	9 %	5 %	6 %	42 %

Sources: BCV; Statistique Vaud  
Prêts hypothécaires avec avances à terme fixe gagées par hypothèque.  
Emplois: données du recensement fédéral 2008.

prises. Sa publication a été accompagnée de séminaires et d'une participation au Carrefour des Créateurs. Ce projet s'insère dans une démarche lancée il y a plusieurs années pour soutenir la création d'entreprises dans le canton. Au plan des produits bancaires, celle-ci s'était notamment traduite par les lancements du Crédit Direct PME à fin 2007 et d'offres combinées pour la gestion courante des PME l'année suivante.

L'Asset Management a enrichi son offre avec de nouveaux modèles de gestion de portefeuille en actions, suivant des processus d'investissement systématiques et utilisés dans le cadre de mandats ou de fonds de placement. Un nouveau fonds investi en actions de sociétés de pays émergents a aussi vu le jour. Il faut en outre souligner le succès de la gamme de produits structurés sur devises permettant aux particuliers et aux entreprises d'optimiser le rendement de leurs liquidités en portefeuille.

### 3. Respecter les principes du développement durable

Les principes du développement durable font partie du cadre dans lequel s'inscrivent les actions de la BCV. La LBCV en précise à l'article 4 les trois piliers : économiques, écologiques et sociaux. La Banque est donc attentive à l'impact de son activité. Son engagement en faveur de ces principes remonte à plusieurs années. Ainsi, elle est membre depuis 2006 de Philiat, le réseau des entreprises socialement responsables.

Des trois piliers, celui de l'économie est central pour un établissement bancaire. Pour continuer à remplir la mission inscrite dans la LBCV, qui est de contribuer au développement économique du canton, il est primordial que la BCV repose elle-même sur des bases solides et soit dotée d'une vision d'avenir qui lui assure une rentabilité durable. Dans ce but, elle a choisi une stratégie aspirant à une croissance durable et un profil de risque modéré en adéquation avec sa mission.

Cette vision d'un développement économique profite à toutes les parties prenantes de la Banque. C'est ainsi que, au titre de l'exercice 2010, elle a versé au seul canton de Vaud – son actionnaire principal – CHF 251 millions sous la forme de dividende et d'un prélèvement de la réserve issue d'apports de capital, ainsi que par le paiement d'impôts cantonaux et communaux.

Respect des principes du développement durable, responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et présence dans toutes les branches dans l'ensemble du canton sont intrinsèquement liés. Toutes les dimensions de l'action de la Banque sont concernées. Les sections précédentes ont déjà présenté comment la BCV s'adresse à l'ensemble des habitants et des entreprises du canton. Les sections suivantes détailleront d'autres domaines d'action, notamment la valorisation des collaborateurs et l'engagement dans la société civile vaudoise.

Dans un domaine emblématique du développement durable, la préservation de l'environnement, la BCV publie son troisième bilan environnemental dans son rapport Responsabilité sociale d'entreprise 2011, sorti de presse en 2012.

Parallèlement, le travail de fond visant à réduire la consommation d'énergie et la production de déchets se poursuit. La BCV encourage par exemple ses employés à se déplacer en utilisant les transports publics, complétés par le système de covoiturage « Mobility CarSharing ».

Dans le cadre de son activité de sponsoring, la Banque est un parrain important de « velopass », un réseau de vélos en libre-service d'origine vaudoise, qui est devenu le premier de Suisse. Les actions citoyennes de la BCV sont aussi

#### Responsabilité sociale d'entreprise BCV

La BCV a publié cette année son troisième rapport Responsabilité sociale d'entreprise. Alors que les précédents, en 2007 et 2009, ont mis l'accent sur les aspects sociaux et environnementaux de son action, la nouvelle édition se penche sur le troisième pilier du développement durable, la dimension économique. Elle aborde notamment les aspects de la responsabilité sociale d'entreprise spécifiques à la Banque en tant qu'acteur économique majeur du canton. Elle contient aussi une deuxième estimation de l'impact environnemental, calculé à nouveau par la société Quantis, basée au Parc Scientifique de l'EPFL à Lausanne. En complément, et pour la première fois, la BCV publie un bilan dans le cadre du « Carbon Disclosure Project ».

Le lecteur trouvera plus d'informations dans le rapport Responsabilité sociale d'entreprise 2011 disponible sur le site internet de la BCV ([www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)).



concernées, au travers d'une participation à une action de nettoyage des berges de l'Aubonne organisée avec La Maison de la Rivière et le Centre de conservation de la faune et de la nature du canton de Vaud.

#### 4. Créer durablement de la valeur pour les actionnaires

La volonté du Groupe BCV est de créer durablement de la valeur pour ses actionnaires. Sa stratégie vise une croissance durable, ainsi qu'un profil de risque modéré en adéquation avec sa mission. En conséquence, la BCV a opté pour une politique de dividende et d'optimisation des fonds propres ambitieuse à long terme et attrayante pour l'ensemble de ses actionnaires.

Plus de CHF 1,2 milliard ont été redistribués aux actionnaires de la Banque au titre des exercices 2007 à 2010. D'une part, la BCV a versé quatre dividendes ordinaires, de respectivement CHF 14, CHF 20, CHF 21 et CHF 22 par action, soit CHF 663 millions. D'autre part, sur la même période, la BCV a procédé à quatre versements additionnels extraordinaires libres d'impôts pour les actionnaires, représentant un montant total de CHF 538 millions: un premier de CHF 32,50 et les suivants de CHF 10. Les trois premiers ont pris la forme de remboursements de capital nominal et le quatrième d'un prélèvement sur la réserve issue d'apports de capital.

L'excellente situation financière de la BCV, sa position sur le marché vaudois et son statut de banque cantonale sont reconnus par les agences de notation. Le 12 octobre 2011, Moody's a annoncé le relèvement de la note intrinsèque de la BCV (Bank financial strength rating), qui est passée en échelle équivalente sur le long terme de Baa1 à A3, et confirmé la note à long terme à A1, assortie d'une perspective stable. Le 5 décembre 2011, Standard & Poor's (S&P) a pour sa part relevé sa notation à long terme de AA- à AA, avec une perspective stable. Toutes les notes d'opinion des agences de notation sont disponibles dans la section Relations Investisseurs du site [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch).

#### 5. Etre un employeur de référence

La BCV est une entreprise phare du canton de Vaud. Elle y est le cinquième employeur, derrière l'Etat de Vaud et trois groupes privés. Une politique dynamique de gestion des ressources humaines est un aspect essentiel de sa mission et de sa stratégie. D'ailleurs, dans un dossier paru début 2011 et consacré aux meilleures pratiques dans les

ressources humaines, le magazine Bilan a classé la BCV meilleur employeur de Suisse romande dans la catégorie des entités publiques et semi-publiques.

Ainsi, en plus de la définition des missions et des objectifs, le développement des compétences est en soi un facteur de performance. Pour favoriser la relève et stimuler l'ensemble de ses collaborateurs, la BCV accorde une place privilégiée à la formation. Elle se préoccupe également de l'égalité des chances entre les genres.

#### Les collaborateurs

A fin 2011, le Groupe BCV comptait 2042 emplois en équivalents plein temps, soit 56 de plus qu'une année auparavant. Cette variation s'explique par l'acquisition de la Banque Franck Galland & Cie SA par la Banque Piquet & Cie SA.

La Maison mère emploie la majeure partie de l'effectif du Groupe avec 2002 collaboratrices et collaborateurs, correspondant à 1812 emplois en équivalents plein temps. La BCV reste le principal employeur vaudois dans le secteur des banques, assurances et intermédiaires financiers avec environ 15% des emplois dans cette branche.

En 2011, la Banque a recruté 185 collaboratrices et collaborateurs et procédé à 61 transferts internes. Ces mouvements ont fait évoluer le taux moyen de rotation de 9,8% en 2010 à 10,4% en 2011. Tous les domaines d'activité de la Banque ont été concernés.

S'agissant de la répartition des genres, la Maison mère employait 849 femmes (42% des effectifs) à fin 2011. Parmi elles, 199 étaient titulaires d'un rang (21% de l'encadrement) et 20 étaient membres de l'encadrement supérieur (7% de celui-ci). De plus, la BCV comptait 10 femmes responsables d'agence, fonction importante dans le pilotage du réseau. Parmi les collaboratrices de la Banque, 367 travaillaient à temps partiel (43% des femmes).

Un organisme indépendant mandaté par la Banque réalise annuellement un sondage interne auprès des collaboratrices et collaborateurs pour recueillir, de manière anonyme, leurs opinions sur les conditions et le climat de travail, sur la satisfaction vis-à-vis de l'encadrement et, plus globalement, pour mesurer leur niveau d'engagement et d'implication dans la mise en œuvre de la stratégie BCVPlus. En 2011,

avec un taux de participation de plus de 80%, ce sondage a montré que le niveau d'engagement ainsi que la confiance dans le futur de la Banque et son équipe dirigeante s'inscrivent à des niveaux particulièrement élevés. Ce résultat s'explique par les efforts de communication sur la stratégie BCVPlus et le succès de la Banque sur ses marchés.

### La BCV, entreprise formatrice

Durant l'exercice 2011, la BCV a compté quelque 90 jeunes collaborateurs en formation, soit 11 stagiaires universitaires, 22 maturants et 57 apprentis, auxquels s'ajoutent les 5 collaboratrices engagées dans le programme « Rejoignez-nous ».

La Banque figure parmi les trois principales entreprises formatrices du canton, aux côtés de l'administration cantonale et d'une entreprise privée. Elle dispose de son propre centre de formation, qui occupe 9 collaborateurs et fait intervenir ponctuellement environ 200 animateurs, dont plus des trois quarts sont des internes.

En 2011, le Centre de formation de la BCV a été fortement sollicité pour développer les compétences des collaborateurs, une démarche qui est une partie intégrante de la stratégie BCVPlus. Notamment, l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle se sont familiarisés avec de nouveaux outils de travail, prestations et méthodes d'entretien, afin de renforcer leur professionnalisme et mieux répondre aux exigences actuelles de nos clients. Au niveau de l'encadrement des conseillers, la formation des managers aux méthodes de conduite et de coaching de la vente s'est poursuivie.

Avec la collaboration de l'Université de Genève HEC/Entrepreneurship et Business Development, la BCV a mis en place un cursus « Micro-MBA », visant à favoriser le développement des compétences interdisciplinaires, la collaboration entre divisions et le renforcement des capacités de gestion de projets. La partie théorique permet d'acquérir une vision globale de la Banque, de se confronter à d'autres réalités et d'intégrer de nouvelles notions et méthodes de travail. Ensuite, un projet pratique, idéalement innovateur et concret, donne aux participants l'opportunité d'imaginer, dans un domaine précis, des solutions novatrices permettant d'optimiser le fonctionnement de la Banque.

La deuxième volée, comprenant 19 collaborateurs, a terminé ce cursus avec succès et un nouveau groupe a débu-

té le cycle en avril 2011. Cette formation complète les diverses actions menées par la Banque pour développer les compétences de ses collaborateurs et préparer la relève.

### Conditions cadres

Le Groupe BCV offre à ses collaboratrices et collaborateurs les prestations d'une caisse de pensions dite « enveloppante », avec des allocations dépassant largement le minimum légal. Son plan de prévoyance est basé sur le système de la primauté des cotisations pour les prestations de retraite et sur le système de la primauté des prestations pour les prestations de risque décès et invalidité.

A fin 2011, les employés affiliés à cette caisse de pensions représentaient 2071 assurés actifs, dont 1913 pour la Maison mère, et 1172 bénéficiaires de rentes, dont 1057 retraités.

Par diverses actions spécifiques, la BCV entend contribuer à la protection de la santé de ses collaborateurs. Son action s'inscrit dans le cadre de mesures prises au niveau fédéral ou dans des initiatives propres à l'entreprise. A titre d'exemple peuvent être cités l'organisation de campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière ou les efforts de sensibilisation au respect des normes de sécurité.

## 6. Jouer un rôle actif dans la société civile

La Banque est consciente de ses responsabilités dans la société civile. Elle œuvre concrètement en faveur de son environnement direct et de la société. A côté des aspects purement économiques de sa mission, elle entend jouer son rôle dans les domaines culturel, sportif et social.

La BCV organise régulièrement des actions citoyennes qui permettent aux collaborateurs qui le souhaitent de participer à une action humanitaire ou environnementale. Ces actions sont menées en collaboration avec des organisations non gouvernementales. En 2011, il s'est agi du Don du Sang, des oranges de Terre des Hommes et du Mimosa du Bonheur de la Croix-Rouge.

Quant à la politique de mécénat et de sponsoring de la Banque, elle privilégie les actions qui se situent dans le canton de Vaud, dans des domaines d'intérêt public ou général. Sont en priorité soutenus des thèmes à caractère culturel, de formation et d'enseignement, sportif ou environnemental.

En 2011, la BCV est devenue l'un des deux sponsors principaux du FC Lausanne-Sport. La liste des bénéficiaires est cependant beaucoup plus large.

Ainsi, la culture faisant partie des fondements de la société vaudoise, elle occupe une place notable dans la politique de sponsoring de la Banque: Paléo Festival Nyon, Rock Oz'Arènes, Théâtre du Jorat, Nuit des Musées, Théâtre de Beausobre, MUDAC, Metropop Festival, Cully Jazz Festival, Orchestre de Chambre de Lausanne, Festival de la Cité, Fondation de l'Hermitage, Le Petit Théâtre, Fondation Bex & Arts.

Des institutions du domaine social, important pour la cohésion de la société vaudoise et au-delà, bénéficient également d'un soutien: Société Vaudoise d'Utilité Publique, La Paternelle, Croix-Rouge vaudoise, Terre des Hommes.

L'avenir du canton se prépare notamment dans ses écoles et la Banque soutient diverses initiatives dans la formation et l'enseignement: Remise des prix aux écoles du canton, Centre Sport-Etudes Lausanne, Centre sport et santé EPFL-UNIL.

Le sport est un autre ciment de la société vaudoise et occupe aussi une place notable dans la politique de sponsoring: Gymnaestrada, 20 km de Lausanne, FC Lausanne-Sport, Yverdon-Sport FC, Fondation Foot Avenir, Association cantonale vaudoise de football, Graines de foot, 24 Heures de Villars, Lausanne Hockey Club, Festival International de Ballons à Château-d'Oex, Fondation d'aide aux sportifs vaudois, Montreux-Les Rochers-de-Naye, Mérite Sportif Vaudois.

La Banque soutient également d'autres initiatives originales et importantes pour le canton: Forum de l'économie vaudoise, Forum des 100, velopass.

Par ailleurs, la BCV a pour principe de soutenir l'engagement de ses collaborateurs dans la société civile afin de contribuer à leur développement personnel. En 2011, 312 d'entre eux étaient actifs dans diverses sociétés, organisations, groupements et associations de nature sociale, politique, culturelle ou sportive.

De plus amples informations sur les mesures de la Banque pour jouer un rôle actif dans la société civile figurent dans le rapport Responsabilité sociale d'entreprise 2011.



## 14<sup>e</sup> World Gymnaestrada

La plus grande manifestation gymnique du monde s'est déroulée à Lausanne du 10 au 16 juillet 2011. Organisée sous l'égide de la Fédération Internationale de Gymnastique, avec l'aide de la Fédération Suisse de Gymnastique et de milliers de bénévoles, cette édition a rassemblé plus de 19000 participants de tout âge et de tout horizon. Ce chiffre est d'autant plus remarquable qu'il ne s'agit pas d'une compétition: ces sportifs sont venus de 55 pays pour partager leur passion.



# Revue 2011

## Environnement économique

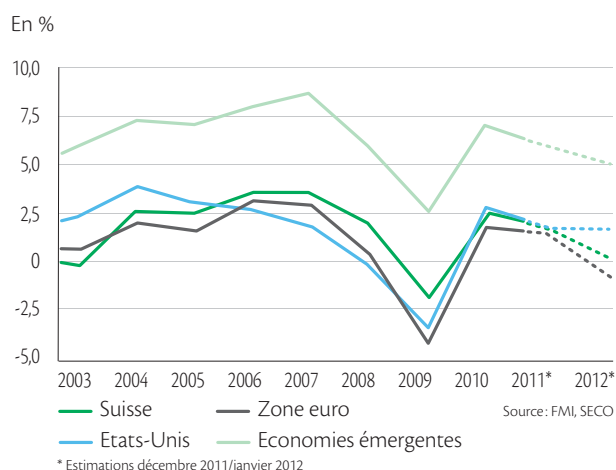
Le relatif optimisme prévalant début 2011 et l'élan que conservait l'économie mondiale à cette période ont progressivement fait place aux craintes d'une rechute en récession. Un ralentissement de la croissance s'est manifesté dans les principales économies de la planète, tandis qu'aucune solution pérenne à la crise de la dette dans la zone euro n'avait été trouvée. Cette situation était propre à accentuer le manque de confiance de tous les acteurs économiques. Bien qu'ils se soient montrés résistants, le canton de Vaud et la Suisse ont ressenti les effets du ralentissement de la croissance mondiale et des marchés financiers difficiles. A cela se sont ajoutées les conséquences de l'appréciation rapide du franc durant la première moitié de l'année, conduisant la Banque nationale suisse (BNS) à introduire en septembre un cours plancher de l'euro face au franc. Cependant, le bilan 2011 peut être considéré comme satisfaisant pour l'économie vaudoise, avec une croissance dans le canton estimée en janvier 2012 par le CREA à 2,5%.

### Monde: ralentissement en cours d'année

L'année 2011 a été marquée par un retour en force de la crise financière, mais sous une autre forme qu'en 2008. Comme le mentionnait notre rapport annuel précédent, les investisseurs étaient déjà inquiets en 2010 des déséquilibres des finances publiques et de l'endettement de certains Etats périphériques de la zone euro. En 2011, ces inquiétudes se sont renforcées et ont concerné d'autres Etats plus importants. Les tensions ont été renforcées par les difficultés croissantes des membres de l'Union européenne (UE) à trouver des solutions jugées crédibles et durables à ces problèmes. De l'autre côté de l'Atlantique, la question de la situation financière des Etats-Unis est aussi restée en suspens. En outre, si le dynamisme des pays émergents est parvenu à redonner un certain élan à l'économie mondiale au sortir de la récession en 2009, la croissance des grandes économies industrialisées a continué d'être atone. Elle a notamment été freinée par un manque de confiance subsistant chez les consommateurs et les entreprises.

Les perspectives se sont dégradées au fil des trimestres. Notamment, les indicateurs avancés de l'OCDE ont com-

### Evolution du PIB dans le monde



mencé à signaler un tassement de la conjoncture en avril. D'avril 2011 à janvier 2012, le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé à plusieurs reprises ses estimations de croissance de l'économie mondiale. Elles sont passées pour 2011 de 4,4% à 3,8% et pour 2012 de 4,5% à 3,3%. Cette situation a concerné aussi bien les économies industrialisées qu'émergentes. La zone euro a été la plus touchée, puisqu'elle était le seul bloc attendu en récession en 2012, avec une contraction de l'activité estimée à -0,5%. Début 2012, le globe semblait toutefois pouvoir échapper à une récession généralisée, c'est-à-dire une contraction de l'activité aux Etats-Unis et un fort ralentissement de la croissance en Chine.

Cependant, grâce à de bons chiffres réalisés au début de l'année, la croissance estimée pour 2011 dans les principales économies du globe est restée convenable, selon les estimations publiées en janvier 2012 par le FMI: 1,8% aux Etats-Unis, 9,2% en Chine ou 3,0% en Allemagne. Exception notable, le Japon, dont le PIB a reculé de -0,9%, en partie en raison des conséquences du tsunami.

### Des marchés financiers difficiles

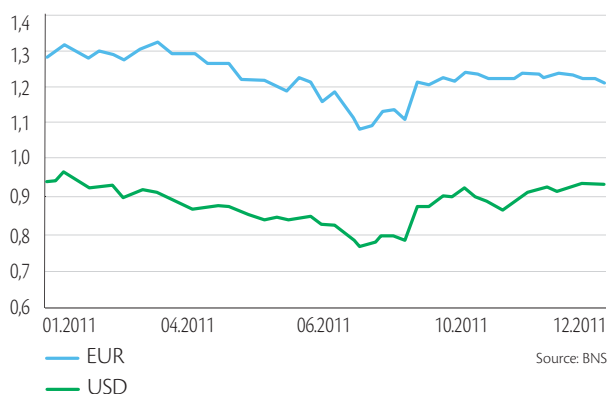
Déjà relativement élevée l'année précédente, la nervosité sur les marchés financiers est montée de plusieurs crans en 2011. Tous les segments de marchés ont été chahutés: actions, obligations, devises, métaux précieux, matières premières. L'aversion au risque a fortement augmenté et les valeurs refuge ont été très recherchées.

Ce mouvement a notamment créé une envolée du franc suisse. Face à celui-ci, l'euro a perdu 17,6% entre le début de l'année et début août. Le 9 août, la monnaie unique européenne est même tombée en cours de séance à 1,01 franc, soit pratiquement au niveau de la parité avec la devise helvétique. Face aux risques que faisait courir cette situation à l'économie suisse, la BNS a commencé durant cette période à prendre des mesures avant d'introduire, le 6 septembre, un cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro. La monnaie unique européenne a rebondi au-dessus de ce plancher, regagnant du coup plus de 15%. Sur l'année, l'euro a cédé 2,7% contre le franc. L'action de la BNS a aussi eu pour conséquence de stabiliser le cours du franc face au dollar américain. Du début de l'année à début août, le billet vert avait cédé 23,4%, avant de regagner plus de 20% en deux mois. Il a terminé l'année au niveau auquel il l'avait débutée.

Autre valeur refuge, l'or a également connu une évolution volatile. Il a commencé par gagner 35% entre début janvier et début septembre, montant jusqu'à USD 1920,80 l'once le 7 septembre. Puis, son cours a subi une nette correction, avec une chute de 20% l'amenant à USD 1535,60 le 26 septembre. Ensuite, le métal jaune a repris une pente légèrement ascendante, terminant l'année en hausse de 11,3%. En francs, l'évolution a été complètement différente. Le prix du kilo a évolué latéralement, aux alentours de CHF 42 000 avant de bondir de 25% en raison de la dépréciation de la devise helvétique sous l'effet des interventions de la BNS. Au final, l'or a terminé l'année en hausse de 11,6% en francs.

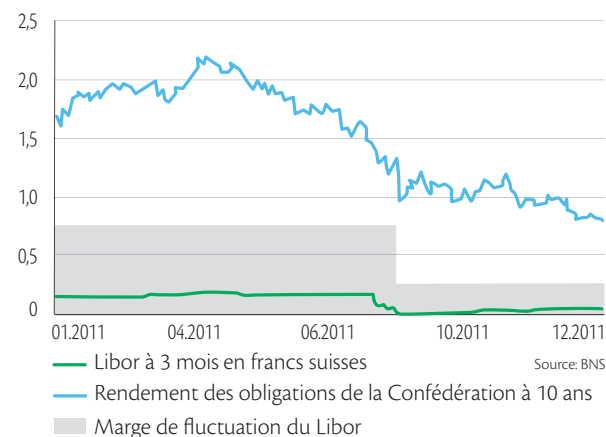
### Evolution des cours de change

En CHF



### Evolution des taux d'intérêt

En %



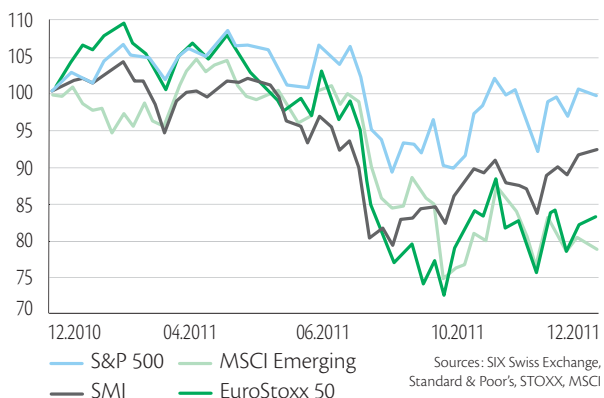
L'aversion au risque a aussi eu des effets importants sur les marchés obligataires et les taux d'intérêt. Corollaire de la demande de placements en francs suisses, le rendement des obligations à dix ans de la Confédération s'est replié de 1,7% début 2011 à 0,7% fin décembre. Les bons du Trésor américain à dix ans ont vu leur rendement chuter de 3,3% à 1,9% et les emprunts allemands de 3,0% à 1,8% sur la même période. Les pressions inflationnistes sont restées inexistantes en Suisse, avec des prix en hausse de 0,2% en moyenne sur l'année. L'inflation s'est inscrite à 3,0% dans l'Union européenne et aux Etats-Unis, sous l'influence notamment de la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation.

L'incertitude croissante s'est aussi manifestée dans l'évolution des marchés actions. Au premier semestre, les principaux indices ont fait du surplace ou suivaient une pente légèrement déclinante. Entre fin juillet et début août, ils ont connu une correction brutale. En onze séances à peine, du 25 juillet au 8 août, le S&P 500, le SMI, l'indice des principales valeurs de la zone euro EuroStoxx 50 ou les indices MSCI des actions monde et émergentes, par exemple, ont subi des baisses de quel que 15% à 20%.

Les mois suivants, ils ont évolué sans direction affirmée. Le S&P 500 a terminé l'année au niveau auquel il l'avait débutée, tandis que l'indice des actions monde MSCI a cédé 7,6%, le SMI 8,3%, l'EuroStoxx 50 17,2% et l'indice MSCI des actions émergente 20,4%.

### Evolution des indices boursiers en monnaies locales

Base 100 = 31 décembre 2010



### La Suisse moins touchée

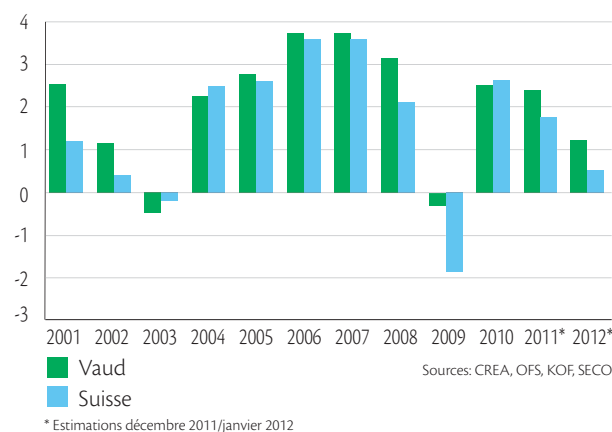
Pays exportateur, la Suisse n'a pas échappé aux conséquences du ralentissement de la croissance mondiale et du manque de confiance que traduisait l'évolution chaotique des marchés financiers. Cependant, grâce à un bon premier trimestre, la croissance 2011 s'est certes inscrite en repli par rapport à 2010, mais toujours à un niveau appréciable, 1,9% selon la première estimation publiée début mars 2012 par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Ce résultat a été meilleur que les prévisions de l'automne 2010. En outre, la croissance en Suisse a été parmi les plus élevées des pays industrialisés.

La consommation privée a relativement bien résisté, avec une hausse estimée par le SECO à 1,0% en 2011. En revanche, les investissements ont moins contribué à la croissance qu'en 2010 et le commerce extérieur a donné des signes de faiblesse. Si les exportations ont progressé en 2011, l'Administration fédérale des douanes a constaté un affaiblissement de la dynamique trimestre après trimestre, malgré le soutien de l'Asie: les exportations ont bondi de 19,2% vers la Chine, de 18,8% vers Hong Kong ou de 15,2% vers l'Inde, par exemple.

La hausse du franc a aussi eu un impact important sur les marges réalisées par les entreprises suisses à l'extérieur. En outre, seules quatre branches ont vu leurs exportations augmenter en 2011. Loin devant, l'horlogerie a terminé l'année en hausse de 19,3%. Les fabricants de machines et d'électronique, ainsi que les industries métallurgique et ali-

### Evolution du PIB en Suisse et dans le canton de Vaud

En %





mentaire, ont également progressé de 0,6% à 2,2%. Si les autres ont baissé, seule l'industrie du papier et des arts graphiques a enregistré un repli supérieur à 10%. En termes nominaux, les exportations s'inscrivent toujours à un niveau élevé. L'année 2011 leur a permis de se rapprocher un peu plus des records de 2007 et 2008.

Les créations d'emplois se sont poursuivies à un rythme appréciable. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2011, les secteurs secondaire et tertiaire comptaient 34 512 emplois en équivalents plein temps de plus qu'un an auparavant, soit une hausse de 1,0%. Par contre, le chômage est légèrement reparti à la hausse en automne, après avoir poursuivi son repli initié en 2010. Sur l'année, le taux de sans-emploi est passé de 3,8% en janvier à 3,3% en décembre.

### Vaud bénéficie de sa diversification

Si 2011 a été meilleure que prévu, l'économie vaudoise a toutefois vu sa dynamique se tasser. Le canton a enregistré une croissance plus élevée que celle de la Suisse dans son ensemble : 2,5%, selon l'estimation calculée par l'Institut CREA de macroéconomie appliquée de la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne et publiée en janvier 2012 par

#### Evolution des branches en 2011 dans le canton de Vaud

##### Croissance supérieure à 2%

Activités immobilières, services aux entreprises, etc.  
Fabrication de machines, équipements, instruments, etc.  
Transports, postes et télécommunications  
Commerce de gros et de détail, réparation, etc.  
Alimentation, textile, cuir, bois, papier, édition, etc.  
Chimie, caoutchouc, verre, pierre, métallurgie, etc.

##### Croissance de 0,5% à 2%

Construction  
Administration publique, santé, éducation, sports, etc.  
Activités financières et assurances

##### Evolution de +0,5% à -0,5%

Agriculture, sylviculture, chasse, pêche

##### Repli supérieur à -2%

Hôtellerie et restauration  
Production et distribution d'électricité et d'eau

Source: CREA, estimations janvier 2012

la BCV, la CVCI et l'Etat de Vaud. La plupart des branches d'activité affichent un bilan positif pour l'ensemble de l'année sous revue.

La consommation a été robuste, à en croire la poursuite de la progression du nombre de voitures neuves mises en circulation (+7,8% dans le canton en 2011). Par contre, le ralentissement s'est reflété dans l'évolution des exportations. Celles-ci se sont inscrites en repli de 3,7%, alors qu'elles ont progressé de 2,1% au plan suisse. Ce mouvement survient toutefois à un niveau élevé: en 2010, un an à peine après le creux de 2009, les exportations vaudoises avaient dépassé en termes nominaux le précédent record de 2008. Elles en sont encore restées très proches en 2011.

Comme au plan national, le tassement de la dynamique s'est aussi reflété dans l'évolution du taux de chômage. Après la baisse du premier semestre, de 5,7% en janvier à 4,5% en juin, ce dernier a de nouveau commencé à augmenter à l'automne, atteignant 5,3% en décembre. Les taux

#### Le canton de Vaud et la Suisse en quelques chiffres

	Vaud	Suisse
Superficie	3 212 km <sup>2</sup>	41 285 km <sup>2</sup>
Population (fin 2010)	713 281 résidents	7 870 134 résidents
Densité de la population	222 résidents/km <sup>2</sup>	191 résidents/km <sup>2</sup>
Population active (fin 2009)	395 951 personnes	4 646 762 personnes
Nombre d'entreprises (recensement féd. 2008)	37 207	451 758
dont		
primaire	12%	14%
secondaire	16%	17%
tertiaire	72%	69%
Emplois (recensement féd. 2008)	340 141	4 193 044
dont		
primaire	4%	4%
secondaire	19%	25%
tertiaire	76%	70%
Taux de chômage (moyenne 2010)	5,0%	3,1%
PIB nominal (2010, estimé)	CHF 43,0 mia	CHF 550,6 mia
PIB nominal/habitant (2010)	CHF 60 342	CHF 69 957

Sources: Recensement fédéral des entreprises 2008, OFS, CREA, Statistique Vaud

de sans-emploi les plus élevés ont été enregistrés dans les districts d'Aigle (6,8% en décembre 2011) et de Lausanne (6,7%). A l'inverse, ils étaient particulièrement bas dans les districts du Gros-de-Vaud (3,7%) et de Lavaux-Oron (3,5%). Dans les autres districts, le taux de chômage s'inscrivait à plus ou moins un pour cent de la moyenne cantonale.

En raison de son mode de calcul, le taux de chômage publié par le SECO pour le canton de Vaud est plus élevé que le taux réel, d'environ 0,7% selon l'estimation de l'Etat de Vaud. Le calcul s'effectue sur la base de la population active en 2000, année du dernier recensement fédéral de la population. Depuis, la population vaudoise a augmenté plus rapidement que la moyenne nationale; le canton est même un de ceux où la progression a été la plus importante.

L'enquête d'automne de la CVCI, qui donne une image intéressante de la situation dans le secteur privé, confirme que 2011 a été convenable pour les entreprises vaudoises. La marche des affaires a été satisfaisante pour 40% des répondants et bonne pour 38%. Les réponses ont certes été un peu moins bonnes qu'un an auparavant, mais seulement modérément. Les attentes sont toutefois nettement en retrait pour les mois suivants, en raison de l'évolution de l'environnement économique. Le solde des parts de réponses positives et négatives a reculé de 33 à 15.

### Une population en hausse

La démographie du canton est le reflet de sa dynamique économique. De 2000 à 2010, la population vaudoise a augmenté de 14,2%, contre 9,2% en moyenne nationale. Certes, depuis 2008, année durant laquelle le solde migratoire – le nombre d'arrivées moins celui des départs – a atteint le record de 14 063, l'élan a fléchi. Mais le canton continue d'accueillir un nombre important de nouveaux habitants, principalement des ressortissants de l'Union européenne. Ils ont été 10 157 en 2009 et 7 556 en 2010. Les données 2011 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ces lignes. Cependant, les chiffres intermédiaires disponibles au plan fédéral semblent indiquer que la tendance est restée similaire à celle de l'année précédente, soit un solde migratoire en repli mais s'inscrivant toujours à un niveau appréciable.

Le nombre d'entreprises envisageant une diminution des effectifs dans les mois à venir a augmenté de 5% à 9%. Les perspectives sont moins bonnes dans l'industrie que dans les services: la part des entreprises envisageant une baisse du nombre d'employés est passée de 3% à 12% dans le secteur secondaire, contre 5% à 8% dans le tertiaire.

La situation n'a toutefois pas empêché les entreprises vaudoises de créer des emplois en 2011. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2011, les secteurs secondaire et tertiaire vaudois comptaient 286 000 emplois en équivalents plein temps, 4 200 ou 1,5% de plus qu'un an auparavant.

### L'immobilier vaudois

Le marché immobilier a continué de bien se porter dans le canton en 2011. La hausse des prix des objets résidentiels s'est poursuivie. Des taux hypothécaires bas ainsi qu'une dynamique démographique solide maintiennent la demande à un niveau élevé, à laquelle l'offre peine à répondre. Depuis plusieurs années, le nombre de logements construits, compris pourtant entre quelque 3 000 à 5 000 entre 2004 et 2010, est inférieur à ce qui serait nécessaire en raison de l'augmentation de la population. Les données 2011 ne sont pas encore disponibles, mais elles ne devraient pas marquer un tournant dans la situation. Le taux de logements vacants est resté très bas dans le canton, à 0,5% au 1<sup>er</sup> juin 2011. Un marché est considéré comme équilibré quand ce taux s'inscrit à 1,5%.

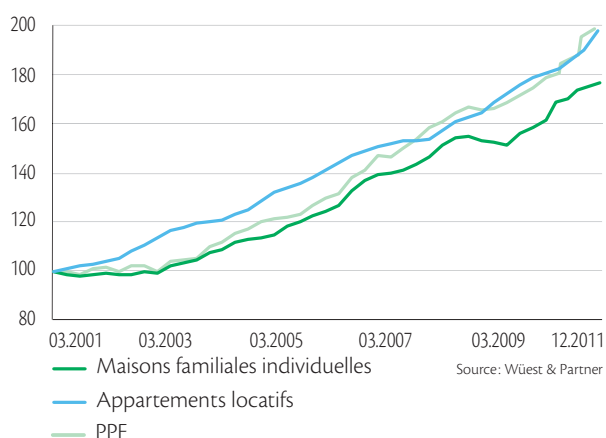
La pénurie de logements dans le canton est amenée à durer encore plusieurs années. Publiée en mars 2011, l'étude «Logements vaudois : analyse de la pénurie» conclut que la réserve de terrains sur lesquels pourront être bâtis les logements neufs nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants du canton sera insuffisante jusque vers la fin de la décennie et devrait se normaliser ensuite.

S'il est vrai que la hausse des prix sur le marché immobilier vaudois a été importante, peut-être même exagérée dans certains cas isolés, et que des taux d'intérêt bas font partie des facteurs pouvant conduire à des déséquilibres, cette évolution reflète principalement la disparité entre une forte demande et une offre restreinte. Cette situation a cependant conduit les autorités à accroître leur surveillance du secteur bancaire et à proposer différentes mesures visant à augmenter les exigences en fonds propres pour la couverture des hypothèques. L'Association suisse

des banquiers en coordination avec la FINMA a publié de nouvelles directives concernant l'examen, l'évaluation et le traitement des crédits garantis par gage immobilier.

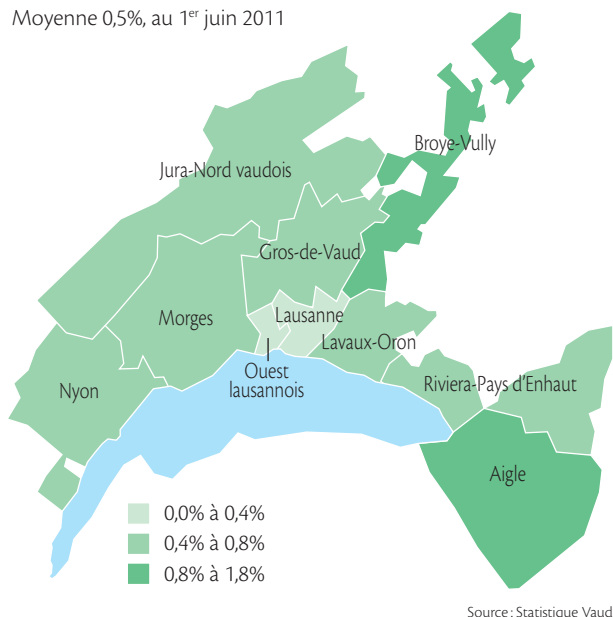
### Evolution des prix de l'immobilier dans le canton de Vaud

Indices, base 100 = mars 2001



### Taux de logements vacants dans le canton de Vaud

Moyenne 0,5%, au 1<sup>er</sup> juin 2011



L'Observatoire BCV de l'économie vaudoise a édité en 2011 une étude sur les causes de la pénurie de logements dans le canton de Vaud. Réalisée par la société i Consulting à Pully avec le soutien de l'Etat de Vaud, la BCV, le Centre Patronal et la Fédération vaudoise des entrepreneurs, elle met en évidence que la réserve de terrains sur lesquels pourront être bâtis les logements neufs nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants du canton sera insuffisante jusque vers la fin de la décennie. Le marché devrait se normaliser ensuite, tandis que des mesures pourraient aussi détendre la situation à plus court terme.

L'étude peut être téléchargée sur le site internet de l'Observatoire BCV ([www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)), section Actualité et médias, sous-section Observatoire économique.

### Perspectives

Un nouveau tassement de la croissance est attendu en 2012 en Suisse et dans le canton de Vaud. Selon les dernières estimations du SECO (mars 2012) et du CREA (janvier 2012) disponibles au moment d'écrire ces lignes, la croissance devrait cependant rester positive : 1,2% pour le canton et 0,8% pour la Suisse. Au plan mondial, une nou-

velle récession devrait être évitée. La croissance américaine devrait certes rester molle, mais en territoire positif, tandis qu'un soutien continuera de provenir des pays émergents. La Chine, notamment, semble en passe de pouvoir éviter un atterrissage brutal de son économie. Seule l'UE est attendue en récession en 2012. Cependant, les risques et les facteurs d'incertitude restent nombreux, la situation autour des finances publiques de plusieurs pays de la zone euro étant toujours tendue.

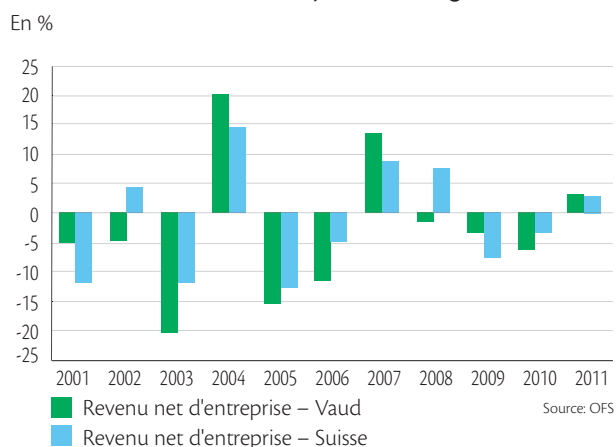
### Le canton au niveau de ses branches

Le canton de Vaud bénéficie pleinement d'une économie très diversifiée. Cette qualité lui a permis de traverser la crise de 2008-2009 sans trop de heurts compte tenu des circonstances, de tirer parti du retour de la croissance en 2010 et d'afficher un bilan satisfaisant pour 2011. Si, globalement, toutes les principales branches ont évolué dans la même direction, on observe cependant des différences entre elles.

#### Secteur primaire

La situation s'est quelque peu détendue dans l'agriculture vaudoise. Selon les comptes régionaux de l'agriculture publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS), la production (en valeur) et le revenu net d'exploitation ont progressé en 2011 de respectivement 0,5% à CHF 1,2 milliard et 2,9% à CHF 296 millions. L'ensemble de l'agriculture suisse a bénéficié de bonnes conditions climatiques et d'une hausse globale des volumes de production. Par contre, les prix continuent d'être sous pression dans plusieurs filières, notamment, comme en 2010, le lait et la viande porcine.

#### Evolution des revenus des exploitations agricoles



Les revenus dans l'agriculture par unité de travail annuel (unité équivalente à une personne travaillant à plein temps pendant un an) ont augmenté dans le canton de quelque CHF 59 000 en 2010 à CHF 61 000 en 2011. Ce chiffre est supérieur à la moyenne nationale (CHF 56 000). La branche engrange les fruits de ses efforts de restructuration, notamment les regroupements et l'augmentation de la taille moyenne des exploitations. Alors que la surface agricole est restée stable dans le canton, le nombre d'exploitations a reculé de 18% entre 2000 et 2010, de plus de 5000 à 4148.

Vaud est le deuxième contributeur à la production agricole suisse (11% en valeur), derrière Berne. Avec près de 20% de la surface cultivée en Suisse, le canton est surtout le « grenier du pays » ou principal contributeur à sa production végétale (18%). Il est le premier producteur de céréales, de produits maraîchers, de plantes industrielles, de fruits et de vin (de qualité et de table). Il est moins présent dans la production de viande, de plantes fourragères ou de pommes de terre.

Dans la viticulture, la quantité de raisin vendangée en 2011 a été moyenne. Selon l'Office cantonal de la viticulture, la cuvée 2011 est par contre de qualité, grâce aux bonnes conditions météorologiques, et donc bien armée pour affronter la concurrence. En raison de l'appréciation du franc, la concurrence des vins étrangers s'est renforcée, en particulier dans les produits courants. Cependant, les produits de meilleure qualité continuent de trouver facilement preneur.

#### Secteur secondaire

Selon qu'elles étaient tournées vers le marché domestique ou vers l'exportation, les entreprises du secteur secondaire ont connu une année 2011 très différente. Les premières ont bénéficié d'une demande intérieure solide, tandis que les secondes ont ressenti les effets de l'affaiblissement de la demande mondiale et de l'appréciation du franc.

#### Industrie

L'industrie vaudoise est principalement tournée vers les marchés étrangers et les hautes et moyennes technologies. Son orientation vers les produits à haute valeur ajoutée lui a permis de relativement résister à l'appréciation du franc, du moins au premier semestre. Sur la seconde moitié de l'année, l'indicateur de la marche des affaires de la Commission Conjoncture vaudoise s'est par contre fortement

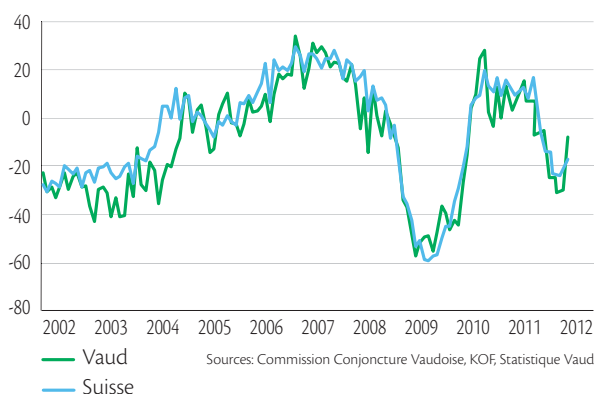
## Structure de l'économie vaudoise

Secteurs et branches	Part du PIB cantonal (en 2010)	Croissance annuelle (1993-2010)	Nombre d'emplois (2008) <sup>1</sup>	Part du total des emplois (2008) <sup>1</sup>
<b>Primaire</b>				
Agriculture, sylviculture, chasse, pêche	2,2%	-1,3%	16 300	4,8%
<b>Secondaire</b>	<b>22,6%</b>	<b>1,5%</b>	<b>67 200</b>	<b>19,9%</b>
Alimentation, textile, cuir, bois, papier, édition, etc.	3,8%	1,5%	11 200	3,3%
Chimie, caoutchouc, verre, pierre, métallurgie, etc.	4,8%	3,3%	11 100	3,3%
Fabrication de machines, équipements, instruments, etc.	5,9%	1,4%	18 900	5,6%
Construction	5,4%	1,0%	23 600	7,0%
<b>Tertiaire</b>	<b>75,1%</b>	<b>2,0%</b>	<b>253 700</b>	<b>75,2%</b>
Commerce de gros et de détail, réparation, etc.	15,1%	1,7%	55 900	16,6%
Hôtellerie et restauration	2,2%	-0,6%	18 400	5,5%
Transports, postes et télécommunications	7,3%	4,5%	17 900	5,3%
Activités financières et assurances	9,1%	3,3%	11 400	3,4%
Activités immobilières, services aux entreprises, etc.	13,5%	2,4%	46 600	13,8%
Administration publique, santé, éducation, sports, etc.	21,8%	1,4%	99 400	29,5%
<b>PIB cantonal (après ajustements)</b>	<b>100,0%</b>	<b>1,9%</b>	<b>340 000</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> Calculs basés sur les données du Recensement des entreprises 2008, retraitées pour correspondre à la nomenclature Noga 2002 et au découpage des branches utilisé dans le calcul des valeurs ajoutées cantonales. Certaines activités étant classées différemment dans les nomenclatures 2002 et 2008, les totaux ci-dessous peuvent ne pas correspondre à ceux que l'on peut lire ailleurs. Chiffres arrondis. Source: CREA, Statistique Vaud, OFS, BCV

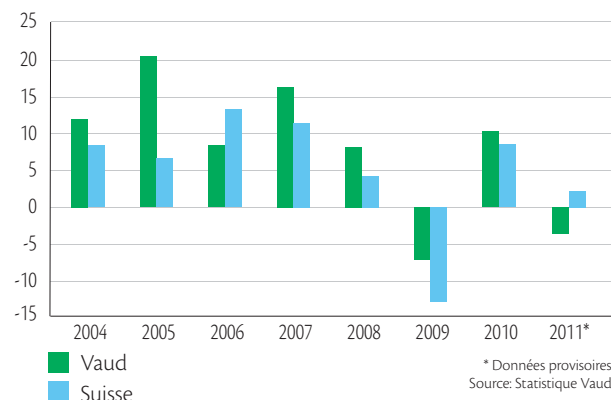
## Evolution de l'indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

Solde de réponses



## Variation annuelle des exportations

En %



replié. En outre, la période a été marquée par plusieurs annonces de suppressions d'emplois dans le canton.

Selon le sondage de la CVCI, le nombre d'entreprises se disant touchées par la force du franc était plus important qu'un an auparavant: 62% en 2011 contre 45% en 2010 dans l'industrie. Le nombre d'entreprises prenant des mesures a également augmenté. Plusieurs sont susceptibles d'avoir un effet direct sur la conjoncture suisse: réorientation des achats (38% des réponses dans l'industrie), réduction des effectifs (18%), déplacement de la production à l'étranger (12%), augmentation des horaires de travail (8%) et baisse des salaires (3%). Les autres mesures importantes ont été une baisse des prix de vente (50% des réponses dans l'industrie), une couverture des risques de change (31%) et la prospection de nouveaux marchés (28%).

Dans cette situation, quelques signaux positifs étaient cependant perceptibles. Notamment, selon le sondage de la CVCI, les entreprises industrielles souhaitant augmenter leurs effectifs étaient encore légèrement plus nombreuses que celles qui prévoyaient de les réduire. De plus, les exportations horlogères ont bien résisté.

### Construction

La construction a continué de bénéficier de la bonne santé du marché immobilier dans le canton de Vaud. Les montants des travaux prévus dans les demandes de permis de construire se sont montés en 2011 à plus de CHF 1 milliard par trimestre, un niveau élevé en comparaison avec

la décennie précédente. Une stabilisation ou un léger repli de ce chiffre semblait toutefois se dessiner, en raison d'un fléchissement dans les locaux commerciaux. Par contre, la construction de logements est restée dynamique. L'indicateur de la marche des affaires publiée par la Commission Conjoncture vaudoise a poursuivi son amélioration, progressant nettement au-dessus des 30 points. Le gros œuvre et le second œuvre en ont profité. Le nombre de personnes occupées dans la construction a poursuivi sa hausse, franchissant la barre des 25 000.

### Secteur tertiaire

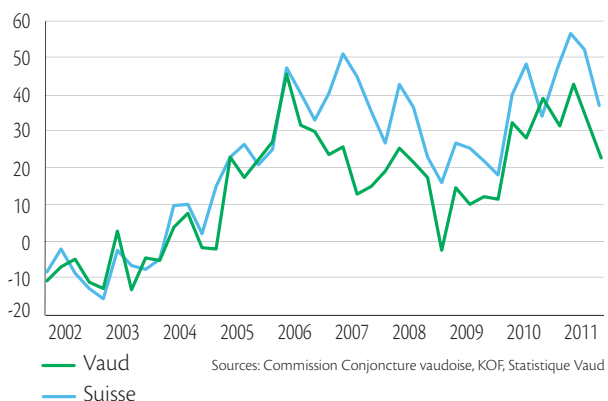
Le secteur tertiaire a également ressenti les effets du tassement de la dynamique conjoncturelle et, pour certaines de ses entreprises, de la force du franc. Dans le cadre du sondage d'automne de la CVCI, la part des entreprises qui se sont dites concernées est montée à 41% en 2011, alors qu'elle n'était que de 24% un an plus tôt. Les conséquences pour les exportateurs de services et les effets de la concurrence étrangère contribuent à expliquer ce phénomène.

### Administration, santé, social

Les secteurs public et parapublic vaudois sont d'importants stabilisateurs de la conjoncture. Ils comptent pour environ un cinquième de l'économie du canton, en raison notamment des contributions importantes des branches de la santé et de l'éducation. L'Etat de Vaud a conservé pour son budget 2012 l'approche anticyclique adoptée les années précédentes. Malgré une hausse des dépenses, motivée

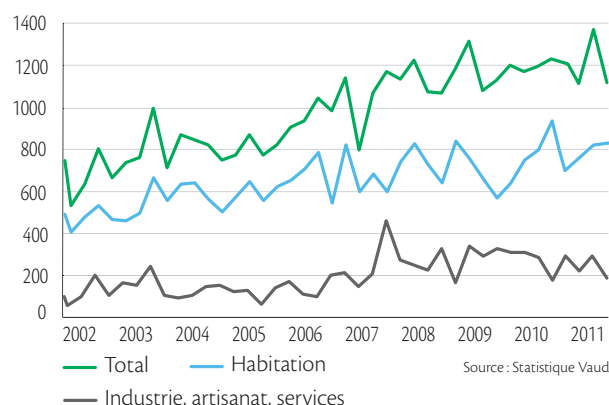
### Evolution de l'appréciation de la situation des affaires dans la construction

Solde de réponses



### Evolution des montants des travaux prévus dans les demandes de permis de construire dans le canton de Vaud

En millions de CHF



notamment par les besoins supplémentaires dans le social et la santé, un soutien à l'économie et les mesures prévues dans le Programme de législation, ainsi qu'un allègement de la fiscalité, le budget reste équilibré.

La situation financière du canton est donc très saine. La dette devrait rester stable en dessous du seuil de CHF 2 milliards, à environ CHF 1,8 milliard. Elle représente environ 5% du PIB vaudois alors que cette proportion était sensiblement plus élevée quelques années auparavant. En outre, la contribution du canton à la péréquation fédérale RPT (répartition des tâches entre la Confédération et les cantons) s'avère être moins élevée que les premières prévisions.

#### Commerce

Le climat de consommation a fléchi en cours d'année. Au plan suisse, les mauvaises nouvelles sur les difficultés à trouver des solutions à la crise de la dette dans l'Union européenne et sur le ralentissement de la croissance mondiale ont pesé sur les chiffres d'affaires du commerce de détail. Hors carburants, ils ont progressé de 0,4% en termes réels sur l'année. Cependant, le nombre de voitures neuves mises en circulation, en hausse de 15,0% en Suisse et de 7,8% dans le canton, montre que les ménages n'étaient pas réticents à toute dépense.

#### Tourisme, hôtellerie et restauration

L'évolution dans cette branche reflète bien celle de l'économie mondiale dans son ensemble. Le premier semestre a été

relativement favorable dans le canton, avec une hausse des nuitées en 2011 par rapport à 2010. Des différences étaient cependant perceptibles entre les Alpes vaudoises, en repli depuis le début de l'année, et les autres régions, qui ont continué à afficher globalement des hausses. Par contre, la situation s'est fortement dégradée au deuxième semestre, durant lequel pratiquement toutes les destinations ont connu des baisses du nombre de nuitées. Ces reculs ont concerné aussi bien les hôtes suisses qu'étrangers. Les personnes en provenance de pays émergents, comme la Chine, l'Inde ou la Russie, ont toutefois continué de faire exception à cette tendance. Sur l'ensemble de l'année, les nuitées de l'hôtellerie vaudoise se sont inscrites en baisse de 1,8%.

#### Les faits marquants de 2011 dans les régions

Les grandes tendances présentées dans les pages précédentes s'observent également au plan régional. Cependant, quelques faits marquants sont à relever dans chaque région.

#### Broye

Les carnets de commande des entreprises du secteur de la construction sont remplis grâce à une demande soutenue dans le logement. Les prix sont plus bas que dans la région lémanique et la Broye dispose encore d'une réserve suffisante de terrains constructibles. L'augmentation de la desserte par le train prévue par les projets de RER fribourgeois (2014) et vaudois (2018) contribue à l'attractivité de la région. Dans l'agriculture, en plus des tendances observées à l'échelle du canton, la récolte de tabac a été bonne.

#### Chablais

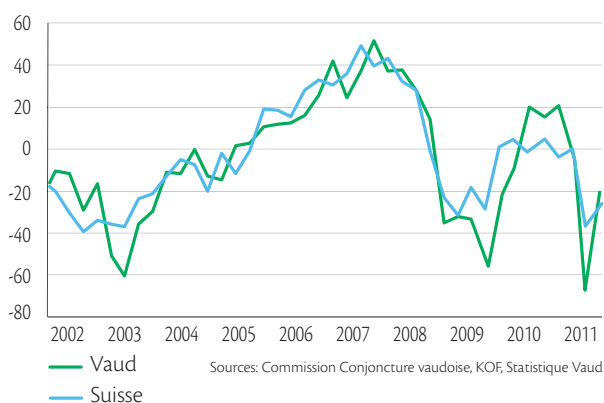
Le tourisme alpin a connu une année contrastée. Après un début difficile, en raison des conditions d'enneigement puis de l'appréciation du franc, il a bénéficié d'une reprise à fin 2011. Dans les stations, le marché immobilier a ralenti. Il est par contre resté dynamique en plaine. L'année a aussi été favorable pour les secteurs secondaire, même si certains acteurs ont été touchés par l'appréciation du franc, et tertiaire.

#### Gros-de-Vaud

Comme les autres régions voisines de l'arc lémanique, le Gros-de-Vaud a connu une année 2011 favorable pour le secteur de l'immobilier. L'activité de construction a été

#### Evolution de l'indicateur du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie-restauration

Solde de réponses



soutenue dans l'ensemble de la région, bien que le terrain disponible commence à devenir plus rare le long de la ligne du LEB. Globalement, l'année agricole a été favorable. Les branches industrielles tournées vers l'exportation ont ressenti les effets de l'appréciation du franc, tandis que les affaires ont globalement été bonnes dans le secteur tertiaire.

### Lausanne

Le dynamisme de la région s'est maintenu à un niveau élevé. Le ralentissement économique et l'appréciation du franc ont pesé sur l'industrie d'exportation, l'hôtellerie et le tourisme d'affaires, ainsi que sur le commerce, principalement dans l'habillement. En revanche, les secteurs secondaire, grâce à la construction, et tertiaire ont de manière générale bien traversé 2011.

### Lavaux

En raison de la raréfaction du terrain, la tendance observée depuis 2009 de construire de nouvelles habitations en remplacement d'immeubles anciens s'est poursuivie. Dans le « bas » de la région, près du Léman, les prix de l'immobilier ont poursuivi leur hausse en raison de la rareté des objets. Toutefois, dans les segments supérieurs, les transactions ont pris plus de temps à se concrétiser qu'un an ou deux auparavant. Dans les « hauts », principalement à Mézières et Oron, la construction de logements s'est poursuivie à un rythme élevé.

### Morges

Les pôles économiques, notamment Littoral Parc à Etoy et la zone industrielle d'Aclens, ont poursuivi leur développement, avec l'installation d'entreprises suisses et internationales. Cette dynamique, combinée à la pénurie de logements dans le canton de Genève, a eu pour conséquence de soutenir les prix immobiliers, qui ont continué à progresser en 2011. Si, dans le secondaire, la construction s'est bien portée, le secteur de la sous-traitance a été pénalisé par l'appréciation du franc suisse.

### Nord vaudois

En raison de la rareté du terrain sur l'arc lémanique, le marché de l'immobilier dans le Nord vaudois est en plein essor. Les terrains disponibles pour la construction commencent à leur tour à devenir plus rares par endroits, par exemple à

Yverdon-les-Bains, Grandson ou Yvonand. L'ensemble des acteurs de la branche, de la construction au courtage, ont bénéficié de ce marché porteur. Par contre, les entreprises orientées vers les exportations et le secteur de la sous-traitance ont ressenti au deuxième semestre les effets de l'appréciation du franc. Le secteur horloger a fait exception, avec des ventes exceptionnelles en 2011.

### Nyon

La demande sur le marché immobilier est restée soutenue, alimentée en particulier par l'installation de nouveaux habitants dans la région et la création d'emplois dans le secteur tertiaire. Les PME ont bien résisté aux effets de l'appréciation du franc, même si quelques signes de faiblesse ont pu être identifiés, notamment dans le domaine de la consommation. Dans l'ensemble, la région s'est caractérisée par une croissance soutenue et un environnement attractif pour les sociétés étrangères.

### Riviera

Sur le marché immobilier, la demande importante et le nombre de promotions confirment que la région est toujours recherchée pour s'y installer et acquérir un bien immobilier. Dans les autres activités, l'année a été contrastée. Par exemple, les secteurs touristique et hôtelier ont été touchés par l'appréciation du franc et la baisse de fréquentation d'hôtes en provenance de l'étranger. Par contre, les écoles et cliniques privées ont poursuivi leur développement.



## Structure de l'économie dans les régions BCV

	Broye	Chablais	Gros-de-Vaud	Lausanne	Lavaux	Morges	Nord vaudois	Nyon	Riviera
Nombre d'habitants à fin 2010	27 607	44 269	54 673	209 635	55 948	68 732	82 142	87 425	77 746
Part des habitants du canton	3,9%	6,3%	7,7%	29,6%	7,9%	9,7%	11,6%	12,3%	11,0%
Nombre d'emplois (2008)	11 527	17 959	19 119	143 937	16 254	31 115	36 753	32 658	30 613
Part des emplois dans le canton	3,4%	5,3%	5,6%	42,3%	4,8%	9,2%	10,8%	9,6%	9,0%
Part des emplois de la région dans le secteur primaire	14,0%	9,8%	8,8%	0,2%	8,7%	7,5%	7,4%	5,5%	1,8%
Part des emplois de la région dans le secteur secondaire	25,0%	24,8%	36,3%	13,7%	18,1%	21,6%	35,8%	15,8%	13,7%
Part des emplois de la région dans le secteur tertiaire	61,0%	65,4%	54,9%	86,1%	73,2%	70,8%	56,8%	78,6%	84,4%
Taux de chômage en décembre 2011	5,0%	6,3%	4,0%	6,6%	3,5%	4,2%	5,5%	4,1%	5,7%
Evolution du taux de chômage en 2011	+0,1%	+0,5%	-0,1%	-0,5%	-0,3%	+0,0%	-0,8%	-0,5%	-0,1%
Croissance de la population en 2011	+3,2%	+1,8%	+2,0%	+1,2%	+0,9%	+1,6%	+1,8%	+1,8%	+0,8%

Sources: Statistique Vaud, OFS, SECO

# Revue 2011

## La BCV dans l'année

Le Groupe BCV a réalisé un bon résultat au cours de l'exercice 2011, malgré un environnement économique difficile et une situation tendue sur les marchés financiers. Grâce à la confiance de la clientèle, les volumes d'affaires ont progressé dans tous les domaines. Les revenus se sont inscrits en hausse de 2% et ont franchi à nouveau la barre du milliard de francs, à CHF 1,017 milliard. Le bénéfice brut s'est amélioré de 1% à CHF 486 millions, alors que le bénéfice net a fléchi de 4% à CHF 301 millions.

En 2011, la BCV a aussi progressé dans la mise en œuvre de sa stratégie BCVPlus, lancée fin 2008. Ainsi, la gestion de la performance des collaborateurs et celle de la force de vente ont été revues. Le Private Banking onshore a été développé grâce à la création de Piguet Galland & Cie SA, issu de la fusion de la Banque Piguet & Cie SA et de la Banque Franck Galland & Cie SA, acquise le 8 février 2011 par le Groupe BCV.

### Evolution du marché et des volumes d'affaires

Sur le plan économique, 2011 a vu la croissance mondiale ralentir. La crise de la dette dans la zone euro a accentué les effets de l'atonie de l'économie mondiale. Bien que le tassement de l'activité y ait été moins prononcé que dans d'autres économies, la Suisse et le canton de Vaud n'ont pas échappé à cette évolution. Les exportateurs helvétiques et le tourisme ont souffert du ralentissement économique des pays de l'UE et du renforcement du franc. Dans ce contexte, les taux d'intérêt sont restés extrêmement bas.

Dans la gestion de fortune transfrontalière, de nombreuses questions restent encore ouvertes sur les évolutions à venir, par exemple avec les démarches en vue d'introduire un impôt libérateur pour les personnes résidant en Allemagne et au Royaume-Uni. Principalement orientée vers le marché domestique, la BCV est toutefois moins concernée que d'autres par cette problématique.

Enfin, le marché de l'immobilier est resté très dynamique en Suisse et dans le canton de Vaud. S'il est vrai que la hausse des prix des logements dans le canton a été importante, peut-être même exagérée dans quelques cas particuliers et isolés, et que des taux d'intérêt très bas font partie des facteurs pouvant conduire à des déséquilibres, l'évolution du marché de l'immobilier observée ces dernières années dans la région lémanique reflète principalement la disparité entre une forte demande face à une offre de logements insuffisante.

Au niveau de la BCV, l'ensemble des volumes d'affaires a progressé, confirmant son excellent positionnement. Au bilan, les créances hypothécaires ont affiché une hausse de 9%, à CHF 22,1 milliards, tandis que les autres crédits ont augmenté à CHF 5,9 milliards (+12%). Au passif du bilan, la hausse très importante de l'épargne et des placements de la clientèle, de 7% à CHF 11,6 milliards, reflète la confiance accordée à la Banque.

En outre, la BCV a enregistré un afflux net de nouveaux fonds de CHF 1,1 milliard. La masse sous gestion a augmenté pour sa part de 2% à CHF 77,1 milliards. L'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA et les apports nets de nouveaux fonds ont compensé l'effet du recul des marchés.

### Evolution des éléments financiers

Les revenus du Groupe BCV ont progressé de 2% en 2011 pour s'établir à CHF 1,017 milliard. Les résultats des opérations d'intérêt ont été en légère hausse à CHF 516 millions (+1%). Cette progression, inférieure à celle des volumes d'affaires, est la conséquence du bas niveau persistant des taux d'intérêt.

Les revenus des opérations de commissions se sont inscrits en légère hausse (+1%), pour s'établir à CHF 357 millions, grâce notamment à l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA. Quant au résultat des opérations de négoce, il a augmenté de 17% par rapport à l'excellent résultat de 2010, à CHF 115 millions, en raison d'une activité soutenue de la clientèle dans les opérations de change.

Enfin, les autres résultats ordinaires ont reculé de CHF 6 millions à CHF 29 millions. Ce repli s'explique par un effet de base lié à une importante vente immobilière ayant eu lieu en 2010. L'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA a contribué à hauteur de CHF 25 millions à l'ensemble des revenus.

Les coûts restent maîtrisés. Le total des charges n'a que légèrement augmenté (+3%) à CHF 531 millions, en raison de l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA dans le périmètre de consolidation, qui a contribué pour CHF 20 millions. Les charges de personnel ont progressé à CHF 339 millions (+4%), alors que les autres charges d'exploitation sont restées pratiquement inchangées à CHF 192 millions (+1%).

Grâce à cela, le bénéfice brut s'est inscrit en hausse de 1%, à CHF 486 millions. Les amortissements ont augmenté de 8% à CHF 84 millions à la suite de l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA. Les correctifs de valeurs, provisions et pertes se sont montés à CHF 20 millions. Ce montant était composé de provisions pour risque de crédit (constituées au second semestre), restées à un niveau peu élevé, ainsi que d'une charge exceptionnelle au sein de la filiale Piguet Galland & Cie SA. Les produits extraordinaires ont atteint CHF 17 millions, principalement constitués de dissolutions de provisions au premier semestre.

Le montant des impôts s'est élevé à CHF 90 millions, ce qui représente un taux d'imposition moyen de 23%. La maîtrise des coûts et l'augmentation des revenus ont permis au ratio charges/produits (cost/income) de rester stable à 60% (59% en 2010). La gestion prudente des liquidités a continué de peser sur la marge d'intérêts nette, qui s'est élevée à 1,43%, un niveau légèrement plus bas qu'en 2010 (1,45%). Le taux de couverture des fonds propres FINMA est resté à un niveau confortable de 165%. Enfin, le rendement des fonds propres s'est inscrit à 9,3%, un peu en dessous de celui de 2010 (9,8%).

### Au niveau des secteurs d'activité

#### Banque des particuliers

La banque des particuliers a connu une très bonne croissance de ses activités dans un contexte de taux d'intérêt bas et un développement relativement favorable de l'économie vaudoise. Au bénéfice d'une clientèle fidèle appréciant le professionnalisme et la proximité de la BCV, les volumes de prêts hypothécaires ont ainsi progressé de 8% à CHF 7,2 milliards et de 6% à CHF 7,5 milliards pour les dépôts de la clientèle (épargne et fonds déposés). En 2011, le revenu de la banque des particuliers a atteint CHF 214 millions (+6%). La croissance du volume d'activité a permis de compenser la pression que le niveau des taux d'intérêt continue d'exercer sur les marges. Grâce à une bonne maîtrise des coûts de fonctionnement, le bénéfice brut a progressé plus que proportionnellement à CHF 121 millions (+12%). Dans le cadre de la stratégie BCV-Plus, la banque des particuliers a poursuivi le déploiement de sa démarche visant à accroître la présence des conseillers auprès de leurs clients et à offrir un service de qualité au plus près des besoins de la clientèle.

#### Banque des entreprises

Bénéficiant de la confiance de la clientèle dans la solidité et la stabilité de la BCV, la banque des entreprises a connu un bon développement des affaires sur l'année 2011. Les financements d'investissements, notamment dans l'immobilier, ont fortement progressé. Les activités du Trade Finance ont connu une croissance importante sur la deuxième partie de l'année, bénéficiant de la retenue de grands acteurs étrangers habituellement très actifs sur les marchés des matières premières. Sur l'année, la banque des entreprises a affiché une croissance des volumes de crédits de 8% à CHF 15,4 milliards et des dépôts de 4% à CHF 6,5 milliards. Les revenus et le bénéfice brut sont en légère baisse et se sont établis respectivement

à CHF 287 millions (–2%) et CHF 239 millions (–2%). Le portefeuille de crédit des entreprises a affiché une bonne résistance avec un coût du risque de crédit en baisse et sensiblement inférieur aux valeurs d'attente. Enfin, le déploiement de la nouvelle stratégie commerciale à l'attention des PME a porté ses fruits en permettant aux conseillers de passer plus de temps avec leurs clients dans le but de leur apporter les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

### Gestion de fortune

En 2011, les activités de gestion de fortune ont connu un développement nuancé dans un environnement difficile marqué notamment par la baisse des marchés financiers. Alors que l'activité du Private Banking onshore a poursuivi un développement réjouissant, le Private Banking international a, conformément aux attentes et à la stratégie de la Banque, enregistré un léger recul. En proie à un environnement économique et concurrentiel difficile, l'activité de gestion institutionnelle a également connu un léger repli de son activité en 2011. Au 31 décembre 2011, la masse sous gestion s'est établie en hausse de 2% à CHF 59,2 milliards. Le volume des affaires hypothécaires dans la banque privée est en hausse de 16% à CHF 6,1 milliards. Dans ce contexte, les revenus et le bénéfice brut ont augmenté respectivement à CHF 368 millions (+6%) et CHF 201 millions (+1%). L'intégration de la Banque Galland & Cie SA à la Banque Piguet & Cie SA s'est activement poursuivie selon le plan. La Banque a désormais pour objectifs de dégager les synergies escomptées et de permettre à la nouvelle entité de figurer parmi les principaux acteurs de la banque privée en Suisse romande.

### Trading

Les variations importantes sur les marchés des changes engendrées notamment par la crise de la zone euro ont permis à l'activité des devises de réaliser une nouvelle fois une année excellente en tirant profit des besoins accrus de couverture et des flux commerciaux de la clientèle. Les revenus du Trading ont augmenté à CHF 62 millions (+13%) et le bénéfice brut s'est établi à CHF 40 millions (+25%). L'activité des devises a contribué significativement à cet excellent résultat. Les produits structurés affichent également une performance encourageante, en nette reprise pour la première année depuis la crise financière. Avec des activités de trading essentiellement liées aux transactions de la clientèle, le profil de risque est resté à un niveau très faible.

## Faits et événements clés

### Conseil d'administration

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 5 mai 2011 a élu Reto Donatsch au Conseil d'administration de la BCV. Celui-ci a succédé, en qualité de membre, à Jean-Luc Strohm, vice-président, qui a atteint en 2011 la limite d'âge selon la LBCV. Agé de 61 ans, Reto Donatsch possède de vastes compétences dans le domaine bancaire, acquises en particulier au cours de sa longue carrière au Credit Suisse, puis comme CEO et enfin vice-président du Conseil d'administration de la Banque Leu SA jusqu'en 2007. Il a ensuite été membre de plusieurs conseils d'administration et de fondations.

Dans le même temps, Stephan Bachmann est devenu vice-président du Conseil d'administration. Par ailleurs, il a vu son mandat d'administrateur reconduit par le Conseil d'Etat pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015.

### Distribution extraordinaire et dividende

En 2011, la Banque a poursuivi pour la troisième année consécutive sa politique de dividende et de gestion des fonds propres. Elle a ainsi versé en mai 2011 CHF 189 millions sous forme de dividende ordinaire et distribué CHF 86 millions prélevés de la réserve légale issue d'apports en capital. Sur les CHF 275 millions distribués à ses actionnaires, CHF 185 millions sont revenus à l'Etat de Vaud.

### Notation

Le 5 décembre, Standard & Poor's a relevé sa notation à long terme de la BCV de AA– à AA, avec une perspective stable. La BCV est ainsi entrée dans le cercle restreint des banques bénéficiant d'une telle note sans garantie formelle d'Etat. La note à court terme a été maintenue à A-1+. Parmi les éléments ayant motivé son action, l'agence a notamment souligné le niveau de fonds propres élevé de la BCV, ainsi que sa solide capacité bénéficiaire.

Deux mois auparavant, le 12 octobre, Moody's avait pour sa part annoncé le relèvement de la note intrinsèque de la BCV (Bank financial strength rating), qui est passée en échelle équivalente sur le long terme de Baa1 à A3. L'agence de notation a confirmé la note à long terme à A1 assortie d'une perspective stable.

## Acquisition de la Banque Franck Galland & Cie SA

L'année 2011 a aussi vu se réaliser la création de Piguet Galland & Cie SA, un acteur important de la gestion de fortune en Suisse romande, à travers la fusion de la Banque Piguet & Cie SA, filiale du Groupe BCV, avec la Banque Franck Galland & Cie SA. Annoncé en décembre 2010, le rachat de cette dernière a été effectif le 8 février 2011 et la fusion le 7 avril 2011.

Début novembre 2011, Piguet Galland & Cie SA a aussi dû faire face au départ de son CEO. Assumant les responsabilités liées à son poste, il a quitté ses fonctions après la découverte d'un cas de fraude commis par l'un de ses collaborateurs. Une structure de direction par interim a été nommée. L'intégration des deux établissements a été pour l'essentiel achevée en 2011 et la naissance de ce nouvel acteur dans la gestion de fortune romande a rencontré un accueil favorable de la part de ses clients.

Piguet Galland & Cie SA offre un service de proximité haut de gamme à une clientèle de Suisse, principalement romande, grâce à des bureaux situés à Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Nyon et Yverdon-les-Bains, qui est le siège de l'établissement. Piguet Galland & Cie SA a pour ambition de figurer parmi les principaux acteurs de la gestion de fortune onshore en Suisse romande.

## Règlementation

A la suite de la crise financière et de l'adoption des accords de Bâle III, la FINMA, la Banque nationale suisse et le Département fédéral des finances ont élaboré d'importants changements en matière de gestion prudentielle des établissements bancaires. Il s'agit notamment du paquet « Too Big To Fail » concernant les établissements d'importance systémique, c'est-à-dire les deux grands groupes bancaires suisses.

La FINMA a aussi publié la nouvelle circulaire « Volant de fonds propres et planification des fonds propres dans le secteur bancaire ». Entrée en vigueur le 1er juillet 2011, elle fixe les nouvelles exigences posées aux banques hors du périmètre de la législation « Too Big To Fail » au titre du pilier 2 en vertu de l'accord de Bâle sur les fonds propres. Le supplément de 20% par rapport aux exigences minimales auparavant imposé de manière forfaitaire est remplacé par un régime différencié, qui dépend de la taille, de la complexité et

de l'activité commerciale d'un établissement. Grâce à son niveau de fonds propres confortable, la BCV était conforme à ces nouvelles exigences dès le départ.

## BCV-net

Une nouvelle version de la plateforme de banque en ligne BCV-net a été mise en service à fin 2010. Elle est notamment plus rapide que la précédente. Ce système a toutefois été indisponible du 1<sup>er</sup> au 3 février 2011, en raison d'une panne liée à des défauts de jeunesse. Des équipes d'informaticiens ont travaillé 24 heures sur 24 pour y remédier, tandis que l'ensemble des collaborateurs de la Banque se sont mobilisés pour permettre à la clientèle de continuer à effectuer ses opérations. La clientèle a apprécié l'aide apportée par la Banque ainsi que d'avoir été informée en toute transparence de l'évolution de la situation.

## Projets principaux et investissements

### Programme stratégique BCVPlus

En 2009, la Banque a lancé une série de chantiers opérationnels sur plusieurs années, visant l'amélioration de son fonctionnement, une plus grande efficacité dans l'exécution et l'excellence du service à la clientèle à travers, notamment, de processus simplifiés et une amélioration de la prise en charge de la clientèle. En 2011, plusieurs projets ont produit des résultats. Il s'agit notamment du renforcement du coaching des conseillers à la clientèle dans la banque des particuliers et d'une systématisation des sondages de satisfaction. La vie des clients a aussi été simplifiée avec un allègement des démarches lors d'une nouvelle entrée en relation, la possibilité d'ouvrir des prestations directement sur internet ou la mise en service d'une application BCV-net pour terminaux mobiles (iPhone, iPad, smartphones utilisant le système d'exploitation Android). Du point de vue de la conduite de l'entreprise à l'interne, la gestion de la performance des collaborateurs a été alignée plus finement sur la stratégie.

### Investissements

Ces trois dernières années, le Groupe BCV a investi entre CHF 70 et 90 millions par année dans des projets d'infrastructure, d'équipement, de maintenance et de développements informatiques.

## Orientation stratégique et perspectives

La BCV a défini, en novembre 2008, une nouvelle stratégie ayant pour but d'orienter ses efforts vers son développement commercial tout en optimisant sa croissance et son profil de risque. Les priorités de développement sont ainsi clairement définies. La Banque vise principalement:

- Un nouvel élan dans la banque des particuliers, notamment dans le domaine hypothécaire, en recherchant une meilleure efficacité et en développant le potentiel de sa large base de clientèle.
- Une croissance dans la gestion privée, principalement dans le canton de Vaud, et dans la gestion institutionnelle à l'échelle de la Suisse.
- Un renforcement des activités dans le domaine des PME.
- Une amélioration de la rentabilité, ainsi qu'un développement des activités de trade finance et des grandes entreprises en ligne avec le profil de risque de la Banque.
- Une très faible prise de risque dans les activités de négoce focalisées sur les flux commerciaux de la clientèle.

Dans ce contexte, l'accent mis sur les valeurs traduit la conviction qu'une culture commune et partagée par tous est un levier clé pour la réalisation de la nouvelle stratégie BCVPlus. Sur cette base, la Banque vise une croissance durable en assurant une stabilité de ses résultats financiers.

## Objectifs financiers

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le Groupe a pour ambition d'augmenter ses revenus de 4-5% et son bénéfice brut de 5-8% par an. A terme, il vise une rentabilité des fonds propres (ROE) de 13-14%, un ratio charges/produits de 57-59%. Il est important de souligner que ces objectifs s'inscrivent dans un horizon de plusieurs années.

La Banque a pour intention de distribuer ces prochaines années un dividende ordinaire stable, voire en légère progression selon l'évolution de la marche des affaires, allant de CHF 20 à 25 par action. De surcroît, elle optimisera le niveau de ses fonds propres en distribuant CHF 10 par action et par an. La Banque a communiqué à fin 2008 qu'elle en-

tendait, sauf changements significatifs de l'environnement économique ou réglementaire, assurer ce niveau de distribution durant cinq à six ans et ramener progressivement le taux de couverture des fonds propres FINMA à 145%, équivalent à un ratio BRI tier 1 de 13%.

## Evolution de la marche des affaires dans les filiales principales

### Piguet Galland & Cie SA

Piguet Galland & Cie SA a réalisé en 2011 des revenus de CHF 68 millions, auxquels la fusion des activités de la Banque Franck Galland & Cie SA avec la Banque Piguet & Cie SA a contribué à hauteur de CHF 25 millions. Les charges d'exploitation se sont inscrites à CHF 57 millions, dont une contribution de l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA se montant à CHF 20 millions. Le bénéfice brut s'est inscrit à CHF 11 millions, dont environ CHF 5 millions sont liés à cette intégration. Globalement, 2011 a été une année de transition pour le nouvel établissement, en raison des charges extraordinaires induites par la fusion et des effets négatifs de l'évolution des marchés financiers. Un facteur technique (changement de banque dépositaire pour une partie des fonds de placement), ainsi que les incertitudes dues à la fusion et, pour la clientèle internationale, aux pressions sur la place financière, se sont traduites par un flux d'argent frais négatif limité, de CHF 136 millions. Quant à la masse sous gestion, elle se montait à CHF 7,6 milliards au 31 décembre 2011, pour une contribution de l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA de CHF 2,8 milliards.

### Gérifonds SA

Au cours de l'année sous revue, Gérifonds SA a vu la fortune administrée se replier de 11% à CHF 15,0 milliards. Par contre, la gamme des fonds administrés par la société de direction de fonds mobiliers du Groupe BCV s'est enrichie de 10 nouveaux fonds. Leur total est ainsi passé à 121, en quasi-totalité des fonds mobiliers de droit suisse.

Quant à la fortune sous direction, elle a fléchi de 2% à CHF 7,9 milliards. Malgré les baisses des marchés financiers et de l'euro face au franc suisse, elle est restée très proche du niveau record du 31 décembre 2010. Dans cette activité, la gamme s'est enrichie de 11 nouveaux fonds, alors que 2 autres ont été mis en liquidation. A fin 2011, la gamme

comptait ainsi 99 fonds, 83 de droit suisse et 16 de droit luxembourgeois.

Les revenus de Gérifonds SA ont augmenté de 1%, à CHF 16,1 millions, alors que le bénéfice net a baissé de 7%, à CHF 4,0 millions. Près de 40% du chiffre d'affaires en Suisse provient de produits de promoteurs autres que la BCV. En 2011, le nombre de ces derniers est resté stable à 11.

#### **FIR-GEP SA**

GEP SA, la société de direction du Fonds Immobilier Romand (FIR), poursuit la stratégie de développement qualitatif de son fonds immobilier. Elle concentre ses investissements sur les nouvelles constructions (Epalinges et Vevey) et dans les travaux de rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique des immeubles anciens en portefeuille. En 2011, le FIR a une nouvelle fois réalisé une excellente performance avec une progression de 9% de sa fortune à CHF 879 millions et de 8,6% des loyers encaissés à CHF 55 millions. En tenant compte des effets liés à l'augmentation de capital effectuée à fin 2010, la performance annuelle du FIR était de 28% à fin juin 2011.

# Revue 2011

## Les secteurs d'activité

### Banque des particuliers

- La banque des particuliers a très bien développé ses activités dans un contexte de taux d'intérêt bas et un développement favorable de l'économie vaudoise.
- Les volumes des prêts hypothécaires ont progressé de 8% à CHF 7,2 milliards et de 6% à CHF 7,5 milliards pour les dépôts de la clientèle (épargne et fonds déposés).
- Le revenu de la banque des particuliers a atteint CHF 214 millions (+6%). Grâce à une bonne maîtrise des coûts de fonctionnement, le bénéfice brut a progressé plus que proportionnellement à CHF 121 millions (+12%).
- Dans le cadre de la stratégie BCVPlus, la banque des particuliers a poursuivi ses efforts afin d'accroître le temps consacré par les conseillers auprès de leurs clients et à offrir un service de qualité au plus près des besoins de la clientèle.

### Activités et stratégie

A fin 2011, 427 collaborateurs couvraient les besoins d'une clientèle de particuliers disposant d'avoirs à concurrence de CHF 250 000 ou de financements immobiliers jusqu'à CHF 1,2 million. Outre les prestations traditionnelles de gestion courante, de cartes de crédit, d'épargne et de financements immobiliers, la banque des particuliers propose également une gamme complète de produits de placement, de prévoyance individuelle et de trading on-line (rebaptisé TradeDirect et accessible sur [www.tradedirect.ch](http://www.tradedirect.ch)).

Point d'entrée pour la plupart des clients BCV, la banque des particuliers leur permet de disposer d'une offre complète de canaux pour le traitement de leurs opérations:

un réseau physique dense de 67 agences et un parc de plus de 210 Bancomat en forte croissance, un centre de conseils téléphoniques performant ainsi qu'une plateforme transactionnelle internet, BCV-net, utilisée par près de 160 000 clients. La banque des particuliers profile la BCV comme le partenaire naturel des habitants du canton de Vaud. A toutes les étapes de la vie, elle est en mesure d'accompagner ses clients, de proposer une large gamme de prestations et de relayer les clients fortunés vers le Private Banking.

L'encadrement expérimenté et la large palette de produits font de la banque des particuliers un acteur clé de la formation au sein de la Banque. Nombre de collaborateurs employés dans les autres activités de la BCV ont démarré leur carrière à la banque des particuliers, que ce soit en tant qu'apprenti, stagiaire ou employé. Elle continue d'assumer ce rôle en favorisant le transfert de ses collaborateurs vers les autres entités.

### Marché et environnement concurrentiel de la BCV

Malgré les incertitudes pesant sur la vigueur de l'économie mondiale et la crise de la zone euro, l'économie vaudoise a connu un développement encore favorable sur l'année 2011.

La forte pression à la hausse du franc suisse a contribué à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux très bas. Cet élément, associé au dynamisme de la croissance démographique du canton de Vaud et à la pénurie de logements, a continué à soutenir la demande en objets immobiliers. Dans ce contexte, le marché hypothécaire est resté soutenu dans le canton de Vaud. La concurrence, notamment des sociétés d'assurance, est restée active tout au long de l'année.

Avec une certaine retenue dans la consommation et une grande incertitude au niveau des marchés financiers, l'épargne traditionnelle a connu un afflux important.



## Commentaires sur l'année 2011

La banque des particuliers a enregistré une forte hausse de ses volumes d'affaires. Le volume des crédits hypothécaires a progressé de 8% à CHF 7,2 milliards et les volumes des dépôts de la clientèle ont affiché une augmentation remarquable de 6% à CHF 7,5 milliards.

Les revenus ont sensiblement progressé pour s'établir à CHF 214 millions (+6%). Le bénéfice brut a atteint CHF 121 millions (+12%).

Dans la continuité de la démarche amorcée en 2009 et poursuivie en 2010, la banque des particuliers a maintenu ses efforts d'optimisation de son modèle commercial en 2011. Les évolutions apportées permettent notamment aux conseillers de consacrer plus de temps à leurs clients et de leur proposer proactivement les solutions les mieux adaptées. Toutes ces mesures ont contribué à gagner en efficacité et à renforcer la proximité de la BCV avec ses clients.

## 2012: objectifs et perspectives

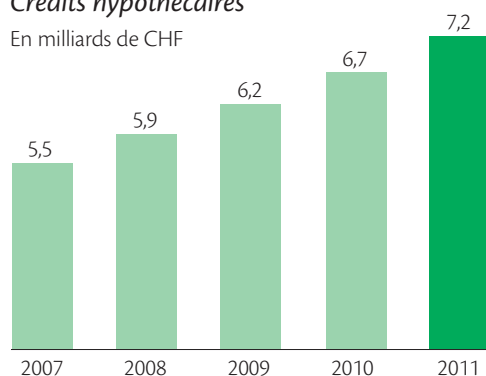
En 2012, la banque des particuliers a pour objectif de poursuivre l'optimisation de son fonctionnement. Elle mettra notamment en œuvre des mesures à même de simplifier fortement l'entrée en relation avec des nouveaux clients.

Enfin, elle aura toujours pour but de maintenir sa position de partenaire naturel des Vaudois par sa proximité et par son professionnalisme en offrant de façon proactive des solutions pratiques et adaptées aux besoins de chacun de ses clients.

## Données financières 2007 – 2011

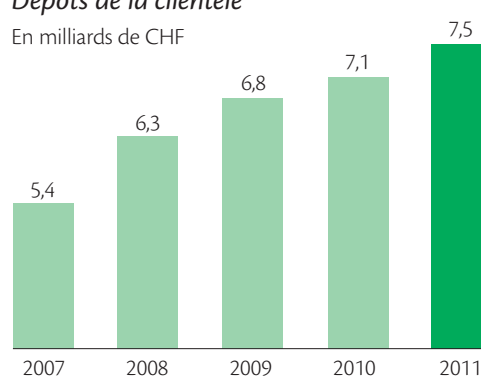
### Crédits hypothécaires

En milliards de CHF



### Dépôts de la clientèle

En milliards de CHF



### Chiffres clés

	2011	2010
Total des revenus (en millions de CHF)	214.3	202.5
Bénéfice brut (en millions de CHF)	120.6	108.0
Charges / Produits (hors amortissement du goodwill)	80%	86%
ROE sur bénéfice brut après amortissements et facturation interne	26.9%	19.5%
Collaborateurs	427	425

Les chiffres 2010 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

## Banque des entreprises

- La banque des entreprises a connu un bon développement des affaires sur l'année 2011, avec notamment l'acquisition de nouveaux clients dans le segment des PME et une croissance des activités du Trade Finance sur la deuxième partie de l'année.
- Sur l'année, les volumes de crédits ont progressé de 8% à CHF 15,4 milliards et les dépôts de 4% à CHF 6,5 milliards.
- Les revenus et le bénéfice brut sont en légère baisse et se sont établis respectivement à CHF 287 millions (-2%) et CHF 239 millions (-2%).
- Le portefeuille de crédit des entreprises a affiché une bonne résistance avec un coût du risque de crédit en baisse et sensiblement inférieur aux valeurs d'attente.
- Le déploiement de la nouvelle stratégie commerciale à l'attention des PME a permis aux conseillers de passer plus de temps avec leurs clients dans le but de leur apporter les solutions les mieux adaptées à leurs besoins.

### Activités et stratégie

La banque des entreprises se compose de trois métiers : les PME, les Grandes entreprises et le Trade Finance. La gamme de produits couvre l'ensemble des prestations de financement (constructions, équipements productifs, fonds de roulement, négoce international), de couverture des risques de change et de taux, ainsi que de gestion de la trésorerie.

La BCV continue de développer son portefeuille de clientèle PME en restant fortement ancrée dans le tissu économique du canton de Vaud. Actuellement, elle est la banque de plus d'une PME vaudoise sur deux. Au niveau des Grandes entreprises, la BCV est en relation d'affaires avec les deux tiers des principales sociétés du canton. Elle propose par ailleurs une large palette de prestations et de services aux entreprises de Suisse romande et, de façon plus sélective, à la clientèle suisse alémanique. L'arc lémanique étant un centre mondial du négoce international de matières premières, un grand nombre de sociétés de négoce y sont implantées. Dans ce métier, la BCV est un acteur reconnu, en particulier dans le domaine

des métaux et de l'agroalimentaire. La Banque se concentre sur certains marchés clés et se caractérise par un suivi systématique des transactions financées.

### Marché et environnement concurrentiel de la BCV

En 2011, les PME vaudoises ont affiché une bonne solidité face à la nouvelle dégradation conjoncturelle qui a fait suite à la hausse importante du franc suisse et aux perspectives économiques négatives en Europe et aux Etats-Unis. Le secteur immobilier a continué à se développer positivement en 2011.

Les besoins de financement des grandes entreprises ont été stables sur l'année. Avec un niveau de liquidité généralement élevé et une préférence pour le financement sur les marchés obligataires, les grandes sociétés n'ont eu qu'un recours modéré au crédit.

L'environnement des affaires sur les marchés des matières premières est resté incertain tout au long de l'année. Les exportations céréalières ont souffert au 1<sup>er</sup> semestre avant la levée des quotas en Ukraine et de l'embargo en Russie. Les marchés du minerai de fer et du charbon ont connu un bon développement avec des prix et des volumes en hausse, tirés par la demande élevée des marchés émergents, alors que l'acier a continué de souffrir des craintes liées à la reprise économique en Europe et aux Etats-Unis.

En matière de concurrence, les activités du Trade Finance ont bénéficié sur la seconde partie de l'année de la retenue dans les activités de négoce de certains acteurs bancaires étrangers actifs sur l'arc lémanique.

### Commentaires sur l'année 2011

La banque des entreprises a réalisé un bon développement de ses volumes d'affaires. Les volumes de crédits ont augmenté de 8% à CHF 15,4 milliards et les dépôts ont été en hausse de 4% à CHF 6,5 milliards.

Les PME affichent un bon dynamisme avec une croissance des crédits liée à l'acquisition de nouveaux clients et à l'augmentation des affaires hypothécaires. L'activité de crédits aux Grandes entreprises s'est également développée favorablement tout au long de l'année, alors que les placements de liquidité à court terme ont connu une volatilité élevée. Le Trade Finance a connu une bonne progression sur la se-

conde moitié de l'année dans des marchés de matières premières relativement volatils. Au 2<sup>e</sup> semestre, l'activité a bénéficié d'opportunités intéressantes qui lui ont permis d'afficher une bonne performance sur l'année.

Les revenus et le bénéfice brut sont en légère baisse et se sont établis respectivement à CHF 287 millions (-2%) et CHF 239 millions (-2%).

Le besoin de provisionnement pour risque de crédit de la banque des entreprises s'est situé en dessous du niveau moyen attendu.

En 2011, les efforts de ventes et de conseils entrepris conjointement avec les autres secteurs d'activité et visant à couvrir le plus largement les besoins des clients se sont poursuivis. En particulier, afin de répondre aux mouvements importants sur les marchés des devises, la banque des entreprises a pu offrir à sa clientèle des solutions de couverture leur permettant d'atténuer les incertitudes liées à la volatilité des monnaies.

Suite à la mise en place de la nouvelle segmentation et à l'adaptation des processus, le déploiement de la nouvelle

stratégie commerciale a porté ses fruits. Le temps commercial à disposition des conseillers à la clientèle a augmenté régulièrement sur l'année et leur a permis d'offrir un conseil ciblé au plus près des besoins de la clientèle des PME vaudoises. A ce titre, le Point Contact Entreprises, centre de service par téléphone, a joué son rôle de partenaire privilégié des petites entreprises et de soutien opérationnel des conseillers à la clientèle en traitant plus de 90 000 appels en 2011, soit une progression de 6% par rapport à 2010.

## 2012: objectifs et perspectives

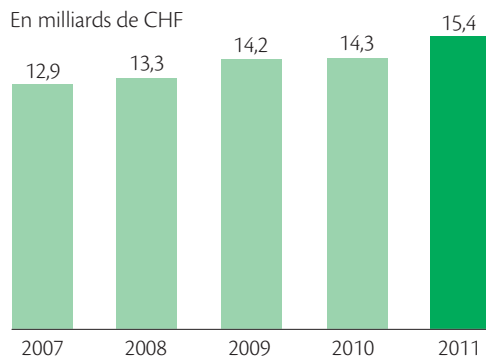
En 2012, la crise de la zone euro continuera de peser sur le climat des affaires. En phase avec son marché, la banque des entreprises aura pour objectifs de servir sa clientèle des petites et moyennes entreprises au plus près de leurs besoins et de les accompagner dans un environnement économique incertain.

En parallèle, les activités du Trade Finance et de financement aux Grandes entreprises poursuivront une approche basée sur l'optimisation de la rentabilité des activités tout en cherchant à maîtriser leur profil de risque.

## Données financières 2007 – 2011

### Crédits et engagements hors bilan

En milliards de CHF



### Dépôts de la clientèle

En milliards de CHF



## Chiffres clés

	2011	2010
Total des revenus (en millions de CHF)	287.1	292.5
Bénéfice brut (en millions de CHF)	239.0	244.7
Charges / Produits (hors amortissement du goodwill)	36%	35%
ROE sur bénéfice brut après amortissements et facturation interne	17.7%	18.4%
Collaborateurs	200	197

Les chiffres 2010 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

## Gestion de fortune

- Les activités de gestion de fortune se sont développées de manière nuancée dans un environnement difficile, marqué notamment par la baisse des marchés financiers.
- La masse sous gestion a progressé de 2% à CHF59,2 milliards et le volume des affaires hypothécaires dans la banque privée a augmenté de 16% à CHF6,1 milliards.
- Les revenus et le bénéfice brut ont augmenté respectivement à CHF368 millions (+6%) et CHF201 millions (+1%).
- La Banque Franck Galland & Cie SA a été intégrée avec succès selon le plan.

## Activités et stratégie

La gestion de fortune au niveau du Groupe BCV se compose des activités de la Maison mère, auxquelles s'ajoutent celles de ses filiales Piguët Galland & Cie SA, Gêrifonds SA et GEP SA. A l'échelle de la Maison mère, la gestion de fortune est répartie dans deux divisions, la Division Private Banking, dédiée à la clientèle privée « aisée » et « fortunée », et la Division Asset Management & Trading, focalisée sur la clientèle institutionnelle. Avec un effectif de 630 collaborateurs actifs dans la gestion de fortune, le Groupe BCV s'impose aujourd'hui comme un acteur régional incontournable dans la gestion privée et le numéro un de la gestion institutionnelle dans le canton de Vaud.

Au vu du potentiel important existant dans notre région, la gestion privée BCV poursuit la stratégie de croissance initiée en 2009. Le développement de la clientèle privée est coordonné avec les autres secteurs, mettant à profit les synergies résultant de la structure de banque universelle de la BCV. Ainsi, l'activité du Private Banking bénéficie d'un afflux régulier de clients à haut potentiel mis en contact par la banque des particuliers, qui couvre la majorité des plus de 700 000 résidents du canton, et la banque des entreprises, fortement intégrée dans le tissu économique régional. Leader dans le canton de Vaud, la BCV poursuit sa stratégie de croissance auprès de la clientèle institutionnelle en Suisse romande et en Suisse alémanique. A cet effet, elle capitalise sur son expertise dans la prévoyance professionnelle via la Fondation BCV 2<sup>e</sup> pilier, qui compte environ 800 entreprises affiliées. Elle se distingue en

outre par sa gestion déléguée (mandats) pour les institutions de prévoyance. Focalisée jusqu'à présent en Suisse romande, elle a entrepris de se développer en Suisse alémanique afin de valoriser sa politique de placement ainsi que sa capacité à créer des produits financiers performants.

Filiale à 85% de la BCV, Piguët Galland & Cie SA est née de la fusion de la Banque Piguët & Cie SA avec la Banque Franck Galland & Cie SA acquise en 2011. Présente à Genève, Lausanne, Yverdon-les-Bains, Nyon, Neuchâtel et Lugano, Piguët Galland & Cie SA a pour ambition de figurer parmi les principaux acteurs de la gestion de fortune en Suisse romande avec un service exclusif et haut de gamme.

Gêrifonds SA, filiale à 100 % de la BCV, offre à sa Maison mère et à ses autres partenaires des compétences à haute valeur ajoutée en matière de direction, d'administration, de création et de distribution de fonds de placement. Grâce à son expertise, sa position de leader dans les fonds de placement en Suisse romande, Gêrifonds SA dispose d'une solide base de clientèle externe en forte croissance.

Fondée en 1953, GEP SA est une filiale à 100% de la BCV. Elle a développé un savoir-faire unique dans la gestion de portefeuilles immobiliers. Elle gère le Fonds Immobilier Romand (FIR), fond immobilier de droit suisse coté à la Bourse suisse, qui investit exclusivement dans des immeubles d'habitation situés en Suisse romande.

## Marché et environnement concurrentiel de la BCV

Dans un environnement économique difficile, les marchés financiers ont une nouvelle fois souffert en 2011. L'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro ainsi que les craintes liées à la vigueur de la reprise aux USA ont continué de peser sur le moral des investisseurs. Les mouvements sur les monnaies ont été importants, en particulier l'appréciation du franc suisse face au dollar américain et à l'euro jusqu'à la fixation d'un cours plancher à CHF 1,20 par euro par la Banque nationale suisse. Ce climat d'incertitudes a fortement limité la visibilité et les perspectives d'investissement.

Suite aux attaques contre le secret bancaire, la place financière helvétique est actuellement en proie à des changements importants. Ces évolutions, notamment en matière de fiscalité des ayants droit, auront des conséquences importantes, notamment dans leurs mises en œuvre pratiques, et nécessiteront une attention toute particulière ces prochaines années.

La gestion de fortune privée de la BCV est principalement tournée vers l'onshore. Cette activité vit actuellement une intensification de la concurrence avec l'arrivée de nouveaux acteurs en Suisse romande. La gestion institutionnelle connaît la même tendance avec l'émergence de nouveaux acteurs traditionnellement concentrés sur la gestion privée.

### Commentaires sur l'année 2011

Malgré la pression concurrentielle, les activités du Private Banking onshore ont connu un développement positif sur l'année. Au niveau de la gestion institutionnelle, la forte volatilité sur les marchés a freiné la demande de la clientèle pour les produits d'investissement de gestion active. Enfin, le Private Banking international a continué d'évoluer dans un environnement difficile marqué par des changements réglementaires et des pressions toujours importantes sur le secret bancaire. Face à cela, la Banque a mis en place une organisation permettant de suivre les évolutions et d'apporter les réponses nécessaires.

Sur l'année 2011, l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA et l'apport de fonds de la clientèle ont permis de compenser le repli de la performance, qui a été fortement influencée par la baisse des marchés. Au 31 décembre 2011, la masse sous gestion s'élevait à CHF 59,2 milliards, en hausse de 2%. En ce qui concerne les prêts hypothécaires, il faut relever la

hausse de 16% à CHF 6,1 milliards. Avec la prise en compte de l'intégration de la Banque Franck Galland & Cie SA, les revenus ont été en hausse de 6% à CHF 368 millions et le bénéfice brut a augmenté légèrement de 1% à CHF 201 millions.

### 2012: objectifs et perspectives

En 2012, la BCV poursuivra sa stratégie de croissance dans la gestion de fortune onshore avec pour ambition de devenir l'acteur de référence dans le canton de Vaud.

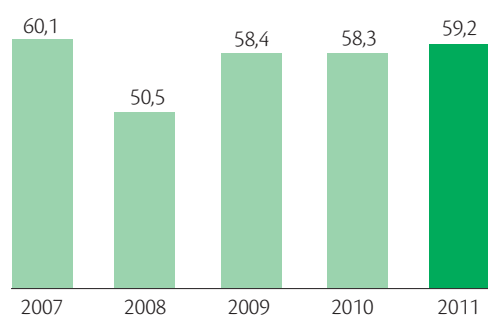
Au niveau de la gestion institutionnelle, des forces de vente plus importantes, ainsi qu'un bureau de représentation à Zurich, ont été mis en place en 2010. Ceci doit permettre à l'Asset Management d'élargir sa zone de prospection géographique et de diversifier la base des clients investis en fonds de placement BCV en développant les canaux de distribution externes. En tant que producteur et fournisseur de produits, l'Asset Management continuera à développer ses stratégies de gestion en optimisant le rapport risque/rendement. La gamme de produits sera complétée pour accroître la diversification des investissements sous l'angle géographique, des classes d'actifs et des styles d'investissement.

Pour Piquet Galland & Cie SA, 2012 devra faire place à une phase de développement des activités avec des objectifs de croissance ambitieux sur le marché de la gestion de fortune en Suisse romande.

### Données financières 2007 – 2011

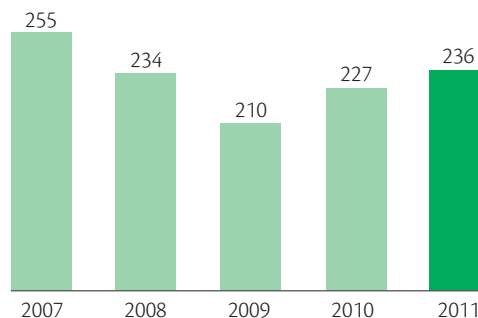
#### Masse sous gestion

En milliards de CHF



#### Revenu des commissions

En millions de CHF



#### Chiffres clés

	2011	2010
Total des revenus (en millions de CHF)	368.4	346.8
Bénéfice brut (en millions de CHF)	201.3	199.9
Charges / Produits (hors amortissement du goodwill)	64%	62%
ROE sur bénéfice brut après amortissements et facturation interne	50.2%	50.8%
Collaborateurs	630	550

Les chiffres 2010 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

## Trading

- L'activité de trading sur devises a réalisé une nouvelle excellente année en tirant profit des besoins accrus de couverture et des flux commerciaux de la clientèle.
- Les produits structurés affichent également une performance encourageante, en nette reprise pour la première année depuis la crise financière.
- Les revenus du Trading ont augmenté à CHF 62 millions (+13%) et le bénéfice brut s'est établi à CHF 40 millions (+25%).
- Avec des activités de trading essentiellement liées aux transactions de la clientèle, le profil de risque est resté à un niveau très bas.

### Activités et stratégie

Afin de répondre aux besoins de transactions de la clientèle et de lui offrir une large palette de produits et de services, la BCV dispose d'une des plus grandes salles des marchés de Suisse romande. Celle-ci intervient directement sur les marchés et sur les Bourses électroniques SIX Swiss Exchange, Eurex et Scoach (Suisse). Ses activités se concentrent sur l'offre de produits d'investissement et de couverture libellés avant tout en franc suisse (devises, actions, obligations, produits dérivés et structurés) et destinés à une clientèle basée principalement en Suisse. Plus d'un tiers des clients effectuant des transactions sur devises avec la BCV utilisent la plateforme de trading e-FOREX de la Banque.

L'orientation stratégique de la salle des marchés se focalise sur les activités liées aux transactions de la clientèle, résultant en un niveau de risque faible.

Les activités de trading sont regroupées dans la Division Asset Management & Trading réunissant les activités d'asset management, la politique d'investissement et la salle des marchés. Ce regroupement permet de mieux exploiter les synergies entre l'expertise de la salle des marchés et l'Asset Management, notamment dans la mise à disposition de produits d'investissement adaptés à la clientèle et cohérents avec la politique d'investissement de la Banque.

## Marché et environnement concurrentiel de la BCV

Les incertitudes sur la vigueur de la reprise se sont confirmées avec une croissance plus faible qu'attendue aux Etats-Unis. En Europe, la crise de la zone euro s'est encore aggravée malgré la mise en œuvre de plans de sauvetage et de mesures visant à retrouver un équilibre budgétaire dans les pays les plus endettés. Ces événements ont influencé négativement les valorisations sur les marchés mondiaux. Les marchés actions ont corrigé fortement sur la première partie de l'année atteignant en août des plus bas, proches de ceux de la crise financière en 2008. Dans ce contexte, les marchés boursiers ont connu une légère baisse des volumes de transactions (SIX Swiss Exchange / Scoach: -3% en montants échangés).

Du côté des changes, l'affaiblissement du dollar américain et de l'euro a propulsé le franc suisse à des niveaux historiques forçant la BNS à intervenir en fixant un taux plancher à CHF 1,20 pour EUR 1 au mois de septembre. Les pics de volatilité ont également alimenté la demande pour des opérations de couverture de la clientèle et des stratégies optionnelles.

### Commentaires sur l'année 2011

Portée par les activités de devises et la reprise des volumes d'émissions de produits structurés, la salle des marchés a réalisé en 2011 des résultats très élevés.

Les revenus du secteur d'activité se sont établis en hausse de 13% par rapport à 2010 à CHF 62 millions. Le bénéfice brut a augmenté également de 25% à CHF 40 millions.

Dans la continuité des dernières années, l'exercice 2011 a été très positif pour le négoce de devises, qui a su tirer parti des mouvements importants sur les marchés et des niveaux de volatilité élevés entraînant des besoins accrus, notamment en opérations de couverture de la clientèle.

La demande de produits structurés en nette reprise a permis à l'activité d'afficher une hausse de ses volumes d'émission par rapport à l'année 2010.

Enfin, les volumes d'exécution sur papiers-valeurs de la clientèle ont connu une baisse de 9% par rapport à 2010.

Le profil de risque s'est maintenu à un niveau très bas avec une VaR (1 jour, 99%)<sup>1)</sup> de CHF 0,3 million au 31 décembre 2011.

Enfin au niveau organisationnel, en cohérence avec la stratégie de focalisation sur les activités liées aux transactions de la clientèle, les activités de trading ont été regroupées en un seul département renommé « Salle des marchés ».

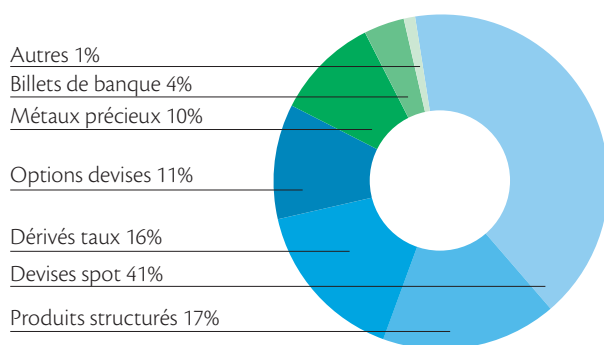
## 2012: objectifs et perspectives

Au cours de l'année, les activités de trading poursuivront le développement d'une offre de prestations et de services focalisée sur les besoins clés de la clientèle. Que ce soit à des fins de couverture ou d'investissement, les produits issus de la salle des marchés BCV répondent à des critères stricts de transparence.

Dans ce contexte, les activités de devises et de produits structurés chercheront à acquérir et consolider leurs relations avec la clientèle en offrant un service et des produits performants.

## Données financières 2011

### Répartition des revenus de négoce par marché



### Chiffres clés

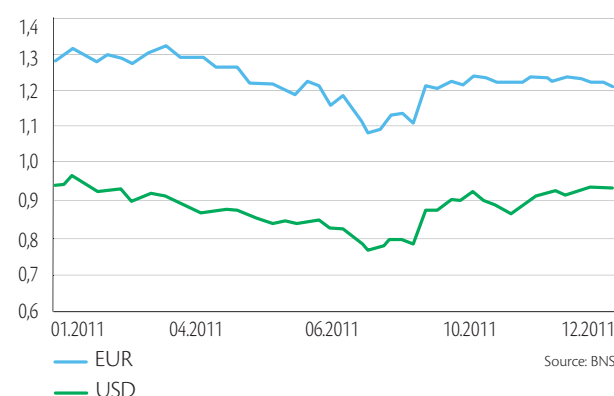
	2011	2010
Total des revenus (en millions de CHF)	61.6	54.5
Bénéfice brut (en millions de CHF)	40.1	32.1
Charges / Produits (hors amortissement du goodwill)	33%	40%
ROE sur bénéfice brut après amortissements et facturation interne	98.7%	77.9%
Collaborateurs	60	60

Les chiffres 2010 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

<sup>1)</sup> La Value-at-Risk (VaR 1 jour, 99%) correspond à la perte maximale sur 1 jour d'un portefeuille d'instruments financiers donné, avec un intervalle de confiance de 99%.

### Evolution des cours de change

En CHF





## Cully Jazz Festival

L'événement musical a séduit le public vaudois avec sa programmation de qualité aux notes audacieuses. Outre 12 000 billets vendus pour 13 concerts, les organisateurs estiment qu'au total quelque 50 000 festivaliers ont afflué dans les rues du bourg entre le 25 mars et le 2 avril 2011. Ils ont pu profiter de l'ambiance chaleureuse des caveaux tout en savourant de grands moments de jazz.



A photograph of a stage performance. The central focus is a drum set, including a snare, toms, and cymbals, positioned on a stage. The stage is bathed in blue light, with several spotlights hanging from the ceiling. The text "CULLY JAZZ." is prominently displayed in the center of the image in a bold, yellow, sans-serif font. The foreground shows the blurred heads of an audience, suggesting a live performance setting.

# CULLY JAZZ.

# Gestion intégrée des risques

## 1. Gestion intégrée des risques

### 1.1 Objectifs de la gestion des risques

Les métiers bancaires consistent à prendre des risques stratégiques et business, de marché et de crédit dans le but de dégager une plus-value et, de façon indirecte, en s'exposant aux risques opérationnels. A la BCV, l'ensemble des risques sont gérés de façon intégrée et cohérente par un processus qui concerne toutes les fonctions de la Banque et dont les objectifs globaux sont :

- Une connaissance de l'exposition aux risques, dans le sens qu'elle est évaluée, suivie et reportée de façon appropriée par rapport à l'environnement économique et réglementaire.
- Une adéquation entre la capacité de prise de risque de la Banque et son profil de risque.
- Une optimisation des rendements par rapport aux risques pris et donc par rapport aux fonds propres engagés.

### 1.2 Principes de base de la gestion des risques

La gestion des risques de la Banque se base sur les dix principes suivants :

1. La Banque prend des risques stratégiques et business, de crédit et des risques de marché dans le but de réaliser du profit économique.
2. La Banque cherche à minimiser son exposition aux risques opérationnels.
3. Toute prise de risque s'inscrit clairement dans l'exercice des métiers de la Banque.
4. La Banque s'assure de la transparence des risques pris, elle engage une transaction uniquement lorsqu'elle sait gérer les risques qui en découlent.
5. La gestion des risques de la Banque considère de façon cohérente l'ensemble des facteurs (sources) de risque et surveille leur impact potentiel.
6. La Banque applique dans la gestion de ses risques des définitions, des fondements méthodologiques et des principes organisationnels uniformes.
7. La Banque améliore de façon continue l'organisation, les processus et méthodes de la gestion des risques.
8. Le niveau maximal de prise de risque doit être en adéquation avec la tolérance (appétit) de risque en termes de variabilité du résultat net ainsi qu'avec les fonds propres disponibles.
9. La Banque entretient et développe de façon continue sa culture et ses compétences en matière de gestion des risques. Elle s'oriente en particulier sur les pratiques de référence et les recommandations du Comité de Bâle.
10. La Banque veut maîtriser elle-même l'ensemble des techniques de gestion des risques qu'elle utilise.

### 1.3 Structure des risques

La Banque surveille quatre catégories de risques pour l'ensemble de ses activités :

- **Le risque stratégique et business** qui, dans le cas du risque stratégique, résulte de l'événement d'un changement de l'environnement économique ou réglementaire affectant de façon adverse les choix stratégiques de la Banque, ou, dans le cas du risque business, pour une stratégie donnée, résulte de l'événement de changements concurrentiels affectant de façon adverse les décisions d'affaires.
- **Le risque de crédit** qui résulte de l'événement possible du défaut d'une contrepartie. Le risque de crédit existe avant et lors du dénouement d'une transaction.
- **Le risque de marché** qui résulte de l'événement possible de changements adverses de paramètres du marché, en particulier des prix, des volatilités implicites, et d'autres effets de base dans les marchés (corrélation entre actifs, liquidité des marchés). Le risque de liquidité tant en termes de refinancement structurel de l'activité que de gestion à court terme des liquidités est également considéré comme un risque de marché.
- **Les risques opérationnels** qui résultent de l'événement possible d'une inadéquation ou d'un dysfonctionnement au niveau des processus, des personnes ou des systèmes en interne ou à l'externe à la Banque. Les risques opérationnels incluent le risque de non-conformité dans le sens d'un risque de manquement aux prescriptions légales, normes et règles de la Banque.

Ces risques sont analysés et gérés en fonction de leur impact potentiel. Trois types d'impact sont distingués :

- **L'impact financier**, c'est-à-dire une diminution du bénéfice net, du montant comptable et/ou de la valeur économique des fonds propres.
- **L'impact réglementaire**, c'est-à-dire des investigations, des sanctions, une surveillance accrue ou une restriction de l'activité bancaire.
- **L'impact sur la réputation**, c'est-à-dire sur l'image que la Banque projette à l'extérieur.

### 1.4 Gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques sont définies selon les mêmes principes de base pour l'ensemble des risques dans toute la Banque. Les principales responsabilités en matière de gestion des risques sont résumées ici :

- Le Conseil d'administration décide des principes de base de la gestion des risques et de la stratégie de prise de risque de la Banque.
- Le Comité Audit et Risque s'assure de la mise en place et du fonctionnement de la gestion des risques selon le cadre défini par le Conseil d'administration.
- La Direction générale est responsable de la mise en place, du fonctionnement de la gestion des risques ainsi que du contrôle du profil de risque de la Banque. Elle charge le Comité risques de la Direction générale (CRDG) de proposer la Politique et la stratégie des risques (PSR) de la Banque, de surveiller étroitement le profil de risque, et de piloter l'ensemble des développements et des améliorations en matière de gestion des risques. Le CRDG est composé du Chief Financial Officer (présidence), du président de la Direction générale, d'autres responsables de division ainsi que du Chief Risk Officer (CRO).
- Les responsables de division sont responsables de conduire et de maîtriser leurs activités, que ce soit une activité de front ou une activité de pilotage ou de support. Ils ont la responsabilité première de surveiller, d'identifier et de gérer les risques stratégiques, business, de crédit, de marché et opérationnels découlant de leurs activités respectives.
- Le Chief Risk Officer, responsable du Département Risk Management, définit les principes et méthodes de la gestion des risques de crédit, de marché et des risques opérationnels. Il surveille l'exposition globale de la Banque aux quatre catégories de risques et assure le reporting des risques de la Banque.
- Pour toute exposition au risque de crédit de la Banque, la Division Gestion crédit du Chief Credit Officer (CCO) est responsable de l'analyse du risque et, dans les limites de sa compétence (voir ci-après), de l'octroi ainsi que de la surveillance de l'exposition par contrepartie.

## 1.5 Le Département Risk Management

Le Département Risk Management est le pilier central de la gestion des risques de crédit, de marché et des risques opérationnels de la Banque. Sa mission est de développer et de continuer à améliorer les méthodes et principes de la gestion des risques de la Banque, de développer la culture de risque des collaborateurs dans les différents métiers, de surveiller le profil de risque de la Banque et sa stratégie de prise de risque, ainsi que d'assurer le reporting des risques. Le Département Risk Management est également responsable du contrôle overnight du risque de marché des activités de la salle des marchés.

Le Département Risk Management compte une vingtaine de collaborateurs regroupant des compétences techniques et des expériences de gestion des risques bancaires d'un niveau élevé. Sur la base d'une collaboration étroite avec les différents métiers, ces collaborateurs permettent à la Banque la mise en place et la maintenance d'un contrôle des risques en adéquation avec les risques pris.

### 1.6 Profil de risque de la Banque – chiffres clés

Les principaux indicateurs sur le profil de risque sont résumés ci-dessous.

## 2. Gestion du risque de crédit

### 2.1 Risque de crédit clientèle

La gestion du risque de crédit est une compétence stratégique de la BCV. Chaque phase des activités de crédit fait appel à un savoir-faire particulier en matière de gestion des risques:

- Premièrement, l'octroi de crédits se base sur des processus et des méthodes d'analyse du risque de crédit qui assurent une appréciation objective et fondée du risque tout en respectant les impératifs opérationnels.
- Deuxièmement, les crédits en cours font l'objet d'une surveillance continue, tant au niveau du portefeuille des crédits qu'au niveau de chaque crédit individuel. Cette approche permet de surveiller l'adéquation du profil de risque de crédit par rapport aux objectifs stratégiques et rend possible la détection anticipée des augmentations du risque.
- Troisièmement, les crédits compromis font l'objet d'une gestion différente, clairement définie, afin d'accompagner au mieux le débiteur en difficulté et, ce faisant, de protéger les intérêts de la Banque, de ses épargnants, créanciers et actionnaires.

Les trois phases des activités de crédit sont développées à la page suivante plus en détail.

### Profil de risque de la Banque

		31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11
Fonds propres BCV Groupe (Selon Bâle II depuis 2009)	• Fonds propres exigibles FINMA (CHF millions)	1 650	1 677	1 636	1 727
	• Taux de couverture FINMA	180%	176%	175%	165%
	• Fonds propres exigibles BRI (CHF millions)	1 464	1 328	1 298	1 355
	• Ratio BRI Tier 1 capital	16.4%	17.8%	17.6%	16.8%
	• Ratio BRI Total capital	16.2%	17.8%	17.6%	16.8%
Crédits non compromis Maison mère	• Crédits clientèle bilan et hors bilan <sup>1)</sup> (CHF milliards)	23.2	25.2	26.7	28.9
	• Taux de perte attendue	22 bps	22 bps	17 bps	14 bps
Crédits compromis Maison mère	• Crédits compromis <sup>2)</sup> (CHF milliards)	0.6	0.6	0.5	0.4
	• En % du total crédit clientèle et banque	2.0%	1.8%	1.6%	1.3%
	• Taux de provisionnement spécifique	57%	49%	45%	44%
Risque marché trading book Maison mère	• VaR trading (CHF millions, 1j, 99%)	1.9	0.3	0.3	0.3
	• VaR nostros (CHF millions, 180j, 99%)	13.4	6.1	3.1	3.0
Risque marché banking book Maison mère	• VaR (% des FP, 90j, 99%)	4.4%	3.3%	4.0%	4.2%
Risques opérationnels Maison mère	• Nouvelles provisions et pertes directes (CHF millions)	6.6	2.2	38.8	1.4

<sup>1)</sup> Y compris dérivés OTC dès le 31.12.2009 et disponible de limites irrévocables, mais hors immobilisations financières (obligations)

<sup>2)</sup> Engagement net (Engagement des tiers compromis pour lesquels la provision est supérieure à 0).

### 2.1.1 Décision de crédit

#### Stratégie de risque et politique de crédit

Les crédits représentent la position d'actif la plus importante de la Banque. En termes de prise de risque de crédit, la Banque vise un portefeuille de crédits de qualité avec des contreparties principalement situées dans le canton de Vaud. Pour les différents segments de clientèle, la Banque a défini des limites en termes d'exposition maximale et de types de prestation de crédit proposés ainsi qu'en termes de qualité moyenne visée exprimée en perte attendue et en fonds propres exigibles. La stratégie de prise de risque et la politique de crédit sont revues régulièrement.

#### Séparation des pouvoirs et compétences d'octroi

Les fonctions de vente (front) et les fonctions d'analyse et d'octroi sont strictement séparées. Les collaborateurs du front, responsables de développer les relations avec les clients ainsi que les prestations de crédit et de déterminer leur prix, sont rattachés à des départements « de front ». En revanche, l'analyse et l'octroi des crédits sont du ressort de la Division Gestion crédit sous la responsabilité du CCO. L'analyse du risque de crédit se base sur les outils (modèles de notation) développés par le Risk Management et les appréciations des analystes. Certaines prestations de crédit comme les prêts hypothécaires simples et peu risqués sont octroyés, dans un cadre strict, directement par le front en appliquant les notations obtenues des modèles définis par le Risk Management.

Les compétences d'octroi des crédits à la clientèle sont basées sur le montant de l'engagement de crédit et le niveau de la perte attendue. En fonction de ces deux éléments, l'octroi est de la compétence du Conseil d'administration, du Comité Crédit de la Direction générale, du CCO, d'un Comité Crédit sectoriel ou des analystes. Les compétences d'octroi sont définies dans le Règlement des compétences de crédit validé par le Conseil d'administration.

#### Analyse du risque de défaut

Le rating du risque de défaut d'une contrepartie se situe au centre de l'analyse du risque de crédit. La Banque attribue à chaque contrepartie une classe de risque reflétant une certaine probabilité de défaut. L'échelle de la Banque comprend sept classes de risque principales divisées en 17 sous-classes de risque clairement définies. La méthode de rating du risque de défaut consiste à appliquer un modèle de rating et à le compléter par des appréciations d'analyste basées sur des lignes directrices et des critères définis. En fonction de leurs

caractéristiques, les contreparties sont notées par différents modèles de rating; l'attribution d'une contrepartie à un modèle de rating répond à une logique strictement définie. Les principaux modèles de rating sont: les particuliers, les entreprises avec des petits engagements de crédit, les PME, les professionnels de l'immobilier, les grandes entreprises, les corporations de droit public et les banques. Les modèles de rating sont de type scoring. Ils utilisent des variables financières et qualitatives. Ils ont été établis sur la base de techniques statistiques et répondent aux exigences des approches Internal Rating Based (IRB) de l'Accord de Bâle II. Les modèles sont sous la responsabilité du Département Risk Management et font l'objet d'une validation et d'une amélioration continue.

#### Analyse des sûretés

Le taux d'avance et le calcul de la perte attendue en cas de défaut dépendent étroitement de l'évaluation des sûretés. La valeur vénale de celles-ci est déterminée en fonction des conditions et de la situation du marché et fait intervenir le jugement d'experts immobiliers. Elle fait l'objet d'un réexamen à des fréquences déterminées ou à l'occasion d'interventions clairement définies. Pour les objets immobiliers, la Banque détermine la valeur vénale en accord avec les recommandations de l'Association suisse des banquiers (ASB). Les habitations individuelles sont traitées selon une méthode basée sur les caractéristiques des objets, leur ancienneté, leur état d'entretien et les conditions du marché local. Les immeubles d'habitation collective et commerciaux sont évalués selon leur rendement. Au moment de la décision d'octroi d'un crédit, le taux d'avance et la perte attendue en cas de défaut sont établis sur la base d'une évaluation actuelle de la sûreté. La Banque applique des taux d'avance en ligne avec les pratiques bancaires suisses.

#### Perte attendue et prix ajustés aux risques

Pour toutes les prestations de crédits, les prix sont déterminés individuellement, notamment en tenant compte du coût spécifique de chaque crédit ainsi que des objectifs de rentabilité des fonds propres. Le coût de crédit se compose du coût de refinancement, du coût de gestion et de la perte attendue. Cette dernière est déterminée en fonction de la probabilité de défaut (rating) de la contrepartie et de la perte attendue en cas de défaut. Cette dernière dépend en particulier de la limite et de la valeur de la sûreté.

En ce qui concerne les activités de trade finance, la perte attendue est estimée par transaction selon une approche développée à partir des critères de slotting de l'Accord de

Bâle II. Dans l'ensemble, cette démarche permet à la Banque de demander des prix qui reflètent au mieux la qualité de chaque transaction.

### 2.1.2 Surveillance des crédits

#### Surveillance du risque de crédit

Un système d'alerte et des renouvellements internes ont pour objectif de détecter des situations individuelles à risque accru. Le système d'alerte se base sur un suivi strict des dépassements ainsi que sur d'autres facteurs (y compris des renotations automatisées), qui cherchent à déceler des situations présentant un risque accru, voire des crédits compromis. La détection de dépassements déclenche des actions spécifiques de la part des conseillers et des analystes. Ces actions sont surveillées par une entité de contrôle située dans l'organisation du CCO. Le système de renouvellements internes définit, pour des crédits qui n'ont pas nécessité d'intervention suite à une alerte et qui sont d'une certaine importance, la durée maximale entre deux analyses. Celle-ci est définie en fonction de la nature du crédit et du type de contrepartie.

#### Analyse du portefeuille de crédits

Le profil de risque du portefeuille de crédits est suivi trimestriellement. Pour les différents segments de clientèle, les expositions de crédit, la distribution des classes de risque, la distribution des pertes en cas de défaut, la distribution des pertes attendues et les fonds propres exigibles sont analysés et reportés au management.

### 2.1.3 Gestion des crédits compromis

#### Politique des Affaires spéciales

Les crédits compromis sont gérés par le Département des Affaires spéciales au sein de la Division Gestion crédit. Chaque dossier de crédit compromis est attribué à une des cinq stratégies de gestion possibles. Cette attribution se fait sur la base de critères définis qui, pour des entreprises, tiennent en particulier compte de la possibilité d'un redressement financier et de la volonté du client de collaborer avec la Banque.

#### Provisionnement

La Banque détermine des provisions spécifiques pour chaque crédit compromis. Le besoin en provisions est déterminé individuellement pour chaque dossier de crédit compromis sur la base d'une analyse reposant sur une procédure clairement définie. Dans cette analyse, les sûretés sont prises

à leur valeur de liquidation, qui reflète la valeur nette que la Banque estime obtenir en les réalisant aux conditions actuelles du marché en tenant compte des frais de réalisation et des coûts liés à une détention éventuelle de la sûreté. La valeur de liquidation est obtenue en appliquant une décote déterminée par le Risk Management à la valeur vénale.

## 2.2 Risque de crédits bancaires

### 2.2.1 Stratégie de risque et politique de crédit

Le risque de crédit sur les banques résulte principalement de placements de la trésorerie, des activités de trading de dérivés de gré à gré, des opérations de titres et de paiement (dénouement) ainsi que des garanties bancaires dans le cadre du Trade Finance. La Banque revoit au moins annuellement les limites applicables à chaque contrepartie bancaire.

### 2.2.2 Compétences et surveillance

En matière d'exposition sur les banques, des compétences d'octroi sont définies pour les limites d'engagements avant dénouement et pour l'exposition de dénouement maximale. En fonction de l'importance de la limite, l'octroi des limites bancaires est de la compétence du Conseil d'administration, du Comité Crédit de la Direction générale ou du Comité Crédit Banques. Les niveaux de compétence sont définis.

Le Département Analyse crédits Grandes entreprises/Trade Finance/Banques rattaché au CCO est responsable d'analyser le risque de crédit sur les banques et de surveiller l'utilisation des limites bancaires.

### 2.2.3 Collateral management

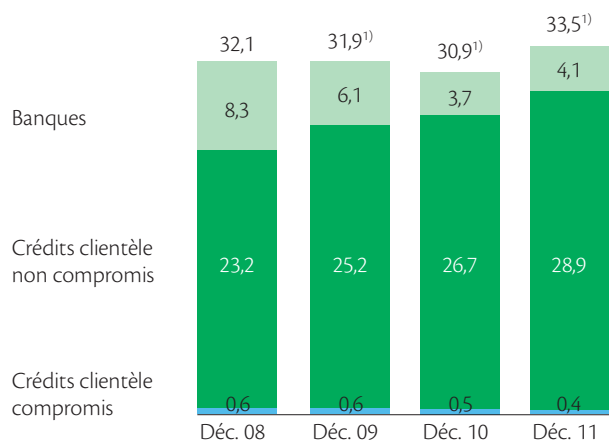
Avec ses principales contreparties bancaires, la BCV a mis en place des accords de collateral management portant sur l'ensemble des activités de trading de dérivés de gré à gré. Ces accords permettent de réduire de façon significative les expositions au risque de crédit.

## 2.3 Exposition au risque de crédit

L'exposition crédit totale de la Maison mère s'élevait à CHF 33,5 milliards au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 8% par rapport à fin 2010. L'exposition aux banques représentait CHF 4,1 milliards, soit 12% de l'exposition totale.

### Evolution des crédits banques et clientèle

En milliards de CHF, bilan et hors-bilan, Maison mère



<sup>1)</sup> A partir de décembre 2009, prise en compte des dérivés OTC, mais hors immobilisations financières.

### Crédits clientèle par zone géographique

En % de l'exposition de crédit, au bilan, Maison mère

Domicile du client	31.12.2010	31.12.2011
Canton de Vaud	79%	80%
Suisse hors Vaud	15%	12%
Union européenne + Amérique du nord	4%	3%
Autres	2%	6%

### Crédits aux entreprises par secteur économique

En % de l'exposition de crédit aux entreprises au bilan, Maison mère, au 31.12.2011

Secteur	Part
Immobilier et construction	39%
Commerce	18%
Financier	8%
Santé et social	7%
Manufacture	6%
Transports et communications	5%
Administration et informatique	5%
Primaire	4%
Hôtel et restauration	3%
Enseignement, recherche et développement	1%
Autres	5%

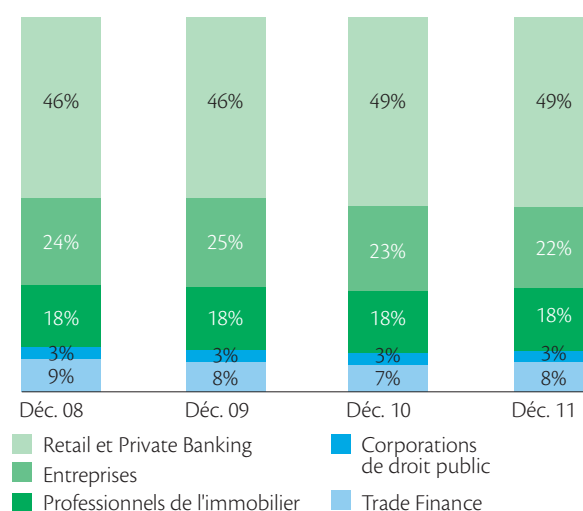
L'exposition de crédit dans le canton de Vaud représente 80% de l'exposition totale clientèle de la Banque, reflet d'une activité principalement orientée vers le canton.

Les financements de crédit aux entreprises reflètent la structure économique du canton, avec néanmoins un poids prépondérant du secteur Immobilier et construction, qui représente 39% de l'exposition de crédit aux entreprises.

La répartition des crédits par segment est stable par rapport à 2010. Le segment Retail et Private Banking représente toujours une part prépondérante des crédits avec 49% du total de l'exposition des crédits non compromis à fin 2011.

### Crédits clientèle par segment

En % de l'exposition des crédits clientèle non compromis, Maison mère

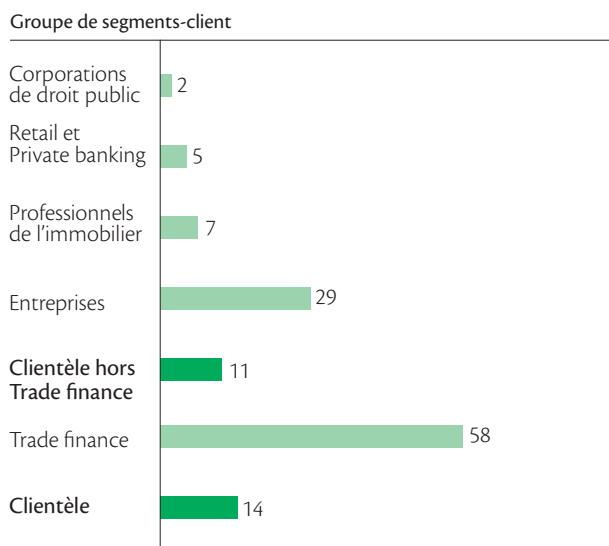


Les bas niveaux de taux de perte attendue et de crédits compromis attestent de la qualité du portefeuille crédit de la Banque. Le taux de perte attendue par rapport à l'utilisation des crédits reflète la qualité des contreparties, le degré de couverture des limites de crédit et l'importance des limites non utilisées. Pour l'ensemble des crédits clientèle non compromis, le taux de perte attendue se situe à 14 points de base, 11 points de base hors Trade Finance. Quant aux crédits compromis, leur montant était inférieur à CHF 450 millions, soit 1,3% du total des crédits.

Le rapport Bâle II pilier 3 contient des informations complémentaires détaillées sur le profil de risque du portefeuille de crédit de la Banque.

### Taux de perte attendue

En points de base de l'utilisation des crédits clientèle, y compris produits dérivés OTC, au 31.12.2011



## 3. Risque de marché

La Banque prend des risques de marché dans le cadre de ses activités de négoce (trading) et, dans une certaine mesure, dans la gestion du risque de taux au niveau du banking book. Une gestion des risques en adéquation avec les risques engagés permet de viser un rendement adapté à la prise de risque.

### 3.1 Risque de marché dans le trading book

#### 3.1.1 Stratégie de risque et politique de négoce

Les activités de négoce sont gérées par la Division Asset Management & Trading. On distingue le portefeuille trading, qui regroupe les positions du Département Salle des marchés, du portefeuille nostro de gestion financière géré par le Département Asset Management.

Le Département Salle des marchés intervient sur les marchés actions, produits de taux et devises (y compris les métaux précieux) pour le compte de contreparties externes et internes. Il a également acquis une expertise dans le domaine des produits structurés dont il assure l'ensemble du processus, de l'émission du produit à son animation sur le marché secondaire (market making). Depuis l'arrêt de l'activité de négoce pour compte propre dans les dérivés actions à fin 2009, la Salle des marchés se consacre essentiellement au traitement des flux clientèle.

Par ailleurs, le Département Asset Management gère le portefeuille nostro de gestion financière. Les positions sous-jacentes peuvent être des actions, des obligations, des dérivés simples, des produits structurés, des fonds et des fonds de fonds. Toutes les transactions sont conclues sur des bourses réglementées ou des marchés représentatifs (fonds et fonds de fonds mis à part). Tandis que ce portefeuille avait pour objectif de réaliser un rendement, avec la nouvelle stratégie banque il a été fortement réduit en 2009 et son rôle a été redéfini. Dorénavant, il sert à accompagner la création de nouveaux fonds de l'Asset Management et au maintien d'une certaine liquidité tout en restant à un niveau minimal de prise de risque.

#### 3.1.2 Organisation de la gestion du risque de marché dans le trading book

Tout nouveau produit ou instrument de la Division Asset Management & Trading (DAMT) fait l'objet d'une validation par le Comité Produits et Instruments DAMT (CPID) composé du Directeur général de la DAMT (présidence), des responsables de départements de la DAMT, du Chief Risk Officer ainsi que du responsable des Opérations. Ce processus permet de vérifier que tous les prérequis de la gestion des risques, de l'asset and liabilities management, de la trésorerie, des back-offices, du juridique, du compliance et de l'informatique sont remplis avant qu'un produit soit lancé.

Pour l'ensemble des positions de négoce, le contrôle overnight du risque de marché est assuré par le Secteur Risque marché rattaché au Département Risk Management du CRO, ce qui assure une indépendance par rapport à la Division Asset Management & Trading. Le Secteur Risque marché définit également les mesures de contrôle de risque et surveille l'adéquation du contrôle de risque pour des nouveaux produits de négoce.

#### 3.1.3 Exposition au risque de marché dans le trading book

Pour le portefeuille du Département Salle des marchés, différentes mesures de risque sont utilisées :

- Une Value-at-Risk (VaR) historique overnight avec un horizon à 1 jour et un intervalle de confiance de 99%.
- Des analyses des pertes en cas de stress statiques.
- Les contrôles de sensibilité de type delta, gamma, véga, thêta, rho.

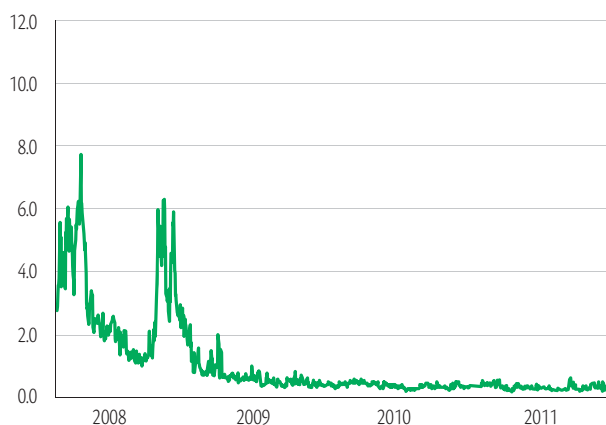


Les limites définies font l'objet d'un contrôle et d'un reporting quotidien par le Secteur Risque marché.

La décision prise fin 2008 d'arrêter le trading pour compte propre des positions sur les dérivés actions s'est traduite par une diminution significative de la VaR en 2009 avec la liquidation de ces positions: d'un niveau se situant au-delà de CHF2 millions début 2008, la VaR est constamment restée en deçà de CHF0,6 million depuis fin 2009. Sur l'ensemble de l'année écoulée, la VaR du portefeuille de trading est globalement demeurée proche de CHF0,3 million.

### VaR du portefeuille de trading (1 jour, 99%)

En millions de CHF



## 3.2 Risque de marché dans le banking book

Les principaux risques de marché dans le banking book sont le risque de taux et le risque de liquidité.

### 3.2.1 Risque de taux dans le banking book

L'exposition au risque de taux au banking book résulte des différences entre la taille et les échéances des taux des positions d'actif et de passif du banking book. Les mouvements de la courbe de taux ainsi que les changements du comportement des clients sont à l'origine de ce risque qui affecte directement le produit d'intérêts et la valeur des fonds propres de la Banque.

La stratégie et les limites de prise de risque de taux sont proposées par l'ALCO (Comité Asset & Liabilities Management) de la Direction générale et validées par le Conseil d'administration. La gestion opérationnelle du risque de

taux est assurée par le Département Asset & Liabilities Management-Gestion financière (ALM-GF) rattaché à la Division Finance et risques.

La gestion du risque de taux cherche à optimiser la marge d'intérêt et la valeur présente des fonds propres.

L'exposition au risque de taux est mesurée en Value-at-Risk, en termes de sensibilité des fonds propres à la courbe de taux, en duration des fonds propres et en perte de marge d'intérêt en cas de stress de taux et de comportement de la clientèle.

### 3.2.2 Risque de liquidité dans le banking book

L'exposition au risque de liquidité résulte de l'obligation de pouvoir faire face chaque jour à l'écoulement potentiel pouvant résulter de l'ensemble des engagements de passifs. Ce risque est appréhendé d'une part par la gestion à court terme des besoins de liquidité et d'autre part par la gestion à long terme du refinancement de l'activité. La Banque poursuit une stratégie de minimisation du risque de liquidité selon ces deux axes afin de respecter avec une marge de sécurité les exigences réglementaires en la matière et des ratios de structure de bilan définis par le Conseil d'administration.

Le cadre de gestion de la liquidité est décidé par l'ALCO. La gestion opérationnelle du refinancement à long terme et de la liquidité à court terme est sous la responsabilité du Département ALM-GF qui inclut la Trésorerie.

## 4. Risques opérationnels

Le concept de gestion des risques opérationnels utilisé par la Banque se base sur les bonnes pratiques édictées par le Comité de Bâle. Il se caractérise par une approche transversale permettant une vue cohérente et intégrée des risques opérationnels et cherchant à identifier ainsi qu'à mieux maîtriser les facteurs pouvant déclencher des incidents opérationnels. Il s'agit des facteurs suivants:

- Comportements inappropriés ou malveillants des collaborateurs, des fournisseurs, des contreparties bancaires, des clients ou d'autres acteurs.
- Caractéristiques inappropriées des systèmes informatiques, de l'infrastructure et/ou de l'organisation de la Banque.

Des potentiels d'amélioration des processus, des systèmes informatiques, de l'infrastructure et de l'organisation de la Banque sont recherchés dans le cadre d'auto-évaluations impliquant les cadres de la Banque et gérées par le Risk Management.

En cas d'occurrence d'un événement important de risque opérationnel, la Banque fonde sa gestion de l'incident sur l'application de mesures clairement définies, telles que le plan de continuité des activités (PCA).

Les incidents de risques opérationnels sont annoncés, reportés et analysés dans un but d'améliorer le dispositif de contrôle de ces risques.

### 5. Gestion de la conformité et de la fonction Compliance

Les activités et le fonctionnement d'une banque universelle doivent répondre à un grand nombre d'exigences découlant de la législation et de la réglementation bancaires. Leur transposition en directives et autres instructions internes ainsi que le contrôle indépendant de leur application sont assurés par différentes entités de la Banque selon leur périmètre de compétence. Les réglementations concernant la relation avec la clientèle, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la surveillance des marchés et la transparence institutionnelle sont de la compétence de la fonction Compliance rattachée au Chief Financial Officer. Les autres départements avec des missions de contrôle de conformité sont notamment le Risk Management, la Comptabilité financière, la Direction des systèmes informatiques, la Sécurité et les Ressources humaines.

L'objectif de la fonction Compliance est de contribuer à un fonctionnement de la Banque en conformité avec les exigences de son périmètre de compétence. Elle cherche ainsi à réduire le risque qu'un choix stratégique, une décision business, une instruction de travail ou l'exécution des opérations au quotidien ne soient pas conformes.

A ce titre, la fonction Compliance poursuit quatre missions :

- **Veille réglementaire à deux niveaux :** la fonction Compliance coordonne la veille de l'ensemble des évolutions en matière de droit bancaire et financier, et de façon plus approfondie détecte, analyse et informe les organes sur les évolutions des exigences en matière de relation avec la clientèle, de blanchiment et de financement du ter-

rorisme, de surveillance des marchés et de transparence institutionnelle.

- **Adaptation des normes internes :** dans son périmètre de compétence, la fonction Compliance fait évoluer le cadre de fonctionnement interne (directives et autres instructions internes) compte tenu des nouvelles exigences.
- **Support des métiers :** avec une connaissance approfondie des différents métiers de la Banque, la fonction Compliance contribue à la prévention des situations de non-conformité.
- **Contrôles de niveau 2 et reporting :** périodiquement, la fonction Compliance vérifie l'application des règles faisant partie de son périmètre de compétence. Sur cette base, un reporting est établi à l'attention des organes et des auditeurs, lequel comprend une appréciation maîtrisée des facteurs de risque qui pourraient provoquer une situation de non-conformité et une mise en évidence des axes d'amélioration.

## Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de la BCV a été défini en suivant les recommandations du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et du Comité de Bâle, et en application de la circulaire FINMA 08/24 et des Normes d'audit suisses (NAS 890). La finalité du SCI est d'assurer que les activités de la Banque correspondent à la poursuite de ses objectifs au sens large du terme. Plus concrètement, le SCI aide la Banque à atteindre trois objectifs :

- L'objectif de performance en termes de résultat et du contrôle de sa variabilité.
- L'objectif de fiabilité des informations communiquées en interne et externe.
- L'objectif de conformité par rapport aux exigences légales, réglementaires et d'autoréglementation.

Le SCI de la BCV est un système intégré pour toute la Banque. Son périmètre englobe toutes les fonctions et tous les niveaux hiérarchiques de la Banque. Au-delà des activités découlant directement de l'exercice des métiers, il s'applique aussi aux fonctions de support, de pilotage et de contrôle de la Banque ainsi qu'aux prestations de service externalisées, notamment celles tombant sous la circulaire FINMA 08/7 relative à l'outsourcing.

La BCV investit dans le développement de la culture de contrôle afin que chaque collaborateur comprenne son rôle dans le SCI. A ce titre, le système d'évaluation des performances et de développement des compétences des collaborateurs intègre ces notions.

Le dispositif de contrôle interne de la Banque est constitué de trois niveaux. Les deux premiers niveaux de contrôle interne relèvent de la responsabilité de la Direction générale; le troisième niveau de celle du Conseil d'administration :

- 1<sup>er</sup> niveau : les contrôles opérationnels et managériaux réalisés respectivement par les collaborateurs et leur supérieur hiérarchique constituent le premier niveau.
- 2<sup>e</sup> niveau : le contrôle de l'adéquation et de l'efficacité du niveau 1 est réalisé par des entités hiérarchiquement indépendantes de la ligne. Ces contrôles sont attribués à des centres de compétence fonctionnels. Il s'agit notamment de contrôles réalisés par le Département Compliance, le Département Risk Management, la Comptabilité financière, le Contrôle de gestion, la Direction des systèmes informatiques, la Sécurité et les Ressources humaines.
- 3<sup>e</sup> niveau : la revue périodique du bon fonctionnement des niveaux 1 et 2 est réalisée par l'Audit interne.

La Banque réalise une revue annuelle de l'adéquation et de l'efficacité de son SCI, dont le rapport est présenté aux organes de la Banque ainsi qu'à son organe de révision externe.



## velopass

Les vélos en libre-service ont fait des adeptes. Ils ont été empruntés 143 000 fois en 2011 pour rouler dans les 20 villes de Suisse équipées par le réseau velopass. A elles seules, les 20 stations du réseau Lausanne-Morges ont enregistré plus de 46 000 transactions. A Yverdon-les-Bains, près de 100 vélos répartis sur 7 stations sont mis à disposition pour des usages variés: un trajet de la gare à la HEIG-VD, ou tout simplement du centre urbain aux bords du lac, pour le plaisir.



# Gouvernance d'entreprise

Principes généraux	60
1. Structure du Groupe et actionariat	61
2. Structure du capital	61
3. Conseil d'administration	64
4. Direction générale	77
5. Rémunérations, participations et prêts	84
6. Droit de participation des actionnaires	87
7. Prises de contrôle et mesures de défense	88
8. Organe de révision	89
9. Politique d'information	90
10. Adresses de contact	91

## Principes généraux

Consciente de ses responsabilités, la BCV répond aux critères prescrits en matière de gouvernance d'entreprise. Elle veut notamment :

- Communiquer de manière transparente: les indications fournies dans le présent chapitre sont conformes à la directive concernant les informations relatives au «Corporate Governance», émise par la SIX Swiss Exchange le 1<sup>er</sup> juillet 2002<sup>1)</sup>, et revue en 2003, 2004, 2006, 2007 et 2009.
- Appliquer les principaux standards en matière de gouvernance d'entreprise: la BCV se conforme aux dispositions du «Code suisse de bonne pratique pour la gouvernance d'entreprise»<sup>2)</sup> chaque fois que ces recommandations sont compatibles avec son statut de société anonyme de droit public.
- Repenser en permanence son organisation selon ses besoins et son développement et impliquer chacun de ses dirigeants dans son fonctionnement.
- Améliorer concrètement et en permanence les informations qu'elle communique, notamment par le biais de son Rapport annuel et d'un rapport séparé sur la Responsabilité sociale d'entreprise, publié tous les 2 ans.

Le présent chapitre expose dans les grandes lignes l'application de ces principes. Des compléments d'information se trouvent dans les Statuts et la Charte BCV ainsi que dans la Loi cantonale du 20 juin 1995 organisant la Banque Cantonale Vaudoise, qui sont disponibles sur internet<sup>3)</sup>.

<sup>1)</sup> Voir le site [http://www.six-exchange-regulation.com/obligations/governance\\_fr.html](http://www.six-exchange-regulation.com/obligations/governance_fr.html)

<sup>2)</sup> Ce texte est disponible sur le site internet [www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)

<sup>3)</sup> Voir le site [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)

## 1. Structure du Groupe et actionariat

### 1.1 Structure du Groupe

#### 1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du Groupe (au 31.12.2011)

La liste détaillée des sociétés du Groupe BCV figure sous le point 11 «Périmètre de consolidation» des comptes du Groupe (page 121). La BCV est la seule société cotée incluse dans le périmètre de consolidation du Groupe BCV.

#### 1.1.2 Sociétés cotées incluses dans le périmètre de consolidation

Raison sociale	Banque Cantonale Vaudoise
Statut juridique	Société anonyme de droit public fondée par décret du Grand Conseil vaudois du 19 décembre 1845 et régie par la Loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise du 20 juin 1995, modifiée le 25 juin 2002, le 30 janvier 2007 et le 2 mars 2010
Adresse du siège social	Place Saint-François 14, 1003 Lausanne, Suisse
Lieu de cotation	Les actions de la BCV sont cotées à la SIX Swiss Exchange
Capitalisation boursière	Au 31 décembre 2011, la valeur des actions cotées de la BCV avec une valeur nominale de CHF 10 était de CHF 3,9 milliards
Numéro de valeur	1.525.171
Code ISIN	CH 0015251710

#### 1.1.3 Sociétés non cotées dans le périmètre de consolidation (au 31.12.2011)

Le Conseil d'administration et la Direction générale de la Maison mère fonctionnent également comme Conseil d'administration, respectivement Direction générale, du Groupe, sans avoir la structure d'une holding. Pour le surplus, les relations entre la Banque et ses filiales sont définies par une directive groupe.

Sur le plan opérationnel, les filiales du Groupe BCV sont rattachées chacune à une division de la Banque en fonction de leur domaine d'activité.

Chaque chef de division est en principe également membre et/ou président du Conseil d'administration de chacune des filiales rattachées à sa division. Pour ce qui concerne Piguet Galland & Cie SA, le président du Conseil d'administration de la Maison mère assume également la présidence du Conseil d'administration de cette filiale.

Le capital social des filiales de la BCV et la participation détenue par la Maison mère sont indiqués sous le point 11 des comptes du Groupe (page 121). Outre les filiales opérationnelles, le Groupe comprend des filiales juridiques, qui n'ont pas de personnel propre et servent à séparer juridiquement des activités n'appartenant pas au domaine traditionnel de la Banque. Il en va ainsi, par exemple, de la société Initiative Capital SA, dont le but est de prendre des participations dans des entreprises en phase de démarrage (start-up), essentiellement dans l'arc lémanique.

### 1.2 Actionnaires importants

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'Etat de Vaud détenait 66,95% du capital-actions de la Banque. Aucun autre actionnaire connu ne détient une participation atteignant ou dépassant 5% des droits de vote ou du capital. A ce jour, le Groupe BCV n'est pas informé de l'existence de pactes d'actionnaires. Hormis l'Etat de Vaud, les actionnaires inscrits au registre des actionnaires représentaient 17,25% au 31 décembre 2011.

### 1.3 Participations croisées

Il n'existe pas de participations croisées supérieures à la limite des 5% des droits de vote ou du capital entre la Banque et d'autres sociétés.

## 2. Structure du capital

Capital ordinaire (actions nominatives)	CHF 86 061 900
Capital autorisé	Aucun
Capital conditionnel	Aucun
Options pour le personnel	Aucune

### 2.1 Capital-actions

La composition du capital-actions de la Banque et son évolution en 2009, 2010 et 2011 figurent aux points 5.5 et 5.6

des comptes de la Maison mère (pages 154 et 155). Des informations supplémentaires sur les fonds propres sont publiées à la page 109 des comptes du Groupe.

Au 31 décembre 2011, le capital-actions de la BCV s'élevait à CHF 86 061 900. Il était composé de 8 606 190 actions nominatives d'un nominal de CHF 10.

## 2.2 Capital conditionnel

Au 31 décembre 2011, il n'existait pas de capital conditionnel.

## 2.3 Modifications du capital (exercices 2009, 2010 et 2011)

Modification du capital social du Groupe

### Nombre de titres

En unités

Capital social	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2011
Capital-actions (actions nominatives, entièrement libérées)	8 606 190	8 606 190	8 606 190
Capital-participation (bons de participation, entièrement libérés)	0	0	0
Capital conditionnel	0	0	0

### Evolution des fonds propres du Groupe

En millions de CHF

Fonds propres	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2011
Capital social (entièrement libéré)	172	86	86
Réserves issues du capital et du bénéfice	2 331	2 466	2 492
Réserves pour risques bancaires généraux	704	704	704
Fonds propres, part des minoritaires	14	15	19
<b>Total</b>	<b>3 222</b>	<b>3 271</b>	<b>3 301</b>

### Modifications principales en 2009

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 30 avril 2009 a accepté de réduire la valeur nominale de l'action en versant aux actionnaires CHF 10 par titre à l'issue de la procédure de réduction de capital. Ainsi, le capital-actions d'un montant nominal de CHF 258 185 700, composé de 8 606 190 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 30, a été réduit à CHF 172 123 800 (8 606 190 actions) par la réduction de la valeur nominale de chaque action à CHF 20 et le remboursement aux actionnaires de CHF 10 par action. Le remboursement aux actionnaires est intervenu le 22 juillet 2009.

### Modifications principales en 2010

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 29 avril 2010 a accepté de réduire la valeur nominale de l'action en versant aux actionnaires CHF 10 par titre à l'issue de la procédure de réduction de capital. Ainsi, le capital-actions d'un montant nominal de CHF 172 123 800, composé de 8 606 190 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 20, a été réduit à CHF 86 061 900 (8 606 190 actions) par la réduction de la valeur nominale de chaque action à CHF 10 et le remboursement aux actionnaires de CHF 10 par action. Le remboursement aux actionnaires est intervenu le 21 juillet 2010.

### Modifications principales en 2011

Il n'y a pas eu de modification du capital-actions en 2011.



## 2.4 Actions et bons de participation

Actions nominatives au 31.12.2011

Nombre d'actions	8 606 190
Proposition de dividende ordinaire	CHF 22
Proposition de versement par prélèvement sur la réserve légale issue d'apports de capital	CHF 10
Valeur nominale	CHF 10
Cotation en bourse	SIX Swiss Exchange
Droit de vote	Un droit de vote par action

## 2.5 Bons de jouissance

La BCV n'a pas émis de bons de jouissance.

## 2.6 Restrictions de transfert et inscription des « nomines »

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 13 des Statuts de la BCV.

### 2.6.1 Restrictions de transfert

*Début de citation des Statuts :*

#### Article 13 – Transfert d'actions nominatives

Le transfert d'actions nominatives à un nouveau propriétaire et son inscription au registre des actions nécessitent l'approbation du Conseil d'administration. (...) Si le Conseil d'administration ne refuse pas la demande de reconnaissance de l'acquéreur dans les vingt jours, ce dernier est reconnu comme actionnaire avec droit de vote.

Le Conseil d'administration est autorisé à refuser l'inscription d'un acquéreur en qualité d'actionnaire ayant le droit de vote :

- a) pour la part excédant 5 % du capital-actions de la Banque détenue par un seul actionnaire ou des actionnaires formant un groupe au sens de la Loi sur les bourses et les valeurs mobilières. (...) Cette limite ne s'applique ni à l'Etat de Vaud, ni aux tiers auxquels il vendrait une partie de sa participation, ni en cas de reprise d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise;

- b) si un actionnaire ne déclare pas expressément, sur demande, qu'il a acquis ses actions en son nom propre et pour son propre compte;

- c) dans la mesure et aussi longtemps que sa reconnaissance pourrait empêcher la Banque d'apporter, en vertu de lois fédérales, les preuves nécessaires sur la composition du cercle des actionnaires.

*Fin de citation des Statuts.*

### 2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

### 2.6.3 Inscriptions de « nomines »

Le Conseil d'administration est autorisé à refuser l'inscription d'un acquéreur en qualité d'actionnaire ayant le droit de vote si un actionnaire ne déclare pas expressément, sur demande, qu'il a acquis ses actions en son nom propre et pour son propre compte.

### 2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions prises alors le seront à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix (article 11, alinéas 3 et 4, de la Loi du 20 juin 1995 organisant la Banque Cantonale Vaudoise), cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

## 2.7 Emprunts convertibles et options

Au 31 décembre 2011, aucun emprunt convertible, aucun warrant, produit structuré, ni aucune option OTC portant sur le titre BCV comme sous-jacent et émis par la BCV n'étaient en circulation.

### 3. Conseil d'administration

#### 3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2011, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. A l'exception du mandat de M. Olivier Steimer comme président du Conseil d'administration de Piquet Galland & Cie SA, le président et les membres du Conseil d'administration de la Maison mère n'exercent aucune autre fonction dans le Groupe BCV et n'en ont exercé aucune au cours des trois dernières années. Ils entretiennent des relations d'affaires qui peuvent être qualifiées d'usuelles avec la BCV et les sociétés du Groupe.

Aux termes des articles 12, alinéa 2bis, de la Loi organisant la BCV et 21, alinéa 3, des Statuts, le Conseil d'Etat nantit les membres du Conseil d'administration qu'il nomme d'une lettre de mission. Il est rappelé que le Conseil d'Etat nomme quatre des sept membres du Conseil d'administration. Il s'agit de MM. Olivier Steimer, Stephan A. J. Bachmann, Luc Recordon et Paul-André Sanglard. La lettre de mission a pour objet de décrire le cadre général de la mission que le Conseil d'Etat leur confie dans le cadre du mandat de membre du Conseil d'administration de la BCV et de définir l'ensemble de leurs relations avec l'Etat de Vaud dans ce contexte. Elle comprend notamment le soin de veiller fidèlement aux intérêts de la BCV et à ceux de l'Etat de Vaud, consistant notamment à respecter la mission légale de la BCV et à exercer son pouvoir de désignation de certains membres des organes de la Banque. La lettre de mission précise les éléments qui doivent en particulier être pris en considération au niveau de l'organisation, du fonctionnement et de la composition des organes, ainsi que de la mission et de la stratégie, en particulier veiller à la mise en place d'une stratégie permettant à la Banque d'exercer sa mission de manière optimale, tout en assurant un rendement de nature à asseoir sa solidité financière dans le long terme et contribuer à définir des objectifs tenant compte de la mission de la Banque et de sa rentabilité (voir aussi l'article 24, alinéa 2, des Statuts). Elle décrit également ce que le Conseil d'Etat attend en termes de communication vis-à-vis de l'Etat de Vaud, des actionnaires de la BCV, de la communauté financière et du public, étant ici rappelée la convention d'information prévue par la Loi organisant la BCV et les Statuts (voir notamment l'article 24, alinéa 2 in fine, des Statuts). Dans le Comité Audit et Risque siègent deux membres nommés par le Conseil d'Etat (MM.

Stephan A. J. Bachmann, président, et Paul-André Sanglard) – et donc porteurs d'une lettre de mission – et un membre nommé par l'Assemblée générale (M. Reto Donatsch). La répartition des membres du Conseil d'administration au sein de ses comités s'effectue en fonction de leurs connaissances professionnelles personnelles et de leurs domaines respectifs de prédilection, dans l'intérêt de la Banque, de ses actionnaires et de l'ensemble de ses partenaires.



Nom, date de naissance et nationalité	Formation	Parcours professionnel
Olivier Steimer, 1955, Suisse	Licence en droit de l'Université de Lausanne.	Président du Conseil d'administration depuis le 30 octobre 2002. Après ses études et divers stages bancaires, il a accompli tout son parcours professionnel au Credit Suisse. Dès 1983, il y a pris des responsabilités successives (direction de la succursale du Credit Suisse de Nyon, chef du secteur financier du Credit Suisse Lausanne) et occupé différents postes à Los Angeles, New York et Zurich. Ainsi, il a exercé des fonctions dans les métiers de crédit, les métiers domestiques et internationaux, et dans ceux de la gestion de fortune. En 1995, il a été nommé directeur régional au Credit Suisse Genève. En 1997, il est devenu membre du Directoire de Credit Suisse Private Banking à Zurich, fonction à laquelle s'est ajoutée, en 2001, celle de membre du Directoire de Credit Suisse Financial Services, en qualité de CEO de l'unité d'affaires Private Banking International. Au printemps 2002, il a été nommé au Directoire de Credit Suisse Group.
Jean-Luc Strohm, 1941, Suisse	Licences en droit et en sciences économiques et commerciales de l'Université de Lausanne.	Vice-président du Conseil d'administration du 1 <sup>er</sup> janvier 2008 au 5 mai 2011. Après ses études, il a fait carrière à l'UBS dans différents secteurs: analyses financières et crédits commerciaux à Zurich de 1966 à 1970, gestion d'un portefeuille de crédits commerciaux à Lausanne de 1970 à 1977, création, gestion et développement de la succursale de Los Angeles de 1978 à 1982, création, direction, développement du département international de Lausanne de 1982 à 1985. Dès lors, il a dirigé le département commercial de cette même succursale de Lausanne jusqu'en 1993, date à laquelle il a pris la direction de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie à Lausanne, fonction qu'il a exercée jusqu'à juin 2005. Il a quitté ses fonctions au sein du Conseil d'administration de la BCV à l'issue de l'Assemblée générale du 5 mai 2011.
Stephan A.J. Bachmann, 1946, Suisse	Expert comptable diplômé.	M. Bachmann est entré en fonction le 1 <sup>er</sup> janvier 2008 et assume depuis cette date la présidence du Comité Audit et Risque. Depuis le 5 mai 2011, il est également vice-président du Conseil d'administration. Après une formation initiale bancaire, suivie de séjours en Suisse romande, en Angleterre et en Italie, il a poursuivi sa carrière auprès de PricewaterhouseCoopers SA et des entreprises qui l'ont précédée. Il est entré au sein de la Société Fiduciaire Suisse à Bâle en 1969, où ses fonctions l'ont conduit en 1975 à New York auprès de Coopers & Lybrand, pour revenir ensuite aux bureaux de Lausanne et Genève. En tant que membre du Directoire, il a dirigé le secteur Audit et Conseil de la Suisse de 1991 à 2006, tout d'abord de la société STG Coopers & Lybrand SA et, à partir de 1998, en tant que membre du Conseil d'administration de PricewaterhouseCoopers SA. En sa qualité d'expert-comptable diplômé et ancien réviseur responsable bancaire, il dispose d'une grande expérience de l'audit des entreprises financières et industrielles.
Reto Donatsch, 1950, Suisse	Licence en sciences économiques de l'Université de Genève	Après ses études et deux stages bancaires, il a débuté au Credit Suisse au Siège de Zurich en 1978 dans la gestion de fortune, où il est resté dix ans et a atteint le rang de directeur adjoint. Il est ensuite devenu responsable au Credit Suisse Genève du département financier de 1989 à 1993, avec le rang de directeur. En 1993, il a rejoint la Bank Leu AG à Zurich, dont il est devenu le président de la Direction générale en 1996. De 1997 à 2001, il était également membre de la Direction générale de Credit Suisse Private Banking représentant les « banques indépendantes » du groupe. De 2004 à 2007, il a été vice-président du Conseil d'administration de la Bank Leu AG. Depuis lors, il est membre de plusieurs conseils d'administration et de fondation.

<b>Beth Krasna,</b> 1953, Suisse et Américaine	Diplôme d'ingénieur en génie chimique de l'EPFZ et Master's degree in Management de la Sloan School, MIT à Cambridge USA.	Mme Krasna a été nommée par l'Assemblée générale du 30 octobre 2002 et est entrée en fonction à cette date. Depuis 2009, elle est présidente du Comité Innovation et Opportunités. Après cinq ans chez Philip Morris, elle a passé dix ans dans le capital-risque, trois ans dans la consultance, puis dix ans dans la restructuration d'entreprises en tant qu'administratrice déléguée de Valtronic aux Charbonnières (de 1992 à 1996) et de Symalit à Lenzburg, avant de reprendre la Direction générale de Sécheron à Genève de 1998 à 2000. De 2001 à 2003, elle a été CEO d'Albert-Inc. SA à Lausanne. Depuis 2004, elle est administratrice indépendante de sociétés.
<b>Pierre Lamunière,</b> 1950, Suisse	Licence en HEC de l'Université de Lausanne et MBA with major in Finance & Marketing de la Wharton Business School de l'University of Pennsylvania.	M. Lamunière a été nommé par l'Assemblée générale du 24 avril 2008 et est entré en fonction à cette date. Depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2011, il est également président du Comité de Rémunération, de promotion et de nomination. Après avoir débuté en 1971 comme auditeur chez Coopers & Lybrand, à Bâle et Milan, il a exercé diverses fonctions en sein du Groupe Edipresse à partir de 1977. Vice-président du Conseil d'administration de ce groupe de 1982 à 2002, il en est depuis cette date le président du Conseil d'administration. Il a été membre du Conseil d'administration de la Poste Suisse de 1997 à 2002.
<b>Luc Recordon,</b> 1955, Suisse	Docteur en droit de l'Université de Lausanne, avocat vaudois breveté, ingénieur physicien diplômé de l'EPFL et titulaire d'un certificat de gestion d'entreprise de cette école.	Juriste auprès de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire de 1980 à 1981, il a été ingénieur technico-commercial chez Granit SA, à Lausanne, de 1981 à 1982, avant de devenir conseiller juridique et technique indépendant. Avocat stagiaire de 1987 à 1989, avocat au barreau depuis 1989, il est depuis lors associé d'une étude d'avocats lausannoise.
<b>Paul-André Sanglard,</b> 1950, Suisse	Docteur en sciences économiques, mention économie politique de l'Université de Genève.	Après avoir été assistant au Département d'économie politique de l'Université de Genève, il a travaillé comme économiste au Département fédéral des affaires économiques extérieures. De 1978 à 1979, il a été research fellow à la Stanford University et au Massachusetts Institute of Technology. En 1979, il a été nommé chef de la trésorerie générale de l'Etat du Jura et, dès 1982, il a été chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève. De 1984 à 1989, il a été membre du comité exécutif du World Economic Forum. Depuis 1989, il est économiste indépendant.

Paul-André Sanglard

Membre du Conseil d'administration



Olivier Steimer

Président du Conseil d'administration



Reto Donatsch

Membre du Conseil d'administration



Pierre Lamunière

Membre du Conseil d'administration



**Beth Krasna**  
Membre du Conseil d'administration



**Stephan A.J. Bachmann**  
Membre du Conseil d'administration



**Luc Recordon**  
Membre du Conseil d'administration

### 3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

<b>Olivier Steimer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vice-président du Conseil d'administration des CFF, à Berne</li> <li>• Membre du Conseil d'administration d'Ace Limited, à Zurich</li> <li>• Président du Conseil d'administration de Piguët Galland &amp; Cie SA, à Yverdon-les-Bains</li> <li>• Membre du Conseil de banque de la Banque nationale suisse, à Berne et Zurich</li> <li>• Membre du Conseil des EPF, à Lausanne et Zurich</li> <li>• Président du Conseil de fondation du Swiss Finance Institute, à Zurich</li> <li>• Membre du Comité directeur d'economiesuisse, à Zurich</li> <li>• Président du Comité du Bureau de construction de l'Université de Lausanne, à Lausanne</li> <li>• Membre du conseil des fondations suivantes: Fondation BCV à Lausanne; Avenir Suisse, à Berne; Table Suisse, à Morat; Aide sportive suisse; Centre pour le Dialogue Humanitaire, à Genève</li> </ul>
<b>Jean-Luc Strohm</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Conseil d'administration et président du Comité d'audit de Bondpartners SA, à Lausanne</li> <li>• Président de la Fondation Félix Vallotton, à Lausanne</li> <li>• Membre du Comité Polyval, au Mont-sur-Lausanne</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de Creapole SA, à Delémont</li> </ul>
<b>Stephan A.J. Bachmann</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Conseil d'administration et président du Comité d'audit de La Nationale Assurances, à Bâle</li> <li>• Président du Comité d'éthique de la Chambre Fiduciaire</li> <li>• Membre du Conseil de la Fondation La Longeraie, à Morges</li> </ul>
<b>Reto Donatsch</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Conseil d'administration de Constellation Capital AG, à Freienbach</li> <li>• Commanditaire de Constellation Flore Fröhlich &amp; Cie, à Freienbach</li> <li>• Président du Comité de placement de la Caisse de pension du canton de Berne, à Berne</li> <li>• Membre du Conseil de la Fondation humanitaire de la Croix-Rouge suisse, à Berne</li> </ul>
<b>Beth Krasna</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Conseil d'administration et présidente du Comité d'audit des Ecoles polytechniques fédérales</li> <li>• Membre du Conseil d'administration et présidente du Comité d'audit de Bonnard &amp; Gardel Holding SA, à Lausanne</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de Coop, à Bâle, et de Raymond Weil SA, à Genève</li> <li>• Présidente de la fondation en faveur de l'art chorégraphique (Prix de Lausanne)</li> <li>• Membre de l'Académie suisse des sciences techniques et du Conseil stratégique du canton de Genève</li> </ul>
<b>Pierre Lamunière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président et administrateur délégué du Groupe Edipresse, à Lausanne</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de Tamedia SA, à Zurich</li> <li>• Président du Conseil d'administration de Lamunière SA et de ses filiales, à Lausanne</li> <li>• Président du Conseil d'administration de Payot Naville Distribution SA, à Genève</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de Le Temps SA, à Genève</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de la Fédération internationale de la presse périodique (FIPP)</li> </ul>
<b>Luc Recordon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Comité (ancien président) de l'Association suisse des locataires (section Lausanne et environs), de l'Association transport et environnement – VD (ATE – VD), président de l'assemblée générale de l'association AVDEMS, à Pully, et du Conseil d'administration de la Coopérative Tunnel-Riponne, à Lausanne</li> <li>• Conseiller municipal, à Jouxens-Mézery</li> <li>• Député au Conseil des Etats et membre du Comité cantonal des Verts vaudois</li> <li>• Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Strasbourg</li> <li>• Membre des conseils d'administration des sociétés suivantes: SEG Swiss Education Group SA, à Lausanne; Clavel SA, à Berne; Association E-Changer, Partenaire dans l'échange et pour le changement, à Fribourg et NECC SA, à Lausanne</li> <li>• Membre du Conseil de fondation des écoles privées suisses, Berne, et d'IPT (Fondation intégration pour tous), à Lausanne</li> <li>• Président de la commission paritaire professionnelle de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise, à Lausanne</li> <li>• Président du Comité de l'Association romande pour le développement et l'intégration des médecines complémentaires (RoMédCo), à Lausanne, et de l'Association Pro AI Vaud, à Lausanne</li> </ul>



- Paul-André Sanglard**
- Président du Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances, à Lausanne
  - Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura, à Porrentruy
  - Président du Conseil d'administration d'OnO (Ophthalmologic Network Organisation), à Onex
  - Membre du Conseil d'administration de la Compagnie d'assurances TSM, à La Chaux-de-Fonds, de la Compagnie Benjamin de Rothschild SA, à Meyrin, d'Helvea SA, à Genève, de QNB Banque Privée (Suisse) SA, à Genève
  - Président du Comité Audit & Corporate Social Responsibility BAT Italie
  - Membre du Conseil de fondation de FITEC à Délémont et de CODECO, à Porrentruy, ainsi que du Comité de placement de la Chaîne du Bonheur, à Genève
  - Président du Conseil de fondation de l'Observatoire de la finance, à Genève

### 3.3 Election et durée du mandat

#### 3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement de 7, 9 ou 11 membres. Son président et la moitié des autres membres sont nommés par le Conseil d'Etat. L'autre moitié des membres est élue de manière individuelle par les actionnaires lors de l'Assemblée générale, l'Etat s'abstenant de voter.

Le président et les autres membres du Conseil d'administration sont nommés pour 4 ans. Ils sont rééligibles, la durée de leur mandat ne pouvant excéder 16 ans à compter de la date de leur nomination. Ils doivent se démettre de leurs fonctions à la fin de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent 70 ans.

#### 3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration.

### 3.4 Organisation interne

#### 3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Olivier Steimer. Son vice-président est, depuis le 5 mai 2011, M. Stephan A. J. Bachmann, précédemment déjà membre. Il a remplacé dans cette fonction M. Jean-Luc Strohm, qui a quitté le Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale du 5 mai 2011 en raison de l'atteinte de la limite d'âge légale et statutaire. Les autres membres sont Mme Beth Krasna, MM. Reto Donatsch, Pierre Lamunière, Luc Recordon et Paul-André Sanglard.

Les Statuts et le Règlement d'organisation de la BCV prévoient que le Conseil d'administration peut déléguer certaines de ses attributions à des comités constitués en son sein, dans la mesure où les dispositions légales permettent une telle délégation.

Le Conseil d'administration a constitué en son sein un Comité Audit et Risque et un Comité de Rémunération, de promotion et de nomination. Ces deux comités n'ont en

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Première élection	Echéance ultime possible du mandat	Nommé par
Olivier Steimer (président)	1955	30 octobre 2002	2018	Conseil d'Etat <sup>1)</sup>
Stephan A. J. Bachmann (vice-président)	1946	1 <sup>er</sup> janvier 2008	2016	Conseil d'Etat <sup>2)</sup>
Reto Donatsch	1950	5 mai 2011	2020	Assemblée générale
Beth Krasna	1953	30 octobre 2002	2018	Assemblée générale <sup>3)</sup>
Pierre Lamunière	1950	24 avril 2008	2020	Assemblée générale
Luc Recordon	1955	1 <sup>er</sup> février 2002	2018	Conseil d'Etat <sup>1)</sup>
Paul-André Sanglard	1950	30 octobre 2002	2018	Conseil d'Etat <sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Mandats renouvelés jusqu'au 31 décembre 2013.

<sup>2)</sup> Mandat renouvelé jusqu'au 31 décembre 2015.

<sup>3)</sup> Mandat renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire 2010 pour 4 ans.

principe pas de compétences décisionnelles. Ils préparent les décisions du Conseil et donnent leur préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

### 3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités

#### Comité Audit et Risque

En 2011, le Comité Audit et Risque était formé de MM. Stephan A. J. Bachmann (président), Paul-André Sanglard et Jean-Luc Strohm (jusqu'au 5 mai 2011). M. Reto Donatsch y a remplacé M. Jean-Luc Strohm dès le 5 mai 2011.

Depuis 2010, le Comité Audit et Risque s'est vu octroyer un rôle accru en s'assurant de la mise en place et du fonctionnement de la gestion et du contrôle des risques. Ainsi, ce comité appuie le Conseil d'administration dans l'appréciation des différents types de risques auxquels la Banque est exposée, de même que dans celle de la structure, de l'organisation et des processus de gestion et de contrôle des risques. Il formule des préavis et des recommandations au Conseil d'administration, notamment sur l'examen critique auquel il procède en matière d'appréciation régulière ou ponctuelle des principaux risques du Groupe, de la « Politique et stratégie des risques », des rapports sur les risques et de la conformité aux exigences de fonds propres.

Le comité examine trimestriellement les éléments financiers et le rapport du Chief Risk Officer, et semestriellement les rapports du chef de l'Audit interne, du Chief Compliance Officer et du responsable du Département Juridique et, sans pouvoir de décision, donne son préavis au Conseil d'administration à leur égard.

Il supervise l'activité de l'Audit interne ainsi que celle de l'organe de révision externe. Avec le représentant de ce dernier, il examine ses recommandations touchant à l'organisation, l'appréciation des risques de la Banque, donne son opinion sur la qualification de l'Audit interne et sur la collaboration des divers organes dans l'accomplissement des tâches de révision. Le Comité Audit et Risque discute aussi avec le chef de l'Audit interne afin de connaître son opinion quant à l'organisation et au fonctionnement de la BCV, ainsi que son analyse des risques essentiels d'audit (REA). Il donne également son appréciation sur l'Audit interne et s'informe sur l'état des procès en cours contre la BCV.

Pour remplir ses devoirs, fixés plus concrètement dans une Charte du Comité Audit et Risque (qui se trouve sur le site internet de la BCV, [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)), et pour s'instruire sur différents sujets concernant ses activités, le Comité Audit et Risque se réunit au moins une fois par trimestre pour une journée entière. Une séance supplémentaire est consacrée prioritairement au bouclage annuel des comptes.

Le chef de l'Audit interne, les représentants du réviseur externe et le Chief Financial Officer participent à toutes les séances du comité, à l'exception de quelques sujets particuliers. Selon les points de l'ordre du jour, les membres de la Direction générale concernés, le Chief Risk Officer, le Chief Compliance Officer et le responsable du Département Juridique y participent aussi.

Outre son rôle en matière de risque évoqué ci-dessus, la tâche principale du Comité Audit et Risque est le soutien du Conseil d'administration dans son devoir de surveillance et dans sa responsabilité concernant l'intégrité des comptes consolidés et les rapports financiers. Le Comité Audit et Risque s'assure en plus de la qualité et de l'indépendance de la révision interne et externe. Il discute du contenu des rapports d'audit de la Maison mère et, dans le sens d'une surveillance consolidée, des sociétés affiliées et s'assure de la réalisation des recommandations faites par ces organes au moyen d'une liste de suivis. Ce comité décide des plans d'audit tant de l'Audit interne que du réviseur externe.

En dehors de ses tâches permanentes et régulières, le comité a, en 2011, bénéficié d'une journée de formation, portant notamment sur plusieurs thèmes liés au risque, au compliance, à l'activité interbancaire et aux devises.

Une fois par année, le Comité Audit et Risque procède à une évaluation de l'Audit interne (voir aussi chiffre 3.6 ci-après) et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à son auto-évaluation.

#### Comité de Rémunération, de promotion et de nomination

Le Comité de Rémunération, de promotion et de nomination était composé en 2011 de MM. Olivier Steimer (président jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2011), Pierre Lamunière et Luc Recordon. Le président de la Direction générale y participe à titre consultatif. M. Pierre Lamunière a repris la présidence de ce comité au 1<sup>er</sup> septembre 2011, M. Olivier Steimer en demeurant membre.

Ce comité apporte un appui important au Conseil d'administration, notamment dans la définition de la stratégie en matière de ressources humaines, y compris la gestion de la relève. Il contribue à l'élaboration des profils, aux sélections et propositions de nomination des organes et des cadres supérieurs.

Sans pouvoir de décision, ce comité définit le profil requis pour le président et les autres membres du Conseil d'administration ainsi que pour le président et les autres membres de la Direction générale. Il prépare et préavise les propositions pour la sélection et l'engagement des hauts responsables de la Banque et examine le système d'indemnités du Conseil d'administration. Il prépare et préavise également les décisions du Conseil d'administration sur les rémunérations de son président (hors sa présence), du président de la Direction générale, des membres de la Direction générale, du chef de l'Audit interne ainsi que sur la politique et l'enveloppe globale de rémunération de la Banque.

En outre, il évalue l'activité du président de la Direction générale et prend connaissance du rapport d'évaluation des membres de la Direction générale, établi par ce dernier.

Enfin, il préavise les nominations et promotions des cadres supérieurs de la Banque.

#### Autres comités

Pendant l'année sous revue, le comité ad hoc temporaire (comité RAO), créé pendant l'exercice 2003 pour traiter l'ensemble des procédures juridiques en cours concernant les anciens organes de la BCV, composé de M. Luc Recordon (président), Mme Beth Krasna et M. Olivier Steimer, a poursuivi ses activités.

Le Conseil d'administration a aussi créé en 2009 le Comité Innovation et Opportunités, dont les missions sont notamment d'être l'unité de réflexion destinée à initier et approfondir en amont certains sujets d'importance stratégique et d'agir comme unité de veille pour suivre les derniers développements et tendances de l'industrie bancaire avec comme objectif une focalisation toujours plus axée sur les besoins de la clientèle. Il oeuvre enfin en tant que comité chargé à l'interne de la responsabilité sociale d'entreprise. Ce comité est composé de Mme Beth Krasna (présidente), MM. Olivier Steimer, Luc Recordon et Pascal Kiener. Il s'est réuni à cinq reprises en 2011.

### 3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des comités

En 2011, le Conseil d'administration s'est réuni en séance plénière ordinaire à dix reprises. Les séances plénières ordinaires se déroulent en général sur une demi-journée, sauf quatre séances d'une journée entière. En outre, le Conseil d'administration a participé en 2011 à deux retraites de deux jours, en partie avec la Direction générale, et à trois conférences téléphoniques. Lors des retraites, le Conseil d'administration traite de manière plus approfondie des sujets stratégiques, notamment les stratégies de la Banque, des ressources humaines, financière, informatique et de gestion des risques.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. En 2011, le Comité Audit et Risque s'est réuni à sept reprises, a bénéficié d'une journée de formation et participé à deux conférences téléphoniques; le Comité de Rémunération, de promotion et de nomination a siégé à cinq reprises.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux et l'ensemble des documents transmis aux comités. Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil. En ce qui concerne les méthodes de travail des comités, voir sous point 3.4.2.

Le président de la Direction générale assiste à toutes les séances régulières et aux retraites du Conseil d'administration. Les membres de la Direction générale sont présents pour les sujets concernant leur division.

Si nécessaire, un spécialiste externe participe à une séance de Conseil d'administration ou de comité pour présenter un thème particulier.

Le Conseil d'administration a adopté un mode de fonctionnement entre lui-même et la Direction générale décrivant précisément, et par sujets, le rythme de conduite des organes supérieurs. Ce «modus operandi», adapté régulièrement, fixe la fréquence et la forme avec lesquelles les sujets sont traités par ces organes, y compris les comités. Son objectif est de permettre une bonne gouvernance en assurant que tous les sujets pertinents sont traités au bon niveau, que l'allocation du temps disponible des différents

organes est optimale et que l'implication des organes est en adéquation avec leur responsabilité (voir aussi point 3.6). Lors de la revue de son fonctionnement en 2009, le Conseil d'administration a décidé de renforcer la délégation du traitement et de la préparation des sujets par ses comités, la compétence de décision demeurant en principe au Conseil d'administration.

### 3.4.4 Evaluation de la performance du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se fixe des objectifs annuels les plus concrets possibles. Il examine après un semestre et en fin d'année si ces objectifs ont été atteints. Il revoit et améliore aussi régulièrement son fonctionnement.

En 2011, le Conseil d'administration a mandaté Egon Zehnder International pour procéder à une analyse indépendante de son fonctionnement et de son efficacité, y compris ses comités. Sur la base d'un questionnaire approfondi et d'un entretien personnel avec chaque membre du Conseil d'administration et de la Direction générale, Egon Zehnder International a rendu un rapport comprenant ses constats, avec une évaluation sur chaque point examiné. Globalement, il souligne le très bon fonctionnement du Conseil d'administration, tout en amenant quelques points de réflexion intéressants qui ont été partagés lors d'une séance du Conseil d'administration. L'exercice s'est révélé très positif et sera renouvelé périodiquement.

En outre, le Conseil d'administration fixe des objectifs à son président. Leur atteinte est évaluée par le vice-président du Conseil et ses collègues, en l'absence de l'intéressé. Cette évaluation sert de base à la fixation de la rémunération fixe et variable du président du Conseil d'administration.

### 3.5 Compétences

Le Conseil d'administration définit la politique générale de la Banque. Il en exerce la haute direction et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance sur sa gestion et les personnes qui en sont chargées. En outre, il contrôle l'accomplissement des missions définies à l'article 4 de la Loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise.

Le Conseil d'administration exerce les compétences inaliénables décrites à l'article 24, alinéa 4, des Statuts et remplit

toutes les tâches qui ne sont pas confiées à d'autres organes par la Loi, les Statuts ou les Règlements.

Dans le détail, il a en outre les attributions suivantes:

Le Conseil d'administration définit le cercle des sociétés faisant partie du Groupe BCV, en respectant les dispositions légales relatives au périmètre de surveillance consolidée. Sous réserve des compétences intransmissibles et inaliénables des filiales, il exerce les mêmes compétences à l'égard du Groupe, par les directives que la BCV émet et par les instructions qu'elle donne à ses représentants au sein du Groupe.

Il décide de la création, de l'acquisition, de la vente et de la suppression des filiales, des succursales et des agences, ainsi que des représentations à l'étranger. Il valide la politique d'investissement et de développement de la Banque et en examine périodiquement l'adéquation. Il veille à la mise en œuvre et au maintien de systèmes de reddition des comptes et de planification financière répondant aux exigences réglementaires ainsi que du dispositif de contrôles interne et externe.

Le Conseil d'administration, conformément à la circulaire de la FINMA 08/24 « Surveillance et contrôle interne », réglemente, instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (SCI). Il a adopté la directive interne cadre en la matière qui est en vigueur depuis 2008. Il discute régulièrement avec la Direction générale de son appréciation sur l'adéquation et de l'efficacité du SCI.

En matière de nominations, outre les compétences définies à l'article 24, alinéa 4, des Statuts, le Conseil d'administration fixe, d'entente avec le Conseil d'Etat, les conditions d'engagement de son président. Il nomme et révoque le chef et les cadres supérieurs de niveau réviseur responsable ou équivalent de l'Audit interne, et nomme et révoque les cadres de la Banque avec signature sociale. Il fixe la rémunération de ses membres, du chef de l'Audit interne et du CEO, ainsi que, sur proposition de ce dernier, celle des autres membres de la Direction générale, ainsi que l'enveloppe globale de rémunération de la Banque. Il valide le règlement du personnel et les conditions applicables à la Direction générale. Il fixe le mode de signature, qui est collectif à deux.

Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide d'un règlement d'organisation (dont une version entièrement révisée est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011), de l'organigramme des divisions et des départements, d'autres règlements et tableaux de compétences: il arrête en particulier les compétences chiffrées attribuées à la Direction générale. Il approuve, sur proposition de la Direction générale, la politique de crédit et, sur proposition du Comité de crédit de la Direction générale, le règlement des compétences de crédit et les normes techniques. Il décide de l'octroi des crédits aux organes de la Banque.

Il examine les rapports annuels du réviseur indépendant, chaque membre du Conseil d'administration attestant en avoir pris connaissance, ainsi que les rapports d'activité de l'Audit interne. Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements. Enfin, il approuve le budget et les objectifs définis par la Direction générale.

Le Conseil d'administration décide de la Stratégie financière et de la Politique et stratégie des risques (PSR) et en vérifie périodiquement l'adéquation. De cette façon, il fixe le cadre général de la gestion globale du bilan et des risques pour la Direction générale. Il en surveille l'application, en particulier par l'examen des rapports périodiques d'évaluation des risques établis selon ses instructions ainsi que des rapports exigés par le cadre réglementaire.

Enfin, il est rappelé le mode de fonctionnement que le Conseil d'administration a mis en place et qui est décrit au chiffre 3.4.3.

La Direction générale assume la gestion et la surveillance directe des affaires de la Banque. Dans les limites de ses compétences, elle définit les conditions et modalités des opérations mentionnées à l'article 4 des Statuts, entrant dans le cadre des missions définies à l'article 4 de la Loi organisant la Banque Cantonale Vaudoise. Elle est compétente pour ester en justice et y représenter la Banque; elle en assure l'information au Conseil d'administration.

En outre, la Direction générale exécute les décisions prises par le Conseil d'administration. Elle veille à ce que l'organisation ainsi que le contrôle interne de la Banque répondent aux exigences de la circulaire de la FINMA 08/24 «Surveillance et contrôle interne» sur le système de contrôle

interne et à la directive cadre en la matière du Conseil d'administration; à cet effet, la Direction générale émet les directives nécessaires et exerce une supervision adéquate. Elle a notamment mis en vigueur la directive d'application du SCl en 2008.

La Direction générale assure l'élaboration de la Stratégie financière par le CFO, de la Politique et stratégie des risques par son Comité risques et de la Politique de crédit par son Comité crédit. Elle est responsable de l'établissement de rapports périodiques d'évaluation des risques conformes aux instructions du Conseil d'administration et établit tous les documents nécessaires à la prise de décision et à la surveillance des opérations et affaires comportant des risques particuliers. Elle assume la gestion globale du risque dans le cadre défini par le Conseil d'administration, contrôle régulièrement le respect des exigences d'annonce et de reporting fixées par le cadre réglementaire et surveille le respect des limites d'exposition au risque arrêtées par le Conseil d'administration.

Après approbation par le Conseil d'administration, la Direction générale publie les comptes, établit les états de liquidité et de fonds propres et procède à leur communication conformément à la réglementation en vigueur. Elle établit le budget des produits et des charges prévisibles et les soumet au Conseil d'administration. Elle fixe les taux et conditions applicables aux divers types d'opérations de la Banque. Elle assure de plus la coordination des activités et des processus des unités stratégiques et des divisions.

Elle peut émettre ou décider de participer à des emprunts publics ou privés pour propre compte, acheter, vendre, équiper, transformer des immeubles dans les limites arrêtées par le Conseil d'administration et effectuer les autres opérations pour propre compte dans le cadre des principes fixés par ce dernier. Elle peut approuver l'externalisation d'activités (outsourcing) conformément aux directives de la FINMA.

Sous réserve des compétences du Conseil d'administration, elle engage et licencie les collaborateurs dont les droits, obligations et responsabilités sont fixés dans le règlement du personnel. Elle nomme et révoque les cadres avec signature de fondé de pouvoir et mandataire commercial et propose au Conseil d'administration la nomination des cadres avec signature sociale. Elle peut révoquer ces derniers en cas d'urgence et en informe le Conseil d'administration. Elle

préavis à l'attention de ce dernier, par l'intermédiaire du Comité de Rémunération, de promotion et de nomination, l'enveloppe globale de rémunération de la Banque.

### 3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle de la Direction générale en s'appuyant sur l'Audit interne, sur l'organe de révision externe et sur les travaux des comités du Conseil d'administration selon le «modus operandi» décrit au point 3.4.3 et qui a comme objectif d'assurer une bonne gouvernance.

Le président de la Direction générale est présent à toutes les séances du Conseil d'administration, y compris les retraites. Le CFO assiste systématiquement aux points de l'ordre du jour concernant les états financiers, les risques, l'ALM, le compliance et le juridique. Les membres de la Direction générale sont en principe présents pour les sujets concernant leur division. Deux fois par an, les directeurs généraux des divisions de front présentent au Conseil d'administration une revue de leurs activités (business reviews). Dans le cadre du «modus operandi» susmentionné, outre l'approbation trimestrielle des états financiers provenant de la Comptabilité financière et présentés en détail tant au Comité Audit et Risque qu'au Conseil d'administration, la Direction générale adresse et, selon les cas, présente au Conseil d'administration notamment des rapports trimestriels sur les risques, l'ALM (Asset Liabilities Management), l'état des fonds propres, les relations avec les investisseurs et la politique de placement, et semestriels sur le compliance, le juridique et les ressources humaines.

La partie «Gestion intégrée des risques» (pages 48-57) fournit une synthèse du fonctionnement de la gestion des risques de la BCV ainsi qu'une vue d'ensemble de son profil de risque. Le chapitre 10 de la partie «Données financières» (pages 117-120) explique les principes d'évaluation et de gestion des risques. Relevons enfin que la Banque publie sur son site internet son rapport Bâle II, pilier 3, qui est mis à jour tous les six mois et que l'on trouve dans la rubrique «Relations investisseurs» du site de la BCV ([www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)).

Pour le suivi et le pilotage de la performance, la Banque dispose d'un Management Information System (MIS), validé par le Conseil d'administration, qui s'intègre à toute la Banque selon une déclinaison par métier. Les rapports

mensuels sont destinés à chaque manager d'un métier spécifique et une présentation a lieu chaque mois en Direction générale. Le MIS ne contient pas seulement des informations sur la performance financière, mais aussi sur l'activité commerciale, les marges, les risques, les indicateurs opérationnels et les ressources humaines. Il comprend aussi des comparaisons avec le marché. Le CEO informe le Conseil d'administration lors de chaque séance sur la marche des affaires et le suivi budgétaire en se basant sur un extrait de ces rapports.

Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la Banque ou ses filiales, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 8, alinéa 2, OB.

#### Audit interne

L'Audit interne est un organe de la BCV au sens de l'article 14 de ses Statuts. Il est subordonné directement au Conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la Banque et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité, son fonctionnement et la collaboration avec le réviseur externe indépendant sont fixés dans son règlement. Il est indépendant de la Direction générale. L'Audit interne étend ses activités à tous les établissements contrôlés directement ou indirectement par la Banque et qui sont actifs dans les domaines bancaires, financiers et informatiques.

L'audit interne est une activité indépendante qui doit répondre aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le Conseil d'administration fait procéder tous les 5 ans – soit en plus des diligences annuelles conduites par la société d'audit sur l'organisation et les activités de l'Audit interne – à une évaluation externe neutre de l'Audit interne par un cabinet d'audit indépendant. En novembre 2011, la société mandatée, c'est-à-dire Deloitte SA, a confirmé aux organes de la Banque que l'Audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'IIA (Institute of Internal Auditors) et suit en règle générale les meilleures pratiques de la profession.

Le responsable de l'Audit interne établit une planification quinquennale revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec la société d'audit, avec les Directions générales de la Maison mère et des sociétés du groupe BCV, puis est arrêtée par le Comité Audit et Risque et soumise pour in-

formation au Conseil d'administration. Le plan d'activité annuel découle de cette planification à moyen terme. Ce plan peut être modifié en cours d'année par le responsable de l'Audit interne, avec l'accord du Comité Audit et Risque.

Sur la base du plan d'activité annuel, l'Audit interne bénéficie d'une entière liberté au niveau de la définition de son mode de préparation et de réalisation des mandats, puis de restitution des conclusions. A la fin de ses travaux, il émet à l'intention de la Direction générale, du Comité Audit et Risque et du Conseil d'administration des rapports d'audit détaillés, qu'il remet en copie à la société d'audit avec laquelle il échange l'ensemble de ses conclusions. D'autre part, à un rythme semestriel, l'Audit interne établit un rapport d'activité qui intègre en outre un état de situation de l'ensemble des actions d'audit ouvertes au sein du Groupe. Ce rapport d'activité est destiné au Comité Audit et Risque et est discuté également en séances de Direction générale et du Conseil d'administration.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'Audit interne sont dévolues au Comité Audit et Risque, lequel juge annuellement l'efficacité de l'Audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité et examine la coopération qu'il entretient avec la société d'audit.

Le responsable de l'Audit interne participe à toutes les séances du Comité Audit et Risque, et ponctuellement à celles de la Direction générale et du Conseil d'administration.

## 4. Direction générale

### 4.1 Membres de la Direction générale

La Direction générale est formée des personnes suivantes (à noter que, selon l'article 27 des Statuts, seul le président de la Direction générale est nommé par le Conseil d'Etat, les autres membres étant nommés par le Conseil d'administration) :

Nom, date de naissance et nationalité	Titre et entrée en fonction	Formation	Parcours professionnel
<b>Pascal Kiener,</b> 1962, Suisse	CEO depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2008 et CFO du 1 <sup>er</sup> juin 2003 jusqu'au 31 décembre 2008.	Master of Science en ingénierie mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en 1985. MBA à l'INSEAD de Fontainebleau en 1992.	De 1985 à 1991, il a exercé l'activité d'ingénieur chez Fides Informatics à Zurich et chez Hewlett Packard à Genève. Dès 1993, il a travaillé au sein du cabinet de conseil McKinsey & Company, où il a été élu partenaire et membre du comité de direction de McKinsey Suisse dès l'an 2000. Durant ces années, il a acquis une expérience dans le domaine financier, bancaire en particulier, en travaillant comme conseiller auprès d'instituts financiers en Suisse et en Europe. Il a notamment géré des projets d'envergure dans les domaines de la stratégie, de la gestion des risques, du controlling et de l'amélioration des processus opérationnels. Il a rejoint la BCV le 1 <sup>er</sup> juin 2003 en tant que CFO.
<b>Aimé Achard,</b> 1954, Français et Suisse	Directeur général de la Division Services depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2006.	Diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique à l'Institut d'Informatique d'Entreprise (IIE) de Paris en 1978.	Il est entré en 1979 dans le Groupe BNP Paribas où il a occupé divers postes à haute responsabilité à Londres, Oslo, Bâle, Paris et Genève dans les domaines du management, de l'élaboration et de l'exploitation des systèmes IT et des back offices. Avant de rejoindre la BCV le 1 <sup>er</sup> avril 2006, il était en charge dans le Groupe BNP Paribas de l'intégration au plan opérationnel des acquisitions dans le domaine de la banque privée. Aimé Achard a acquis la nationalité suisse en septembre 2011.
<b>Stefan Bichsel,</b> 1955, Suisse	Directeur général de la Division Asset Management & Trading depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2009.	1982 Brevet d'avocat, Berne. 1986 Master of Laws (LL.M) Georgetown University, Washington DC. 1987 Admission aux barreaux de New York et Connecticut. 1994 Advanced Management Program Wharton School, Philadelphia.	Après des études de droit à Lausanne et Berne, il effectue ses débuts à l'UBS. Il est admis aux barreaux de New York et Connecticut, avant de rejoindre Pictet & Cie à Genève. En 1994, Stefan Bichsel devient le premier CEO de Swissca Holding AG. De 1998 à 2001, il est président du Conseil de la Swiss Funds Association (SFA). Dès 2002, au sein de la Direction générale de Robeco Group à Rotterdam, il est responsable de toutes les activités de la société en dehors de la Hollande. Dès 2003 et jusqu'en 2005, il préside l'European Fund and Asset Management Association (EFAMA, à Bruxelles). Stefan Bichsel rejoint LODH en 2006 en tant qu'associé du Holding Group et est membre du Group Management. Il a rejoint la BCV le 1 <sup>er</sup> mai 2009 en qualité de directeur général de la Division Asset Management & Trading.
<b>Markus Gygax,</b> 1962, Suisse	Directeur général de la Division Retail depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 2008.	Diplôme en économie d'entreprise de la Haute école de gestion de Zurich en 1987. Diplôme MBA-FSI de l'Université de St-Gall en 2004.	Depuis 1978 à 1986 à la Banque Cantonale de Zurich, son parcours passe par la SBS et Helsana, où il est responsable des produits de détail et de la distribution à la clientèle privée. Il rejoint PostFinance en 2002 en tant que membre de la Direction générale et au titre de chef de la Division distribution, où il y assume la responsabilité de tous les systèmes et canaux de distribution ciblant la clientèle tant commerciale que privée dans l'ensemble de la Suisse. Il a rejoint la BCV le 1 <sup>er</sup> octobre 2008 en qualité de directeur général de la Division Retail.



<b>Gérard Haerberli,</b> 1961, Suisse	Directeur général de la Division Private Banking depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2009.	Licencié ès sciences économiques mention gestion d'entreprises, en 1983, à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. Diplômé de l'International Bankers School à New-York, de la Harvard Business School à Boston et de l'IMD à Lausanne.	Entré au Credit Suisse en 1985, il y a effectué l'entier de sa carrière jusqu'au 30 juin 2009. Dès 1987, il a été en charge de la gestion privée à Yverdon-les-Bains puis à Zurich avant de partir aux Etats-Unis, à New York et Miami. De retour en Suisse, il a développé à Lausanne dès 1994 la gestion privée pour la clientèle latine et dès 1998 pour la région Vaud. En 2000, sa responsabilité dans le domaine du Private Banking s'est étendue à la Suisse romande. En 2006, il a été nommé responsable de la région Suisse romande. Il a rejoint la BCV le 1 <sup>er</sup> juillet 2009 où il occupe le poste de directeur général de la Division Private Banking.
<b>Thomas W. Paulsen,</b> 1965, Suisse	CFO, Directeur général de la Division Finance et Risques depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2009.	Licence en économie politique à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne en 1988. Master of Science en économie politique de la London School of Economics (LSE) en 1989. Doctorat en économie politique de l'Université de Lausanne en 1992.	Après une première étape en tant que responsable du controlling dans le négoce d'électricité (EGL, Electricité de Laufenbourg), il entre en 1995 au cabinet de conseil McKinsey & Company, où il devient membre du pilotage de la European Risk Management Practice et où il est nommé Associate principal en 2000. Chez McKinsey, il gère un grand nombre de projets stratégiques, en particulier pour des établissements financiers suisses et européens ainsi que pour des grandes entreprises d'électricité. En juillet 2002, il rejoint la BCV en tant que Chief Risk Officer (CRO), responsable du Département Risk Management qu'il a créé en 2002. Il a été nommé CFO et responsable de la Division Finance et Risques au 1 <sup>er</sup> janvier 2009.
<b>Bertrand Sager,</b> 1966, Suisse	CCO, Directeur général de la Division Gestion Crédit depuis le 15 février 2010.	Master of Law de l'Université de Lausanne en 1990. «Programme supérieur pour dirigeants» de l'INSEAD à Fontainebleau en 2007.	Dès son entrée au Credit Suisse en 1991, il évolue dans le domaine des crédits avant de rejoindre la BCV en 1998. A la tête du Département Affaires spéciales crédits de la BCV depuis 2003, il a joué un rôle déterminant dans l'assainissement du bilan grâce à la réduction du volume des crédits compromis de la Banque. De plus, en tant que membre du Comité de crédit de la Direction générale depuis 2008, il possède une excellente vue d'ensemble des activités de crédits à la BCV. Il a été nommé Chief Credit Officer et responsable de la Division Gestion Crédit au 15 février 2010.
<b>Jean-François Schwarz,</b> 1955, Suisse	Directeur général de la Division Entreprises depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2003.	Licencié ès sciences économiques mention gestion d'entreprises, en 1976, à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne.	Entré en 1976 à la BCV en tant que collaborateur de la Division commerciale, il y a occupé ensuite la fonction d'assistant du chef de Division, puis de conseiller à la clientèle dans le domaine des crédits commerciaux, du financement du négoce et des crédits à l'exportation. Dès 1986, il a travaillé pour le Credit Suisse à Lausanne, à New York, à Zurich, à Genève et à Sion, puis de nouveau à Genève et à Lausanne. Dans sa dernière fonction, il assumait la conduite de cinq régions de front en qualité de chef de la clientèle Entreprises Suisse romande. Il est directeur général de la Division Entreprises depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2003.

Markus Gygax  
Directeur général,  
Division Retail



Pascal Kiener  
Président de la Direction générale



Jean-François Schwarz  
Directeur général,  
Division Entreprises



Bertrand Sager  
Directeur général,  
Division Gestion Crédit



**Thomas W. Paulsen**  
Directeur général,  
Division Finance et Risques



**Stefan Bichsel**  
Directeur général,  
Division Asset Management  
& Trading



**Gérard Haerberli**  
Directeur général,  
Division Private Banking



**Aimé Achard**  
Directeur général,  
Division Services

## 4.2 Autres activités et groupements d'intérêts

Les autres mandats des membres de la Direction générale sont les suivants:

<b>Pascal Kiener</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers (ASB)</li> <li>• Membre du Conseil d'administration et du Comité du Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses (UBCS)</li> <li>• Membre du Comité et du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)</li> <li>• Président du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCV</li> <li>• Membre du Conseil de fondation de la Fondation BCV</li> <li>• Membre du Conseil de fondation de la Fondation Genève Place Financière</li> <li>• Membre du Strategic Advisory Board de l'EPFL et du Conseil de fondation EPFL Plus</li> <li>• Membre du Conseil de fondation Foot Avenir à Paudex</li> </ul>
<b>Aimé Achard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du Conseil d'administration de GEP SA</li> <li>• Liquidateur d'Unicile SA en liquidation, Prilly</li> </ul>
<b>Stefan Bichsel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du Conseil d'administration de Gérifonds SA, Lausanne</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura SA, Porrentruy</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de Swisscanto Holding SA, Berne</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de Casatip Holding SA, Baar</li> <li>• Membre du Comité d'Orientatation International de l'EDHEC, Lille et Nice</li> <li>• Membre du Comité consultatif pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique de la Wharton School, Philadelphie</li> <li>• Président de l'Association Pro Aventico, Avenches</li> </ul>
<b>Markus Gygax</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Conseil d'administration d'Aduno Holding SA</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de Viseca Card Services SA</li> <li>• Trésorier de l'Association Vaudoise des Banques (AVB) et de la Fondation vaudoise pour la formation bancaire (FVFB)</li> <li>• Membre du Conseil de la Fondation de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la BCV</li> <li>• Membre du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCV</li> </ul>
<b>Gérard Haerberli</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Conseil d'administration de Piguet Galland &amp; Cie SA</li> <li>• Membre du Comité de liaison HEC Lausanne</li> </ul>
<b>Thomas W. Paulsen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du Comité des émissions des banques cantonales suisses</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses</li> <li>• Président du Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise</li> <li>• Membre du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCV</li> <li>• Membre de la Commission de régulation des marchés financiers et des prescriptions comptables de l'Association suisse des banquiers (ASB)</li> <li>• Membre de la Commission des comptes annuels et questions de régulation de l'Union des banques cantonales suisses (UBCS)</li> </ul>
<b>Bertrand Sager</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Comité de la Chambre Vaudoise Immobilière</li> <li>• Membre du Conseil d'administration de GEP SA</li> <li>• Juge pour les affaires patrimoniales auprès du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois</li> </ul>
<b>Jean-François Schwarz</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre du Comité exécutif du Développement économique vaudois (DEV)</li> <li>• Membre du Conseil économique du canton de Vaud</li> <li>• Membre du Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise</li> </ul>

### Organisation interne de la Direction générale

Dans le respect des prescriptions de la législation applicable, des conventions de l'Association suisse des banquiers, des circulaires de la FINMA et des autorités de surveillance compétentes, ainsi que des directives du Conseil d'administration, la Direction générale peut déléguer ses tâches et compétences en application du Règlement d'organisation.

Elle peut en particulier désigner des comités et leur déléguer la charge de préparer et d'exécuter ses décisions, de prendre des décisions et de surveiller certaines affaires.

La Direction générale a constitué en son sein plusieurs comités, qui se composent d'un président et de membres désignés par la Direction générale et choisis en son sein ou parmi les cadres supérieurs, pour une durée indéterminée.

### 4.3 Contrat de management

La Banque n'a conclu aucun contrat de management.

### Composition des comités (au 01.03.2012)

#### Rôles principaux

#### Comité de crédit

Bertrand Sager (président)  
Pascal Kiener  
Gérard Haerberli  
Jean-François Schwarz  
Eric Schneider  
Laurent Michel

- Proposer la politique de crédit, les normes techniques et le règlement des compétences de crédit de la Banque à la Direction générale pour validation par le Conseil d'administration
- Décider de l'attribution de compétences de crédit nominatives
- Décider de l'octroi et du renouvellement des affaires de crédit importantes dans le cadre de ses compétences
- Suivre l'évolution du portefeuille de crédits de la Banque, notamment les aspects sectoriels
- Surveiller la gestion des limites et des dépassements

#### Comité risques

Thomas W. Paulsen (président)  
Pascal Kiener  
Stefan Bichsel  
Jean-François Schwarz  
Bertrand Sager

- Proposer la politique et la stratégie des risques (PSR) à la Direction générale pour validation par le Conseil d'administration
- Assurer la mise en place et faire évoluer la gestion et le contrôle des risques de toute la Banque et pour toutes les catégories de risques
- Surveiller le profil de risque de la Banque dans son ensemble
- Piloter tous les projets de gestion des risques de la Banque

#### Comité Asset and Liabilities Management (ALCO)

Pascal Kiener (président)  
Thomas W. Paulsen  
Markus Gyax  
Gérard Haerberli  
Christopher Cherdel  
Eric Allemann  
Michel Aubry  
Fernando Martins da Silva

- Examiner l'exposition du banking book au risque de taux et au risque de change, ainsi que l'exposition de la Banque au risque de liquidité
- Gérer l'exposition du risque de taux au bilan
- Gérer la liquidité et le refinancement

#### Comité informatique

Aimé Achard (président)  
Pascal Kiener  
Markus Gyax  
Thomas W. Paulsen  
Frédéric Le Hellard

- Proposer la stratégie IT à la Direction générale pour validation par le Conseil d'administration
- Proposer le cadre budgétaire et le plan à moyen terme des évolutions prioritaires
- Suivre la mise en œuvre de projets informatiques
- S'informer des incidents majeurs et des mesures correctrices prises

## 5. Rémunérations, participations et prêts

### 5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Le Conseil d'administration a adopté un «Règlement de rémunération» le 5 mars 2010. Ce règlement précise notamment les rôles et responsabilités en matière de rémunération du Conseil d'administration, du Comité de rémunération, de promotion et de nomination, de la Direction générale et des Ressources humaines et décrit de manière détaillée les différentes composantes du système de rémunération ainsi que les règles d'application y relatives.

Pour définir sa politique de rémunération, la Banque participe chaque année à deux enquêtes salariales menées par des instituts spécialisés. Les principaux employeurs du marché financier au niveau national prennent part à ces enquêtes, qui permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions. De plus, pour le top management, la Banque s'appuie sur des comparaisons de groupes de référence comprenant des sociétés du secteur bancaire et du domaine industriel relativement comparables (notamment concernant la capitalisation boursière, le chiffre d'affaires, le profit ou le nombre d'employés).

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein de notre établissement vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

Les diverses composantes du système sont le salaire fixe, la rémunération variable, la participation des employés au capital-actions de la BCV. La Direction générale et les chefs de département bénéficient, en plus, d'un salaire variable long terme. La rémunération ne comprend aucun plan «stock options».

Comme mentionné dans le rapport 2010, le Conseil d'administration et la Direction générale ont analysé et évalué l'ensemble des systèmes de rémunération touchant les membres du Conseil d'administration, de la Direction générale et des chefs de département.

Dans ce cadre, des modifications ont été apportées courant 2011, dont notamment :

- le remplacement des jetons de présence pour le Conseil d'administration par des indemnités pour participation aux différents comités de la Banque ;
- l'augmentation de la part fixe et la diminution de la part variable de la rémunération du président du Conseil d'administration ;
- la révision du mode de calcul de l'enveloppe du salaire variable à court terme ;
- le versement de 30 % du salaire variable à court terme en actions bloquées pour les chefs de département, comme c'est déjà le cas depuis plusieurs années pour les membres de la Direction générale ;
- la redéfinition des objectifs ainsi que du mode de calcul du salaire variable à long terme.

Les tableaux détaillés des rémunérations se trouvent dans l'annexe aux comptes, page 132.

#### Conseil d'administration

Dès 2011, le Conseil d'administration ne reçoit plus de jetons de présence. Ces derniers sont remplacés par des indemnités de participation aux différents comités de la Banque, afin de valoriser le rôle et les responsabilités de chacun au sein des comités. De ce fait, la rémunération du Conseil d'administration comprend des honoraires, des indemnités pour participations aux comités et des frais de représentation.

Seul son président bénéficie d'un salaire fixe annuel ainsi que d'une rémunération variable dépendant de la performance. La Banque a décidé d'adapter la proportion entre la part fixe et la part variable de la rémunération du président du Conseil d'administration. Dès l'exercice 2011, la part fixe a été augmentée et, à performance égale, le potentiel de part variable a été diminué. L'attribution de cette part variable tiendra compte, comme par le passé, de l'évaluation des objectifs fixés en début d'année.

La rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est décidée par le Conseil d'administration in corpore, sur proposition du Comité de rémunération. Pour le président, la rémunération est décidée par le Conseil d'administration, hors sa présence, sur proposition de son vice-président (voir également chiffre 3.4.4, p. 74).

La rémunération du président englobe l'ensemble de ses activités en tant que président du Conseil d'administration de la BCV ainsi que celles en tant que président du Conseil d'administration de Piguet Galland & Cie SA.

Les rémunérations des membres du Conseil d'administration sont revues annuellement.

### Direction générale

La rémunération des membres de la Direction générale est revue annuellement et décidée sur la base de l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs non pondérés, fixés et évalués, pour les membres, par le CEO, et pour ce dernier, par le Conseil d'administration. L'ensemble des rémunérations de la Direction générale est de la compétence du Conseil d'administration sur proposition du Comité de rémunération.

Pour l'ensemble de la Direction générale et au titre de l'exercice 2011, le rapport entre le salaire de base et la rémunération variable liée à la performance annuelle s'est élevé à 96%.

Pour les membres de la Direction générale, la Banque procédera, sur plusieurs années, à une augmentation de la part fixe et, à performance égale, à une diminution de même niveau de la part variable de la rémunération. Pour 2011, l'augmentation de la part fixe pour l'ensemble de la Direction générale s'élève à environ 9 % (annexe aux comptes, page 132).

La rémunération de la Direction générale comprend tous les éléments décrits ci-dessous.

### Salaire fixe

Le salaire fixe est déterminé pour chaque collaborateur selon la fonction occupée et en tenant compte des pratiques du marché. Son évolution dépend du niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences.

### Rémunération variable court terme

Tous les collaborateurs sont éligibles à la rémunération variable. Sur la base des stratégies et des plans d'action de la Banque, des objectifs de performance stratégiques, financiers et qualitatifs sont définis pour chacune des divisions et déclinés à tous les niveaux de l'organisation. L'évaluation finale se fonde sur le degré d'atteinte des objectifs fixés en début de période. Sur cette base, le responsable hiérarchique procède à une appréciation globale de la performance afin de pouvoir attribuer le salaire variable court terme.

L'approche de détermination de l'enveloppe globale du salaire variable court terme est ancrée sur la performance financière en tenant compte du niveau de risque des activités de la Banque. Elle est ajustée sur la base d'une appréciation du développement de la stratégie d'affaire, de l'atteinte des projets stratégiques, de l'excellence opérationnelle et de l'évolution de la satisfaction clientèle.

La performance financière est évaluée sur la base d'une mesure de ROE (Return on Equity).

Cette démarche permet ainsi de tenir compte des principaux leviers de la création de valeur économique pour l'actionnaire.

La répartition de l'enveloppe globale tient compte des résultats spécifiques des divisions et départements dans lesquels les collaborateurs travaillent.

Dès l'exercice 2011, les modalités d'attribution du salaire variable court terme aux chefs de département sont alignées sur celles des membres de la Direction générale, soit l'attribution obligatoire de 30 % du salaire variable court terme en actions BCV bloquées entre 3 et 10 ans.

Au titre de l'exercice 2011, ces actions, d'une valeur nominale de CHF 10, ont été attribuées à un prix équivalant au cours de bourse moyen de la dernière semaine de février 2012.

### Participation des employés

Les organes dirigeants considèrent que la participation des collaborateurs au capital de la Banque est un élément essentiel d'appartenance et d'identification. Un programme de souscription interne permet à l'ensemble des collaborateurs de souscrire un nombre d'actions défini selon le niveau de responsabilité de la fonction occupée. Le prix de souscription est fixé chaque année par le Conseil d'administration. Dans un but de fidélisation, les actions souscrites sont bloquées pendant 3 ans à dater du jour de l'attribution.

Les membres du Conseil d'administration de la Banque ne participent pas au programme de souscription interne.

### Salaire variable long terme

Cette rémunération s'adresse à un nombre très restreint de cadres. Dès 2011, il s'agit uniquement des membres de la Direction générale et des chefs de département.

L'objectif de cette rémunération est de favoriser le développement de la Banque à long terme par la création d'une valeur économique pérenne pour l'actionnaire.

Les objectifs sont ainsi définis par plan sur une période de 3 ans avec un nouveau plan débutant chaque année.

Le salaire variable long terme est payé exclusivement en actions BCV, totalement ou partiellement, selon le niveau d'atteinte des objectifs définis.

Les types d'objectifs ainsi que la méthode d'évaluation du salaire variable long terme ont été revus en 2011.

Les objectifs de performance sont formulés dans les dimensions financière, stratégique et qualitative.

La dimension financière est mesurée par le profit économique. Le profit économique tient compte du résultat généré après déduction du coût des fonds propres – élément qui intègre le niveau de risque de la Banque. La performance financière est ensuite ajustée par une appréciation d'un nombre restreint d'objectifs clés liés au développement de la stratégie d'affaire, des principaux projets, de l'excellence opérationnelle et de l'évolution de la satisfaction clientèle.

En plus des objectifs à l'échelle de la Banque, les directeurs généraux et les chefs de département des divisions de front ont des objectifs financiers à l'échelle de leur division.

Les principes ont été appliqués pour la première fois sur le plan 2011-2013.

La comptabilisation du coût du plan sera désormais réalisée sur la durée. Le coût est réévalué deux fois par an en fonction de l'atteinte des objectifs et du nombre de participants restants et ajusté en conséquence. La charge du plan 2011-2013 sera donc répartie sur les exercices 2011, 2012 et 2013.

A l'échéance de celui-ci, l'écart éventuel entre le nombre de titres réellement distribués aux participants et celui stocké sera libéré et traité comme un produit à enregistrer sous « Résultat d'aliénation d'immobilisations financières ».

Tous les revenus et dividendes sur les titres BCV stockés dans le cadre des plans reviennent à la Banque. Ces revenus sont enregistrés comme résultat des opérations d'inté-

rêts sous la rubrique « Produit des intérêts et de dividendes des immobilisations financières ».

Quant au Plan 2009-2011, arrivé à échéance le 31.12.2011, il était basé sur les cinq objectifs internes suivants :

- Rentabilité des fonds propres
- Marge d'intérêts sur bilan
- Rapport coût/revenu
- Coût du risque de crédit
- Net new money et net new mortgages

L'impact de l'atteinte des objectifs sur l'attribution réelle des actions aux bénéficiaires était le suivant :

- 5 objectifs atteints : attribution à 100%
- 4 objectifs atteints : attribution à 75%
- 3 objectifs atteints : attribution à 50%
- 2 objectifs atteints : attribution à 25%
- 0-1 objectif atteint : pas d'attribution

A la fin de l'année 2011, quatre objectifs sur cinq ont été pleinement atteints. De ce fait, le nombre d'actions versées en mars 2012 aux bénéficiaires s'est élevé à 75 % du total initialement prévu, soit 4035 actions. Comme prévu par le règlement, le stock restant, provenant des départs de collaborateurs éligibles, a été libéré et traité comme un produit enregistré en 2012 sous « Résultat d'aliénation d'immobilisations financières ».

### Autres rémunérations

En outre, la rémunération comprend la partie fiscalisée des frais de représentation.

### Contrats

Les membres de la Direction générale ainsi que le CEO sont au bénéfice d'un contrat de travail dont le délai de résiliation est de douze mois.

### Appréciation du système de rémunération

La FINMA a publié en novembre 2009 la circulaire sur les rémunérations. La BCV ne fait pas partie des établissements financiers devant appliquer impérativement ladite circulaire. Néanmoins, la FINMA recommande à ces établissements de reprendre les principes mentionnés dans leurs systèmes de rémunération.



Depuis de nombreuses années, les systèmes en place à la BCV s'inscrivaient déjà largement dans le cadre des nouvelles exigences de la FINMA, entrées en vigueur au 1er janvier 2010. Les adaptations apportées courant 2011 permettent à la Banque d'être en adéquation avec ces exigences bien qu'elle ne soit pas soumise à la circulaire.

Deux aspects importants sont tout de même à relever. D'une part, depuis de nombreuses années la rémunération variable allouée tient compte des risques pris par la Banque et, d'autre part, une partie de cette rémunération est payée de manière différée en actions bloquées au minimum à 3 ans. De plus, les rémunérations à la BCV sont raisonnables et n'incitent à aucune prise de risque inconsidérée.

## 5.2 Transparence des rémunérations, participations et prêts par les sociétés émettrices qui ont leur siège à l'étranger.

Ce point ne s'applique pas à la BCV.

## 6. Droit de participation des actionnaires

### Article 18 des Statuts de la BCV – Droit de vote

Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote et les autres droits qui y sont liés ne peuvent être exercés en Assemblée générale que par l'actionnaire inscrit au registre des actions ou par son représentant. La justification de la qualité d'actionnaire et du droit de représentation est établie sur la situation du registre des actions le vingtième jour avant l'Assemblée générale.

## 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

### 6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de vote

Les limitations des droits de vote sont indiquées aux articles 12 et 13 des Statuts de la BCV, dont les dispositions principales figurent ci-dessous:

#### Article 12 – Registre des actions

Un actionnaire n'est reconnu comme tel que s'il est valablement inscrit au registre. Seule cette personne est habilitée à exercer envers la Banque les droits que lui confèrent ses actions, sous réserve des restrictions statutaires.

L'actionnaire sans droit de vote ne peut ni exercer ce dernier ni les droits attachés au droit de vote. L'actionnaire avec droit de vote peut exercer tous les droits attachés à l'action.

#### Article 13 – Transfert d'actions nominatives

Le transfert d'actions nominatives à un nouveau propriétaire et son inscription au registre des actions nécessitent l'approbation du Conseil d'administration. (...) Si le Conseil d'administration ne refuse pas la demande de reconnaissance de l'acquéreur dans les vingt jours, ce dernier est reconnu comme actionnaire avec droit de vote.

Le Conseil d'administration est autorisé à refuser l'inscription d'un acquéreur en qualité d'actionnaire ayant le droit de vote:

- a) pour la part excédant 5% du capital-actions de la Banque détenue par un seul actionnaire ou des actionnaires formant un groupe au sens de la Loi sur les bourses et les valeurs mobilières. (...) Cette limite ne s'applique ni à l'Etat de Vaud, ni aux tiers auxquels il vendrait une partie de sa participation, ni en cas de reprise d'une entreprise ou d'une partie d'entreprise;
- b) si un actionnaire ne déclare pas expressément, sur demande, qu'il a acquis ses actions en son nom propre et pour son propre compte;
- c) dans la mesure et aussi longtemps que sa reconnaissance pourrait empêcher la Banque d'apporter, en vertu de lois fédérales, les preuves nécessaires sur la composition du cercle des actionnaires.

Il résulte de l'article 16 des Statuts de la BCV (convocation de l'Assemblée générale), reproduit ci-après (voir chiffre 6.4), qu'un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de trente mille francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Toute proposition individuelle devant être suivie d'un vote est soumise au président du Conseil d'administration, par écrit, au moins quarante-cinq jours avant l'Assemblée générale.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix (article 11, alinéas 3 et 4, de la Loi du 20 juin 1995 organisant la Banque Cantonale Vaudoise), cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

### 6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2011, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée.

Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies aux articles 16 et 18 des Statuts, dont les éléments principaux figurent aux chiffres 6.3, 6.4 et 6.5.

### 6.2 Quorums statutaires

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 19 des Statuts de la BCV:

#### *Article 19 – Quorum, décisions*

L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des actions représentées.

Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées; en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. L'élection des membres du Conseil d'administration, selon l'article 15, lettre b, des Statuts, intervient sans que les actions appartenant à l'Etat ne participent au vote.

### 6.3 Convocation de l'Assemblée générale

#### *Article 16 – Convocation*

L'Assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Conseil d'administration au moins une fois par année.

L'Assemblée générale ordinaire se réunit dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, au siège social ou à tout autre endroit choisi dans le canton par le Conseil d'administration.

Les Assemblées générales extraordinaires sont convoquées aussi souvent qu'il est nécessaire. (...)

Au besoin, l'Assemblée générale peut aussi être convoquée par l'organe de révision.

### 6.4 Inscription à l'ordre du jour

#### *Article 16 (extrait) – Convocation*

Un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de trente mille francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Toute proposition individuelle devant être suivie d'un vote est soumise au président du Conseil d'administration, par écrit, au moins quarante-cinq jours avant l'Assemblée générale.

### 6.5 Inscription au registre des actions

L'article 18, alinéa 2, des Statuts précise que la justification de la qualité d'actionnaire et du droit de représentation est établie sur la situation du registre des actions le vingtième jour avant l'Assemblée générale.

En vertu du 1<sup>er</sup> alinéa de ce même article, le droit de vote est exercé en Assemblée générale par l'actionnaire inscrit au registre des actions ou par son représentant, qui n'est pas nécessairement un actionnaire. La BCV mettra à disposition des actionnaires un représentant indépendant pour l'Assemblée générale du 3 mai 2012.

## 7. Prises de contrôle et mesures de défense

### 7.1 Obligation de présenter une offre

Il n'existe aucune clause statutaire d'opting out ou d'opting up fondée sur l'article 22 LBVM.

### 7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucun accord, ni programme élaborés en faveur des membres du Conseil d'administration et/ou de la Direction générale ainsi que d'autres membres de l'encadrement de la BCV relatifs à d'éventuelles prises de contrôle.

## 8. Organe de révision

### 8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le Conseil d'administration a désigné pour l'exercice 2011 PricewaterhouseCoopers SA, dont le siège est à Zurich et qui assume le mandat depuis 2009, comme «réviseur indépendant au sens de la législation applicable aux banques», c'est-à-dire comme «société d'audit» au sens de la LFINMA. Le responsable du mandat est M. Alex Astolfi, associé. Sur proposition du Conseil d'administration de la Banque, l'Assemblée générale du 5 mai 2011 a décidé de confier également à PricewaterhouseCoopers SA le mandat d'organe de révision pour l'exercice 2011.

### 8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de PricewaterhouseCoopers SA relatifs à l'audit des comptes de la Maison mère et des comptes consolidés, à l'audit selon les dispositions de la Loi fédérale sur les banques et de la Loi sur les bourses et valeurs mobilières (y compris les travaux d'audit réglementaires demandés par la FINMA) et à l'audit de la fonction banque dépositaire de la BCV pour les fonds de placement s'élèvent, pour l'exercice 2011, à CHF 1 641 465.

Les honoraires de PricewaterhouseCoopers SA, en Suisse et à l'étranger, relatifs aux audits financiers et réglementaires des autres sociétés du Groupe BCV s'élèvent, pour l'exercice 2011, à CHF 608 369.

Les honoraires totaux de PricewaterhouseCoopers SA pour la révision de l'ensemble des sociétés du Groupe BCV s'élèvent, pour l'exercice 2011, à CHF 2 249 834.

### 8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires dus à des sociétés du groupe PricewaterhouseCoopers SA en relation avec des prestations liées à l'audit, en particulier des attestations requises par des lois spéciales ou par contrats, s'élèvent à CHF 84 564 pour la Maison mère et à CHF 73 872 pour les autres entités du Groupe. Les honoraires de consultation, notamment pour des projets relatifs à l'informatique et des conseils fiscaux, se sont élevés à CHF 4 428 pour la Maison mère et à CHF 4 968 pour les autres entités du Groupe.

Les honoraires supplémentaires totaux de PricewaterhouseCoopers SA, en Suisse et à l'étranger, relatifs à l'exercice 2011 pour l'ensemble des entités du Groupe BCV s'élèvent ainsi à CHF 167 832.

Les règles d'indépendance du réviseur et le respect des dispositions y relatives ont été vérifiées par le Comité Audit et Risque.

### 8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le Comité Audit et Risque étudie les activités du réviseur externe. Il examine en particulier l'indépendance et la performance de l'organe de révision pour le compte du Conseil d'administration, afin que ce dernier puisse émettre une recommandation à l'Assemblée générale des actionnaires en vue du renouvellement du mandat de révision. Ainsi, semestriellement, le réviseur externe transmet au Comité Audit et Risque un rapport d'activité qui est discuté en séance en présence des représentants de ce dernier. Annuellement, ce comité procède à une évaluation détaillée du réviseur externe.

Le Comité Audit et Risque recommande au Conseil d'administration l'approbation des honoraires du réviseur externe sur la base d'une lettre d'engagement revue annuellement. Il discute notamment de la planification, de l'approche de la révision, de l'appréciation des risques, de la coordination entre la révision externe et interne. Les mandats hors révision sont préalablement admis par le Comité Audit et Risque qui examine, avec le réviseur externe, le respect des règles d'indépendance.

Le président du Conseil d'administration et le président du Comité Audit et Risque reçoivent une copie de l'ensemble des rapports, attestations et prises de position émis par le réviseur externe dans l'exercice des mandats qui lui ont été confiés. Le Comité Audit et Risque traite annuellement des rapports financier et prudentiel de la Maison mère et un résumé des rapports des sociétés affiliées. Le réviseur externe est régulièrement invité à participer aux séances du Comité Audit et Risque pour le résultat de ses travaux, pour formuler des recommandations sur le système de contrôle interne ou prendre connaissance des rapports d'autres intervenants invités à participer à ces séances. En 2011, les représentants du réviseur externe ont participé partiellement à trois séances du Conseil d'administration et à toutes les séances ordinaires du Comité Audit et Risque.

Le président du Conseil d'administration a un entretien environ une fois par trimestre avec le réviseur responsable du mandat et une fois par an conjointement avec le président du Comité Audit et Risque pour s'assurer du bon déroulement de leur mission. Le président du Comité Audit et Risque rencontre également le responsable du mandat régulièrement, mais au moins une fois par trimestre. Une synthèse de ces remarques est ensuite faite à l'ensemble du Conseil d'administration, du Comité Audit et Risque et de la Direction générale.

## 9. Politique d'information

### 9.1 Transparence de l'information

L'article 24 des Statuts de la Banque, qui traite des compétences du Conseil d'administration, est ainsi libellé : «Le Conseil d'administration veille à s'informer. Il veille également à ce que les actionnaires soient correctement et loyalement informés sur la situation de la Banque, dans toute la mesure compatible avec le respect légitime des secrets des affaires et bancaires et du droit boursier. Il est en particulier chargé de régler par voie de convention l'information donnée à l'Etat de Vaud».

### 9.2 Convention d'information

La BCV et l'Etat de Vaud ont conclu une première Convention d'information le 13 septembre 2004. Courant 2009, les parties ont négocié une nouvelle Convention d'information, signée le 7 octobre 2009 et entrée en vigueur immédiatement.

Ce texte engage les parties dans la pratique d'une transparence accrue en matière d'information. Notamment, la Convention d'information :

- Structure le contenu des échanges d'informations, leur rythme, les procédures de transmission d'informations, ainsi que le type et la périodicité des rencontres entre les représentants de l'Etat et ceux de la BCV.
- Définit les règles de confidentialité qui entourent ces échanges.
- Désigne les personnes représentant la Banque et l'Etat pour transmettre et recevoir l'information.

- Convient de l'interdiction d'exploiter l'information transmise et reçue par l'une ou l'autre des parties.
- Rappelle les principes légaux applicables, en particulier l'obligation de rendre publiques les informations susceptibles d'influencer les cours des actions de la BCV.

### 9.3 Autres informations

Les publications régulières destinées aux actionnaires sont le Rapport de gestion, diffusé en avril, et les Comptes intermédiaires au 30 juin, diffusés en septembre. Tous deux peuvent être obtenus sous forme imprimée, sur demande, à l'adresse suivante : BCV, Secteur édition, Case postale 300, 1001 Lausanne, Suisse.

Une information publique est faite dans les jours suivant l'adoption des comptes consolidés par le Conseil d'administration, par voie de communiqué et de conférence de presse pour le Rapport de gestion annuel et les Comptes semestriels, par voie de communiqué uniquement pour les comptes intermédiaires.

En outre, la BCV diffuse aussi souvent que nécessaire, sous la forme de communiqués de presse, les informations importantes concernant la vie de la Banque et la marche de ses affaires.

Le Rapport de gestion, les Comptes intermédiaires et les communiqués de presse sont tous mis à disposition sur le site internet de la Banque ([www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)). Le Rapport de gestion et les Comptes intermédiaires sont publiés en français et en anglais, les communiqués de presse généralement en français, en allemand et en anglais.

Le Rapport Bâle II - pilier 3, publié semestriellement, ainsi que d'autres données intéressant particulièrement les investisseurs sont également fournis dans la section «Relations investisseurs» du site de la BCV ([www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)).

Depuis l'exercice 2003, la Banque donne en outre des indications sur ses comptes consolidés trimestriels à fin mars et à fin septembre.

La BCV publie dans la FOSC une préconvocation à l'Assemblée générale ordinaire environ soixante jours avant sa tenue. La convocation et l'ordre du jour de cette Assemblée sont également publiés dans la FOSC et dans quelques

journaux quotidiens locaux. Les actionnaires inscrits au registre des actionnaires au moins vingt jours avant l'Assemblée y sont en outre convoqués par courrier personnel.

## 10. Adresses de contact

### Relations investisseurs

M. Grégory Duong  
Tél.: 021 212 20 71  
Fax: 021 212 33 43  
E-mail: gregory.duong@bcv.ch

### Porte-parole

M. Christian Jacot-Descombes  
Tél.: 021 212 28 61  
Fax: 021 212 21 06  
E-mail: christian.jacot-descombes@bcv.ch

### Agenda 2012

3 mai	Assemblée générale ordinaire
3 mai	Communiqué des résultats du du 1 <sup>er</sup> trimestre 2012
7 mai	Détachement du dividende (ex-date) <sup>1)</sup>
9 mai	Clôture du registre des ayants droit au dividende (record date) <sup>1)</sup>
10 mai	Paiement du dividende <sup>1)</sup>
16 août	Présentation des résultats semestriels 2012
8 novembre	Communiqué des résultats du 3 <sup>e</sup> trimestre 2012

<sup>1)</sup> Distribution totale composée de CHF 22 par action de dividende ordinaire et de CHF 10 par action par prélèvement sur la réserve légale issue d'apports de capital soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.



## Rock Oz'Arènes

Du 31 juillet au 6 août 2011, Avenches a vécu au rythme de l'événement musical qui fêtait sa 20<sup>e</sup> édition. Concerts rock, pop et électro se sont succédé dans les arènes romaines, pour le bonheur d'un public éclectique. 37 000 festivaliers ont été séduits par la programmation variée, la présence de têtes d'affiches internationales et l'amphithéâtre: son acoustique naturelle, son caractère historique, la proximité qu'il autorise entre l'artiste et les spectateurs contribuent à l'enchantement général.



# L'action BCV

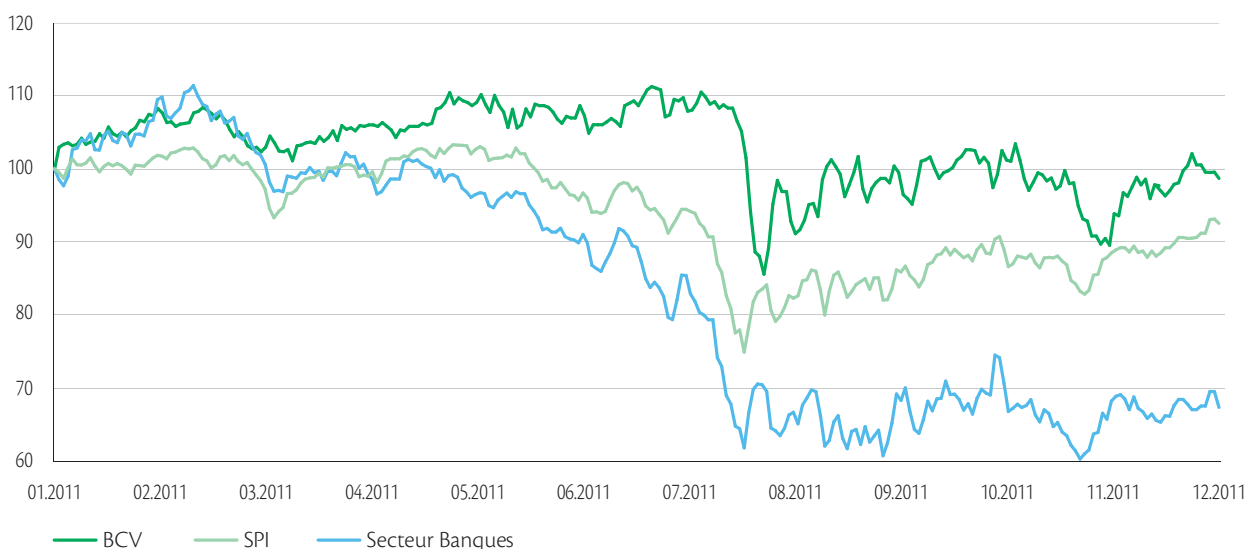
Dans un contexte marqué par la crise de la dette souveraine de plusieurs pays occidentaux, et dans lequel l'ensemble des établissements bancaires ont été mis à l'épreuve, la BCV a su démontrer une nouvelle fois la solidité de son modèle d'affaires. Mieux, sa notation a été améliorée par les deux agences qui la suivent. En octobre, Moody's a relevé la note intrinsèque de la BCV de Baa1 à A3 en échelle équivalente sur le long terme. En décembre, Standard & Poor's a augmenté d'un cran sa note à long terme faisant entrer la BCV dans le cercle très restreint des établissements notés AA avec une perspective stable, sans garantie explicite d'Etat.

A l'instar des autres grands établissements bancaires, l'action BCV a été chahutée en bourse et présente, cette année, un rendement total pour l'actionnaire (correspondant au cours de bourse auquel sont ajoutées les différentes distributions versées, soit CHF 32 par action en 2011) légèrement négatif à  $-0,6\%$ . Mais celui-ci reste toutefois bien supérieur au rendement de l'indice SP Banks de la SIX Swiss Exchange, qui a reculé de  $-32,5\%$  durant

l'année, ou encore par rapport à l'indice élargi SPI qui affiche un rendement négatif de  $-7,5\%$ .

L'action BCV continue d'attirer l'attention à bien des égards. Des grands noms de la gestion institutionnelle ont ainsi fait leur entrée au capital, et d'autres ont renforcé leur position. De nouveaux analystes financiers ont initié leur couverture du titre durant l'année et, globalement, le consensus d'analystes apprécie la stabilité des résultats et salue la politique de distribution généreuse. Le titre a fait son entrée à l'indice STOXX® Europe 600, qui regroupe les 600 plus grandes capitalisations boursières du continent européen. Enfin, malgré un flottant limité à 33% du capital, les volumes de transactions enregistrés à la SIX Swiss Exchange ont progressé de près de 5% par rapport à ceux de 2010, permettant au titre d'afficher le meilleur niveau de liquidité par rapport aux autres établissements bancaires de taille comparable. Il s'est ainsi échangé en moyenne l'équivalent de plus de CHF 3 millions par jour sur le titre BCV.

## Evolution du rendement total pour l'actionnaire<sup>1)</sup>



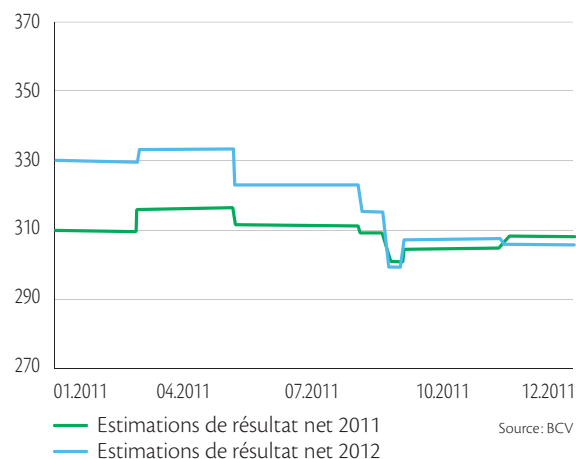
<sup>1)</sup> Performance boursière de la période additionnée des dividendes et distributions de capital.



Cotation: SIX Swiss Exchange  
 Prix nominal de l'action: CHF 10  
 Numéro de valeur: 1 525 171  
 Numéro ISIN: CH0015251710  
 Symbole de cotation: Bloomberg: BCVN  
 Telekurs: BCVN  
 Reuters: BCVN.S

### Consensus des analystes

En millions de CHF, au 31.12.2011



	2007	2008	2009	2010	2011
Nombres d'actions (en milliers)	8 606	8 606	8 606	8 606	8 606
Cours en fin de période (en CHF)	501.00	317.75	411.00	491.00	456.25
Cours extrêmes (prix historique, en CHF)					
– au plus haut	652	479	427	507	547
– au plus bas	480	249	260	397	392
Bénéfice net publié par action <sup>1)</sup> (en CHF)	55.0	41.4	35.0	36.4	35.1
Bénéfice net ajusté par action <sup>2)</sup> (en CHF)	71.3	41.4	35.0	36.4	35.1
Dividende par action (en CHF)	14.0	20.0	21.0	22.0	22.0 <sup>3)</sup>
Rendement du dividende <sup>4)</sup> (en %)	2.8	6.3	5.1	4.5	4.8
Distribution totale <sup>5)</sup> (en CHF)	46.5	30.0	31.0	32.0	32.0 <sup>3)</sup>
Rendement de la distribution totale <sup>4)</sup> (en %)	9.3	9.4	7.5	6.5	7.0
Notation Standard & Poor's à long terme	A+ / stable	AA- / stable	AA- / stable	AA- / positive	AA / stable
Notation Standard & Poor's à court terme	A-1	A-1+	A-1+	A-1+	A-1+
Notation Moody's à long terme	A1 / stable	A1 / stable	A1 / stable	A1 / stable	A1 / stable
Notation Moody's à court terme	Prime-1	Prime-1	Prime-1	Prime-1	Prime-1

<sup>1)</sup> Basé sur le bénéfice net après minoritaire.

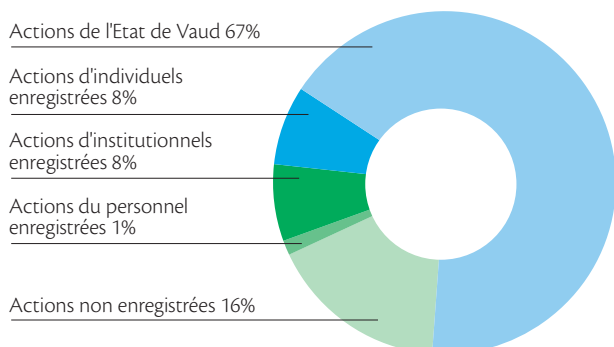
<sup>2)</sup> Basé sur le bénéfice net après minoritaire, hors attribution à la réserve bancaire pour risques généraux.

<sup>3)</sup> Selon proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 3 mai 2012.

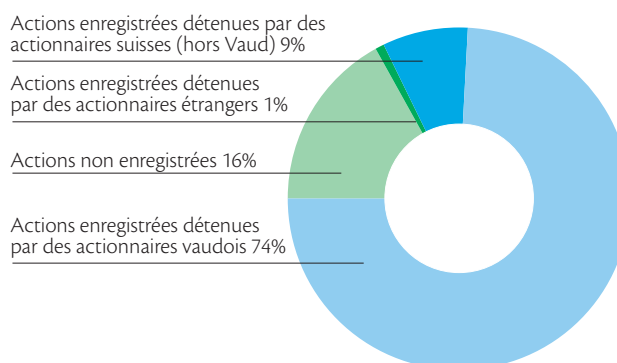
<sup>4)</sup> Selon le cours de clôture en fin de période.

<sup>5)</sup> Distribution totale aux actionnaires sous forme de dividende ordinaire complété par une réduction de la valeur nominale ou un prélèvement sur la réserve légale issue d'apports de capital.

### Types d'actionnaires



### Distribution géographique des actionnaires





## FC Lausanne-Sport

La saison 2011/2012 a vu le club lausannois revenir en Super League après 9 ans. Depuis juillet, enchaînant les entraînements au stade de la Pontaise et les matchs, l'équipe s'est engagée avec détermination dans l'aventure. Encouragé par ses fidèles supporters, le FC Lausanne-Sport a la ferme intention de grandir progressivement afin de s'établir durablement parmi l'élite du football helvétique, tout en gardant ses valeurs de club formateur du canton.



# Données financières

<b>Commentaires des comptes du Groupe</b>	100	13.15 Répartition des actifs par pays / groupes de pays	136
<b>Comptes du Groupe</b>	105	13.16 Répartition du bilan par monnaie	137
1. Bilan consolidé	105	<b>14. Informations et notes se rapportant aux opérations hors bilan</b>	138
2. Opérations hors bilan	106	14.1 Instruments financiers dérivés ouverts	138
3. Avoirs administrés (masse sous gestion)	106	<b>15. Informations et notes se rapportant au compte de résultat consolidé</b>	139
4. Compte de résultat consolidé	107	15.1 Produits d'intérêts	139
5. Tableau de financement consolidé	108	15.2 Charges d'intérêts	139
6. Justification des capitaux propres	109	15.3 Commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	139
7. Commentaires relatifs à l'activité et effectif	110	15.4 Commissions sur les autres prestations de service	139
8. Evénements particuliers et événements postérieurs à la date de clôture	110	15.5 Résultat des opérations de négoce	140
9. Principes d'établissement des comptes consolidés	111	15.6 Charges de personnel	140
10. Principes d'évaluation et de gestion des risques	117	15.7 Autres charges d'exploitation	140
11. Périmètre de consolidation	121	15.8 Amortissements sur l'actif immobilisé	140
12. Autres participations	122	15.9 Correctifs de valeurs, provisions et pertes	141
<b>13. Informations et notes se rapportant au bilan consolidé</b>	123	15.10 Produits extraordinaires	141
13.1 Créances résultant de papiers monétaires	123	15.11 Charges extraordinaires	141
13.2 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan	123	15.12 Impôts	141
13.3 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		15.13 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire	141
Immobilisations financières et participations	124	<b>16. Autres informations</b>	142
13.4 Actif immobilisé	124	16.1 Etat des fonds propres réglementaires	142
13.5 Autres actifs et autres passifs	125	16.2 Informations par secteur d'activité	143
13.6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements	125	16.3 Compte de résultat consolidé – évolution sur 5 ans	146
13.6.2 Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres	125	16.4 Bilan consolidé – évolution sur 5 ans	147
13.7 Propres institutions de prévoyance professionnelle	126	<b>17. Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés</b>	148
13.8 Obligations de caisse par taux et par échéance	127		
13.9 Emprunts à long terme	128		
13.10 Correctifs de valeurs et provisions			
Réserves pour risques bancaires généraux	129		
13.11 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers	130		
13.12 Rémunérations et crédits accordés aux organes	130		
13.13 Créances et engagements envers les sociétés liées	135		
13.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger	136		

Comptes de la Maison mère	150
1. Bilan	150
2. Compte de résultat	151
3. Opérations hors bilan	152
4. Commentaires et principes des comptes de la Maison mère	152
5. Informations et notes se rapportant au bilan	153
6. Informations et notes se rapportant au compte de résultat	157
7. Propositions du Conseil d'administration	158
8. Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	159

# Données financières

## Commentaires des comptes du Groupe

### Hausse importante des volumes d'affaires avec la clientèle

#### 1. Actif

Le total de l'actif s'élevait à CHF 37,9 milliards à fin 2011, en augmentation de CHF 2,3 milliards ou 7% par rapport au début de l'exercice.

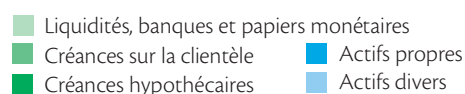
L'ensemble des postes liquidités, banques et papiers monétaires a diminué de CHF 475 millions (-9%). Suite à l'arrêt des émissions de créances à court terme par la BNS, les liquidités ont progressé de CHF 1,3 milliard à CHF 1,7 milliard (+340%), tandis que les créances résultant de papiers monétaires ont reculé de CHF 1,9 milliard (-99%) à CHF 28 millions. Pour leur part, les créances sur les banques ont augmenté légèrement de CHF 110 millions (+4%) à CHF 3,1 milliards.

Les avances à la clientèle ont affiché une hausse de CHF 2,5 milliards (+10%) à CHF 28,0 milliards. Les créances sur la clientèle ont augmenté de CHF 647 millions (+12%) à CHF 5,9 milliards. Cette hausse concerne principalement les PME ainsi que les activités de trade finance. Dans un marché immobilier caractérisé par une forte demande, les créances hypothécaires se sont inscrites en progression de CHF 1,8 milliard (+9%) à CHF 22,1 milliards.

Le total des crédits compromis s'est inscrit à un peu moins de CHF 450 millions, en diminution de CHF 39 millions (-8%). Il représentait un peu plus de 1% de l'ensemble des crédits, démontrant ainsi la bonne résistance du portefeuille de crédits.

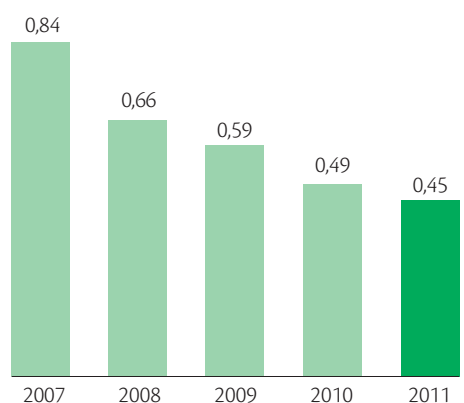
#### Actif

En milliards de CHF



#### Crédits compromis

En milliards de CHF



## 2. Passif – fonds étrangers

Au passif, les fonds étrangers ont augmenté de CHF 2,3 milliards (+7%) à CHF 34,6 milliards par rapport à la fin 2010.

Les engagements envers les banques ont progressé de CHF 336 millions (+17%) à CHF 2,4 milliards.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de CHF 1,9 milliard (+8%) à CHF 25,9 milliards. L'épargne a continué sa progression régulière, augmentant de CHF 735 millions ou 7% à CHF 11,6 milliards, alors que les autres engagements envers la clientèle se sont accrus de CHF 1,2 milliard (+9%) à CHF 14,1 milliards. Quant aux obligations de caisse, elles ont continué leur régression en se réduisant de CHF 66 millions (-24%) à CHF 209 millions.

Les emprunts ont affiché une augmentation de CHF 100 millions à CHF 5,4 milliards. Les emprunts auprès de la Centrale des lettres de gage ont participé à cette hausse pour CHF 198 millions et les emprunts sous forme de produits structurés pour CHF 79 millions alors que les emprunts obligataires ont affiché une diminution de CHF 177 millions.

Les correctifs de valeurs et provisions ont poursuivi leur baisse en diminuant de CHF 17 millions (-8%) à CHF 206 millions.

## 3. Passif – fonds propres

Les fonds propres totaux sont restés stables à CHF 3,3 milliards. La distribution décidée par l'Assemblée générale des actionnaires de mai 2011, de CHF 275 millions, a été compensée par le résultat net de l'exercice sous revue de CHF 301 millions.

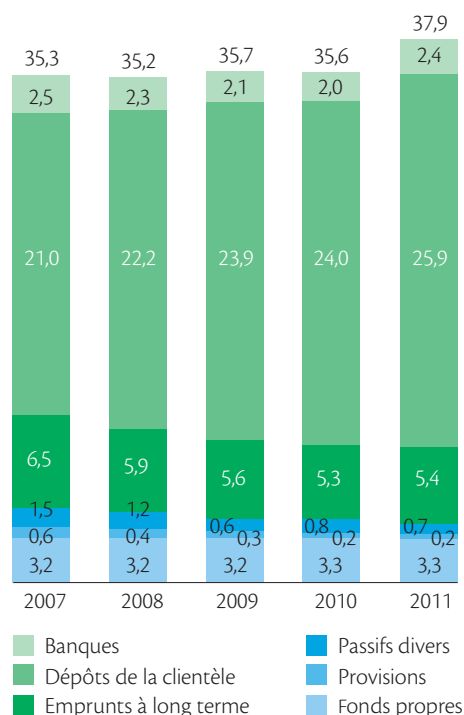
### Taux de couverture FINMA / BRI

A la fin de l'année, le taux de couverture FINMA s'est maintenu à un niveau confortable de 165%, ce qui représentait un ratio tier 1 de 13,2%. Ce ratio est ainsi d'emblée à un niveau supérieur à l'objectif minimal de 12% fixé pour la BCV par la FINMA depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Le ratio BRI tier 1 était de 16,8%.

Voir note sous «Autres informations», chiffre 16.1, page 142.

## Passif

En milliards de CHF



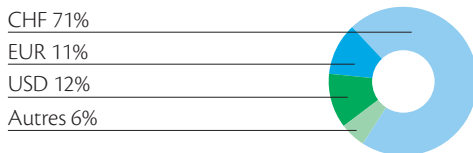
Ratios de fonds propres	2007	2008	2009	2010	2011
FINMA					
- taux de couverture	179%	180%	176%	175%	165%
- tier 1 capital ratio	14.3%	14.4%	14.1%	14.0%	13.2%
BRI - Tier 1 capital ratio	16.3%	16.4%	17.8%	17.6%	16.8%

## Apport de CHF 1,1 milliard de nouveaux fonds et masse sous gestion en hausse

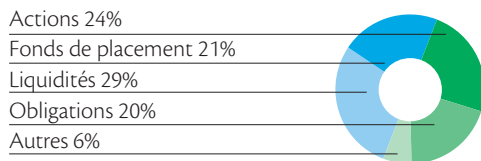
### 4. Masse sous gestion (avoirs administrés)

La masse sous gestion du Groupe a augmenté de 1,6% ou CHF 1,2 milliard, à CHF 77,1 milliards. Le résultat de la consolidation de la Banque Franck Galland & Cie SA (CHF 2,8 milliards) et les apports nets de nouveaux fonds (CHF 1,1 milliard) ont compensé l'effet du recul des marchés.

#### Répartition de la masse sous gestion par monnaie



#### Répartition de la masse sous gestion par type d'investissements



## Bons résultats: revenus supérieurs à CHF 1 milliard et bénéfice net au-dessus de CHF 300 millions

### 5. Revenus

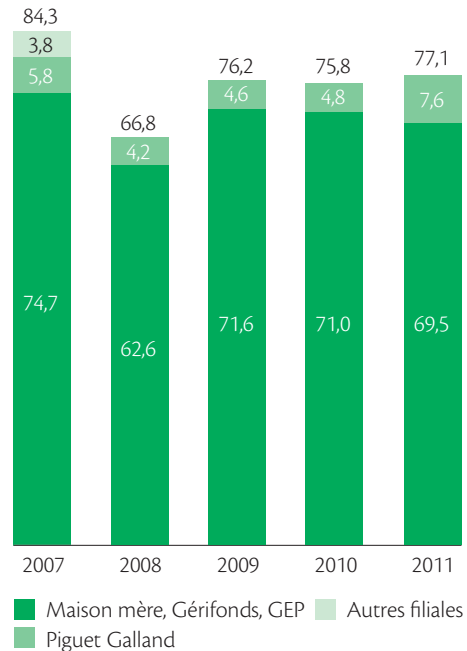
Les revenus du Groupe BCV ont augmenté de 2% à un peu plus de CHF 1,0 milliard par rapport à l'exercice précédent, cela grâce à l'apport de CHF 25 millions de la Banque Franck Galland & Cie SA (ci-après BFG), intégrée au Groupe depuis le 8 février 2011.

L'évolution des sources de revenus s'est présentée comme suit:

- Le résultat des opérations d'intérêts s'est inscrit en légère hausse de plus de CHF 5 millions (+1%) à CHF 516 millions contre CHF 511 millions en 2010. Cette progression, inférieure à celle des volumes d'affaires, est la conséquence du bas niveau des taux d'intérêt. Le taux de marge a baissé de 1,45% en 2010 à 1,43% en 2011.

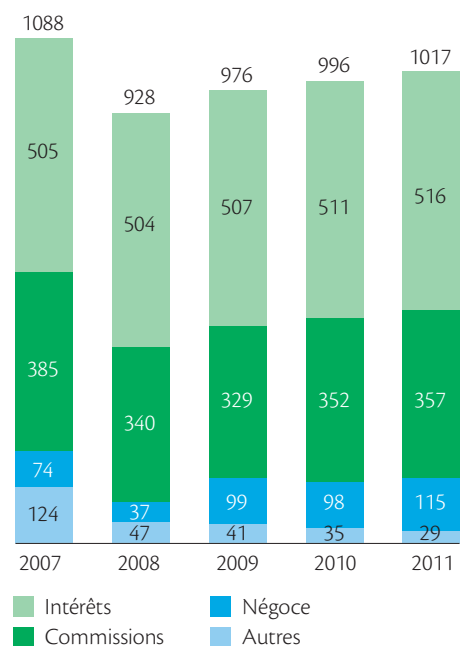
### Masse sous gestion

En milliards de CHF



### Revenus

En millions de CHF





- Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service s'est accru de CHF 5 millions (+1%) à CHF 357 millions, sous l'effet notamment de l'intégration de BFG (CHF 20 millions). Le recul des commissions sur les opérations de crédit de CHF 2 millions a été compensé par l'augmentation des commissions sur les opérations de négoce et placement de CHF 4 millions. En légère hausse de CHF 1 million, les charges de commissions se sont élevées à CHF 72 millions.
- Le résultat des opérations de négoce a progressé de CHF 17 millions (+17%) à CHF 115 millions par rapport à 2010. Alors que le résultat sur titres et dérivés a présenté une baisse de CHF 3 millions (-21%), le résultat sur devises, métaux et billets a affiché une hausse de CHF 20 millions (+24%), principalement due aux activités soutenues de la clientèle dans ce domaine.
- Les autres résultats ordinaires ont reculé de CHF 6 millions à CHF 29 millions par rapport à 2010, qui avait été marquée par une importante vente immobilière.

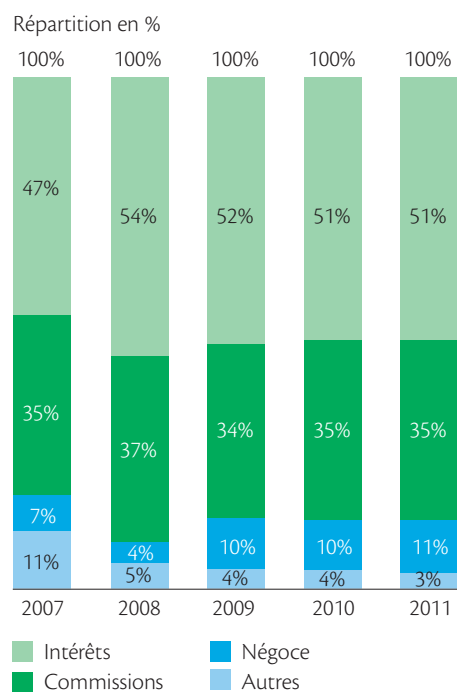
## 6. Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'est établi à CHF 531 millions en légère hausse de CHF 16 millions (+3%). Sans BFG, il serait de CHF 511 millions, en recul de CHF 5 millions ou 1%.

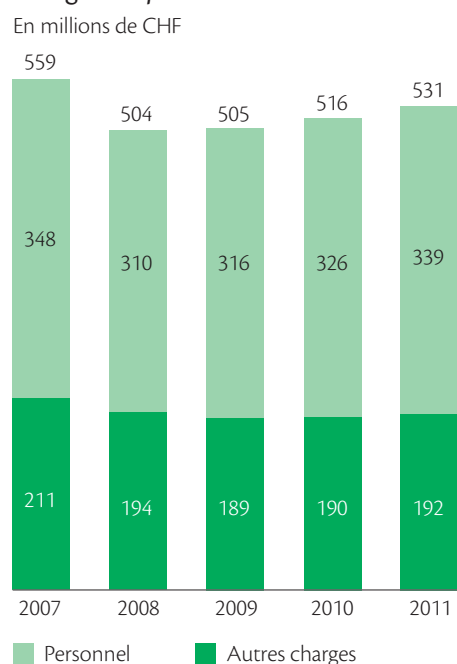
Les charges de personnel ont augmenté de 4% à CHF 339 millions; sans BFG, elles seraient en baisse de CHF 2 millions ou 1%.

Les autres charges d'exploitation sont restées pratiquement inchangées à CHF 192 millions ou 1%. Sans BFG, elles auraient été en diminution de CHF 3 millions ou 1%.

### Revenus



### Charges d'exploitation



## 7. Bénéfice brut

Conséquence de la hausse des revenus et de la tenue des charges, le résultat brut a augmenté de CHF 6 millions ou 1% pour s'établir à CHF 486 millions.

Le ratio charges/produits, comparant les charges d'exploitation et les amortissements au total des produits, s'est établi à 60% contre 59% en 2010.

## 8. Bénéfice net

Le bénéfice net total (y compris la part des minoritaires) s'est inscrit ainsi à CHF 301 millions contre CHF 314 millions pour la même période de l'exercice précédent, soit un recul de CHF 13 millions ou 4%, mais restant malgré tout à un niveau élevé.

Les amortissements sur l'actif immobilisé ont augmenté de CHF 6 millions ou 8% à CHF 84 millions contre CHF 78 millions en 2010; cette hausse a été due principalement à l'acquisition de BFG.

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes se sont inscrits à CHF 20 millions contre CHF 5 millions en 2010. Ce résultat se composait de provisions pour risques de crédit (constituées au second semestre), restant à un niveau peu élevé, ainsi que d'une perte exceptionnelle au sein de la filiale Piguet Galland & Cie SA.

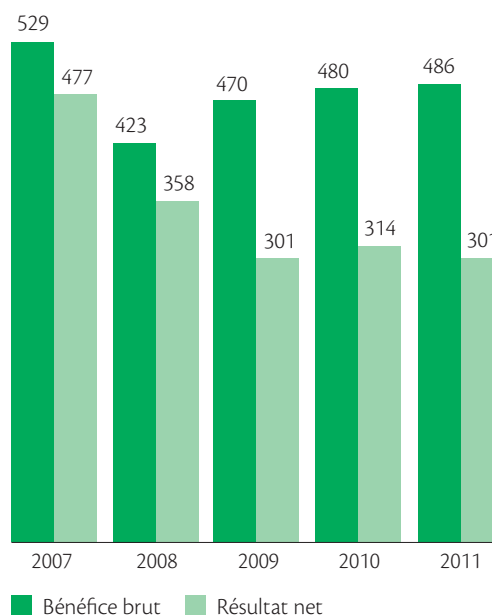
Les produits extraordinaires se sont montés à CHF 17 millions, principalement constitués de dissolutions de provisions au premier semestre.

Les charges extraordinaires de CHF 8 millions représentaient uniquement les frais liés à la fusion de la Banque Piguet et de la Banque Franck Galland.

La charge fiscale s'est élevée à CHF 90 millions contre CHF 93 millions en 2010, soit une baisse de CHF 3 millions ou 4%.

## Résultats brut et net

En millions de CHF



# Données financières

## Comptes du Groupe

### 1. Bilan consolidé (en millions de CHF)

	Notes <sup>1)</sup>	31.12.11	31.12.10	Variation	
				absolue	en %
Liquidités	13.11	1 711	389	1 322	340
Créances résultant de papiers monétaires	13.1/13.11	28	1 935	- 1 907	- 99
Créances sur les banques	13.11	3 128	3 018	110	4
Créances sur la clientèle	13.2/13.11	5 894	5 247	647	12
Créances hypothécaires	13.2/13.11	22 071	20 254	1 817	9
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	13.3/13.11	573	478	95	20
Immobilisations financières	13.3/13.11	2 975	2 879	96	3
Participations non consolidées	13.3/13.4	88	87	1	1
Immobilisations corporelles	13.4	628	588	40	7
Valeurs immatérielles	13.4	35	4	31	775
Comptes de régularisation		206	198	8	4
Autres actifs	13.5	566	508	58	11
<b>Actifs</b>	13.6/13.14/13.15/13.16	<b>37 903</b>	<b>35 585</b>	<b>2 318</b>	<b>7</b>
Total des créances de rang subordonné		1	2	- 1	- 50
Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés		4	11	- 7	- 64
<i>dont total des créances sur le canton de Vaud</i>		<i>1</i>	<i>4</i>	<i>- 3</i>	<i>- 75</i>
Engagements résultant de papiers monétaires	13.11	6	1	5	500
Engagements envers les banques	13.11	2 352	2 016	336	17
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	13.11	11 620	10 885	735	7
Autres engagements envers la clientèle	13.11	14 087	12 879	1 208	9
Obligations de caisse	13.8/13.11	209	275	- 66	- 24
Prêts de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses (BCS) et emprunts	13.9/13.11	5 384	5 284	100	2
Comptes de régularisation		215	229	- 14	- 6
Autres passifs	13.5	523	522	1	0
Correctifs de valeurs et provisions	13.2/13.10	206	223	- 17	- 8
<b>Fonds étrangers</b>	13.7	<b>34 602</b>	<b>32 314</b>	<b>2 288</b>	<b>7</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	13.10	704	704	0	0
Capital social		86	86	0	0
Réserves issues du capital		360	359	1	0
Propres titres de participation		- 8	- 7	- 1	- 14
Réserves issues du bénéfice		1 838	1 801	37	2
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres		20	14	6	43
Bénéfice net total		301	314	- 13	- 4
<i>dont part des intérêts minoritaires au bénéfice</i>		<i>- 1</i>	<i>1</i>	<i>- 2</i>	<i>- 200</i>
<b>Fonds propres</b>		<b>3 301</b>	<b>3 271</b>	<b>30</b>	<b>1</b>
<b>Passifs</b>	13.14/13.16	<b>37 903</b>	<b>35 585</b>	<b>2 318</b>	<b>7</b>
Total des engagements de rang subordonné		0	118	- 118	- 100
Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés		1 282	997	285	29
<i>dont total des engagements envers le canton de Vaud</i>		<i>1 246</i>	<i>942</i>	<i>304</i>	<i>32</i>

<sup>1)</sup> Le détail de ces notes se trouve en pages 123 à 137.

## 2. Opérations hors bilan (en millions de CHF)

	Notes <sup>1)</sup>	31.12.11	31.12.10	absolue	Variation en %
Garanties irrévocables et similaires		831	881	- 50	- 6
Autres prestations de garanties		620	497	123	25
Autres engagements conditionnels		6	8	- 2	- 25
<b>Engagements conditionnels</b>	13.2	<b>1 457</b>	<b>1 386</b>	<b>71</b>	<b>5</b>
<b>Engagements irrévocables</b>	13.2	<b>1 095</b>	<b>1 130</b>	<b>- 35</b>	<b>- 3</b>
<i>dont l'engagement de versement au profit de l'organisme de garantie des dépôts</i>		<i>156</i>	<i>151</i>	<i>5</i>	<i>3</i>
<b>Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires</b>	13.2	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>- 1</b>	<b>- 1</b>
Engagements résultant de paiements différés		45	14	31	221
<b>Crédits par engagement</b>	13.2	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>31</b>	<b>221</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>					
Valeurs de remplacement positives brutes	13.5/14.1	765	838	- 73	- 9
Valeurs de remplacement négatives brutes	13.5/14.1	801	820	- 19	- 2
Montants du sous-jacent	14.1	36 163	32 882	3 281	10
Placements fiduciaires		739	609	130	21
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires		1	1	0	0
<b>Opérations fiduciaires</b>		<b>740</b>	<b>610</b>	<b>130</b>	<b>21</b>

<sup>1)</sup> Le détail de ces notes se trouve en pages 123 à 138.

## 3. Avoirs administrés (masse sous gestion) (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10	absolue	Variation en %
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	20 323	20 794	- 471	- 2
Avoirs sous mandats de gestion	10 136	9 898	238	2
Autres avoirs administrés	46 638	45 157	1 481	3
<b>Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)</b>	<b>77 097</b>	<b>75 849</b>	<b>1 248</b>	<b>2</b>
<i>dont prises en compte doubles</i>	<i>7 903</i>	<i>7 503</i>	<i>400</i>	<i>5</i>
<b>Apports / retraits nets d'argent frais (y compris prises en compte doubles)</b>	<b>1 122</b>	<b>758</b>	<b>364</b>	<b>48</b>

La définition des avoirs administrés et des apports / retraits d'argent frais figure dans les Principes d'établissement des comptes consolidés, chiffre 9.9.

## 4. Compte de résultat consolidé (en millions de CHF)

	Notes <sup>1)</sup>	2011	2010	absolue	Variation en %
Produit des intérêts et des escomptes		719.0	725.2	-6.2	-1
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		58.4	59.2	-0.8	-1
Charges d'intérêts		-261.1	-273.8	-12.7	-5
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	15.1/15.2/15.13	<b>516.3</b>	<b>510.6</b>	<b>5.7</b>	<b>1</b>
Produit des commissions sur les opérations de crédit		64.0	66.4	-2.4	-4
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		291.8	288.2	3.6	1
Produit des commissions sur les autres prestations de service		73.1	68.4	4.7	7
Charges de commissions		-71.9	-71.1	0.8	1
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	15.3/15.4/15.13	<b>357.0</b>	<b>351.9</b>	<b>5.1</b>	<b>1</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	15.5/15.13	<b>114.9</b>	<b>97.9</b>	<b>17.0</b>	<b>17</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		10.7	26.0	-15.3	-59
Produit total des participations		5.5	3.9	1.6	41
<i>dont autres participations non consolidées</i>		5.5	3.9	1.6	41
Résultat des immeubles		10.4	10.3	0.1	1
Autres produits ordinaires		9.4	10.0	-0.6	-6
Autres charges ordinaires		-7.0	-14.8	-7.8	-53
<b>Autres résultats ordinaires</b>	15.13	<b>29.0</b>	<b>35.4</b>	<b>-6.4</b>	<b>-18</b>
<b>Total des résultats de l'activité bancaire ordinaire</b>		<b>1 017.2</b>	<b>995.8</b>	<b>21.4</b>	<b>2</b>
Charges de personnel	15.6/15.13	-339.2	-325.5	13.7	4
Autres charges d'exploitation	15.7/15.13	-192.3	-190.2	2.1	1
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-531.5</b>	<b>-515.7</b>	<b>15.8</b>	<b>3</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>485.7</b>	<b>480.1</b>	<b>5.6</b>	<b>1</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	13.4/15.8	-83.9	-77.6	6.3	8
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	13.10/15.9	-19.8	-5.2	14.6	281
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>382.0</b>	<b>397.3</b>	<b>-15.3</b>	<b>-4</b>
Produits extraordinaires	13.10/15.10	16.6	45.3	-28.7	-63
Charges extraordinaires	15.11	-7.8	-35.4	-27.6	-78
Impôts	15.12	-89.7	-93.1	-3.4	-4
<b>Bénéfice net total</b>		<b>301.1</b>	<b>314.1</b>	<b>-13.0</b>	<b>-4</b>
Intérêts minoritaires		1.0	-0.9	1.9	211
<b>Bénéfice net, part du Groupe</b>		<b>302.1</b>	<b>313.2</b>	<b>-11.1</b>	<b>-4</b>

<sup>1)</sup> Le détail de ces notes se trouve en pages 123 à 141.

## 5. Tableau de financement consolidé (en millions de CHF)

	Notes <sup>1)</sup>	2011		2010	
		Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Résultat de l'exercice		301		314	
Amortissements sur l'actif immobilisé	15.8	84		78	
Correctifs de valeurs et provisions	13.10	49	35	62	82
Comptes de régularisation actifs et passifs			22	25	
Résultats (y c. mises en équivalence, ventes d'immobilisations)				1	
Dividende de l'exercice précédent			275		181
<b>Flux de fonds net du résultat opérationnel</b>		<b>434</b>	<b>332</b>	<b>480</b>	<b>263</b>
Capital social					86
Propres titres de participation		33	33	31	28
Modification périmètre, variation minoritaires, écart de conversion		4			1
<b>Flux de fonds net des capitaux propres</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>84</b>
Participations	13.4		1	1	7
Immeubles	13.4		43	3	1
Autres immobilisations corporelles	13.4		24		21
Programmes informatiques	13.4		53		50
Goodwill	13.4		35		
<b>Flux de fonds net de l'actif immobilisé</b>		<b>0</b>	<b>156</b>	<b>4</b>	<b>79</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>					
Engagements envers les banques			75	–	–
Engagements envers la clientèle		1		158	
Obligations de caisse		30	96	54	287
Emprunts à long terme	13.9	1 741	1 641	1 958	2 280
Fonds d'épargne et de placement		735		1 043	
Autres engagements		1		120	
Créances sur les banques			29	58	
Créances sur la clientèle			95	24	
Créances hypothécaires			1 817		1 484
Utilisations conformes au but des provisions	13.10		33		54
Immobilisations financières			94		9
Autres créances			58		217
<b>Opérations à moyen et long termes (&gt; 1 an)</b>		<b>2 508</b>	<b>3 938</b>	<b>3 415</b>	<b>4 331</b>
Engagements résultant de papiers monétaires		5			2
Engagements envers les banques		411			49
Engagements envers la clientèle		1 207			842
Créances résultant de papiers monétaires		1 907			1 848
Créances sur les banques			81	2 393	
Créances sur la clientèle			552	271	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce			95		81
<b>Opérations à court terme</b>		<b>3 530</b>	<b>728</b>	<b>2 664</b>	<b>2 822</b>
<b>Liquidités</b>			<b>1 322</b>	<b>1 016</b>	
<b>Flux de fonds net de l'activité bancaire</b>		<b>6 038</b>	<b>5 988</b>	<b>7 095</b>	<b>7 153</b>
		50	0	0	58
		156	156	217	217

<sup>1)</sup> Le détail de ces notes se trouve en pages 123 à 141.

## 6. Justification des capitaux propres (en millions de CHF)

	Capital social	Réserves issues du capital	Propres titres de participation	Réserves issues du bénéfice <sup>1)</sup>	Ecart de conversion	Réserves pour risques bancaires généraux	Fonds propres, part du Groupe	Fonds propres, part des minoritaires	Total des fonds propres
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	172	357	-7	1 983	-1	704	3 208	14	3 222
Dividende 2009				-181			-181	0	-181
Réduction de la valeur nominale de l'action <sup>2)</sup>	-86						-86		-86
Achats (au coût d'acquisition)			-28				-28		-28
Ventes (au coût d'acquisition)			28				28		28
Résultat d'aliénation de propres titres de participation et dividendes		2					2		2
Ecarts de conversion				0	0		0		0
Modification du périmètre, variation des minoritaires							0	0	0
Résultat de l'exercice				313			313	1	314
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	86	359	-7	2 115	-1	704	3 256	15	3 271
Dividende 2010				-275			-275		-275
Achats (au coût d'acquisition)			-33				-33		-33
Ventes (au coût d'acquisition)			32				32		32
Résultat d'aliénation de propres titres de participation et dividendes		1					1		1
Ecarts de conversion					-1		-1		-1
Modification du périmètre, variation des minoritaires							0	5	5
Résultat de l'exercice				302			302	-1	301
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	86	360	-8	2 142	-2	704	3 282	19	3 301

Nombre d'actions (en unités)	Total	Propres titres
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	8 606 190	15 070
Achats		56 154
Ventes		-56 421
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	8 606 190	14 803
Achats		57 028
Ventes		-54 363
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	8 606 190	17 468

<sup>1)</sup> Y compris le résultat de l'exercice.

<sup>2)</sup> Cette opération est détaillée dans le chapitre traitant de la Gouvernance d'entreprise, au chiffre 2.3.

Taux de participations	31.12.11	31.12.10
Principal actionnaire, avec droit de vote		
Etat de Vaud, participation directe	66.95%	66.95%

## 7. Commentaires relatifs à l'activité et effectif

### 7.1 Commentaires relatifs à l'activité

La Banque Cantonale Vaudoise, organisée en société anonyme de droit public, agit en tant que banque universelle de proximité et a pour mission de contribuer au développement de l'économie vaudoise.

L'activité déployée comprend une offre complète de services dans les domaines de la banque de réseau, de gestion de fortune, de banque des entreprises et de trading. Outre les activités traditionnelles de dépôt et de crédit, de gestion de fortune privée et institutionnelle, la BCV participe au financement de grandes entreprises et de manière sélective aux activités de négoce liées à l'agroalimentaire et aux métaux. La BCV est par ailleurs un acteur important des marchés financiers, disposant d'une offre étendue de services boursiers comprenant le conseil en ingénierie financière, le négoce sur actions, sur dérivés et instruments de taux d'intérêts. Elle est également active dans le domaine des émissions, des obligations et des produits structurés, ainsi que du commerce des devises.

La BCV se trouve à la tête d'un groupe bancaire et financier. Ce groupe comprend une banque de gestion de fortune, deux directions de fonds de placement, un site de négoce en ligne et une société de private equity. La BCV dispose d'une succursale à Guernsey (Banque Cantonale Vaudoise Guernsey Branch) qui exerce ses activités dans les domaines des produits structurés et des placements fiduciaires; les services administratifs ainsi que la fonction de compliance ont été confiés à Butterfield Bank (Guernsey) Ltd.

La BCV a confié au Centre de Compétences Bancaires IBM à Prilly entre autres les activités de stockage de données, d'exploitation et d'entretien de banques de données, l'exploitation de systèmes informatiques ainsi que l'impression et l'envoi de documents bancaires; cette gestion de ses systèmes de technologie de l'information est conforme aux exigences légales sur l'externalisation (outsourcing).

Depuis début 2011, la BCV utilise les modèles d'évaluation fournis par Wüest & Partner (fonctions d'évaluation hédonistes pour le logement en propriété, modèle de capitalisation pour l'évaluation des immeubles de rendement). Le contrat signé intègre les exigences légales en matière d'outsourcing découlant du stockage de données.

### 7.2 Effectif du Groupe

Unités de travail à plein temps	31.12.11	31.12.10
Groupe	2 042	1 986
dont Maison mère	1 812	1 832

## 8. Evénements particuliers et événements postérieurs à la date de clôture

### 8.1 Evénements particuliers

Les événements suivants sont à relever pour 2011 :

- La Banque Piguet & Cie SA (aujourd'hui Piguet Galland & Cie SA) et la BCV ont été informées en août 2010 de l'ouverture d'actions aux Etats-Unis à leur rencontre, aux côtés d'une centaine d'autres institutions financières, dans le cadre d'une procédure intentée par les liquidateurs du feeder fund Fairfield Sentry. Ces actions tendent à recouvrer des profits réalisés par des investisseurs ayant obtenu le rachat de parts de ce fonds. Elles n'ont toujours pas été notifiées selon les dispositions en vigueur du droit international et leurs conclusions ne sont pas encore précisées (seul un montant de USD 6,5 millions a été invoqué dans la procédure concernant Piguet Galland & Cie SA). Sur la base de l'analyse des risques juridiques liés à ces procédures, aucune provision n'a été constituée, hormis celles nécessaires à la défense juridique des entités concernées, coordonnée au niveau du Groupe BCV.
- Annoncé en 2010, le rachat de la Banque Franck Galland & Cie SA a été effectué le 8 février 2011. Sa fusion avec la Banque Piguet & Cie SA a été effective le 7 avril 2011, donnant ainsi naissance à Piguet Galland & Cie SA. La réunion des équipes et des infrastructures a progressé comme prévu, avec notamment l'intégration réussie des systèmes informatiques à fin 2011.

### 8.2 Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement susceptible d'avoir une influence notable sur les comptes annuels n'était connu à la date du 9 mars 2012, clôture de la rédaction du présent Rapport annuel.



## 9. Principes d'établissement des comptes consolidés

### 9.1 Principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe BCV sont établis conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) du 8 novembre 1934, à son Ordonnance du 17 mai 1972 (OB) et aux Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes du 20 novembre 2008.

#### Modifications des principes comptables

Aucune modification des principes comptables n'est intervenue en 2011.

### 9.2 Périmètre de consolidation

Les banques, sociétés financières et sociétés immobilières dans lesquelles la BCV détient directement ou indirectement la majorité des voix ou du capital font l'objet d'une intégration globale.

Les participations de 20 à 50% dans des sociétés ayant une activité financière et de services sont assimilées à des entreprises associées. Elles sont mises en équivalence (part aux actifs nets).

Les participations de moins de 20%, les sociétés d'importance mineure, les filiales ayant des activités autres que financières et les parts d'entreprises détenues exclusivement en vue de leur cession ultérieure sont exclues du périmètre de consolidation. Elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements appropriés.

### 9.3 Méthode de consolidation

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne purchase. Le prix d'acquisition de la participation est compensé avec les fonds propres existant au moment de la prise de contrôle. L'écart de consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée (20 ans au maximum). Un éventuel écart de consolidation passif (survaleur) est affecté, selon sa nature, soit aux réserves issues du bénéfice, soit aux provisions.

Pour les participations acquises avant 1992, le 1<sup>er</sup> janvier 1992 a été fixé comme date d'acquisition.

### 9.4 Principe de l'image fidèle

Les comptes du Groupe BCV reflètent l'état réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe bancaire.

Les comptes consolidés sont fondés sur les comptes annuels des sociétés du Groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation.

### 9.5 Date de clôture des comptes consolidés

Les comptes sont arrêtés au 31 décembre.

### 9.6 Saisie régulière des opérations

Le résultat de toutes les opérations conclues quotidiennement est intégré dans le compte de résultat. L'inscription au bilan de toutes les opérations conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion.

### 9.7 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères survenues en cours d'année sont converties aux cours en vigueur au moment de la transaction.

Les positions en monnaies étrangères existant lors de la clôture annuelle sont converties aux cours du jour correspondant à la date de clôture dans la mesure où elles ne sont pas évaluées aux coûts historiques.

Les gains et les pertes de change, y compris ceux non réalisés sur les contrats de change à terme ouverts à la date du bilan, sont enregistrés au compte de résultat.

La conversion des comptes des sociétés étrangères du Groupe à des fins de consolidation se fait aux cours de la date de bouclage pour l'ensemble du Groupe pour les postes de bilan et les affaires hors bilan, à l'exception des fonds propres investis dans les sociétés du Groupe, qui sont convertis aux cours historiques.

Les postes de résultats sont convertis aux cours moyens de la période fixés pour l'ensemble du Groupe. Les différences résultant de la conversion des fonds propres et du compte de résultat sont comptabilisées directement dans les fonds propres.

Principales monnaies en CHF	Unités	Cours au 31.12.11	Cours au 31.12.10
Euro	1	1.2139	1.2505
Dollar américain	1	0.9351	0.9321
Livre sterling	1	1.4532	1.4593
Yen japonais	100	1.2154	1.1493

## 9.8 Principes de présentation des rubriques individuelles

### 9.8.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces et billets de banque courants, les avoirs auprès des administrations postales et les avoirs en compte auprès de la Banque centrale; elles sont portées au bilan à la valeur nominale.

### 9.8.2 Créances résultant de papiers monétaires et créances sur les banques

Les créances résultant de papiers monétaires et les créances sur les banques sont comptabilisées au bilan à leur valeur nominale.

### 9.8.3 Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et les créances hypothécaires sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les correctifs de valeurs nécessaires sont enregistrés au passif sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les créances sur la clientèle font l'objet d'analyses individuelles. Pour les créances compromises, des provisions sont constituées selon les principes exposés au chiffre 10.2 du chapitre «Principes d'évaluation et de gestion des risques». Les intérêts en souffrance (intérêts et commissions échus de plus de 90 jours) ne sont pas comptabilisés au compte de résultat mais directement à la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les créances jugées irrécupérables et celles constatées par une attestation d'insolvabilité sont amorties par le débit du compte correspondant de correctifs de valeurs; d'éventuelles récupérations sur des créances amorties sont créditées à la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

### 9.8.4 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

La rubrique «Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce» comprend des positions en titres de participations, en titres de créances et en métaux précieux détenues pour mettre à profit les fluctuations de prix des marchés sur lesquels ces titres ou métaux sont traités. Ces positions sont évaluées à la juste valeur découlant de prix donnés par un marché liquide. Pour quelques positions qui ne sont pas traitées sur des marchés suffisamment liquides, la juste valeur est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés au «Résultat des opérations de négoce». Le coût de refinancement des titres détenus dans les portefeuilles de négoce est compensé avec le produit des intérêts et dividendes desdits portefeuilles et enregistré sous «Résultat des opérations de négoce».

### 9.8.5 Immobilisations financières

Sous cette rubrique figurent les titres et les métaux précieux acquis dans un but de placement à moyen et à long termes ainsi que les titres de participation détenus ni dans le dessein de négoce, ni dans le dessein d'un placement permanent. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la vente y sont aussi enregistrés.

Les titres productifs d'intérêts (valeurs mobilières), destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont évalués à leur valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (accrual method). Les gains et pertes résultant d'une vente ou d'un remboursement anticipé sont pris en compte proportionnellement jusqu'à l'échéance initiale prévue.

Les titres productifs d'intérêts (valeurs mobilières) qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le solde des adaptations de valeur est porté sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les positions en titres de participation et les immeubles destinés à la revente sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les prêts partiariaires à des sociétés actives dans le domaine immobilier sont classés au bilan pour leur valeur nette, c'est-à-dire sous déduction des correctifs de valeur en relations, sous la rubrique «Immobilisations financières» (substance over form).

#### 9.8.6 Participations

La rubrique «Participations» englobe les titres de participation d'entreprises qui ne sont pas consolidées, y compris les sociétés immobilières, et qui sont détenus dans le dessein d'un placement permanent indépendamment de la part donnant droit aux voix. Elle comprend également les participations à caractère d'infrastructure pour le Groupe, en particulier à des entreprises conjointes.

#### 9.8.7 Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (mise en pension / Repurchase Agreements) ainsi que les titres prêtés (Securities Lending) restent inscrits au bilan et sont évalués conformément aux principes comptables applicables aux portefeuilles destinés au négoce, respectivement aux immobilisations financières, cela tant que le Groupe conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés. Les montants en argent reçus provenant des encaisses sur la vente de ces titres ou reçus à titre de garanties de ces prêts sont portés au bilan sous «Engagements envers la clientèle» ou «Engagements envers les banques».

Les titres acquis avec l'engagement d'une vente future (prise en pension / Reverse Repurchase Agreements) ainsi que les titres empruntés (Securities Borrowing) ne sont pas inscrits au bilan tant que le pouvoir de disposition des titres transférés n'est pas abandonné par la partie cédante.

Les montants en argent versés pour l'acquisition de ces titres ou remis en garantie pour ces emprunts sont enregistrés sous les rubriques «Créances sur la clientèle» ou «Créances sur les banques».

Les produits et charges d'intérêts relatifs à ces créances et engagements sont enregistrés au compte de résultat selon le principe de la délimitation dans le temps (accrual method).

Les revenus et les charges liés aux prêts et emprunts de titres sont comptabilisés dans le résultat de négoce lorsqu'il s'agit d'opérations pour propre compte, et dans le résultat des commissions lorsqu'il s'agit d'opérations effectuées pour la clientèle.

#### 9.8.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties linéairement sur la base de leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit :

- 50 ans pour les immeubles ;
- 10 ans pour les installations techniques ;
- 5 ans pour les machines, le mobilier et les aménagements ;
- 5 ans pour les matériels et logiciels informatiques.

Les amortissements effectués selon le plan d'amortissement défini ainsi que les amortissements additionnels non planifiés sont portés en charge du résultat de la période sous la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé».

L'adéquation de la valeur activée est revue annuellement. Si cet examen fait apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement non planifié et la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée.

Si les facteurs ayant motivé un amortissement non planifié cessent d'exister, la Banque procède à une réévaluation afin de supprimer entièrement ou partiellement une dépréciation de valeur saisie dans des périodes précédentes.

#### 9.8.9 Valeurs immatérielles

Le goodwill (écart de consolidation actif) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée (20 ans au maximum).

#### 9.8.10 Comptes de régularisation actifs et passifs

Ces postes comprennent principalement les intérêts courus, les impôts dus et les autres actifs et passifs transitoires.

#### 9.8.11 Autres actifs – autres passifs

Ces rubriques enregistrent essentiellement les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ainsi que les coupons, les impôts indirects et le solde des comptes de règlement.

#### 9.8.12 Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements

Les dépôts de la clientèle, dont la dénomination comporte un lien avec la notion d'épargne, et les engagements consécutifs à des placements pour lesquels une restriction de retrait est prévue sont comptabilisés sous cette rubrique.

#### 9.8.13 Autres engagements envers la clientèle

Tous les engagements envers la clientèle, à l'exception de ceux devant figurer sous la rubrique précédente, composent ce poste.

Sont notamment enregistrés sous cette rubrique les produits structurés de participation de type «Certificats» qui représentent une fraction de «panier» d'actions ainsi que les produits d'optimisation de performance. Ils sont évalués globalement à la juste valeur et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous «Résultat des opérations de négoce».

#### 9.8.14 Obligations de caisse

Sous ce poste sont enregistrées les obligations de caisse émises par la Banque pour une durée de 2 à 8 ans; elles sont portées au bilan à la valeur nominale.

#### 9.8.15 Prêts de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses et emprunts

Cette rubrique comprend les propres emprunts obligataires émis par la Banque ainsi que les prêts accordés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est réparti sur la durée (accrual method).

Les produits structurés contenant une composante de «taux d'intérêt» et contribuant à fournir une source de financement font l'objet d'une séparation du ou des dérivés incorporés et du contrat hôte. Le contrat hôte est enregistré au nominal comme une dette émise par la Banque sous la présente rubrique. Sont inclus dans cette famille les structurés de type «reverse convertibles» et de type «protection du capital», sur des sous-jacents «actions» et «indices d'actions».

Le ou les dérivés incorporés sont enregistrés au bilan dans les «Valeurs de remplacement positives ou négatives» à la juste valeur. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées sous «Résultat des opérations de négoce». Les intérêts courus sont enregistrés selon l'accrual method sous «Résultat des opérations d'intérêts».

#### 9.8.16 Propres titres de créances

Les positions en propres titres de créances de la BCV (obligations de caisse, emprunts obligataires et emprunts produits structurés) sont compensées avec les positions passives correspondantes.

#### 9.8.17 Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la directive Swiss GAAP RPC 16.

Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans et des institutions de prévoyance qui prévoient des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Selon la norme, il existe un avantage économique si le Groupe a la possibilité d'obtenir, par suite d'un excédent de couverture dans les institutions de prévoyance, un effet positif sur les flux de trésorerie futurs. En outre, en cas d'excédent de couverture, il y a un avantage économique s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, les rembourser à l'employeur en vertu de la législation locale ou les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur. A contrario, un engagement économique existe si, en raison d'un découvert dans les institutions de prévoyance, le Groupe décide ou est contraint de participer au financement.

A chaque bouclage annuel, le Groupe détermine pour chaque institution de prévoyance s'il existe des actifs (avantages) ou des passifs (engagements) autres que les prestations de cotisations et les ajustements y relatifs. Cet examen est fait sur la base de la situation financière des institutions de prévoyance selon leurs comptes intermédiaires arrêtés au 30 septembre.

Un engagement est porté au bilan dans les «Correctifs de valeurs et provisions»; l'avantage économique est comptabilisé dans les «Autres actifs». La différence par rapport à la valeur correspondante de la période précédente est enregistrée, pour chaque institution de prévoyance, dans les «Charges de personnel»; il en va de même pour les cotisations ajustées à la période.

#### 9.8.18 Correctifs de valeurs et provisions

Des provisions et des correctifs de valeurs individuels sont constitués pour tous les risques de perte tangibles et latents, selon le principe de prudence. Voir le chiffre 10.2.7 dans le chapitre «Principes d'évaluation et de gestion des risques».

A l'exception des correctifs de valeurs en relation avec les prêts partiels à des sociétés actives dans l'immobilier qui sont compensés à l'actif, ces correctifs de valeurs sont inscrits au passif du bilan.

#### 9.8.19 Impôts

Les impôts comprennent les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés du Groupe ainsi que les attributions aux provisions pour impôts latents. Ils sont déterminés conformément au principe de rattachement à la période de référence.

#### 9.8.20 Réserves pour risques bancaires généraux

Pour la couverture des risques inhérents à l'activité bancaire, non couverts par des provisions spécifiques, le Groupe constitue préventivement des «Réserves pour risques bancaires généraux». Ces réserves font partie des fonds propres et sont imposées fiscalement ou font l'objet d'un impôt latent.

#### 9.8.21 Capital social

Le capital social comprend le capital-actions.

#### 9.8.22 Réserves issues du capital

Les réserves issues du capital comprennent les plus-values (agio) qui sont réalisées lors de l'émission de titres de participation et lors de l'exercice de droit de conversion et d'option ainsi que les résultats réalisés lors du rachat de propres titres de participation.

#### 9.8.23 Propres titres de participation

Les positions en propres titres de participation (actions nominatives de la Banque Cantonale Vaudoise) sont portées en déduction des fonds propres au coût d'acquisition. Les paiements de dividendes et le résultat des aliénations sont attribués directement aux «Réserves issues du capital».

#### 9.8.24 Réserves issues du bénéfice

Les réserves issues du bénéfice sont des fonds propres accumulés par le Groupe; en font notamment partie les différences qui résultent de l'élimination des participations lors de la première consolidation, les bénéfices thésaurisés, les écarts de conversion résultant de la conversion des comptes des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères, les influences de mutations dans le périmètre de consolidation.

#### 9.8.25 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan du Groupe à la juste valeur (fair value). Pour toutes les positions se traitant sur un marché liquide et efficient en ce qui concerne les prix, la juste valeur est déterminée par le prix du marché. Dans le cas où un tel marché ne serait pas présent, la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation.

Les résultats (réalisés et non réalisés) sur les instruments financiers dérivés traités par le Groupe dans le cadre des opérations de négoce sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Le Groupe utilise également des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type «micro et macro hedges» et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes». La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés dans un but de couverture est enregistrée au «Compte de compensation» sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Dans tous les cas où des instruments financiers dérivés sont utilisés à des buts de couverture, les opérations, les buts et stratégies de l'organe de gestion des risques de marché du bilan de la Banque ainsi que la méthode de vérification de l'efficacité de la couverture sont documentés.

#### 9.9 Avoirs administrés (masse sous gestion)

Tous les avoirs de la clientèle qui sont détenus ou gérés à des fins de placement sont réputés «avoirs administrés». Cette définition, qui ressort des directives d'établissement des comptes FINMA, englobe essentiellement tous les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, ainsi que les comptes à terme, les placements fiduciaires et toutes les valeurs en dépôts dûment évaluées. Les avoirs détenus à des fins de placement par les clients institutionnels, les entreprises et les clients privés ainsi que les avoirs des fonds de placement sont pris en compte, à moins qu'il ne s'agisse d'avoirs sous simple garde (custody, c'est-à-dire les avoirs détenus exclusivement à des fins de transactions, pour lesquels le Groupe se borne à assumer la garde, ainsi que les opérations sur titres). Les dépôts qui bénéficient de prestations de services supplémentaires, essentiellement de gestion, conseil, d'administration de fonds de placement, de prêts de titres (securities lending) sont inclus dans les avoirs administrés.

#### Apports / retraits nets d'argent frais

Les apports et retraits nets d'argent frais de la clientèle sont déterminés selon le même périmètre que celui des avoirs administrés. Ces flux nets, survenus durant l'année, découlent de l'acquisition de nouveaux clients, des départs de clients ainsi que des apports et retraits de clients existants. Les évolutions des avoirs dues aux fluctuations de cours, aux effets de monnaie, aux paiements d'intérêts et de dividendes ne représentent pas un apport / retrait. Les variations d'avoirs administrés générées lors d'acquisition, de vente ou de fermeture de société ou d'activité entière ne sont pas considérées comme afflux net d'argent frais.

## 10. Principes d'évaluation et de gestion des risques

### 10.1 Introduction

Le Conseil d'administration réalise périodiquement une analyse des principaux risques encourus par la Banque. Cette analyse repose sur les processus et méthodes mis en place en matière de gestion des risques ainsi que sur une réflexion prospective sur les risques auxquels la BCV est exposée. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration tient compte du système de contrôle existant en vue de gérer et réduire les risques.

Les objectifs et approches en matière de gestion des risques sont développés au chapitre «Gestion intégrée des risques» alors que les présents commentaires expliquent plus en détail les principes utilisés en matière d'évaluation des risques.

### 10.2 Risque de crédit

#### 10.2.1 Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une contrepartie fasse défaut sur ses obligations financières envers la Banque. Le risque de crédit inclut le risque de règlement. Toutes les formes d'engagements de crédit (bilan et hors bilan) avec les contreparties non bancaires et bancaires représentent un risque de crédit pour la Banque.

La Banque distingue cinq types d'exposition au risque de crédit :

- les expositions financières, caractérisées par une sortie de fonds;
- les expositions commerciales hors bilan, impliquant une garantie donnée par la Banque ou obtenue de la part d'une contrepartie;
- les expositions résultant des contrats dérivés bilatéraux avec des valeurs de remplacement positives;
- les expositions résultant d'opérations de mise/prise en pension de titres (repo et reverse repo) et de prêts/emprunts de titres (securities lending and borrowing);
- les expositions de règlement, résultant d'un délai dans le temps entre l'envoi des fonds ou des titres et la réception des fonds ou des titres achetés.

Toute position avec risque de crédit est clairement attribuée à l'une de ces catégories d'exposition. Des méthodes définies établissent l'exposition au risque de crédit par

catégorie d'exposition. Des limites globales ou spécifiques sont définies pour les expositions au risque de crédit de type financier, commercial hors bilan et dérivés OTC. Pour les contreparties bancaires, des limites aux expositions de règlement sont définies. Lorsque les positions sont dénouées sur la base d'un système de règlement simultané (notamment le continuous linked settlement, CLS), le risque de règlement n'est pas considéré.

Pour les activités de trade finance, le risque de crédit est fortement dépendant du risque pays sur des pays émergents. Afin de surveiller ce type de risque, la Banque analyse et limite son exposition financière (risque de transfert financier) et son exposition non financière (risque de non-dénouement d'opération physique), en particulier sur les pays émergents.

#### 10.2.2 Classes de risque de défaut

La Banque considère une contrepartie «en défaut» lorsqu'elle remplit une ou plusieurs conditions spécifiques (voir définition du défaut sous chiffre 10.2.5). Chaque contrepartie est attribuée à une classe de risque de défaut sur la base de modèles définis. Une «classe de risque de défaut» est définie comme un intervalle de probabilités de défaut. Sept classes de risque principales et dix-sept sous-classes de risque sont utilisées afin de catégoriser les contreparties selon leur risque de défaut.

#### 10.2.3 Perte en cas de défaut et perte attendue

La perte en cas de défaut exprime le montant que la Banque estime perdre sur une prestation de crédit au moment du défaut de la contrepartie. Pour chaque prestation de crédit, la perte en cas de défaut est déterminée en tenant compte, en particulier, de la limite octroyée et du taux de couverture, c'est-à-dire de la valeur des sûretés par rapport à la limite. Les sûretés sont évaluées à leur valeur vénale (voir sous chiffre 10.2.4).

Pour des créances non compromises (voir sous chiffre 10.2.5), la Banque estime le montant qu'elle s'attend à perdre sur une année «moyenne». Ce montant est appelé la perte attendue. Pour les expositions de crédit en dehors du Trade Finance, la perte attendue est déterminée sur la base de la probabilité de défaut (reflétée par la classe de risque) et du montant de la perte en cas de défaut. Pour les expositions du Trade Finance, la perte attendue est estimée par transaction selon une approche développée à partir des critères de «slotting» de l'Accord de Bâle II.

#### 10.2.4 Valeur de marché des sûretés

La Banque évalue les sûretés en se basant sur leur valeur de marché, dans le cas où un marché pertinent existe. Différentes méthodes d'évaluation sont utilisées tenant compte des différentes caractéristiques et sources d'information en fonction de la sûreté. Chaque sûreté est clairement attribuée à une méthode d'évaluation.

Plus spécifiquement, pour un objet immobilier, la valeur de marché est le prix estimé auquel le bien devrait s'échanger, à la date de l'évaluation, entre un acheteur et un vendeur consentants dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale, où chaque partie agit en pleine connaissance de cause, à l'issue d'un processus de commercialisation approprié.

#### 10.2.5 Créances compromises

Les créances compromises sont la somme des créances «non performantes» et des créances des contreparties «réputées en difficulté».

Une contrepartie est «en défaut» et toutes ses créances sont considérées comme «non performantes» lorsqu'elle a accumulé un retard de plus de 90 jours sur une de ses obligations de paiement envers la Banque, ou lorsque la Banque s'attend à ce qu'une partie d'une exposition présentant un risque de crédit sur la contrepartie ne soit pas récupérée. Les créances «non performantes» provisionnées sont compromises au sens du chiffre marginal 226b des Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes. Pour ces créances, la Banque considère qu'il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs.

Une contrepartie est classée «réputée en difficulté» lorsqu'elle ne remplit pas les critères de défaut, mais que la Banque considère qu'une partie d'une exposition présentant un risque de crédit sur la contrepartie présente un risque accru de ne pas être récupérée, ou que pour une des prestations de crédit de la contrepartie auprès de la Banque un manquement important au contrat est survenu et demeure sans faire l'objet d'une exemption temporaire ou définitive. Ces créances ne sont pas compromises au sens du chiffre marginal 226b des Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes, car la Banque considère qu'il reste vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs.

#### 10.2.6 Créances avec intérêts en souffrance

Une créance non performante est en plus considérée «avec des intérêts en souffrance» lorsqu'au moins un des trois critères suivants est rempli :

- avances à terme et prêts hypothécaires : les intérêts et commissions sont échus depuis plus de 90 jours ;
- crédits en compte courant : la limite de crédit accordée est dépassée au niveau des intérêts et commissions depuis plus de 90 jours ;
- la prestation de crédit a été dénoncée par la Banque.

#### 10.2.7 Provisions pour risque de crédit

L'objectif des provisions pour risque de crédit est de porter à la date du bilan le montant des pertes attendues sur les créances compromises. Les provisions pour risque de crédit incluent des provisions pour des risques liés spécifiquement à la contrepartie ainsi que des provisions pour risque pays.

Les provisions spécifiques pour risque de contrepartie sont déterminées individuellement par contrepartie. L'analyse tient spécifiquement compte de l'ensemble des expositions de crédit au bilan et hors bilan, des sûretés considérées à leur valeur de liquidation, de la situation du marché, de la qualité du management ainsi que de la capacité et volonté de la contrepartie de rembourser ses engagements.

La valeur de liquidation est l'estimation de la valeur nette de réalisation de l'objet. Elle se calcule sur la base de la valeur vénale actuelle de l'objet en tenant compte d'un objectif de délai de vente, des conditions actuelles du marché et des frais de vente (incluant d'éventuels coûts de détention jusqu'à la réalisation et les charges liées à la réalisation).

Les provisions pour risque pays cherchent à couvrir les pertes potentielles résultant des expositions financières ou non financières – résultant du dénouement des opérations – dans des pays à risque.

#### 10.2.8 Besoin en fonds propres pour risques de crédit

La Banque ayant reçu en décembre 2008 l'homologation de la FINMA, elle applique depuis 2009 l'approche Bâle II IRB de base (foundation) pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires d'une large part des expositions au risque de crédit. Le périmètre concerné est détaillé dans le rapport Bâle II – pilier 3 de la Banque. Le reliquat est traité selon l'approche standard internationale (AS-BRI).



### 10.3 Risque de marché du portefeuille de négoce (trading book)

Le risque de marché résulte de la possibilité de perte sur une position de négoce de la Banque suite à des changements de paramètres du marché, en particulier au niveau du prix du sous-jacent et de sa volatilité. Les positions de négoce sont des positions d'actions, de taux, de devises (y compris métaux précieux). Elles sont de type «simple», c'est-à-dire une action, une obligation, des devises, ou de type «dérivé», c'est-à-dire un future (contrat à terme), un swap ou une option sur une position simple.

Chaque position de négoce est évaluée au prix coté d'un marché de référence ou sur la base du prix établi par un modèle d'évaluation intégrant des paramètres observables sur le marché.

La Banque contrôle son risque de marché du trading book en posant des limites au niveau de la valeur nette du portefeuille, au niveau de la Value-at-Risk (VaR), au niveau des pertes en cas de stress et au niveau des sensibilités (grecques).

La VaR est une mesure statistique. Elle est calculée avec un intervalle de confiance fixé à 99%. Pour un horizon temps donné, la VaR caractérise donc la distribution des résultats en indiquant le meilleur résultat pour le 1% de cas représentant les pires résultats possibles. Elle est mesurée au niveau portefeuille et par sous-portefeuille. Le calcul de la VaR se base sur des réévaluations complètes des positions en appliquant les variations historiques des paramètres de marché. Pour les positions de la salle des marchés, l'horizon de liquidation est d'un jour. Pour le portefeuille nostro géré par le Département Asset Management, cet horizon est de six mois.

L'analyse de la perte en cas de stress cherche à évaluer les pertes potentielles non prises en compte par l'analyse VaR. Les stress font intervenir des scénarios définis visant des mouvements adverses des facteurs de risques les plus défavorables. Ils sont définis au niveau de l'ensemble des positions de négoce ainsi qu'au niveau des différents sous-portefeuilles.

Pour l'ensemble des positions de négoce, la Banque utilise des scénarios de stress instantanés à portefeuille statique (stress court terme) et, pour le portefeuille nostro géré par le Département Asset Management, des scénarios à six mois tenant compte des résultats cumulés sur cette période.

Des mesures de sensibilité (grecques) sont utilisées pour suivre l'exposition locale au risque des positions de négoce, c'est-à-dire pour des variations marginales des facteurs de risque. Les mesures suivantes sont principalement utilisées pour les portefeuilles du trading book: delta, gamma, véga, thêta, rho.

La Banque détermine son besoin en fonds propres pour risque de marché sur la base de l'approche standard.

### 10.4 Risque de marché hors portefeuille de négoce (banking book)

Au niveau du risque de marché des positions du banking book, la Banque évalue le risque de taux et le risque de liquidité.

#### 10.4.1 Risque de taux du banking book

Le risque de taux résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions d'actif et de passif du banking book. Pour des positions à taux variables (prêts hypothécaires à taux variable, épargne traditionnelle sans échéance fixe et comptes à vue), des modèles sont utilisés pour répliquer au mieux le rythme et l'ampleur des modifications des taux clients en fonction de l'évolution du taux de marché. Les mouvements de la courbe de taux ainsi que les changements du comportement des clients sont à l'origine du risque de taux au banking book. Ces variations affectent directement le produit d'intérêts et la valeur des fonds propres de la Banque.

La Banque surveille deux mesures de perte par rapport au risque de taux au bilan :

- la perte de marge d'intérêt au bilan, qui est une perte économique et comptable;
- la perte de valeur des fonds propres économiques, qui par définition n'est pas reflétée dans les comptes.

La Banque calcule mensuellement différentes mesures du risque de taux au bilan permettant de suivre les impacts sur la marge d'intérêt et la valeur des fonds propres économiques :

- indicateurs statiques: pour le suivi de la valeur des fonds propres économiques, la Banque calcule la duration des fonds propres, la sensibilité de la valeur des fonds propres à un choc de taux et une Value-at-Risk historique avec un intervalle de confiance de 99% sur un horizon de 3 mois. Pour le suivi de la marge nette d'intérêt, la Banque établit des impasses de taux (gaps) par échéance résiduelle;
- indicateurs dynamiques: la Banque établit mensuellement des scénarios de taux et de production nouvelle, combinés à différentes stratégies de couvertures. Ces simulations dynamiques tiennent compte du comportement de la clientèle en fonction des taux et permettent ainsi de simuler la marge d'intérêt et les pertes potentielles entre un scénario probable et des scénarios de stress. Pour chaque scénario, les indicateurs de duration et de valeur économique des fonds propres sont calculés à plusieurs dates futures afin de mesurer l'exposition future des fonds propres au risque de taux.

#### 10.4.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'éventualité pour la Banque de ne pas disposer des moyens de pouvoir faire face, chaque jour, à l'écoulement potentiel pouvant résulter de l'ensemble de ses engagements au passif. Le rythme de retrait, la concentration des engagements, la capacité de la Banque à lever des fonds ainsi que les termes et conditions des marchés interbancaires et de capitaux sont déterminants pour le risque de liquidité.

La Banque surveille son exposition au risque de liquidité à moyen et long termes ainsi qu'à court terme en établissant d'une part des échéanciers des encours au bilan, en calculant des ratios de structure du bilan, et d'autre part en simulant la structure future du bilan à partir des simulations dynamiques. Ces simulations permettent à la Banque de déterminer le programme de refinancement long terme, notamment auprès de la Centrale de lettres de gage et sur le marché obligataire. La Banque effectue également des scénarios de stress du ratio de liquidité réglementaire.

#### 10.5 Risques opérationnels

Le risque opérationnel résulte d'une inadéquation ou d'un dysfonctionnement au niveau des processus, des personnes ou des systèmes informatiques en interne ou en externe à la Banque. Le risque opérationnel qui est inhérent aux activités bancaires résulte :

- de comportements inappropriés ou malveillants des collaborateurs, des fournisseurs, des contreparties bancaires, des clients ou d'autres acteurs externes;
- de caractéristiques inappropriées des systèmes d'information (applications, interfaces et hardware) ou d'autres systèmes de communication (téléphonie, fax);
- d'une infrastructure inappropriée;
- d'une organisation inadéquate aussi bien en termes de concept (méthode, processus, organigramme) que de cadre organisationnel (règlements, politiques, directives et manuels).

La Banque surveille son exposition aux événements de risque opérationnel, qui sont classés en sept catégories principales :

- la fraude interne;
- la fraude externe;
- les incidents liés aux ressources humaines, y compris la sécurité du travail;
- les incidents liés aux relations clients et aux pratiques commerciales;
- les pertes des moyens d'exploitation;
- la défaillance des systèmes informatiques;
- les incidents liés à la gestion des transactions et des processus.

Les événements de risque opérationnel avérés sont directement enregistrés comme perte effective, les surcoûts attendus mais pas encore réalisés sont provisionnés. Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de Bâle II, la Banque détermine son besoin en fonds propres réglementaires pour risques opérationnels selon l'approche standard.

## 11. Périmètre de consolidation

Aucune des sociétés du Groupe n'est cotée en Bourse, hormis la Maison mère.

### 11.1 Sociétés du Groupe intégrées globalement

			31.12.11	31.12.10
	Capital en millions d'unités		Contrôle en %	Contrôle en %
<b>Participations bancaires :</b>				
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains	CHF	28.4	85.0	85.0
TransOcean Bank & Trust, Ltd, Iles Caïmans	USD	1.5	100.0	–
<b>Sociétés financières et immobilières :</b>				
Franck Asset Management (Cayman) Ltd, Iles Caïmans	USD	0.0	100.0	–
Gérfonds SA, Lausanne	CHF	2.9	100.0	100.0
Gérfonds (Luxembourg) SA, Luxembourg	EUR	0.1	100.0	100.0
Initiative Capital SA, Lausanne	CHF	1.7	100.0	100.0
Sociétés pour la gestion de placements collectifs GEP SA, Lausanne	CHF	1.5	100.0	100.0
Unicable SA en liquidation, Prilly	CHF	20.0	100.0	100.0

### Principaux changements enregistrés dans le périmètre de consolidation en 2011

La Banque Franck Galland & Cie SA, à Genève, a été acquise par le Groupe BCV le 8 février. Sa fusion juridique avec la Banque Piguet & Cie SA est intervenue en avril, après modification de la raison de commerce en Piguet Galland & Cie SA, à Yverdon-les-Bains.

La Fondation d'intéressement Piguet Galland & Cie SA, financée essentiellement par Piguet Galland & Cie SA, détient 12,76% du capital-actions de cette dernière. Cette fondation a été constituée dans le but de fidéliser certains collaborateurs de Banque Piguet & Cie SA. Au vu de son fonctionnement et de son caractère non matériel, le Groupe ne consolide pas cette fondation.

## 12. Autres participations

### 12.1 Sociétés évaluées selon la méthode de la mise en équivalence

Le Groupe BCV ne détient pas de société évaluée selon le principe de la mise en équivalence.

### 12.2 Autres participations non consolidées

		31.12.11	31.12.10
	Capital en millions d'unités	Contrôle en %	Contrôle en %
<b>Sociétés financières et de services communes aux banques cantonales</b>			
Aduno Holding SA, Zurich	CHF 25.0	4.8	4.8
Caleas SA, Zurich	CHF 6.0	4.7	4.7
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich <sup>1)</sup>	CHF 825.0	13.6	13.6
Swisscanto Holding SA, Berne	CHF 24.2	7.3	7.3
<sup>1)</sup> dont non libérés CHF 660,0 millions			
<b>Sociétés financières et de services communes aux banques suisses</b>			
SIX Group SA, Zurich	CHF 19.5	2.5	2.5
Swiss Bankers Prepaid Services SA, Grosshöchstetten	CHF 10.0	3.2	2.7
<b>Autres participations</b>			
Argant SA, Lausanne	CHF 2.0	100.0	100.0
Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, Pully	CHF 1.1	–	–
Dynagest SA, Genève	CHF 1.0	15.0	15.0
Office vaudois de cautionnement agricole société coopérative (OVCA), Lausanne	CHF 1.3	–	–
Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés (SVLM) SA, Lausanne	CHF 2.0	45.0	45.0
VDCapital Private Equity Partners LTD, St Helier (Jersey)	CHF 0.1	25.0	25.0

### 12.3 Positions essentielles en titres de participations figurant dans les «Immobilisations financières»

#### Sociétés cotées à la Bourse suisse

Banque Cantonale du Jura SA, Porrentruy	CHF 42.0	4.8	4.8
Romande Energie Holding SA, Morges	CHF 28.5	3.4	3.5

### 13. Informations et notes se rapportant au bilan consolidé

#### 13.1 Créances résultant de papiers monétaires (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10
Créances comptables	0	1 908
Effets de change et chèques	28	27
<b>Créances résultant de papiers monétaires</b>	<b>28</b>	<b>1 935</b>

#### 13.2 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan (en millions de CHF)

		Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
Créances sur la clientèle		552	1 656	3 686	5 894
Créances hypothécaires		22 071			22 071
<i>Immeubles d'habitation</i>		17 790			17 790
<i>Immeubles commerciaux</i>		2 989			2 989
<i>Artisanat et industrie</i>		1 264			1 264
<i>Autres</i>		28			28
<b>Prêts</b>	<b>31.12.11</b>	<b>22 623</b>	<b>1 656</b>	<b>3 686</b>	<b>27 965</b>
	31.12.10	20 698	1 417	3 386	25 501
Engagements conditionnels		5	319	1 133	1 457
Engagements irrévocables		210	13	872	1 095
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				95	95
Crédits par engagement			45		45
<b>Hors bilan</b>	<b>31.12.11</b>	<b>215</b>	<b>377</b>	<b>2 100</b>	<b>2 692</b>
	31.12.10	142	389	2 095	2 626

		Créances brutes	Valeur de liquidation des sûretés	Créances nettes	Correctifs de valeurs individuels
<b>Créances compromises <sup>1)</sup></b>	<b>31.12.11</b>	<b>449</b>	<b>- 159</b>	<b>290</b>	<b>200</b>
	31.12.10	488	- 186	302	222
Variation absolue		- 39	- 27	- 12	- 22
Variation en %		- 8	- 15	- 4	- 10

<b>dont créances réputées en difficultés</b>	<b>31.12.11</b>	<b>106</b>	<b>- 21</b>	<b>85</b>	<b>28</b>
	31.12.10	125	- 63	62	21
Variation absolue		- 19	- 42	23	7
Variation en %		- 15	- 67	37	33

<b>dont créances non performantes <sup>2)</sup></b>	<b>31.12.11</b>	<b>343</b>	<b>- 138</b>	<b>205</b>	<b>172</b>
	31.12.10	363	- 123	240	201
Variation absolue		- 20	15	- 35	- 29
Variation en %		- 6	12	- 15	- 14

<sup>1)</sup> Les créances compromises telles que définies par les Principes d'évaluation et de gestion des risques (voir chiffre 10.2.5 ci-avant) sont la somme des créances des contreparties réputées en difficulté et des créances non performantes, pour autant qu'elles soient provisionnées.

<sup>2)</sup> Les créances non performantes correspondent à la définition des créances compromises au sens du chiffre marginal 226b des Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes de la FINMA.

## 13.3 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Immobilisations financières et participations (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10
Titres de créance	372	117
<i>cotés (négociés auprès d'une Bourse reconnue)</i>	372	116
<i>non cotés</i>	0	1
Titres de participation	173	336
Métaux précieux	28	25
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>573</b>	<b>478</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	21	14

	Valeur comptable	31.12.11 Juste valeur	Valeur comptable	31.12.10 Juste valeur
Titres de créance	2 887	3 020	2 778	2 860
<i>titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	2 856	2 989	2 747	2 829
<i>titres portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>	31	31	31	31
Titres de participation	62	113	66	139
<i>participations qualifiées (au minimum 10% du capital ou des voix)</i>	10	11	13	19
Immeubles destinés à la revente	25	30	31	31
Prêts partiariaires à des sociétés actives dans l'immobilier	1	1	4	4
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 975</b>	<b>3 164</b>	<b>2 879</b>	<b>3 034</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	2 343	–	2 186	–

	31.12.11	31.12.10
Participations sans valeur boursière	88	87
<b>Participations</b>	<b>88</b>	<b>87</b>

## 13.4 Actif immobilisé (en millions de CHF)

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice 2010	Changement d'affectation - Modification de périmètre	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable à la fin de l'exercice 2011
Participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence	–		–					–
Autres participations	185	–98	87		1			88
<b>Participations</b>	<b>185</b>	<b>–98</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>88</b>
Immeubles à l'usage du Groupe	358	–102	256	38	2		–8	288
Autres immeubles	312	–109	203	–1			–5	197
Autres immobilisations corporelles	286	–239	47	8	20		–17	58
Programmes informatiques	283	–201	82		53		–50	85
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 239</b>	<b>–651</b>	<b>588</b>	<b>45</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>–80</b>	<b>628</b>
Goodwill	9	–5	4		35		–4	35
<b>Valeurs immatérielles</b>	<b>9</b>	<b>–5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>–4</b>	<b>35</b>
Valeur d'assurance incendie des immeubles			635					663
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			148					151

## 13.5 Autres actifs et autres passifs (en millions de CHF)

	31.12.11		31.12.10	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés (positives / négatives)	408	444	427	409
Compte de compensation	97	0	3	0
Impôts indirects	10	29	10	33
Coupons / Coupons et titres échus	16	3	26	5
Comptes de règlement	14	30	37	61
Actifs et passifs divers	21	17	5	14
<b>Autres actifs et autres passifs</b>	<b>566</b>	<b>523</b>	<b>508</b>	<b>522</b>

## 13.6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en millions de CHF)

	31.12.11		31.12.10	
	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs
Actifs engagés en faveur de la BNS	190	0	188	0
Créances hypothécaires engagées en faveur de la Centrale de lettres de gage des BCS	6 467	4 641	5 868	4 443
Autres	246	234	254	242
<b>Actifs mis en gage</b>	<b>6 903</b>	<b>4 875</b>	<b>6 310</b>	<b>4 685</b>

## 13.6.2 Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10
Valeur comptable des prétentions découlant de la mise en gage de « cash » lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	191	208
Valeur comptable des engagements découlant du « cash » reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	815	0
Valeur comptable des titres, détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension <i>dont les titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	696	0
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction <i>dont juste valeur des titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	804	2 283
	402	1 068

## 13.7 Propres institutions de prévoyance professionnelle (en millions de CHF)

## 13.7.1 Engagements ressortant au bilan

	31.12.11	31.12.10
Autres engagements envers la clientèle	32	49
Emprunts obligataires	7	11
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>60</b>

## 13.7.2 Indications relatives aux plans de prévoyance

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture / découvert 31.12.11	Avantage / engagement économique			Cotisations ajustées à la période 2011	Charges de prévoyance comprises dans les «Charges de personnel»	
		31.12.11	31.12.10	Variation		2011	2010
Institutions de prévoyance patronales:							
Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCV <sup>1)</sup>	33	0	0	0	0.0	0.0	0.0
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture: Fondation de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la BCV <sup>1)</sup>	2	0	0	0	1.4	1.4	1.9
Institutions de prévoyance avec découvert:							
Caisse de pensions de la BCV <sup>2)</sup> et fondation collective	- 106	0	0	0	33.9	33.9	30.4
<b>Total</b>	<b>- 71</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35.3</b>	<b>35.3</b>	<b>32.3</b>

<sup>1)</sup> Comme il n'est pas envisagé d'utiliser les excédents pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser à l'employeur ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires pour un autre usage économique de l'employeur, il n'y a pas d'élément identifiable comme avantage économique activable au bilan.

<sup>2)</sup> Le Conseil de fondation a arrêté un train de mesures visant à résorber le déficit de la Caisse de pensions BCV. Ces mesures n'impliquant aucune participation de l'employeur, il n'y a pas d'engagement économique à enregistrer à la date du bilan.

L'excédent de couverture ou le découvert des institutions de prévoyance est basé sur leurs comptes intermédiaires non audités, arrêtés au 30 septembre 2011.

## Institutions de prévoyance

Les collaborateurs du Groupe BCV sont affiliés à la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise (CP BCV). Son but est de les assurer contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations fixées par voie réglementaire. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et assure une couverture plus large que les exigences minimales de la LPP.

Les cadres supérieurs assurés à la CP BCV sont de plus affiliés à la Fondation de prévoyance complémentaire de la Banque Cantonale Vaudoise. Son but est de les assurer contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations fixées par voie réglementaire.

Le Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCV est un fonds patronal qui aide les employés de la BCV à faire face aux conséquences économiques qui peuvent découler notamment de la vieillesse, de l'invalidité, de la maladie ou en cas de retraite anticipée.

A fin 2011, il existe encore, pour les employés provenant de la Banque Franck Galland & Cie SA, un contrat d'affiliation à une fondation collective qui couvre plus que les exigences minimales de la LPP.



## 13.8 Obligations de caisse par taux et par échéance (en millions de CHF)

Taux	2012	2013	2014	2015	2016	2017 – 2019	31.12.11	31.12.10
jusqu'à 1,875%	47	28	24	10	8	5	122	128
2 – 2,875%	29	12	4	2	2	6	55	100
3 – 3,875%	11	13	2	3	3		32	47
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>53</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>209</b>	<b>275</b>

## 13.9 Emprunts à long terme (en millions de CHF)

Taux	Emis en	Valeur nominale	Echéance remboursement	Titres détenus en propres	31.12.11 En cours	31.12.10
2.500%	2010	200	25 / 03 / 20	28	172	
1.625%	2011	125	30 / 11 / 26	44	81	
<b>Emprunts obligataires <sup>1)</sup></b>		<b>325</b>		<b>72</b>	<b>253</b>	<b>430</b>
Centrale de lettres de gage des BCS					4 641	4 443
Emprunts produits structurés					490	411
<b>Emprunts à long terme</b>					<b>5 384</b>	<b>5 284</b>
<i>dont emprunts subordonnés</i>		0		0	0	118

<sup>1)</sup> Aucun emprunt ne peut être dénoncé au remboursement avant l'échéance.

Emprunts à long terme par échéance	2012	2013	2014	2015	2016	2017 – 2026	Total	31.12.11 Taux moyens
Emprunts obligataires						253	253	2.2%
Centrale de lettres de gage des BCS	272	744	510	583	258	2 274	4 641	2.7%
Emprunts produits structurés	307	32	27	60	64		490	1.7%
<b>Total</b>	<b>579</b>	<b>776</b>	<b>537</b>	<b>643</b>	<b>322</b>	<b>2 527</b>	<b>5 384</b>	

	Etat à la fin de l'exercice 2010	Emissions Souscriptions	Rembour- sements	Variation nette des propres titres	Etat à la fin de l'exercice 2011
Emprunts obligataires	430	125	- 285	- 17	253
Centrale de lettres de gage des BCS	4 443	653	- 455		4 641
Emprunts produits structurés	411	963	- 889	5	490
<b>Total</b>	<b>5 284</b>	<b>1 741</b>	<b>- 1 629</b>	<b>- 12</b>	<b>5 384</b>

## 13.10 Correctifs de valeurs et provisions

Réserves pour risques bancaires généraux (en millions de CHF)

	Etat à la fin de l'exercice	Utilisations conformes à leur but	Modifications de périmètre	Recouvre- ments, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Variation nette: nouvelles constitutions - dissolutions	Etat à la fin de l'exercice
	2010							2011
Provisions pour impôts latents	1		4			- 3	- 3	2
Risque de contrepartie	222	- 33	1	14	21	- 25	- 4	200
Risque pays	0						0	0
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de crédit	222	- 33	1	14	21	- 25	- 4	200
Autres provisions	9	- 7		1	8	0	8	11
Correctifs de valeurs et provisions	232	- 40	5	15	29	- 28	1	213
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	- 9							- 7
Correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	223							206
Réserves pour risques bancaires généraux	704							704

## 13.11 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers (en millions de CHF)

	A vue	Dénon- çable	Echéant				Immobilisé	Total	
			dans les 3 mois	dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	dans plus de 5 ans			
Liquidités	1 711							1 711	
Créances résultant de papiers monétaires			26	2				28	
Créances sur les banques	1 582		1 069	405	72			3 128	
Créances sur la clientèle	5	2 327	2 127	494	621	320		5 894	
Créances hypothécaires	277	742	3 252	1 908	10 916	4 976		22 071	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	573							573	
Immobilisations financières	79		172	97	1 775	826	26	2 975	
<b>Actif circulant</b>	<b>31.12.11</b>	<b>4 227</b>	<b>3 069</b>	<b>6 646</b>	<b>2 906</b>	<b>13 384</b>	<b>6 122</b>	<b>26</b>	<b>36 380</b>
	31.12.10	2 275	3 299	6 851	4 447	11 617	5 675	36	34 200
Engagements résultant de papiers monétaires	6								6
Engagements envers les banques	711		1 315	51	125	150			2 352
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		11 620							11 620
Autres engagements envers la clientèle	12 347		812	320	512	96			14 087
Obligations de caisse			29	58	111	11			209
Prêts de la Centrale de lettres de gage des BCS et emprunts			152	427	2 278	2 527			5 384
<b>Fonds étrangers</b>	<b>31.12.11</b>	<b>13 064</b>	<b>11 620</b>	<b>2 308</b>	<b>856</b>	<b>3 026</b>	<b>2 784</b>		<b>33 658</b>
	31.12.10	11 628	10 885	2 198	1 249	2 883	2 497		31 340

## 13.12 Rémunérations et crédits accordés aux organes

## 13.12.1 Rémunérations et crédits accordés aux membres en exercice des organes dirigeants

## Rémunérations détaillées

*Membres du Conseil d'administration*

Au titre de l'exercice 2011, les sept membres du Conseil d'administration, en fonction au 31 décembre 2011, ont reçu une rémunération brute de CHF 1 868 362, dont une rémunération variable, dépendante de la performance, de CHF 320 070 attribuée à son président. Cette rémunération variable a été versée en partie en espèces, en mars 2012, pour un montant de CHF 224 000, et le solde de CHF 96 070 sera versé en avril 2012 sous forme de 200 actions bloquées. Les charges sociales pour l'ensemble des rémunérations du Conseil d'administration (AVS/AC/LAA et 2<sup>e</sup> pilier) se sont élevées à CHF 384 222.

La rémunération comprend des honoraires, des indemnités et des frais de représentation.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les indemnités ont remplacé les jetons de présence. Pour les trois principaux comités créés par le Conseil d'administration, à savoir le Comité Audit et Risque, le Comité de Rémunération, de promotion et de nomination et le Comité Innovation et opportunités, les indemnités annuelles ont été fixées comme suit : CHF 40 000 pour la présidence du Comité Audit et Risque et CHF 20 000 pour la fonction de membre de ce comité ; les indemnités des deux autres comités correspondent à CHF 20 000 pour la présidence et à CHF 10 000 pour les autres membres.

La rémunération moyenne des membres du Conseil d'administration, hors son président, s'est élevée à CHF 136 381.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, les membres du Conseil d'administration ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations bancaires.

*Membres de la Direction générale*

Au titre de l'exercice 2011, les huit membres de la Direction générale, en fonction au 31 décembre 2011, ont reçu une rémunération brute de CHF 9 253 929, dont une rémunération variable, dépendante de la performance, de CHF 4 196 458. Cette rémunération variable a été versée en partie en espèces en mars 2012 pour un montant de CHF 2 936 500 et le solde de CHF 1 259 958 sera versé en avril 2012 sous forme de 2623 actions bloquées. Dans la rémunération brute ci-dessus est également compris le montant global de CHF 827 764 correspondant à 1739 actions perçues dans le cadre du salaire variable long terme, plan 2009-2011. Les charges sociales pour l'ensemble des rémunérations de la Direction générale (AVS/AC/LAA, perte de gain, allocations familiales et 2<sup>e</sup> pilier) se sont élevées à CHF 1 739 204.

**Attribution d'actions durant l'exercice 2011**

Durant l'exercice 2011, aucune action n'a été attribuée aux proches (personnes vivant sous le même toit) des organes dirigeants.

*Membres du Conseil d'administration*

Au titre de l'exercice 2011, seul le président du Conseil d'administration a reçu 200 actions BCV bloquées, dans le cadre de la rémunération variable, dépendante de la performance. Les autres membres du Conseil d'administration ne sont pas éligibles à l'attribution d'actions à quelque titre que ce soit.

*Membres de la Direction générale*

Au titre de l'exercice 2011, les membres de la Direction générale, en fonction au 31 décembre 2011, ont reçu 2623 actions BCV bloquées, dans le cadre de la rémunération variable, dépendante de la performance. En outre, en ce qui concerne le plan de participation, les membres de la Direction générale ont souscrit 1250 actions bloquées. Le prix de souscription était de CHF 390 alors que le cours de Bourse au moment réel de l'acquisition était de CHF 531,50. Chaque année, le Conseil d'administration fixe le prix de souscription des actions selon l'évolution du cours en Bourse et définit le nombre d'actions souscriptible par les membres de la Direction générale.

Dans le cadre du salaire variable long terme, plan 2009-2011, quatre objectifs sur cinq ayant été atteints, les membres de la Direction générale ont reçu, en mars 2012, 75% du nombre d'actions initialement prévu, soit 1739 actions.

**Honoraires et rémunérations additionnelles**

Les membres des organes supérieurs n'ont pas perçu de la BCV d'honoraires ou de bonifications qui ne soient pas compris dans les rémunérations indiquées ci-dessus. Par ailleurs, les indemnités ou autres montants perçus par les membres de la Direction générale et par le président du Conseil d'administration (mandat à la banque Piquet Galland & Cie SA) représentant la Banque au sein de conseils d'administration doivent être entièrement reversés à celle-ci. Dans ce cadre, en 2011, la somme globale des montants rétrocedés à la Banque s'est élevée à CHF 255 626.

**Crédits aux organes**

Les crédits octroyés aux membres du Conseil d'administration en activité ne bénéficient d'aucune condition préférentielle. Pour les membres de la Direction générale, le taux appliqué en matière de prêts hypothécaires 1<sup>er</sup> rang à taux variable est de 1,9% au 31 décembre 2011, comme pour l'ensemble du personnel. Pour les prêts à taux fixe (moyen – long termes), l'intérêt appliqué est majoré de 0,25% par rapport au taux de base.

**Détention d'actions***Membres du Conseil d'administration*

Par décision du Conseil d'administration du 7 octobre 2002, chacun de ses membres est tenu de posséder au minimum 100 actions BCV.

Au 31 décembre 2011, l'ensemble des membres du Conseil d'administration et de leurs proches détenaient 9574 actions BCV.

*Membres de la Direction générale*

Au 31 décembre 2011, l'ensemble des membres de la Direction générale et de leurs proches détenaient 16525 actions BCV.

## Rémunérations versées au Conseil d'administration au titre de l'exercice 2011 (en CHF)

	Olivier Steimer	Stephan A.J. Bachmann	Reto Donatsch	Beth Krasna	Pierre Lamunière	Luc Recordon	Paul-André Sanglard	Total	Rémunération moyenne hors Président
	Président	Vice-président dès le 6.5.	Membre dès le 6.5.	Membre	Membre	Membre	Membre		
Honoraires	700 008	123 119	72 151	110 001	110 000	110 000	110 001	1 335 280	105 879
Indemnités comités		40 000	13 119	20 000	13 334	20 000	20 000	126 453	21 076
Rémunération variable versée en espèces	224 000							224 000	0
Rémunération variable versée en actions									
200 actions à CHF 480.35 <sup>1)</sup>	96 070							96 070	0
Autres	30 000	10 000	6 559	10 000	10 000	10 000	10 000	86 559	9 427
<b>Total</b>	<b>1 050 078</b>	<b>173 119</b>	<b>91 829</b>	<b>140 001</b>	<b>133 334</b>	<b>140 000</b>	<b>140 001</b>	<b>1 868 362</b>	<b>136 381</b>
Exercice précédent								1 870 278	131 708
<b>Charges sociales</b>	<b>276 744</b>	<b>23 354</b>	<b>12 918</b>	<b>15 858</b>	<b>18 769</b>	<b>19 696</b>	<b>16 883</b>	<b>384 222</b>	<b>17 913</b>
Exercice précédent								380 638	15 648

<sup>1)</sup> Cours de Bourse moyen entre le 23 et le 29 février 2012.

## Rémunérations versées à la Direction générale au titre de l'exercice 2011 (en CHF)

	Total		Pascal Kiener CEO	
	Actions (en unités)		Actions (en unités)	
Rémunération fixe		4 030 032		900 000
Rémunération variable versée en espèces		2 936 500		654 500
Rémunération variable versée en actions: CHF 480.35 par action <sup>1)</sup>	2 623	1 259 958	584	280 524
Actions du plan d'intéressement: plus-value de CHF 141.50 par action <sup>2)</sup>	1 250	176 875	200	28 300
Stock options (aucun plan n'existe à la BCV)	0		0	
Autres		22 800		6 000
<b>Total</b>	<b>3 873</b>	<b>8 426 165</b>	<b>784</b>	<b>1 869 324</b>
Exercice précédent	3 558	8 636 772		
<b>Salaire variable long terme exercice 2009 – 2011</b>				
Attribution d'actions à CHF 476 par action <sup>3)</sup>	1 739	827 764	394	187 544
Exercice précédent	812	408 842		
<b>Total global</b>	<b>5 612</b>	<b>9 253 929</b>	<b>1 178</b>	<b>2 056 868</b>
Exercice précédent	4 370	9 045 614		
<b>Charges sociales</b>		<b>1 739 204</b>		<b>295 812</b>
Exercice précédent		1 711 826		

<sup>1)</sup> Cours de Bourse moyen entre le 23 et le 29 février 2012.

<sup>2)</sup> Différence entre le prix d'acquisition (CHF 390) et le cours de Bourse du 30 avril 2011 (CHF 531.50).

<sup>3)</sup> Cours de Bourse du 9 mars 2012.

## Crédits aux organes (en CHF)

	Fonction	Nominal	Couvert	Non couvert	31.12.11 Exploité
<b>Conseil d'administration</b>					
Olivier Steimer	Président	3 200 000	3 200 000	0	3 200 000
Stephan A.J. Bachmann	Vice-président	0			0
Reto Donatsch	Membre	0			0
Beth Krasna	Membre	0			0
Pierre Lamunière	Membre	0			0
Luc Recordon	Membre	0			0
Paul-André Sanglard	Membre	0			0
<b>Total</b>		<b>3 200 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>0</b>	<b>3 200 000</b>
Exercice précédent <sup>1)</sup>		3 868 000	3 868 000	0	3 842 000
<b>Direction générale</b>					
<b>Total</b>		<b>11 068 000</b>	<b>11 068 000</b>	<b>0</b>	<b>10 781 000</b>
Exercice précédent		9 341 000	9 341 000	0	9 198 000
Stefan Bichsel <sup>2)</sup>	Directeur général	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000

<sup>1)</sup> Le total de l'exercice précédent comprend les crédits d'un membre qui n'est plus en fonction au 31 décembre 2011.

<sup>2)</sup> Crédit individuel le plus élevé de la Direction générale.

Aucun crédit n'a été accordé à des conditions non conformes à la pratique du marché à des personnes proches (personnes vivant sous le même toit).

## Crédits accordés aux sociétés liées aux organes (en CHF)

	Nominal	Couvert	Non couvert	31.12.11 Exploité
<b>Total</b>	<b>24 600 000</b>	<b>19 000 000</b>	<b>5 600 000</b>	<b>18 600 000</b>
Exercice précédent	24 900 000	19 000 000	5 900 000	21 725 000

## Détenion d'actions et d'options

		31.12.11	31.12.10
		Actions (en unités)	Actions (en unités)
<b>Conseil d'administration</b>			
Olivier Steimer	Président	8 074	7 872
Stephan A.J. Bachmann	Vice-président	600	600
Reto Donatsch <sup>1)</sup>	Membre	100	
Beth Krasna	Membre	100	100
Pierre Lamunière	Membre	100	100
Luc Recordon	Membre	100	100
Paul-André Sanglard	Membre	500	100
<b>Total</b>		<b>9 574</b>	<b>8 872</b>
<b>Direction générale</b>			
Pascal Kiener	CEO	7 177	6 160
Thomas W. Paulsen	CFO	1 416	1 026
Bertrand Sager	Gestion crédit	1 566	1 190
Jean-François Schwarz	Entreprises	1 583	1 347
Gérard Haerberli	Private Banking	960	327
Markus Gygax	Retail	873	546
Stefan Bichsel	Asset Management & Trading	1 308	704
Aimé Achard	Services	1 642	1 474
<b>Total</b>		<b>16 525</b>	<b>12 774</b>

<sup>1)</sup> En 2010, pas membre du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ne détiennent pas d'options au 31 décembre 2011.

## 13.12.2 Rémunérations et crédits accordés aux anciens membres des organes dirigeants

## Rémunérations versées aux anciens membres des organes dirigeants au titre de l'exercice 2011

Ayant atteint l'âge limite selon la Loi organisant la BCV, M. Jean-Luc Strohm a été remplacé par M. Reto Donatsch dès l'Assemblée générale des actionnaires du 5 mai 2011. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 5 mai 2011, M. Strohm a perçu des indemnités pour un montant de CHF 52 017, ainsi que des frais de représentation pour CHF 3 468. Les charges sociales se sont élevées à CHF 5 753.

Aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres de la Direction générale au titre de l'exercice 2011.

## Crédits accordés aux anciens membres des organes dirigeants

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, les membres du Conseil d'administration ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations bancaires, alors que d'anciens membres en fonction avant cette date continuent à bénéficier de conditions préférentielles identiques à celles des collaborateurs et conformes à celles pratiquées sur le marché.

Aucun crédit n'était accordé au 31 décembre 2011 à d'anciens membres de la Direction générale aux conditions préférentielles des collaborateurs.



## 13.13 Créances et engagements envers les sociétés liées (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10
Créances sur la clientèle	18	34
Créances hypothécaires	23	13
Immobilisations financières	5	5
<b>Créances</b>	<b>46</b>	<b>52</b>
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5	4
Autres engagements envers la clientèle	176	145
<b>Engagements</b>	<b>181</b>	<b>149</b>

Sont considérées comme sociétés liées les établissements de droit public du canton de Vaud et les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton de Vaud détient une participation qualifiée. Les opérations effectuées avec ces sociétés sont faites aux conditions du marché.

## 13.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger (en millions de CHF)

	31.12.11		31.12.10	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	1 703	8	380	9
Créances résultant de papiers monétaires	28		1 935	
Créances sur les banques	1 515	1 613	1 333	1 685
Créances sur la clientèle	4 774	1 120	4 357	890
Créances hypothécaires	22 058	13	20 244	10
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	140	433	137	341
Immobilisations financières	2 390	585	2 285	594
Participations non consolidées	88		87	
Immobilisations corporelles	628		588	
Valeurs immatérielles	35		4	
Comptes de régularisation	203	3	197	1
Autres actifs	566		508	
<b>Actifs</b>	<b>34 128</b>	<b>3 775</b>	<b>32 055</b>	<b>3 530</b>
<b>Total en %</b>	<b>90</b>	<b>10</b>	<b>90</b>	<b>10</b>
Engagements résultant de papiers monétaires	6		1	
Engagements envers les banques	1 652	700	1 565	451
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	10 957	663	10 300	585
Autres engagements envers la clientèle	11 373	2 714	10 551	2 328
Obligations de caisse	209		275	
Prêts de la Centrale de lettres de gage des BCS et emprunts	4 895	489	4 874	410
Comptes de régularisation	214	1	228	1
Autres passifs	523		522	
Correctifs de valeurs et provisions	206		223	
Réserves pour risques bancaires généraux	704		704	
Capital social	86		86	
Réserves issues du capital	360		359	
Propres titres de participation	-8		-7	
Réserves issues du bénéfice	1 838		1 801	
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	20		14	
Bénéfice net total	301		314	
<b>Passifs</b>	<b>33 336</b>	<b>4 567</b>	<b>31 810</b>	<b>3 775</b>
<b>Total en %</b>	<b>88</b>	<b>12</b>	<b>89</b>	<b>11</b>

## 13.15 Répartition des actifs par pays / groupes de pays (en millions de CHF)

	31.12.11		31.12.10	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe	3 013	8	3 038	9
<i>Grande-Bretagne</i>	634	2	829	2
<i>France</i>	570	2	378	1
<i>Allemagne</i>	422	1	412	1
<i>Pays-Bas</i>	418	1	334	1
<i>Luxembourg</i>	356	1	343	1
<i>Danemark</i>	97	0	96	0
<i>Autriche</i>	83	0	80	0
<i>Autres</i>	433	1	566	3
Etats-Unis, Canada	160	0	79	0
Amérique latine, Caraïbes	205	1	209	1
Asie	245	1	173	0
Autres	152	0	31	0
<b>Actifs à l'étranger</b>	<b>3 775</b>	<b>10</b>	<b>3 530</b>	<b>10</b>
Suisse	34 128	90	32 055	90
<b>Actifs</b>	<b>37 903</b>	<b>100</b>	<b>35 585</b>	<b>100</b>

## 13.16 Répartition du bilan par monnaie (en millions de CHF)

		CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités		1 665	42	2	2	1 711
Créances résultant de papiers monétaires		24	2	2		28
Créances sur les banques		1 014	1 064	917	133	3 128
Créances sur la clientèle		3 821	275	1 751	47	5 894
Créances hypothécaires		22 071				22 071
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		158	134	260	21	573
Immobilisations financières		2 861	101	13		2 975
Participations non consolidées		88				88
Immobilisations corporelles		628				628
Valeurs immatérielles		35				35
Comptes de régularisation		203	1	2		206
Autres actifs		470	48	44	4	566
<b>Positions portées à l'actif</b>		<b>33 038</b>	<b>1 667</b>	<b>2 991</b>	<b>207</b>	<b>37 903</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options		8 552	4 777	8 913	2 133	24 375
<b>Actifs</b>	31.12.11	<b>41 590</b>	<b>6 444</b>	<b>11 904</b>	<b>2 340</b>	<b>62 278</b>
	31.12.10	<b>41 262</b>	<b>7 030</b>	<b>9 334</b>	<b>1 684</b>	<b>59 310</b>
Engagements résultant de papiers monétaires		6				6
Engagements envers les banques		1 004	186	969	193	2 352
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		11 532	85	3		11 620
Autres engagements envers la clientèle		10 316	1 718	1 708	345	14 087
Obligations de caisse		209				209
Prêts de la Centrale de lettres de gage des BCS et emprunts		5 225	135	24		5 384
Comptes de régularisation		210	3	2		215
Autres passifs		464	27	26	6	523
Correctifs de valeurs et provisions		205		1		206
Réserves pour risques bancaires généraux		704				704
Capital social		86				86
Réserves issues du capital		360				360
Propres titres de participation		-8				-8
Réserves issues du bénéfice		1 838				1 838
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres		20				20
Bénéfice net total		301				301
<b>Positions portées au passif</b>		<b>32 472</b>	<b>2 154</b>	<b>2 733</b>	<b>544</b>	<b>37 903</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options		9 361	4 222	8 939	1 782	24 304
<b>Passifs</b>	31.12.11	<b>41 833</b>	<b>6 376</b>	<b>11 672</b>	<b>2 326</b>	<b>62 207</b>
	31.12.10	<b>41 484</b>	<b>6 940</b>	<b>9 190</b>	<b>1 667</b>	<b>59 281</b>
<b>Position nette par devise</b>	31.12.11	<b>- 243</b>	<b>68</b>	<b>232</b>	<b>14</b>	<b>71</b>
	31.12.10	<b>- 222</b>	<b>90</b>	<b>144</b>	<b>17</b>	<b>29</b>

## 14. Informations et notes se rapportant aux opérations hors bilan

## 14.1 Instruments financiers dérivés ouverts (en millions de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	
Swaps	145	150	4 363	94	207	5 230	
Futures			8				
Options (OTC)	1	1	100			18	
<b>Instruments de taux</b>	<b>146</b>	<b>151</b>	<b>4 471</b>	<b>94</b>	<b>207</b>	<b>5 248</b>	
Contrats à terme	71	56	3 747				
Swaps combinés d'intérêts et de devises	324	276	18 067				
Options (OTC)	44	48	4 049				
<b>Devises et métaux précieux</b>	<b>439</b>	<b>380</b>	<b>25 863</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Futures			25				
Options (OTC)	85	63	546				
Options (exchange traded)	1		10				
<b>Titres de participation / indices</b>	<b>86</b>	<b>63</b>	<b>581</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>31.12.11</b>	<b>671</b>	<b>594</b>	<b>30 915</b>	<b>94</b>	<b>207</b>	<b>5 248</b>
	31.12.10	774	735	29 165	64	85	3 717

	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	
<b>Récapitulation</b>				
Instruments de négoce	671	594	30 915	
Instruments de couverture	94	207	5 248	
<b>Total avant impact des contrats de netting</b>	<b>31.12.11</b>	<b>765</b>	<b>801</b>	<b>36 163</b>
	31.12.10	838	820	32 882
<b>Total après impact des contrats de netting</b>	<b>31.12.11</b>	<b>408</b>	<b>444</b>	<b>36 163</b>
	31.12.10	427	409	32 882
Variation	absolue	- 19	35	3 281
	en %	- 4	9	10

## 15. Informations et notes se rapportant au compte de résultat consolidé

### 15.1 Produits d'intérêts (en millions de CHF)

	2011	2010	absolue	Variation en %
Papiers monétaires	7.7	3.8	3.9	103
Banques	17.8	19.3	- 1.5	- 8
Clientèle	693.3	685.6	7.7	1
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	58.4	59.2	- 0.8	- 1
Autres produits d'intérêts	0.2	16.5	- 16.3	- 99
<b>Total</b>	<b>777.4</b>	<b>784.4</b>	<b>- 7.0</b>	<b>- 1</b>

### 15.2 Charges d'intérêts (en millions de CHF)

Banques	12.8	10.4	2.4	23
Clientèle	86.7	95.9	- 9.2	- 10
Obligations de caisse et emprunts	149.4	167.5	- 18.1	- 11
Autres charges d'intérêts	12.2	0.0	12.2	n/a
<b>Total</b>	<b>261.1</b>	<b>273.8</b>	<b>- 12.7</b>	<b>- 5</b>

### 15.3 Commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements (en millions de CHF)

Administration de valeurs	44.7	41.9	2.8	7
Courtages	63.6	66.5	- 2.9	- 4
Produits des émissions	11.5	18.6	- 7.1	- 38
Commissions de gestion	40.1	36.8	3.3	9
Activités de fonds de placement	126.5	118.6	7.9	7
Autres	5.4	5.8	- 0.4	- 7
<b>Total</b>	<b>291.8</b>	<b>288.2</b>	<b>3.6</b>	<b>1</b>

### 15.4 Commissions sur les autres prestations de service (en millions de CHF)

Trafic des paiements	25.1	25.0	0.1	0
Location de coffres-forts (safes)	2.3	2.2	0.1	5
Autres	45.7	41.2	4.5	11
<b>Total</b>	<b>73.1</b>	<b>68.4</b>	<b>4.7</b>	<b>7</b>

## 15.5 Résultat des opérations de négoce (en millions de CHF)

	2011	2010	absolue	Variation en %
Commerce de devises et métaux précieux	91.9	72.6	19.3	27
Négoce de billets de banque	11.8	10.7	1.1	10
Négoce de titres (coût de refinancement déduit) et produits dérivés	12.7	16.0	- 3.3	- 21
Charges de commissions de négoce	- 1.5	- 1.4	0.1	7
<b>Total</b>	<b>114.9</b>	<b>97.9</b>	<b>17.0</b>	<b>17</b>

## 15.6 Charges de personnel (en millions de CHF)

Rémunérations fixes et variables	262.4	251.7	10.7	4
Charges sociales	24.0	22.7	1.3	6
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	35.3	32.3	3.0	9
Autres frais de personnel	17.5	18.8	- 1.3	- 7
<b>Total</b>	<b>339.2</b>	<b>325.5</b>	<b>13.7</b>	<b>4</b>

## 15.7 Autres charges d'exploitation (en millions de CHF)

Locaux	22.2	21.2	1.0	5
Informatique	77.2	76.5	0.7	1
Machines, mobilier, véhicules, etc.	4.3	4.1	0.2	5
Télécommunication et ports	9.5	9.3	0.2	2
Communication et publicité	15.2	14.7	0.5	3
Honoraires	8.6	10.0	- 1.4	- 14
Autres charges d'exploitation	55.3	54.4	0.9	2
<b>Total</b>	<b>192.3</b>	<b>190.2</b>	<b>2.1</b>	<b>1</b>

## 15.8 Amortissements sur l'actif immobilisé (en millions de CHF)

Immeubles	13.4	13.3	0.1	1
Programmes informatiques	49.5	49.1	0.4	1
Autres investissements	17.0	14.2	2.8	20
Participations	0.0	0.1	- 0.1	- 100
Goodwill	4.0	0.9	3.1	344
<b>Total</b>	<b>83.9</b>	<b>77.6</b>	<b>6.3</b>	<b>8</b>

## 15.9 Correctifs de valeurs, provisions et pertes (en millions de CHF)

	2011	2010	Variation	
			absolue	en %
Provisions pour risque de crédit <sup>1)</sup>	7.5	0.0	7.5	n / a
Provisions diverses	8.4	2.7	5.7	211
Autres pertes	3.9	2.5	1.4	56
<b>Total</b>	<b>19.8</b>	<b>5.2</b>	<b>14.6</b>	<b>281</b>

## 15.10 Produits extraordinaires (en millions de CHF)

Dissolution de provisions pour risque de crédit <sup>1)</sup>	11.9	32.9	- 21.0	- 64
Dissolution de provisions diverses	0.6	6.2	- 5.6	- 90
Autres produits exceptionnels	4.1	6.2	- 2.1	- 34
<b>Total</b>	<b>16.6</b>	<b>45.3</b>	<b>- 28.7</b>	<b>- 63</b>

<sup>1)</sup> La dissolution nette de provisions pour risque de crédit pour l'exercice 2011 représente CHF 4,4 millions; elle correspond à la variation nette des correctifs de valeurs et provisions pour risque de crédit du tableau 13.10.

## 15.11 Charges extraordinaires (en millions de CHF)

Règlement définitif du litige avec l'AFC <sup>2)</sup>	0.0	34.0	- 34.0	n / a
Autres charges exceptionnelles	7.8	1.4	6.4	457
<b>Total</b>	<b>7.8</b>	<b>35.4</b>	<b>- 27.6</b>	<b>- 78</b>

<sup>2)</sup> Litige portant sur l'impôt anticipé récupéré par la BCV dans le cadre de certaines de ses activités de négoce de dérivés actions, pour les années 2004 à 2006. La position de la BCV a été reconnue, à l'exception d'un nombre limité d'opérations représentant moins de 20% de l'impôt anticipé réclamé initialement.

## 15.12 Impôts (en millions de CHF)

Impôt fédéral direct	25.7	26.0	- 0.3	- 1
Impôts cantonaux et communaux	66.8	67.1	- 0.3	- 0
Impôts latents	- 2.8	0.0	2.8	n / a
<b>Total</b>	<b>89.7</b>	<b>93.1</b>	<b>- 3.4</b>	<b>- 4</b>

## 15.13 Répartition des produits et des charges de l'activité bancaire ordinaire (en millions de CHF)

	2011		2010	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	515.6	0.7	509.7	0.9
Résultat des opérations de commissions	346.7	10.3	340.9	11.0
Résultat des opérations de négoce	101.2	13.7	86.2	11.7
Autres résultats ordinaires	29.0		35.4	
<b>Produits</b>	<b>992.5</b>	<b>24.7</b>	<b>972.2</b>	<b>23.6</b>
Charges de personnel	339.1	0.1	325.5	
Autres charges d'exploitation	191.1	1.2	189.1	1.1
<b>Charges</b>	<b>530.2</b>	<b>1.3</b>	<b>514.6</b>	<b>1.1</b>

La répartition géographique des produits n'est pas représentative dans la mesure où des activités à l'étranger génèrent des produits en Suisse.

## 16. Autres informations

## 16.1 Etat des fonds propres réglementaires (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10
<b>Fonds propres de base bruts</b>	<b>3 025</b>	<b>2 995</b>
<i>dont capital social</i>	86	86
<i>dont réserves apparentes</i>	2 920	2 894
<i>dont intérêts minoritaires</i>	19	15
<i>dont instruments novateurs</i>	0	0
<b>Eléments à porter en déduction des fonds propres de base:</b>		
déduction réglementaire	- 69	- 61
autres éléments (goodwill, participations)	- 110	- 73
<b>Fonds propres de base ajustés pris en compte (Tier 1)</b>	<b>2 846</b>	<b>2 861</b>
Fonds propres complémentaires et supplémentaires	23	33
Autres déductions à imputer sur les fonds propres complémentaires, supplémentaires ainsi que sur l'ensemble des fonds propres	- 23	- 33
<b>Fonds propres pouvant être pris en compte</b>	<b>2 846</b>	<b>2 861</b>
<b>Fonds propres exigibles</b>		
Risque de crédit	1 122	1 073
Actifs sans contrepartie	69	60
Risque de marché	24	31
Risque opérationnel	140	134
<b>Fonds propres exigibles selon BRI</b>	<b>1 355</b>	<b>1 298</b>
Risque de crédit	233	218
Actifs sans contrepartie	140	120
Risque de marché	0	0
Risque opérationnel	0	0
<b>Marge de conservatisme FINMA</b>	<b>373</b>	<b>338</b>
<b>Fonds propres exigibles selon FINMA</b>	<b>1 728</b>	<b>1 636</b>
<b>Surplus de couverture selon BRI</b>	<b>1 491</b>	<b>1 563</b>
<b>Surplus de couverture selon FINMA</b>	<b>1 118</b>	<b>1 225</b>
<b>Ratios BRI</b>		
Ratio de fonds propres BRI - Tier 1 capital ratio	16.8%	17.6%
Ratio de fonds propres BRI - Total capital ratio	16.8%	17.6%
<b>Ratios FINMA</b>		
Taux de couverture FINMA	165%	175%
Ratio de fonds propres FINMA - Tier 1 capital ratio	13.2%	14.0%
Ratio de fonds propres FINMA - Total capital ratio	13.2%	14.0%

La Banque ayant reçu en décembre 2008 l'homologation de la FINMA, elle applique depuis 2009 l'approche Bâle II IRB de base (foundation) en matière de risque de crédit dans le cadre du calcul de l'adéquation des fonds propres.

Un document informant notamment sur l'adéquation des fonds propres, les méthodes d'évaluation des risques et le niveau des risques pris est établi conformément aux exigences de publication du pilier 3 de l'Accord Bâle II. Il est disponible sur le site de la Banque: [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch) (relations investisseurs).



## 16.2 Informations par secteur d'activité

### 16.2.1 Notice méthodologique

Les résultats par secteur d'activité sont présentés au niveau du Groupe BCV et sont fondés sur les métiers de la Banque.

La **banque des particuliers** couvre les besoins de la clientèle disposant d'avoirs à concurrence de CHF 250 000 ou de financement immobilier jusqu'à CHF 1,2 million.

Le secteur d'activité **banque des entreprises** englobe les marchés des PME y compris les micro-entreprises, des Grandes entreprises, des collectivités publiques et du Trade Finance.

La **gestion de fortune** couvre les besoins de la clientèle privée et institutionnelle. Ce secteur inclut également l'activité de banque dépositaire ainsi que les filiales Piguet Galland & Cie SA, Gërifonds SA et GEP SA.

Le **Trading** comprend la gestion des opérations traitées pour compte propre et pour clients sur les marchés des devises, actions, taux, métaux, options, dérivés et structurés.

Le **Corporate Center** regroupe la Direction générale, les Ressources humaines, le Département Stratégie et organisation, la Division Finance et risques (Risk Management, Comptabilité financière, Contrôle de gestion, ALM-Gestion financière, Compliance et Juridique), la Division Gestion crédit (Analyses, Support et Affaires spéciales) et la Division Services (Direction du système d'information, Infrastructures et services généraux, Opérations et Communication) ainsi que certaines activités pour compte propre et les filiales Unicible SA et Initiative Capital SA.

D'une manière générale, les produits bruts y compris les produits à la commission sont attribués au secteur d'activité auquel est rattaché le client, respectivement son conseiller.

Pour les secteurs opérant avec la clientèle, la rubrique «Opérations d'intérêts» correspond à la marge commerciale brute, qui représente l'écart entre le taux client et le taux du franc suisse du marché monétaire, compte tenu de la nature et de la durée de l'opération (méthode des taux de cession).

Pour le Corporate Center, le produit net d'intérêts contient le résultat de la transformation des échéances, l'activité interbancaire, le résultat des immobilisations ainsi que la marge commerciale brute des dossiers traités aux Affaires spéciales.

Le résultat des opérations de négoce sur titres est déterminé par portefeuille, puis affecté au secteur d'activité auquel est rattaché le responsable du portefeuille. Le résultat des opérations de négoce clientèle sur devises et produits structurés est attribué au secteur d'activité Trading, qui rétrocède une partie de ces revenus aux autres secteurs d'activité, en fonction du rattachement du client.

Les «Autres produits» sont attribués compte par compte, en fonction de leur nature comptable.

Les charges d'exploitation sont réparties en deux étapes. La première consiste à imputer les charges directes aux secteurs d'activité qui emploient les ressources (personnel, locaux, informatique, etc.). La deuxième étape permet de répartir les charges indirectes en fonction des prestations internes fournies entre les secteurs d'activité.

Dans la rubrique «Pertes sur débiteurs» sont imputées les pertes attendues par secteur d'activité. L'écart entre le besoin de nouvelles provisions et les pertes attendues sur débiteurs est attribué au Corporate Center.

Les impôts sont calculés par secteur d'activité selon la charge fiscale réelle en vigueur.

Les volumes du bilan et du hors bilan représentent les affaires liées avec la clientèle. De manière générale et selon la même règle définie pour les produits, les volumes d'affaires sont attribués au secteur d'activité auquel est rattaché le client, respectivement son conseiller.

La délimitation des avoirs administrés est définie dans les Principes d'établissement des comptes consolidés, chiffre 9.9.

Les fonds propres sont alloués en fonction du type d'affaire dans chaque secteur d'activité selon les normes réglementaires (FINMA), à 120%. Le surplus de fonds propres est enregistré au Corporate Center.

	Banque des particuliers		Banque des entreprises	
	2011	2010	2011	2010
<b>16.2.2 Volumes clientèle par secteur d'activité</b>				
(en millions de CHF)				
<b>Bilan</b>				
Créances sur la clientèle	195	152	4 553	3 948
Créances hypothécaires	7 177	6 652	8 602	8 119
<b>Avances à la clientèle</b>	<b>7 372</b>	<b>6 804</b>	<b>13 155</b>	<b>12 067</b>
Epargne et placements	6 774	6 412	942	931
Autres engagements	652	588	5 545	5 298
Obligations de caisse	84	107	13	14
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>7 510</b>	<b>7 107</b>	<b>6 500</b>	<b>6 243</b>
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>92</b>	<b>50</b>	<b>2 270</b>	<b>2 263</b>
<b>Avoirs administrés (masse sous gestion)</b>				
(y compris prises en compte doubles)	8 085	7 891	9 380	9 292

### 16.2.3 Résultat par secteur d'activité

(en millions de CHF)				
Opérations d'intérêts	135.8	129.2	209.2	209.4
Opérations de commissions	56.2	53.8	64.6	69.1
Opérations de négoce	20.3	17.5	8.6	8.9
Autres résultats	2.0	2.0	4.7	5.1
<b>Produit brut bancaire</b>	<b>214.3</b>	<b>202.5</b>	<b>287.1</b>	<b>292.5</b>
Charges de personnel	-52.6	-52.6	-32.7	-32.4
Charges d'exploitation	-41.1	-41.9	-15.4	-15.4
<b>Bénéfice brut</b>	<b>120.6</b>	<b>108.0</b>	<b>239.0</b>	<b>244.7</b>
Amortissements	-18.1	-17.4	-3.5	-2.9
Facturation interne	-60.6	-61.9	-52.4	-52.8
<b>Bénéfice brut après amortissements et facturation interne</b>	<b>41.9</b>	<b>28.7</b>	<b>183.1</b>	<b>189.0</b>
Pertes sur débiteurs <sup>1)</sup>	-4.3	-4.3	-35.0	-40.9
Autres pertes et provisions	-1.3	-2.9	-0.1	-0.1
Produits et charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0
Impôts calculés <sup>2)</sup> et intérêts minoritaires	-8.0	-4.7	-32.5	-32.6
<b>Bénéfice net</b>	<b>28.3</b>	<b>16.8</b>	<b>115.5</b>	<b>115.4</b>

### 16.2.4 Indicateurs

<b>Fonds propres moyens à 120%</b> (en millions de CHF)	<b>156</b>	<b>147</b>	<b>1 035</b>	<b>1 027</b>
<b>Ratios de rentabilité (%)</b>				
ROE sur bénéfice brut après amortissements et facturation interne	26.9	19.5	17.7	18.4
ROE sur bénéfice net	18.2	11.4	11.1	11.2
Charges / produits <sup>3)</sup>	80.4	85.8	36.2	35.4
<b>Effectif moyen</b>	<b>427</b>	<b>425</b>	<b>200</b>	<b>197</b>

Les chiffres 2010 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

<sup>1)</sup> Dans les secteurs d'activité sont imputées les pertes attendues sur débiteurs. L'écart entre le besoin de nouvelles provisions et les pertes attendues sur débiteurs est enregistré au Corporate Center.

Gestion de fortune		Trading		Corporate Center		Groupe BCV	
2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
676	470	0	0	469	677	5 894	5 247
6 061	5 247	0	0	231	236	22 071	20 254
6 737	5 717	0	0	700	913	27 965	25 501
3 902	3 538	0	0	2	4	11 620	10 885
6 844	6 163	562	413	484	417	14 087	12 879
112	153	0	0	0	1	209	275
10 858	9 854	562	413	486	422	25 916	24 039
83	60	0	0	247	253	2 692	2 626
59 224	58 250	0	0	408	416	77 097	75 849
118.9	109.6	0.9	1.0	51.5	61.4	516.3	510.6
235.8	227.4	-0.9	0.3	1.3	1.3	357.0	351.9
15.5	16.2	61.6	53.2	8.9	2.1	114.9	97.9
-1.8	-6.4	0.0	0.0	24.1	34.7	29.0	35.4
368.4	346.8	61.6	54.5	85.8	99.5	1 017.2	995.8
-121.9	-104.1	-13.1	-14.0	-118.9	-122.4	-339.2	-325.5
-45.2	-42.8	-8.4	-8.4	-82.2	-81.7	-192.3	-190.2
201.3	199.9	40.1	32.1	-115.3	-104.6	485.7	480.1
-11.9	-8.1	-1.9	-2.6	-48.5	-46.6	-83.9	-77.6
-59.1	-59.4	3.1	3.3	169.0	170.8	0.0	0.0
130.3	132.4	41.3	32.8	5.2	19.6	401.8	402.5
-4.5	-4.3	-0.7	-0.6	33.6	20.6	-10.9	-29.5
-10.4	-1.3	0.0	0.0	-8.0	-0.9	-19.8	-5.2
-6.9	2.9	0.0	0.6	26.6	35.9	19.7	39.4
-22.8	-29.8	-9.0	-7.2	-16.4	-19.7	-88.7	-94.0
85.7	99.9	31.6	25.6	41.0	55.5	302.1	313.2
260	260	42	42	1 739	1 730	3 232	3 208
50.2	50.8	98.7	77.9			12.4	12.5
33.0	38.3	75.7	60.7			9.3	9.8
63.5	61.6	32.8	39.9			60.1	59.5
630	550	60	60	730	728	2 047	1 960

<sup>2)</sup> Les impôts sont calculés par secteur d'activité selon la charge fiscale réelle en vigueur.

<sup>3)</sup> Dans le ratio charges / produits par secteur d'activité, les charges correspondent aux charges de personnel, charges d'exploitation, amortissements et facturation interne.

## 16.3 Compte de résultat consolidé – évolution sur 5 ans (en millions de CHF)

	2007	2008	2009	2010	2011
Produit des intérêts et des escomptes	1 024.1	1 023.2	783.3	725.2	719.0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	40.3	43.1	51.2	59.2	58.4
Charges d'intérêts	- 559.4	- 562.2	- 327.0	- 273.8	- 261.1
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>505.0</b>	<b>504.1</b>	<b>507.5</b>	<b>510.6</b>	<b>516.3</b>
Produit des commissions sur les opérations de crédit <sup>1)</sup>	39.5	51.5	58.9	66.4	64.0
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	356.0	298.9	276.6	288.2	291.8
Produit des commissions sur les autres prestations de service <sup>1)</sup>	73.6	62.4	64.6	68.4	73.1
Charges de commissions	- 84.3	- 72.8	- 71.5	- 71.1	- 71.9
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>384.8</b>	<b>340.0</b>	<b>328.6</b>	<b>351.9</b>	<b>357.0</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>73.5</b>	<b>37.0</b>	<b>98.6</b>	<b>97.9</b>	<b>114.9</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	54.4	24.9	14.9	26.0	10.7
Produit total des participations	5.5	5.0	7.8	3.9	5.5
<i>dont autres participations non consolidées</i>	5.5	5.0	7.8	3.9	5.5
Résultat des immeubles	8.6	12.5	11.2	10.3	10.4
Autres produits ordinaires	56.9	12.2	11.9	10.0	9.4
Autres charges ordinaires	- 1.2	- 7.8	- 4.9	- 14.8	- 7.0
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>124.2</b>	<b>46.8</b>	<b>40.9</b>	<b>35.4</b>	<b>29.0</b>
<b>Total des résultats de l'activité bancaire ordinaire</b>	<b>1 087.5</b>	<b>927.9</b>	<b>975.6</b>	<b>995.8</b>	<b>1 017.2</b>
Charges de personnel	- 347.8	- 310.3	- 316.4	- 325.5	- 339.2
Autres charges d'exploitation	- 210.7	- 194.3	- 189.2	- 190.2	- 192.3
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>- 558.5</b>	<b>- 504.6</b>	<b>- 505.6</b>	<b>- 515.7</b>	<b>- 531.5</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>529.0</b>	<b>423.3</b>	<b>470.0</b>	<b>480.1</b>	<b>485.7</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	- 85.2	- 76.8	- 79.0	- 77.6	- 83.9
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	- 9.6	- 16.1	- 18.0	- 5.2	- 19.8
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>434.2</b>	<b>330.4</b>	<b>373.0</b>	<b>397.3</b>	<b>382.0</b>
Produits extraordinaires	282.8	129.5	16.9	45.3	16.6
Charges extraordinaires	- 141.2	- 0.8	- 0.3	- 35.4	- 7.8
Impôts	- 98.5	- 101.4	- 88.2	- 93.1	- 89.7
<b>Bénéfice net total</b>	<b>477.3</b>	<b>357.7</b>	<b>301.4</b>	<b>314.1</b>	<b>301.1</b>
Intérêts minoritaires	- 3.9	- 1.4	- 0.8	- 0.9	1.0
<b>Bénéfice net, part du Groupe</b>	<b>473.4</b>	<b>356.3</b>	<b>300.6</b>	<b>313.2</b>	<b>302.1</b>

<sup>1)</sup> A des fins de comparaison, les chiffres 2008 ont été ajustés suite au reclassement de certaines commissions.

## 16.4 Bilan consolidé – évolution sur 5 ans (en millions de CHF)

	31.12.07	31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11
Liquidités	353	546	1 404	389	1 711
Créances résultant de papiers monétaires	100	95	88	1 935	28
Créances sur les banques	6 364	7 715	5 469	3 018	3 128
Créances sur la clientèle	5 691	5 551	5 542	5 247	5 894
Créances hypothécaires	16 788	17 283	18 770	20 254	22 071
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	2 046	607	397	478	573
Immobilisations financières	1 589	1 552	2 870	2 879	2 975
Participations non consolidées	82	82	81	87	88
Immobilisations corporelles	635	607	597	588	628
Valeurs immatérielles	12	6	5	4	35
Comptes de régularisation	273	240	219	198	206
Autres actifs	1 404	955	291	508	566
<b>Actifs</b>	<b>35 337</b>	<b>35 239</b>	<b>35 733</b>	<b>35 585</b>	<b>37 903</b>
Engagements résultant de papiers monétaires	5	0	4	1	6
Engagements envers les banques	2 472	2 335	2 065	2 016	2 352
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	8 120	8 539	9 842	10 885	11 620
Autres engagements envers la clientèle	12 432	13 062	13 563	12 879	14 087
Obligations de caisse	405	610	507	275	209
Prêts de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses (BCS) et emprunts	6 533	5 923	5 605	5 284	5 384
Comptes de régularisation	369	257	225	229	215
Autres passifs	1 205	942	403	522	523
Correctifs de valeurs et provisions	571	393	297	223	206
<b>Fonds étrangers</b>	<b>32 112</b>	<b>32 061</b>	<b>32 511</b>	<b>32 314</b>	<b>34 602</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	704	704	704	704	704
Capital social	538	258	172	86	86
Réserves issues du capital	353	355	357	359	360
Propres titres de participation	-7	-7	-7	-7	-8
Réserves issues du bénéfice	1 145	1 497	1 681	1 801	1 838
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	15	13	14	14	20
Bénéfice net total	477	358	301	314	301
<b>Fonds propres</b>	<b>3 225</b>	<b>3 178</b>	<b>3 222</b>	<b>3 271</b>	<b>3 301</b>
<b>Passifs</b>	<b>35 337</b>	<b>35 239</b>	<b>35 733</b>	<b>35 585</b>	<b>37 903</b>

## 17. Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Banque Cantonale Vaudoise, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 105 à 141) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes des banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques et sont conformes à la loi suisse.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, chiff. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### **PricewaterhouseCoopers SA**

Alex Astolfi

*Expert-réviseur*

*Réviseur responsable*

Beresford Caloia

*Expert-réviseur*

Lausanne, le 13 mars 2012



# Données financières

## Comptes de la Maison mère

### 1. Bilan (en millions de CHF)

	Notes <sup>1)</sup>	31.12.11	31.12.10	Variation	
				absolue	en %
Liquidités		1 666	374	1 292	345
Créances résultant de papiers monétaires		28	1 935	- 1 907	- 99
Créances sur les banques		3 148	2 885	263	9
Créances sur la clientèle	5.8	5 655	5 126	529	10
Créances hypothécaires	5.2/5.8	21 815	20 056	1 759	9
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		573	477	96	20
Immobilisations financières	5.2/5.8	2 921	2 830	91	3
Participations		226	163	63	39
Immobilisations corporelles		564	568	- 4	- 1
Comptes de régularisation		199	192	7	4
Autres actifs	5.1	544	508	36	7
<b>Actifs</b>		<b>37 339</b>	<b>35 114</b>	<b>2 225</b>	<b>6</b>
Total des créances de rang subordonné		1	2	- 1	- 50
Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés		73	17	56	329
<i>dont total des créances sur le canton de Vaud</i>		<i>1</i>	<i>4</i>	<i>- 3</i>	<i>- 75</i>
Engagements résultant de papiers monétaires		6	1	5	500
Engagements envers les banques		3 065	2 341	724	31
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5.8/5.9	11 610	10 875	735	7
Autres engagements envers la clientèle	5.3/5.8	12 991	12 260	731	6
Obligations de caisse		209	274	- 65	- 24
Prêts de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses (BCS) et emprunts	5.3	5 384	5 284	100	2
Comptes de régularisation		195	216	- 21	- 10
Autres passifs	5.1	519	519	0	0
Correctifs de valeurs et provisions	5.4	193	216	- 23	- 11
<b>Fonds étrangers</b>		<b>34 172</b>	<b>31 986</b>	<b>2 186</b>	<b>7</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	5.4	693	694	- 1	- 0
Capital social	5.5	86	86	0	0
Réserve légale générale		693	779	- 86	- 11
<i>dont réserve issue d'apports de capital</i>		<i>609</i>	<i>695</i>	<i>- 86</i>	<i>- 12</i>
Réserve pour propres titres de participation	5.4	8	7	1	14
Autres réserves		1 373	1 252	121	10
Bénéfice de l'exercice	7.1	314	310	4	1
<b>Fonds propres</b>	5.6	<b>3 167</b>	<b>3 128</b>	<b>39</b>	<b>1</b>
<b>Passifs</b>		<b>37 339</b>	<b>35 114</b>	<b>2 225</b>	<b>6</b>
Total des engagements de rang subordonné		0	118	- 118	- 100
Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés		2 030	1 323	707	53
<i>dont total des engagements envers le canton de Vaud</i>		<i>1 246</i>	<i>942</i>	<i>304</i>	<i>32</i>

<sup>1)</sup> Le détail de ces notes se trouve en pages 153 à 158.



## 2. Compte de résultat (en millions de CHF)

	Notes <sup>1)</sup>	2011	2010	absolue	Variation en %
Produit des intérêts et des escomptes		710.3	719.9	-9.6	-1
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		57.9	58.7	-0.8	-1
Charges d'intérêts		-262.0	-274.7	-12.7	-5
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		<b>506.2</b>	<b>503.9</b>	<b>2.3</b>	<b>0</b>
Produit des commissions sur les opérations de crédit		63.8	66.3	-2.5	-4
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		200.8	212.8	-12.0	-6
Produit des commissions sur les autres prestations de service		68.5	67.5	1.0	1
Charges de commissions		-43.5	-48.4	-4.9	-10
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>289.6</b>	<b>298.2</b>	<b>-8.6</b>	<b>-3</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	6.1	<b>106.7</b>	<b>92.5</b>	<b>14.2</b>	<b>15</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		10.7	26.6	-15.9	-60
Produit des participations		12.3	10.8	1.5	14
Résultat des immeubles		9.9	6.3	3.6	57
Autres produits ordinaires		9.8	10.2	-0.4	-4
Autres charges ordinaires		-6.0	-13.2	-7.2	-55
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>36.7</b>	<b>40.7</b>	<b>-4.0</b>	<b>-10</b>
<b>Total des résultats de l'activité bancaire ordinaire</b>		<b>939.2</b>	<b>935.3</b>	<b>3.9</b>	<b>0</b>
Charges de personnel		-291.0	-292.8	-1.8	-1
Autres charges d'exploitation		-173.2	-172.8	0.4	0
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-464.2</b>	<b>-465.6</b>	<b>-1.4</b>	<b>-0</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>475.0</b>	<b>469.7</b>	<b>5.3</b>	<b>1</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé		-77.1	-74.6	2.5	3
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	5.4	-10.3	-5.1	5.2	102
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>387.6</b>	<b>390.0</b>	<b>-2.4</b>	<b>-1</b>
Produits extraordinaires	5.4	16.3	42.3	-26.0	-61
Charges extraordinaires	5.4	0.0	-34.2	-34.2	-100
Impôts		-90.2	-88.2	2.0	2
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>313.7</b>	<b>309.9</b>	<b>3.8</b>	<b>1</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>					
Bénéfice de l'exercice		313.7	309.9		
Bénéfice au bilan		313.7	309.9		
Répartition du bénéfice	7.1				
- Attribution aux autres réserves		124.4	120.6		
- Attribution à la réserve légale générale		0.0	0.0		
- Distribution sur le capital social		189.3	189.3		
<b>Autre distribution</b>					
Distribution par prélèvement sur la réserve issue d'apports de capital	7.2	86.1	86.1		

<sup>1)</sup> Le détail de ces notes se trouve en pages 153 à 158.

## 3. Opérations hors bilan (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10	Variation	
			absolue	en %
<b>Engagements conditionnels</b>	<b>1 430</b>	<b>1 372</b>	<b>58</b>	<b>4</b>
<b>Engagements irrévocables</b>	<b>1 090</b>	<b>1 127</b>	<b>- 37</b>	<b>- 3</b>
<i>dont l'engagement de versement au profit de l'organisme de garantie des dépôts</i>	<i>152</i>	<i>148</i>	<i>4</i>	<i>3</i>
<b>Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires</b>	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>- 1</b>	<b>- 1</b>
<b>Crédits par engagement</b>	<b>45</b>	<b>14</b>	<b>31</b>	<b>221</b>
<b>Instrument financiers dérivés</b>				
Valeurs de remplacement positives brutes	768	840	- 72	- 9
Valeurs de remplacement négatives brutes	800	820	- 20	- 2
Montants du sous-jacent	36 183	32 932	3 251	10
<b>Placements fiduciaires auprès de banques tierces</b>	<b>402</b>	<b>297</b>	<b>105</b>	<b>35</b>

## Autres engagements conditionnels

Responsabilité solidaire envers les filiales membres du groupe d'imposition TVA.

## 4. Commentaires et principes des comptes de la Maison mère

## 4.1 Commentaires relatifs à l'activité et effectif

Voir sous le chiffre 7 des comptes du Groupe.

## 4.2 Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes de la Banque Cantonale Vaudoise sont présentés conformément au Code suisse des obligations, à la Loi sur les banques et à l'Ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes du 20 novembre 2008.

## Modifications des principes comptables

Aucune modification des principes comptables n'est intervenue en 2011.

## 4.3 Principes de présentation des rubriques individuelles

Les règles d'évaluation des comptes de la Maison mère (bouclément individuel) sont les mêmes que celles des comptes consolidés, excepté pour les postes suivants:

## 4.3.1 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Cette rubrique contient les positions en propres titres de participation évaluées et portées au bilan à la juste valeur.

## 4.3.2 Participations

Sont classés sous cette rubrique les actions et les autres titres de participation d'entreprises détenus dans le dessein d'un placement permanent. Les actions et autres titres de participation considérés comme participations permanentes sont évalués, au plus, à leur valeur d'acquisition moins les amortissements nécessaires.

## 4.4 Principes d'évaluation et de gestion des risques

Voir sous le chiffre 10 des comptes du Groupe.

## 5. Informations et notes se rapportant au bilan

### 5.1 Autres actifs et autres passifs (en millions de CHF)

	31.12.11		31.12.10	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés (positives / négatives)	412	443	429	409
Compte de compensation	92	0	1	0
Impôts indirects	10	26	10	32
Coupons / Coupons et titres échus	15	3	26	5
Comptes de règlement	14	30	37	61
Actifs et passifs divers	1	17	5	12
<b>Autres actifs et autres passifs</b>	<b>544</b>	<b>519</b>	<b>508</b>	<b>519</b>

### 5.2 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en millions de CHF)

	31.12.11		31.12.10	
	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Montant ou valeur comptable du gage	Engagements effectifs
Actifs engagés en faveur de la BNS	190	0	188	0
Créances hypothécaires engagées en faveur de la Centrale de lettres de gage des BCS	6 467	4 641	5 868	4 443
Autres	234	234	242	242
<b>Actifs mis en gage</b>	<b>6 891</b>	<b>4 875</b>	<b>6 298</b>	<b>4 685</b>

### 5.3 Propres institutions de prévoyance professionnelle (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10
Autres engagements envers la clientèle	32	49
Emprunts obligataires	7	11
<b>Engagements ressortant au bilan</b>	<b>39</b>	<b>60</b>

## 5.4 Correctifs de valeurs et provisions

## Réserves pour risques bancaires généraux

## Réserve pour propres titres de participation (en millions de CHF)

	Etat à la fin de l'exercice	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation	Recouvre- ments, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Variation nette: nouvelles constitutions - dissolutions	Etat à la fin de l'exercice
	2010							2011
Correctifs de valeurs et provisions pour risque de défaillance (risque de contrepartie et risque pays)	218	- 32		14	21	- 26	- 5	195
Autres provisions	7	- 1		0	0	- 1	- 1	5
<b>Correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>225</b>	<b>- 33</b>		<b>14</b>	<b>21</b>	<b>- 27</b>	<b>- 6</b>	<b>200</b>
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	- 9							- 7
<b>Correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>216</b>							<b>193</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>694</b>		- 1					<b>693</b>
<b>Réserve pour propres titres de participation</b>	<b>7</b>		1					<b>8</b>

## 5.5 Capital social (en millions de CHF)

	2011		2010	
	Nombre de titres (en unités)	Valeur nominale totale	Nombre de titres (en unités)	Valeur nominale totale
<b>Capital-actions</b>				
Action nominative, entièrement libérée	Nominal	CHF 10.00	CHF 20.00, CHF 10.00 dès le 21 juillet 2010	
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier	8 606 190	86	8 606 190	172
Réduction de la valeur nominale de l'action <sup>1)</sup>				- 86
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>8 606 190</b>	<b>86</b>	<b>8 606 190</b>	<b>86</b>
<i>dont capital-actions donnant droit au dividende</i>		86		86

<sup>1)</sup> Cette opération est détaillée dans le chapitre traitant de la Gouvernance d'entreprise, au chiffre 2.3.

## Capital-participation

La BCV n'a aucun capital-participation.

## Capital conditionnel

La BCV n'a aucun capital conditionnel.

## Capital autorisé

La BCV n'a aucun capital autorisé.

	31.12.11			31.12.10		
	Nombre d'actions (en unités)	Valeur nominale totale	Taux de participation	Nombre d'actions (en unités)	Valeur nominale totale	Taux de participation
<b>Propriétaires importants de capital et groupes de propriétaires de capi- tal liés par des conventions de vote</b>						
Avec droit de vote						
Etat de Vaud, participation directe	5 762 252	57.6	66.95%	5 762 252	57.6	66.95%

## 5.6 Justification des capitaux propres (en millions de CHF)

	Capital- actions	Réserve légale générale: réserve issue d'apports de capital	Réserve légale générale: autres réserves	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve pour propres titres de participation	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total des fonds propres
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	258	0	779	694	7	908	358	3 004
Attribution aux autres réserves						185	- 185	0
Dividende 2008							- 172	- 172
Réduction de la valeur nominale de l'action <sup>1)</sup>	- 86							- 86
Variation de la réserve pour propres titres de participation				0	0			0
Résultat de l'exercice							339	339
<b>Etat au 31 décembre 2009</b>	172	0	779	694	7	1 093	340	3 085
Attribution aux autres réserves						159	- 159	0
Dividende 2009							- 181	- 181
Réduction de la valeur nominale de l'action <sup>1)</sup>	- 86							- 86
Variation de la réserve pour propres titres de participation				0	0			0
Répartition de la réserve légale		695	- 695					0
Résultat de l'exercice							310	310
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	86	695	84	694	7	1 252	310	3 128
Attribution aux autres réserves						121	- 121	0
Dividende 2010							- 189	- 189
Distribution par la réserve issue d'apports de capital		- 86						- 86
Variation de la réserve pour propres titres de participation				- 1	1			0
Résultat de l'exercice							314	314
<b>Etat au 31 décembre 2011</b>	86	609	84	693	8	1 373	314	3 167

<sup>1)</sup> Ces opérations sont détaillées dans le chapitre traitant de la Gouvernance d'entreprise, au chiffre 2.3.

## 5.7 Rémunérations et crédits accordés aux organes

Le détail des rémunérations et crédits accordés aux organes figure au chiffre 13.12 des comptes du Groupe.

## 5.8 Créances et engagements envers les sociétés liées (en millions de CHF)

	31.12.11	31.12.10
Créances sur la clientèle	18	34
Créances hypothécaires	23	13
Immobilisations financières	5	5
<b>Créances</b>	<b>46</b>	<b>52</b>
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5	4
Autres engagements envers la clientèle	176	145
<b>Engagements</b>	<b>181</b>	<b>149</b>

Sont considérées comme sociétés liées les établissements de droit public du canton de Vaud et les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton de Vaud détient une participation qualifiée. Les opérations effectuées avec ces sociétés sont faites aux conditions du marché.

## 5.9 Compte spécial de la Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise (en millions de CHF)

Garantie par l'Etat de Vaud et gérée par la Banque Cantonale Vaudoise selon décret du 20 juin 1995

	2011	2010
<b>Le capital en dépôt au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>381</b>	<b>435</b>
a enregistré les mouvements suivants:		
excédent net des paiements durant l'exercice	- 43	- 55
capitalisation des intérêts nets au 31 décembre	0	1
soit une variation nette de	- 43	- 54
<b>Le capital en dépôt s'élève au 31 décembre à</b>	<b>338</b>	<b>381</b>
<i>dont garantis par l'Etat de Vaud</i>	<i>247</i>	<i>281</i>

	31.12.11	31.12.10	Evolution
<b>Répartition et évolution par type de prestation</b>			
Livrets et comptes Epargne nominatifs	197	213	- 16
Livrets et comptes Epargne Senior	79	94	- 15
Livrets Epargne au porteur	57	67	- 10
Livrets et comptes Epargne Jeunesse	5	7	- 2
<b>Total</b>	<b>338</b>	<b>381</b>	<b>- 43</b>

## 6. Informations et notes se rapportant au compte de résultat

### 6.1 Résultat des opérations de négoce (en millions de CHF)

	2011	2010	Variation	
			absolue	en %
Commerce de devises et métaux précieux	83.6	66.4	17.2	26
Négoce de billets de banque	11.8	10.6	1.2	11
Négoce de titres (coût de refinancement déduit) et produits dérivés	12.8	16.9	- 4.1	- 24
Charges de commissions de négoce	- 1.5	- 1.4	0.1	7
<b>Total</b>	<b>106.7</b>	<b>92.5</b>	<b>14.2</b>	<b>15</b>

## 7. Propositions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 3 mai 2012, la répartition du bénéfice et la distribution suivantes:

### 7.1 Répartition du bénéfice

Le bénéfice ressortant du bilan, de CHF 313,7 millions, est réparti comme suit:

	Dividende en CHF par action nominative	Nombre de titres (en unités)	Répartition (en millions de CHF)
Versement d'un dividende ordinaire de	22.00	8 606 190	189.3
Attribution à la réserve légale générale			0.0
Attribution aux autres réserves			124.4
			<b>313.7</b>

Si cette proposition est acceptée, le dividende sera payable, sous déduction de l'impôt anticipé, au Siège central et dans tous les points de vente de la Banque dès le 10 mai 2012.

### 7.2 Autre distribution

En outre, il est proposé de distribuer, par un prélèvement sur le compte d'apports de capital de la réserve légale générale (réserve issue d'apports de capital) un montant de CHF 86,1 millions:

	Montant en CHF par action nominative	Nombre de titres (en unités)	Distribution (en millions de CHF)
Versement par prélèvement sur la réserve issue d'apports de capital	10.00	8 606 190	86.1
			<b>86.1</b>

Si cette proposition est acceptée, la distribution sera payable, sans déduction de l'impôt anticipé, au Siège central et dans tous les points de vente de la Banque dès le 10 mai 2012.



## 8. Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Cantonale Vaudoise, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 150 à 158) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, chiff. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### **PricewaterhouseCoopers SA**

Alex Astolfi

*Expert-réviseur*

*Réviseur responsable*

Beresford Caloia

*Expert-réviseur*

Lausanne, le 13 mars 2012



## Bex & Arts

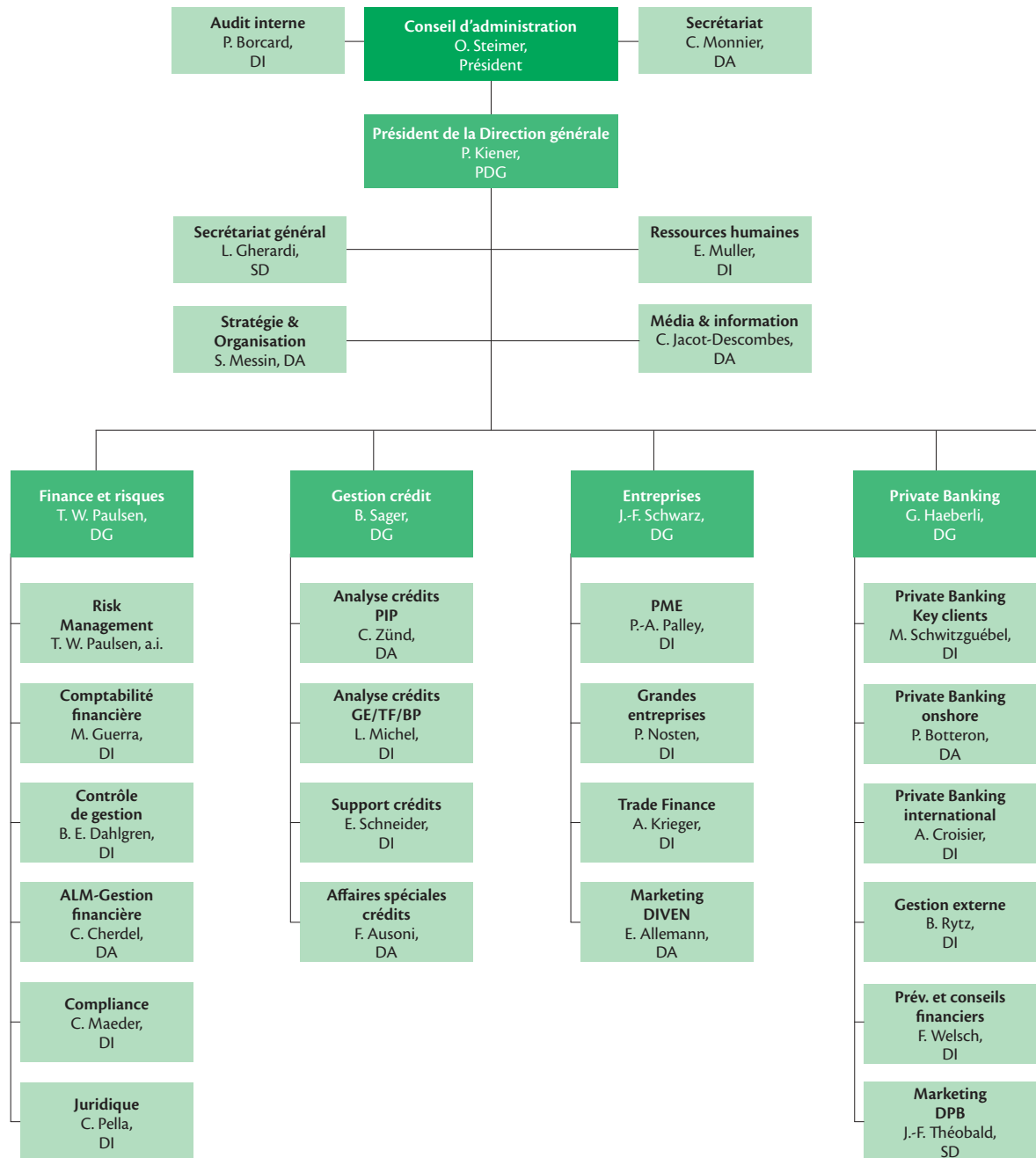
La onzième édition de Bex & Arts a mis en scène 39 sculptures contemporaines dans le parc de Szilassy, du 12 juin au 25 septembre 2011.

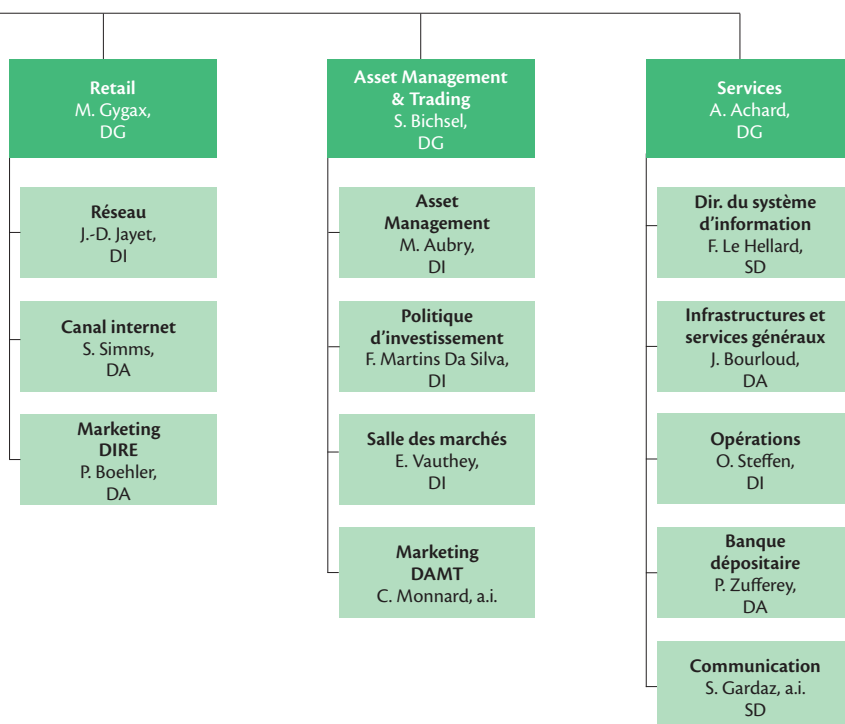
Le rendez-vous artistique proposait aux visiteurs un parcours étonnant et poétique dans ce jardin paysager dominant le village de Bex. La promenade était jalonnée d'œuvres réalisées pour le site par 45 artistes suisses. Ces travaux, intégrés dans le décor bucolique, se succédaient comme des tableaux naturels éveillant la curiosité.



# Organigramme

Situation au 01.03.2012





DG: directeur(rice) général(e)

DI: directeur(rice)

DA: directeur(rice) adjoint(e)

SD: sous-directeur(rice)

# Organisation du réseau

Situation au 01.03.2012



## Responsables régionaux

Situation au 01.03.2012

### Région Broye

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Francis Collaud  
André Cherbuin  
Fabrice Chollet

### Région Morges

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Philippe Diserens  
Daniel Vuffray  
Patrick Blanc

### Région Chablais / Alpes vaudoises

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Eric Barroud  
Vincent Mottier  
Sébastien Roduit

### Région Nord vaudois

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Steve Magnenat  
Yves Marguerat  
Bernard Mettraux

### Région Gros-de-Vaud

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Pascal Udry  
Pierre-Yves Zimmermann  
Alexandre Berthoud

### Région Nyon

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Grégory Gay  
Jean-Michel Isoz  
Jean-Daniel Gebhard

### Région Lausanne

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Thierry Magnin  
Pascal Aubry  
Henri-Pierre Monney

### Région Riviera

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Pierre-Alain Favre  
Christophe Millius  
Didier Muller

### Région Lavaux

Clientèle privée  
Private Banking  
PME

Sébastien Rod  
Olivier Engler  
Cédric Ottet

# Agences

Situation au 01.03.2012

## Région Broye

### Avenches

Rue Centrale 4  
Case postale 47  
1580 Avenches

### Lucens

Avenue de la Gare 4 A  
Case postale 69  
1522 Lucens

### Payerne

Rue du Temple 9  
Case postale 64  
1530 Payerne

## Région Chablais / Alpes vaudoises

### Aigle

Rue du Collège 2  
Case postale 449  
1860 Aigle

### Bex

Rue Centrale 5  
Case postale 62  
1880 Bex

### Château-d'Oex

Grand-Rue 82  
Case postale 172  
1660 Château-d'Oex

### Les Diablerets

Les Ormonts 7  
Case postale 27  
1865 Les Diablerets

### Leysin

Place du Marché  
Case postale 83  
1854 Leysin

### Villars

Rue Centrale 119  
Case postale 7  
1884 Villars

### Villeneuve

Grand-Rue 1  
Case postale 27  
1844 Villeneuve

## Région Gros-de-Vaud

### Cheseaux-sur-Lausanne

Rue des Pâquis 1  
Case postale 68  
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

### Cugy

Centre commercial Migros  
Route de Bottens 1  
1053 Cugy

### Echallens

Place de la Gare 7  
Case postale 31  
1040 Echallens

### Moudon

Rue du Temple 10  
Case postale 32  
1510 Moudon

### Penthalaz

Place Centrale 3  
Case postale 7  
1305 Penthalaz

### Romanel

Marché Migros Romanel  
En Félezin  
1032 Romanel

## Région Lausanne

### Bellevaux

Route Aloys-Fauquez 116  
Case postale 30  
1000 Lausanne 8

### Bergières

Avenue Bergières 42  
Case postale 60  
1000 Lausanne 22

### Bussigny

Chemin du Parc 6  
Case postale 44  
1030 Bussigny

### Chauderon

Place Chauderon 8  
Case postale 300  
1001 Lausanne

### CHUV

Rue du Bugnon 46  
Case postale 8  
1011 Lausanne

### Crissier

Centre MMM  
Case postale 210  
1023 Crissier

### Ecublens

Chemin du Croset 3  
Case postale 47  
1024 Ecublens

### Epalinges

Place de la Croix-Blanche 17  
Case postale 119  
1066 Epalinges

### Flon

Rue de Genève 33  
Case postale 300  
1001 Lausanne

### La Sallaz

Route d'Oron 2  
Case postale 32  
1000 Lausanne 10

### Lausanne - Cour

Avenue de Cour 38 A  
Case postale 163  
1000 Lausanne 3

### Lausanne - Gare

Place de la Gare 10  
Case postale 192  
1001 Lausanne

### Ouchy

Avenue d'Ouchy 76  
Case postale 22  
1000 Lausanne 6

### Prilly

Route de Cossonay 21  
Case postale 48  
1008 Prilly

### Renens

Rue du Midi 15  
Case postale 608  
1020 Renens

### UNIL

Internef - Dorigny  
Case postale 125  
1015 Lausanne

### WTCL

Avenue Gratta-Paille 2  
1018 Lausanne

### Lausanne - St-François

Place St-François 14  
Case postale 300  
1001 Lausanne

## Région Lavaux

### Chailly

Avenue de Chailly 10  
Case postale 79  
1000 Lausanne 12

### Cully

Place de l'Hôtel de Ville 7  
Case postale 16  
1096 Cully

### Lutry

Route de Lavaux 166  
Case postale 265  
1095 Lutry

### Mézières

Rue du Théâtre 2  
Case postale 41  
1083 Mézières

### Oron-la-Ville

Le Bourg 16  
Case postale 103  
1610 Oron-la-Ville

### Pully

Rue de la Poste 8  
Case postale 62  
1009 Pully

### Savigny

Place du Forum 2  
Case postale 120  
1073 Savigny



## Région Morges

### Allaman

Littoral Centre  
A la forêt  
1165 Allaman

### Aubonne

Chemin du Mont-Blanc 2  
Case postale 37  
1170 Aubonne

### Cossonay-Ville

Rue des Etangs 5  
Case postale 35  
1304 Cossonay-Ville

### Denges

Route de Genève 107 B  
Case postale 74  
1026 Denges

### Morges Hôtel-de-Ville

Place de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 144  
1110 Morges 1

### Morges - Charpentiers

Rue Centrale 12  
Case postale 144  
1110 Morges 1

### St-Prex

Route de Rolle 2  
Case postale 24  
1162 St-Prex

## Région Nord vaudois

### Chavornay

Route d'Yverdon 2  
Case postale 62  
1373 Chavornay

### Grandson

Place du Château 8  
Case postale 28  
1422 Grandson

### Le Sentier

Grand-Rue 36  
Case postale 62  
1347 Le Sentier

### Orbe

Place du Marché 9  
Case postale 27  
1350 Orbe

### Ste-Croix

Rue Neuve 2  
Case postale 17  
1450 Ste-Croix

### Vallorbe

Rue de l'Horloge 1  
Case postale 36  
1337 Vallorbe

### Yverdon-les-Bains

Rue des Remparts 17  
Case postale 256  
1400 Yverdon-les-Bains 1

## Région Nyon

### Coppet

Place du Four  
Case postale 30  
1296 Coppet

### Gland

Avenue du Mont-Blanc 14 A  
Case postale 338  
1196 Gland

### Nyon

Rue Perdtemps 6  
Case postale 1048  
1260 Nyon 1

### Rolle

Grand-Rue 60  
Case postale 232  
1180 Rolle

### Signy

Centre Commercial  
Rue des Fléchères  
Case postale 245  
1274 Signy-Centre

## Région Riviera

### Blonay

Route du Village 7  
Case postale 91  
1807 Blonay

### Chexbres

Grand-Rue  
Case postale 113  
1071 Chexbres

### Clarens

Avenue Vinet 15  
Case postale 51  
1815 Clarens

### La Tour-de-Peilz

Grand-Rue 38  
Case postale 64  
1814 La Tour-de-Peilz

### Montreux

Grand-Rue 50  
Case postale 1026  
1820 Montreux

### Vevey - Gare

Place de la Gare  
Case postale 160  
1800 Vevey 1

### Vevey - Nestlé

Avenue Nestlé 55  
1800 Vevey



## Impressum

### Remerciements

La BCV tient à remercier ses partenaires et collaborateurs qui ont contribué à l'élaboration de ce document

### Coordination globale

Grégory Duong

### Coordination graphique

Corinne Baffou

### Rédaction

Jean-Pascal Baechler

Corinne Baffou

Grégory Duong

Daniel Küffer

Maxime Mermier

Christian Monnier

Roger Walder

### Réalisation graphique

Marine Pilloud

### Photographies

Raphaël Dupertuis (p. 6-7, 160-161), David Gagnebin-de Bons (pour l'image de l'œuvre Parasol, en bas de la p. 160 à gauche), Thierry Jayet/nobrakes (p. 46-47, 92-93), Pascal Muller / Mediasport (p. 97), Thierry Porchet (p. 59), Jean-Bernard Sieber (p. 4, 18-19, 58, 96, 68-69, 80-81)

Artistes dont les œuvres sont photographiées pour l'exposition Bex & Arts : Alexandre Joly (couverture), Les frères Chapuisat, Stefan Burger (Courtesy: Freymond-Guth & Co.), Le Gentil Garçon, Simon Deppierraz, Delphine Reist, collectif\_fact (de gauche à droite et de haut en bas, p. 160-161)

### Impression

PCL Presses Centrales SA

Renens



Siège social  
Place Saint-François 14  
Case postale 300  
1001 Lausanne  
Suisse

Téléphone : 0844 228 228  
Adresse Swift : BCVLCH2L  
Clearing : 767  
Internet : [www.bcv.ch](http://www.bcv.ch)  
e-mail : [info@bcv.ch](mailto:info@bcv.ch)

